

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ GALLICANE
DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ELFURTH. 1.

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ GALLICANE
DE
MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE

DEUXIÈME SÉRIE

—

TOME IV

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
19, rue Hautefeuille, à Paris.

Londres

H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

New-York

H. BAILLIÈRE, 290. BROADWAY.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11

—
1859

—
BIBLIOTHEQUE INTERNATIONALE

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ GALLICANE DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE

Année 1859.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS.

Messieurs

Bouguié, méd. vétérinaire.
Carrier.
Catellan (Antonin), pharmacien.
Catellan (Charles), pharmacien.
Chanet.
Cramoisy.
Cretin.
Curie.
Davet.
Deprez.
Doumerc.
Godier.
Gueyrard.

Huvet.
Jahr.
Le Thièrè.
Love.
Molin.
Pellassy-Desfayolles.
Pénoyé.
Pétroz.
Pitet.
Roth.
Teste.
Weber (G.), pharmacien.

MEMBRES ADJOINTS RÉSIDANTS.

Messieurs

Dezernaux.
Joly.

Lecoupeur fils.
Rondet.

MEMBRES TITULAIRES REGNICOLES.

Messieurs

Artières, à la Martinique.
Béchet, à Avignon.

Bonneval (Comte Henri de), à Bordeaux.

Bourges, à Bordeaux.
 Castaing, à Toulouse.
 Chaigneau, à Fontenay-le-Comte.
 Cornu (Henri), à Pau.
 Delavallade, à Aubusson.
 Demeures, à Alby.
 Deschamps, à Torigny.
 Des Guidi (Comte), à Lyon.
 Dours, à Amiens.
 Dugat, à Orange.
 Durand (J.), à Saint-Huberty.
 Emery, à Lyon.
 Espanet (trappiste à Montélimart).
 Feuillet, à Alger.
 Fischer, à Thiron-Gardet.
 Gaborieau, à Nantes.
 Gachassin, à Toulouse.
 Gillet, à Marseille.
 Ginestet, à Jersey.
 Hème, à Vendôme.
 Justin (trappiste à Aiguebelle).
 Juvin, à Grenoble.
 Latière, à la Seyne.

Lecoupeur, à Rouen.
 Lenglet, à Barleux.
 Libert, à Argentan.
 Marbeau, à Toulon.
 Marchant (Léon), à Bordeaux.
 Maur, à Dôle.
 Noack, à Lyon.
 Pelletier (pharmacien), à Lyon.
 Plantin, à Marseille.
 Prié, aux Ryscés (Aube).
 Prost de Lacuzon, à Dôle.
 Rampal, à Marseille.
 Rapou, à Lyon.
 Renou, à Angers.
 Richard, à Nantes.
 Roux, à Cette.
 Servant, à Lyon.
 Solier père, à Marseille.
 Thibault, à Nantes.
 Thiébaut, à Saint-Etienne.
 Trichon, à Marseille.
 Turrel, à Toulon.

MEMBRE ADJOINT REGNICOLE.

Monsieur

Desprez, à Aillaret-sur-Milleron (Loiret).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

Messieurs

Affonseca (Luis Vicente d'), à Lisbonne.
 Alf (Ch.), à Dresde (Prusse).
 Aguiar (Francisco-Nuñez-Amado de), à Rio-Janeiro.
 Alvarez de Moura (Francesco), à Rio-Janeiro.
 Aranjo (Cesario - Eugenio - Gomès de), à Rio-Janeiro.
 Arneth, à Vienne.
 Arnold, à Heidelberg.
 Arnulphi, à Nice.
 Bagny, à Bruxelles.
 Belluomini (Francesco).
 Benedetti, à Naples.
 Berigny, à Melbourne (Australie).
 Bernard, à Thuin (Belgique).
 Bianchini, à la Nouvelle-Orléans.

Böninghausen (De), à Munster.
 Bron, à Bruxelles.
 Btasi (De), de Messine.
 Cajaro, à Bologne.
 Carlier, à Bruxelles.
 Caronti, à Bologne.
 Cartier (Ad.), à la Nouvelle-Orléans.
 Cartier (Jules).
 Cataldo Cavallero, à Gugliano.
 Cesariani, à Valence, près Venise.
 Childoe, à Rio-Janeiro.
 Ciriacho (Maximiano, marquis de), à Rio-Janeiro.
 Ciriacho Tejedor, à Madrid.
 Cochrane (Thomas), à Rio.
 Coddé (Louis), à Turin.
 Convers, à Florence.

- Corta (José-Luis da), à Rio.
 Corta (Sampaio-Joaquin - Antonio da), à Rio.
 Cricca (Anacleto), à Smyrne.
 Cruxent, à Porto-Rico.
 Dadea (Bernard), à Turin.
 Dugniolle, à Bruxelles.
 Dugue-Estrada, à Rio-Janeiro.
 Duiro, à Valence (Espagne).
 Durand (J. M. L.).
 Elb, à Dresde.
 Elwert, à Hanovre.
 Ensparo Bravi.
 Fernandez del Rio, à Madrid.
 Finella, à Nice.
 Fioretta, médecin de la duchesse régnante de Parme, à Parme.
 Fleischmann, médecin de l'hôpital homœopathique, à Vienne.
 Freschi (Comte), à San Vito al Pagliamenti.
 Garcia (D. G.), à Madrid.
 Garin, à Valence (Espagne).
 Gatti, à Gênes.
 Germon (Emilio), à Rio.
 Giuseppe Demichelis.
 Gomès (Antonio-Ildefonso), à Rio.
 Gonzalès, à Madrid.
 Granelti, inspecteur des eaux d'Aqui, médecin de la maison du roi de Sardaigne, à Turin.
 Guanciali, à Naples.
 Guides (Joaquin-Alvès Pinta), à Rio-Janeiro.
 Hahnemann, à Londres.
 Hampe, médecin du prince régnant de Lichtenstein.
 Hering, à New-York.
 Holl, à New-York.
 Holleczek, à Klagenfurt.
 Janer (Félix), doyen de la Faculté de Barcelone.
 Joao Pinheiro de Mag^{rs} Bastos, à Rio.
 Jorès, à Bruxelles.
 Kaunic, à Kungesund (Norvège).
 Kock, à New-York.
 Kohlmann, à Londres.
 Ladelsi, à Rome.
 La Motte (Achille), à Bruxelles.
- Lanau (Philippe), Nouv.-Orléans.
 Lario (Joaquin), à Madrid.
 Laurie (Joseph), à Londres.
 Lemos (Maximiano-Antonio de), à Rio-Janeiro.
 Leobel, à Valence (Espagne).
 Lisboa (Vicente-José), à Rio-Janeiro.
 Longchamps, à Fribourg.
 Luizzi (Innocenzo), à Rome.
 Luther, à Dublin.
 Malabaila (Antoine), comte de Canale, à Turin.
 Malan, à Genève.
 Malta (Ignacio-José), à Rio-Janeiro.
 Marenzeller, à Vienne.
 Marey, à New-York.
 Martins (Bento-José), à Rio-Janeiro.
 Millo (João-Thomas de), à Rio-Jan.
 Monti, à Bologne.
 Moor (Ch. de), à Alost (Belgique).
 Moreira (Manoel-Duarte), à Rio-Jan.
 Mourmans, à Bruxelles.
 Nonnis (Efisio), doyen de la Faculté, à Cagliari (Sardaigne).
 Nonnis (Giovanni), à Turin.
 Nonnis (Jean) fils, à Turin.
 Nuñez (José), à Madrid.
 Oliveira (Antonio-Rodrigues de), à Rio-Janeiro.
 Orensa, à Valence (Espagne).
 Pardo (Alonso-Rafael), à Madrid.
 Pastor, à Valence (Espagne).
 Pérutz, à Téplitz.
 Pleyel, à Vienne.
 Porges, à Carlsbad.
 Procura, à Rio-Janeiro.
 Profumo (L.), à Naples.
 Quin, à Londres.
 Rocco Rubini, à Naples.
 Rollan (Manuel), à Madrid.
 Romegi, à Bruxelles.
 Sal-Jordanet, à la Nouv.-Orléans.
 Savary, à New-York.
 Scott, à Glasgow.
 Setjet (Luis), à Madrid.
 Solidade (Valente-Domingos-José da), à Rio-Janeiro.
 Solier fils, à Florence.
 Somolino (C. Martin de), à Madrid.

Steen, à Aurora (Illinois).
 Stockmann, à Gand.
 Struch, à la Havane.
 Suarez (Juan), à Madrid.
 Talianini, à Bologne.
 Taxil, Amérique.
 Tejero (Francisco), à Madrid.
 Touchon (James), à Neuchâtel.
 Trincks, à Dresde.
 Vanni, à Morano de Casal (Mont-
 ferrat).
 Van Meerbeeck, à Bruxelles.
 Varlès, à Bruxelles.

Varni, à Bologne.
 Verveij, à la Haye.
 Villacrécès (Comte de), Fontera.
 Weber, à Hanovre.
 Warendorf (J. A.), à Trèves.
 Watzke, à Vienne.
 Witherill, à New-York.
 Wolf, à Dresde.
 Wurme, président de la Société
 homœop. de Vienne.
 Zlatarovich, prof. de mat. méd. à
 l'Académie médicale militaire
 Joséphine, à Vienne.

MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES OU HONORAIRES.

Messieurs

Alvares y Cuelar, à Madrid.
 Burdel (E.), à Bahia (Brésil).
 Bouis, à Toulon.
 Cesole (Le chanoine de), à Nice-
 Maritime.
 Chancerel, à Paris.
 Culpeper, à Paris.
 Decrand, à Moulins.
 Defert, à Paris.
 Demenge, à la Bresse.

Fletscher-Welch, à Toulon.
 Foucoux (Félix), à Paris.
 Guyard (A.), à Paris.
 Lachâtre, à Paris.
 Lagrenée (De), à Paris.
 Molinari (De), à la Haye.
 Poncy (J.), à la Martinique.
 Prémorvan (Comte de), à Paris.
 Rossi (Darius), à Paris.
 Simon (Louis), à Paris.

JOURNAL
DE LA
SOCIÉTÉ GALLICANE
DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE

ÉTUDE CLINIQUE SUR LA CLÉMATITE.

Par le docteur DESTERNE.

Ecce res, quæ pro excremento habetur, et a chirurgis projici solet canibus, solertia hominis thesauri locum in medicinâ merito occupare potest. Hinc collegeris magnum illum Paracelsum contra quidem aliorum opinionem, vero tamen dixisse: *Similia similibus curantur*.

(MARC-AURÈLE SEVERIN, *De Viperæ natura veneno*, etc.)

Les anciens faisaient du *clématite*, du grec κλημα, pampre, une dénomination générique s'appliquant aux espèces botaniques les plus variées ; pour eux (1), une tige mince et grimpante, se développant à la manière des sarments d'une jeune vigne, suffisait à caractériser une *clématite*.

Aujourd'hui le mot *clématite* s'emploie en botanique dans un sens plus restreint et conséquemment

(1) Voy. Pline le Naturaliste.

mieux défini. Il sert à désigner un genre de la famille des Renonculacées et plus particulièrement la *clématite droite*, la *flammula Jovis* des apothicaires, *clematis recta* ou *erecta*.

Comme la plupart des plantes de la famille dont elle fait partie, l'étude des propriétés de la clématite ne remonte pas au delà du siècle dernier. L'énergie de son principe âcre et caustique éloignait sans doute de son usage, car avant Matthiolo on ne trouve pas trace dans la tradition d'auteurs qui en aient conseillé l'administration intérieurement (1).

Il faut arriver au travail de Störck pour rencontrer des observations précises sur les effets de ce médicament. Matthiolo s'était borné à engager les médecins à expérimenter la clématite; Störck, avec ce bonheur qui pour cette époque paraît tenir du génie de l'inspiration, rapporte une suite de vingt-quatre cas où il obtient des résultats (2).

Nous les traduisons couramment et nous sommes sûr que leur nombre ne leur ôtera rien de leur intérêt. Mais, s'il fallait justifier par d'autres motifs une aussi longue citation, nous dirions que Hahnemann, dans sa *Matière médicale pure*, a fait à ce travail de nombreux emprunts et qu'il peut être utile d'avoir ce document sous les yeux. Nous ajouterions ensuite que l'école homœopathique elle-même n'a rien publié sur ce sujet qui nous parût offrir un plus grand intérêt.

PREMIER CAS. — Ulcère vénérien à la voûte du palais

(1) Épîtres de Matthiolo. Prague, 1561.

(2) Libellus quo demonstratur: herbam veteribus dictam *flammula Jovis* posse tuto et magna cum utilitate exhiberi ægrotantibus. 1769, Anton. Störck.

avec carie de l'os, chez une femme de cinquante-sept ans. Douleurs de tête opiniâtres. L'administration du sublimé réussit à détacher l'os nécrosé et à fermer la plaie; néanmoins les douleurs de tête persistent et ne veulent céder à aucun remède. L'infusion de clématite les guérit.

La médication ne produisit qu'un flux d'urine plus abondant et une sueur profuse par tout le corps. La malade se réjouit beaucoup d'être délivrée à pareil compte d'un mal qui la tourmentait jour et nuit.

DEUXIÈME CAS. — Céphalée des plus opiniâtres chez une femme de trente ans. La clématite a pour action de provoquer une sueur très-abondante la nuit, et la malade se sent soulagée.

TROISIÈME CAS. — Cancer de la lèvre supérieure chez une homme de trente-quatre ans. La tumeur est considérable, exulcérée, fongueuse et d'un aspect repoussant. Le malade a vainement essayé de tous les remèdes sans pouvoir arrêter les progrès de son affection.

L'infusion de clématite lui est administrée à l'intérieur, et l'ulcère est saupoudré deux fois par jour avec la plante sèche pulvérisée. Les premiers jours, aggravation du mal; le pus de l'ulcère est plus abondant, mais peu à peu la masse du cancer se consume et il s'établit à sa place une cicatrice solide et régulière.

QUATRIÈME CAS. — Un homme d'environ trente ans avait été atteint, à la suite d'une affection vénérienne négligée, d'ulcères sordides qui avaient envahi toute la face, les membres et le reste du corps; ces ulcères, de forme serpigineuse, donnaient du pus et répandaient une

odeur infecte. La lèvre inférieure était gonflée, profondément ulcérée, comme cancéreuse. Les paupières profondément érodées laissaient échapper une sérosité corrosive; en outre, il s'écoulait de la bouche une salive âcre, filante et putride. Le malheureux inspirait à tout le monde un sentiment d'horreur.

Depuis bientôt deux ans qu'il était à l'hôpital, il avait essayé de tous les remèdes tant internes qu'externes sans qu'il en fût résulté le moindre changement; on avait fini par le ranger au nombre des incurables.

Cependant, comme nous avons obtenu déjà quelques succès de la clématite, nous crûmes devoir l'expérimenter encore sur ce malade.

Il commença le 16 juillet 1768 à prendre une infusion de la plante; l'usage de la poudre fut réservé pour le cancer de la lèvre et les ulcères du reste du corps, partout où les chairs étaient luxuriantes; on en faisait des applications deux fois dans la journée. On se servit de l'infusion pour laver quelquefois le jour les ulcères superficiels qui exhalaient un ichor fétide.

Le 20 juillet, le malade eut des urines très-abondantes; la salive cessa d'être fétide et devint moins filante et moins âcre. La physionomie s'améliorait, les ulcères prenaient un meilleur aspect; les forces se relevaient un peu.

Le 24 juillet, le cancer de la lèvre inférieure ne s'était pas étendu davantage. Les chairs luxuriantes de tous les ulcères se sont consumées sans douleur, les ulcères se nettoient, les forces sont en progrès.

Le 28 juillet, la salivation a presque complètement disparu; le flux d'urine continue à être abondant, les

indurations du cancer de la lèvre se résolvent, quelques ulcères se cicatrisent, les forces augmentent, le malade s'assied librement et sans le secours de personne sur son lit ; il mange d'un bon appétit tous les aliments qu'on lui présente.

Le premier jour d'août, ses forces sont déjà suffisantes pour qu'il puisse sortir du lit et se promener lentement en se faisant aider un peu ; beaucoup d'ulcères sont guéris ; les fongosités ont presque entièrement disparu partout où elles existaient ; les indurations du cancer de la lèvre n'existent plus, et on voit déjà vers la circonférence un commencement de travail de cicatrisation ; les paupières guérissent, la rougeur des yeux a beaucoup diminué, ils commencent à recouvrer leur transparence.

Au commencement de septembre, le malade continuait à prendre le même remède. Le cancer de la lèvre était entièrement guéri, presque tous les ulcères étaient cicatrisés ; il n'y avait plus d'ophtalmie ; les yeux avaient leur transparence naturelle, les forces et l'appétit se maintenaient, les nuits étaient calmes et le sommeil réparateur.

Le 24 septembre, il apparaît sur tout le corps une éruption pustuleuse, psoriforme et dans l'aîne du côté gauche un bubon dur et volumineux. Le bubon est traité par les topiques émollients et les suppuratifs, mais le malade ne prend à l'intérieur que son infusion de clématite.

Cependant le bubon ne put arriver à suppuration et il guérit de lui-même ; insensiblement les pustules psoriformes se desséchèrent, et trois jours après, sans cesser

l'infusion de clématite, le malade prend un purgatif énergique et il a continué depuis à se bien porter.

CINQUIÈME CAS. — Un homme de quarante ans, atteint d'accidents constitutionnels à la suite d'une infection blennorrhagique, avait tout le corps couvert d'ulcères d'un aspect hideux. Ces ulcères étaient assez profonds et fétides; ils exhalaient un ichor corrosif; les uns avaient leurs bords durcis et comme érodés, mais ils étaient plus généralement fongueux. Il y avait de l'amaigrissement; les nuits étaient agitées.

Depuis plus d'un an et demi le malade prenait tant à l'extérieur qu'à l'intérieur les meilleurs remèdes non-seulement sans résultat, mais encore son état empirait.

Alors il lui fut administré trois fois par jour une tasse d'infusion de clématite et ses ulcères furent saupoudrés avec la même plante pulvérisée.

L'effet en fut si prompt, qu'après un court espace de temps les ulcères prirent un meilleur aspect, ils se nettoyèrent, les fongosités se consumèrent; les forces et l'appétit reparurent, les nuits devinrent bonnes, et en deux mois le malade était si bien guéri, qu'il se livrait à un travail pénible pour gagner son pain; toutefois il continua encore pendant plusieurs semaines l'infusion de clématite, afin de détruire jusqu'au dernier germe de sa maladie.

SIXIÈME CAS. — Une femme d'environ vingt ans portait à la cuisse gauche un vaste ulcère de forme arrondie; cet ulcère exhalait une odeur infecte et sa surface était remplie de bourgeons inégalement fongueux.

Lorsqu'il fut bien constaté qu'aucun médicament tant

interne qu'externe ne pouvait la guérir, on la mit à l'usage de la clématite : l'ulcère fut entièrement saupoudré avec la poudre, et on la fit prendre à l'intérieur en infusion.

La poudre provoqua d'abord une assez forte ardeur dans l'ulcère pendant les premiers jours de son emploi, les petites veines des bourgeons fongueux donnèrent du sang.

Mais bientôt la poudre ne produisit plus aucune douleur ; la sanie se changea en pus de bonne nature ; les fongosités disparurent peu à peu, la surface de l'ulcère s'aplanit, et devint aussi nette et d'un aussi beau rouge qu'une plaie récente.

Le médicament fut encore continué intérieurement et extérieurement, et enfin l'ulcère se recouvrit d'une belle cicatrice.

Chose merveilleuse ! au fur et à mesure que sous l'influence de la poudre l'ulcère se détergeait, son application ne produisait plus de douleur, et les bourgeons de bonne nature n'étaient pas consumés.

SEPTIÈME CAS. — Une femme de trente ans était affectée depuis plus d'un an d'exostoses syphilitiques de l'un et de l'autre tibia ; les os du pli du coude étaient gonflés d'une manière considérable, et ce gonflement ne permettait ni le mouvement de la main ni la flexion du bras ; des ulcères d'un mauvais aspect étaient survenus à la face, aux bras et sur tout le corps ; les membres étaient en outre le siège de douleurs atroces qui s'exacerbaient principalement la nuit.

La malade avait été longtemps soumise à l'usage

d'une foule de remèdes et des plus vantés; et, sans que les accidents se fussent amendés, les forces s'en allaient et l'émaciation marchait à grands pas.

L'infusion de clématite provoqua d'abord une sueur abondante la nuit; cependant la malade n'en avait éprouvé aucun soulagement les deux premières semaines, mais ensuite les ulcères se cicatrisèrent et les forces revinrent. La tumeur du coude et l'immobilité du cubitus droit ne faisant aucun progrès, la malade prit, en outre de son infusion de clématite, du soufre doré d'antimoine, et la mobilité du bras revint peu à peu.

HUITIÈME CAS. — Un homme d'environ cinquante ans portait à la cuisse droite un vieil ulcère d'assez grandes dimensions. Cet ulcère, de forme serpigineuse, dont le fond était inégalement rempli de bourgeons fongueux, exhalait une odeur putride, et son aspect était des plus repoussants.

L'ulcère est saupoudré deux fois par jour avec de la poudre de clématite.

Le malade en ressent dans les premiers jours de la douleur et une grande ardeur, mais qui ne se prolonge pas au delà d'un quart d'heure. Les fongosités ne tardent pas à disparaître, et dans l'espace d'une semaine et demie l'ulcère se déterge, il s'aplanit et prend une excellente coloration. Alors la poudre de clématite cessa d'exciter la douleur, et, sous l'influence seule de son usage externe, il se fit une belle et solide cicatrice.

NEUVIÈME CAS. — Un homme d'environ quarante ans fut affecté à la lèvre supérieure, par suite d'une maladie

vénérienne, d'un cancer exulcéré et fongueux du plus mauvais caractère; le nez était bouché par de gros tubercules durs et douloureux qui s'exulcéraient eux-mêmes insensiblement, et d'où s'écoulait un ichor âcre et fétide.

Les médicaments administrés avec le plus de succès dans le traitement des affections vénériennes et dans de semblables maladies n'apportaient aucune amélioration; le cancer s'étendait davantage.

C'est pourquoi les ulcères cancéreux furent saupoudrés avec la poudre de clématite, et l'infusion de cette plante fut administrée à l'intérieur.

Dès le début de l'application de cette poudre, le malade en éprouva une douleur ardente, mais qui disparut bientôt au bout de quelques minutes.

Deux semaines après l'ulcère s'était détergé et il cessa de s'étendre davantage; il n'y avait plus de douleur, les callosités de la lèvre s'étaient fondues, et après un mois et demi de ce traitement le cancer était parfaitement guéri.

Mais les tubercules des fosses nasales résistaient avec plus d'opiniâtreté; ils se recouvraient par places d'un tissu de cicatrice; cette cicatrice était peu résistante, et bientôt elle se rompait pour sécréter encore une sérosité âcre; en outre, ces tubercules étaient presque aussi durs que des cartilages, ce qui exigea, pour guérir, un temps beaucoup plus long.

DIXIÈME CAS. — Un homme d'à peu près quarante ans avait à la malléole externe de la jambe gauche un vaste ulcère gangréneux et des plus fétides. La plaie avait

creusé jusqu'au niveau du tibia, qui lui-même était carié dans une assez grande étendue.

On lui fit prendre les médicaments les plus en vogue contre les ulcères gangréneux et de ceux qui avaient donné en d'autres circonstances les meilleurs résultats; extérieurement on lui appliqua les antiseptiques les plus énergiques; quelques-uns de ces remèdes circonscrivirent les progrès de la gangrène et l'empêchèrent d'aller plus loin; mais la séparation des tissus mortifiés ne se faisait pas, la fétidité et cet aspect sordide de l'ulcère persistaient, les chairs luxuriantes repullaient.

Alors on fit deux fois par jour des applications de poudre de clématite sur l'ulcère.

Il en résulta dans les premiers jours de petites hémorragies et des douleurs brûlantes, mais de courte durée. Bientôt l'ulcère se nettoya, le pus perdit de sa fétidité; l'on sentit remuer la portion de l'os carié, et les chairs luxuriantes se consumèrent.

Le pus s'améliorait par la continuité de l'emploi de ce remède. Les bords de l'ulcère, autrefois gonflés, inégaux et d'une vilaine couleur, se dégonflèrent et prirent l'aspect de la peau saine; enfin l'énorme fragment de l'os carié se détacha, le travail de cicatrisation fit insensiblement des progrès, et l'ulcère guérit.

ONZIÈME CAS. — Une femme de vingt-sept ans porte à la cuisse gauche une excroissance cancéroïde (cancrosam) exulcérée et d'une assez grande étendue.

On lui applique de la poudre de clématite extérieurement, et on lui fait prendre intérieurement une infusion de la plante.

La poudre détermine, dès le début de son emploi, une vive sensation d'ardeur, et, de son côté, l'infusion provoque des urines copieuses.

Plus de la moitié du carcinome est consumée dans l'espace de quelques semaines et le pus devient de bonne nature; mais la malade refuse de rester plus longtemps à l'hôpital et elle s'en va sans être guérie.

DOUZIÈME CAS. — Un homme de trente-six ans a la face dorsale de la main droite occupée par une tumeur fongueuse dont la surface, tout entière ulcérée, présente l'aspect le plus repoussant. Cette tumeur est de forme arrondie; elle a trois pouces de largeur et plus d'un pouce de hauteur.

L'emploi de la poudre de clématite provoque d'abord la sécrétion d'un ichor fétide et très-abondant, d'où il résulte une excessive malpropreté; mais ensuite la tumeur se consume peu à peu et sans souffrances; l'ulcère se nettoie, s'aplanit, et la cicatrisation se fait.

TREIZIÈME CAS. — Un jeune homme de dix-sept ans souffrait d'une gale humide qui datait de plusieurs années et causait des fissures et des érosions par toute la peau du corps. Il prit de l'infusion de clématite à l'intérieur, et on lui fit pratiquer deux fois par jour des lotions sur toutes les parties affectées. La gale disparut en six semaines, et les érosions de la peau se guérèrent tout à fait. Il est bon de savoir que l'on avait usé largement et pendant longtemps de plusieurs remèdes qui n'avaient donné aucun résultat.

QUATORZIÈME CAS. — Une fille de vingt-cinq ans avait,

depuis plusieurs années, de nombreux ulcères au cou, à la face et sur tout le cuir chevelu. Ces ulcères, sans être profonds, suintaient sans cesse un ichor extrêmement âcre et abondant, et provoquaient une grande ardeur.

On soumit cette fille à l'usage intérieur de l'infusion de clématite, et on la lui fit employer en lotions deux fois par jour. Sa santé se rétablit peu à peu d'une manière complète.

QUINZIÈME CAS. — Un homme de soixante-trois ans est tourmenté depuis douze ans de douleurs dans les membres à la suite d'une gonorrhée mal guérie. Il prend de l'infusion de clématite, et les douleurs s'améliorent; mais le testicule droit se gonfle et devient très-douloureux. Sous l'influence des cataplasmes émollients et des purgatifs le gonflement disparaît; il s'écoule avec l'urine une matière puriforme, et l'arthrite guérit.

SEIZIÈME CAS. — Un homme de soixante-huit ans prit le même remède pour une affection semblable au cas précédent, mais il n'en retira aucun soulagement; seulement ses urines devinrent plus abondantes.

DIX-SEPTIÈME CAS. — Une fille de trente-deux ans souffrait, depuis sept années, d'une douleur de tête extrêmement violente, qui la tourmentait presque continuellement et l'obligeait souvent à garder le lit pendant plusieurs jours.

Elle prit une infusion de fleurs de clématite et en ressentit bientôt un grand adoucissement; puis enfin

la douleur cessa tout à fait. Il y a déjà plusieurs semaines que la tête est complètement dégagée.

DIX-HUITIÈME CAS. — Une femme de quarante-six ans est affectée, à la cuisse droite, d'un vieil ulcère infect, putride et comblé de bourgeons fongueux.

L'application de la poudre de clématite causa, le premier jour, une douleur si vive, que la malade faillit se trouver mal; mais cette douleur ne dura qu'un instant.

Le jour suivant, la poudre provoqua un vif sentiment d'ardeur, et l'ulcère commença à donner une humeur excessivement abondante.

Les jours d'après, la malade fut à peine incommodée par l'application de la poudre; l'humeur, qui s'écoulait abondamment de l'ulcère, répandit de prime abord une odeur infecte, elle était âcre, mais ensuite les fongosités diminuèrent peu à peu, l'ulcère se nettoya, les callosités de ses bords s'amollirent, et enfin la cicatrisation se fit.

DIX-NEUVIÈME CAS. — Une fille de trente-deux ans est affectée sur la partie antérieure du cou d'une excroissance charnue dont la surface est excoriée.

L'application de la poudre de clématite provoque une légère ardeur et un abondant écoulement de pus les quatre premiers jours, mais ensuite il n'y eut pas d'action plus marquée, le mal n'alla ni mieux ni pire malgré que l'on continuât encore quelques semaines l'application du médicament.

VINGTIÈME CAS. — Un jeune homme de vingt ans porte

à la vergé, sur le gland, qui est gonflé et tout ulcéré, des végétations fongueuses à demi putrides et d'un aspect repoussant.

Les premières applications de la poudre de clématite excitent d'abord une grande ardeur et de légères hémorrhagies; mais ce seul remède suffit à guérir complètement le mal dans l'espace de quelques semaines.

VINGT ET UNIÈME CAS. — Il a quelquefois été avantageux d'employer l'infusion de clématite dans le traitement des ulcérations de l'urètre, en la poussant doucement dans le canal à l'aide d'une seringue à injection.

VINGT-DEUXIÈME CAS. Un enfant de sept ans présente une tumeur considérable et résistante dans l'articulation coxofémorale du côté droit. Le fémur est réduit à l'immobilité, la continuité des douleurs empêche l'enfant de dormir, et il y a déjà de l'amaigrissement.

Il existe sur la partie inférieure de cette tumeur un ulcère fistuleux qui donne constamment accès à un ichor âcre.

L'enfant est mis à l'usage de l'infusion de clématite; le volume de la tumeur diminue, le fémur recouvre sa mobilité, et la suppuration devient de bonne nature.

VINGT-TROISIÈME CAS. — L'emploi de la poudre de clématite améliore tous les jours un cancer de la pire espèce qui avait exulcéré la lèvre inférieure. La salivation qui épuisait les forces du malade disparaît, et il n'y a pas à douter que la guérison ne s'obtienne dans un espace de temps très-court.

VINGT-QUATRIÈME CAS. — Rechberger, chirurgien de l'hôpital Saint-Marc, a obtenu de bons résultats de la poudre de clématite dans un cas de cancer du sein exulcéré et fongueux. Les fongosités se consumèrent sans souffrance et la cicatrisation se fit.

Störck recommande encore la clématite en macération dans l'huile contre la gale ancienne et rebelle.

Most l'a employée avec succès dans le rhumatisme et la goutte chronique, les nodus goutteux et l'hydropisie passive (1).

Nous ajouterons, pour compléter ces recherches, qu'elle est considérée comme un poison âcre. « Entière et fraîche, dit Orfila, elle enflamme l'estomac et tue les animaux (2). »

Voici en quels termes le professeur A. Richard parle de son action physiologique: « Si l'on mâche une petite parcelle des feuilles récentes de cette espèce (3) la langue se couvre de petites vésicules qui finissent par s'ulcérer. Cette saveur et cette action sont cependant beaucoup moindres dans la plante desséchée. Si l'on applique les feuilles fraîches et pilées sur quelques parties du corps, il s'y manifeste bientôt une vive inflammation, suivie de phlyctènes qui se crèvent et s'ulcèrent. Les mendiants emploient souvent ce moyen pour se former sur les jambes des ulcères superficiels, et appeler sur eux la pitié des passants. Pris intérieurement, le suc ou l'extrait de clématite peut, à certaines doses, développer tous les symptômes de l'empoisonne-

(1) Noack et Trincks.

(2) Orfila, *Toxicologie*, II, 1^{re} partie, 97.

(3) *Éléments d'histoire naturelle médicale*, tom. III. *Botanique*, p. 431.

ment par les poisons âcres, parmi lesquels elle est à juste titre placée. »

Mérat et de Lens (1) regrettent que l'emploi de cette plante active soit tout à fait tombé en désuétude; ils émettent le vœu qu'on l'essaye de nouveau.

MM. Trousseau et Pidoux ne disent pas un mot de l'emploi de ce médicament.

Avant de passer à l'étude de la clématite par l'école d'Hahnemann, nous citerons encore le résultat heureux que l'un des adeptes de cette école prétend avoir obtenu de l'usage externe de ce médicament contre une fièvre intermittente consécutive à plusieurs hémorrhagies. Voici le fait :

L'épouse du capitaine Blatkovich, maigre, faible, irritable, fut prise subitement d'un saignement de nez, des poumons et de l'estomac. Les médecins du voisinage lui firent appliquer des cataplasmes de vinaigre avec *chin.*, *cinn.*, *ferr.*, mais inutilement. Ils l'abandonnèrent donc en lui conseillant d'envoyer à Brood chercher un médecin qui devait faire des miracles avec ses cures d'eau. J'arrivai à onze heures du soir. Le saignement continuait. La malade était privée de connaissance et toute froide. Je lui fis prendre sur-le-champ *cham.* 6°. L'hémorrhagie s'arrêta à l'instant. Elle dormit toute la nuit d'un sommeil paisible et se réveilla le lendemain encore un peu faible. Le saignement de nez ayant recommencé, j'administrai *safran* 5°; il cessa au bout d'un quart d'heure. Quelques jours après, la malade fut prise d'une fièvre intermittente. Je lui entourai le pe-

(1) *Dictionnaire univers. de matière médicale et de thérap. générale*, par F. V. Mérat et A. S. de Lens. 1850.

tit doigt d'une feuille de *flammula jovis*. Il se forma une vessie et la fièvre ne reparut plus (j'ai souvent employé avec succès ce moyen contre les fièvres intermittentes D^r Sonnenberg). (Clinique homœopathique de Roth, tom. IX, observ. 534.)

Le succès de M. le docteur Sonnenberg peut être réel, nous le croyons sincèrement, mais nous regrettons pour lui qu'il ait négligé de présenter son observation sous une forme plus scientifique. Quelle est donc l'espèce de ces fièvres intermittentes que la clématite guérit, en d'autres termes, quelle est l'indication de ce médicament?

Et que l'on ne s'y trompe pas, le reproche que nous adressons ici à l'observation de M. Sonnenberg, nous le faisons à la grande majorité des travaux de nos confrères d'outre-Rhin. Leurs recueils regorgent d'allégations sans preuves où le plus souvent les connaissances de la pathologie ne sont pas moins sacrifiées que l'énumération des signes les plus nécessaires à préciser une indication. La suite de ce travail justifiera ce que nous ne craignons pas d'avancer ici.

CLINIQUE HOMŒOPATHIQUE.

Voici d'après Bœninghausen les signes cliniques les plus propres à caractériser l'indication de la clématite, lorsqu'en même temps la totalité des symptômes offerts par la maladie correspond à l'ensemble des signes pathogénétiques du médicament :

1. *Indurations à la suite des inflammations.*
2. *Indurations des glandes.*

3. *Glandes inguinales.*
4. *Testicules.*
5. *Verge.*
6. *Urètre.*
7. *Émission d'urine interrompue (intermittente).*
8. *Urines purulentes.*
9. *Sédiment purulent.*
10. *Dartres en général.*
11. *Exanthème squammeux.*
12. *Dartres squammeuses.*
13. *Éruption (herpès) avec élancement.*
14. *Horreur de se laver.*
15. *Exacerbation par les lotions (dans les maladies de la peau).*
16. *Exacerbation par des fomentations humides (ut suprà).*

La clématite est un médicament qui convient plus particulièrement dans l'âge mûr ; — aux personnes blondes. — Ses effets se prononcent spécialement le matin, (H. C. Gueyrard, *Archiv.*, p. 57, tom. I.)

Telle est, d'après Noack et Trincks, la nomenclature des divers cas dans lesquels la clématite a été indiquée :

« La clématite convient aux sujets mous, cachectiques et de constitution scrofuleuse. — Elle a été employée dans la scrofule glandulaire, et principalement dans l'engorgement des ganglions cervicaux (Schneider) contre le gonflement et l'induration des ganglions lymphatiques ; — le rhumatisme articulaire, surtout celui qui survient tout à coup à la suite d'une blennorrhagie supprimée (Lobethal) ; — les nodus goutteux (?) ; — la cachexie mercurielle ; — le psoriasis inveterata (con-

viendrait également pour le psoriasis inveterata: sulfur, rhus, causticum et ranunculus bulbosus (Schoën); — l'urticaire, surtout dans les formes chroniques (et aussi rhus, lycopode, calcarea carbonica, bryone et urtica dioica (Schoën); — l'érysipèle bulleux, surtout après la rupture des bulles (id.); — l'impetigo figurata larvalis, croûtes serpiginieuses (sulfur, arsenic, lycopode (Schoën); — l'ecthyma vulgare luridum; — le scabies vesicularis, après la formation des ulcères (rhus, calcarea carbonica, hepar sulfuris) (Schoën); — herpes exedens (Léon Simon, père); — exanthèmes à croûtes épaisses et exanthèmes squammeux; — éruption miliaire chronique; — mentagre (?); — fungus; — ulcères carcinomateux des lèvres (?); — cancer du sein (?); — mélancolie (?); — migraines et autres espèces de douleurs de tête (?); — ophthalmies chroniques avec photophobie, surtout de nature scrofuleuse; — douleurs dans les dents creuses, surtout la nuit; — *maladies des organes génitaux et des voies urinaires ayant pour cause une blennorrhagie supprimée ou trop rapidement guérie; — gonflement et induration du testicule; — inflammation des testicules (Weber); — uretrite; — gonorrhée secondaire (?); — gonorrhée avec hydrocèle (donner avant rhododendron (Hartmann); — rétrécissement de l'urètre; — fungus du parenchyme du testicule (?); — varicocèle (?).* » (Traduction de M. Léon Simon fils.)

M. Jahr présente à quelques variantes près la même nomenclature que Noack et Trincks; seulement il assigne à la clématite le premier rang parmi les médicaments à consulter contre les affections suivantes:

Indurations à la suite des inflammations. — Indura-

tions squameuses. — Ulcérations carcinomateuses. — Ulcérations à la face et aux lèvres. — Ulcères herpétiques. — Érysipèles dartreux à surface ulcérée. — Psoriasis invétéré. — Psoriasis palmaire. — Douleurs dentaires qui occupent en même temps les os de la face. — Douleurs dentaires qui se propagent jusqu'aux oreilles. — Rétrécissement de l'urètre par des callosités. — Orchite. — Orchite à la suite d'une gonorrhée supprimée. — Induration chronique du testicule. — Sarcocèle. — Cancer au sein. — Rhumatismes articulaires avec gonflement. — Rhumatismes par suite d'une gonorrhée supprimée.

M. Jahr le prescrit encore, mais en sous-ordre, il est vrai, dans le squirrhe et les affections carcinomateuses de la matrice, dans le cancer ouvert de la matrice, les ulcères phagédéniques, les ulcères putrides chez des individus cachectiques ou atteints de scorbut, contre l'eczéma ou dartre vive de Sauvages, l'eczéma simple et rouge, le rupia, le rupia proéminent ou syphilitique, etc., etc.

(La suite au prochain numéro.)

RECUEIL D'OBSERVATIONS CLINIQUES

ET D'ÉTUDES DE MATIÈRE MÉDICALE,

Par le docteur G. H. G. JAHR.

— SUITE DES GUÉRISONS OBTENUES PAR L'ACONIT. —

HERNIES INCARCÉRÉES.

84. *L'acon.* est le médicament qui mérite la préfè-

rence dans tous les cas d'hernies incarceratedées et enflammées; selon la réceptivité du malade, on pourra l'administrer à la 3^e, 24^e, 200^e, en globules ou en solution aqueuse, dans les intervalles de une à deux heures. Dans les cas récents, avec douleurs violentes et persistantes, ce médicament doit être employé jusqu'à ce que la première violence soit passée. Il en est de même dans toutes les autres incarceratedations auxquelles viendrait se joindre de l'inflammation. — GAUWERKY, *Gaz. hom. de Leipzig*, vol. XL, p. 220.

85. Dans deux cas d'hernies incarceratedées, accompagnées d'une inflammation au suprême degré, *acon.* 18^e et 24^e, répété d'heure en heure, opéra la guérison au bout de huit à douze heures, au point que les malades se trouvèrent parfaitement rétablis le lendemain matin. — GOULLON, *Archives de Stapf*, vol. XIV, cah. II, p. 138.

86. Lorsqu'il y aura, dans les parties incarceratedées, douleurs violentes, brûlantes comme des charbons ardents, avec endolorissement au moindre toucher, nausées, vomissements amers, bilieux, angoisse et sueur froide, c'est *acon.* qui sera indiqué et dont on devra répéter la dose dès que les douleurs reprennent. — HÉRING, *Médecine domestique*.

87. Lorsque les parties affectées sont déjà roides, douloureuses, tuméfiées, tendues, chaudes et rouges, une seule dose d'*acon.* 12^e, pourra souvent, si le médecin est appelé à temps, opérer la guérison dans l'espace de quelques heures. — KREUSSLER, *Thérap. hom.*, p. 99.

88. *Symptômes particulièrement indicateurs pour*

l'acon.—Forte inflammation des parties affectées; douleurs brûlantes comme des charbons ardents, ou pulsations; nausées, vomissements bilieux. — JAHR.

AFFECTIONS VERMINEUSES.

89. *L'acon.*, ce médicament en général très-convenable aux enfants, est souvent, en particulier, d'un grand secours dans les affections vermineuses des petits enfants. — KREUSSLER, *Thérap.*, 18.

90. Dans toutes les affections vermineuses, *acon.* est souvent d'un grand secours et mérite toujours d'être pris en considération en premier lieu. Dans les coliques vermineuses avec envies de vomir, pituites, dureté autour du nombril, ballonnement de tout le ventre, ténésme et évacuation de glaires par l'anús, c'est également *acon.* qui mérite être employé de préférence à *cin.* ou à *sulf.*

91. Une femme de trente-cinq ans, d'ailleurs d'une bonne santé, souffrait, depuis plusieurs semaines, d'une toux violente contre laquelle elle avait en vain fait usage de divers narcotiques. La toux était ébranlante, plus violente après le repas, mais sans exciter des vomissements, ne causant que de la fatigue et une douleur de meurtrissure à la poitrine. Dans l'estomac souvent une sorte de cuisson, et la sensation comme si quelque chose remontait de l'estomac vers la gorge. — Ordonnance : *Acon.* ʒ^{ss}, tous les soirs une dose. Dans les premiers trois jours la malade rejeta par la bouche deux lombrics, après quoi la toux cessa sans laisser de trace. — MALY, *Hygea*, vol. XVIII, p. 505.

DYSSENTERIES.

92. *Acon.* mérite la préférence lorsque les dysenteries se manifestent pendant les fortes chaleurs suivies de nuits froides, et lorsqu'elles se caractérisent par un frisson violent, forte chaleur et soif, avec douleurs rhumatismales dans les membres, la tête, la nuque et les épaules. — HÉRING, *Médec. domest.*

93. Dans une épidémie avec symptômes inflammatoires, il fallait administrer d'abord quelques doses d'*acon.* avant de pouvoir compter sur l'efficacité de *merc.* L'*acon.* prouva ici encore son efficacité comme antiphlogistique, en guérissant l'inflammation dans les vingt-quatre heures. Mais il fallait répéter les doses dans les intervalles de quatre à six heures. — ENGELHARDT, *Communications pratiques*, cah. III, p. 54.

94. Une petite fille de dix ans, atteinte de dysenterie, avait pris, le 20 septembre, quelques doses de *verat.* 12°, le 22 septembre une dose d'*acon.* 24°, et plusieurs doses de *merc. solub.* 12°. Le 24 septembre il y eut : tranchées d'une violence telle, qu'elle jetté de hauts cris; évacuations alvines fréquentes, sanguinolentes; muqueuses, verdâtres et mêlées de fibres blanchâtres; nausées, vomituritions et parfois vomissements muqueux; ventre fortement ballonné et excessivement sensible au toucher; soif violente, miction douloureuse, peau sèche et très-chaude, mal de tête et délire. Après l'administration d'*acon.* 24°, une dose toutes les quatre heures, la chaleur extérieure avait cessé le lendemain, la soif existait encore, les tranchées étaient moindres,

les selles plus rares, moins douloureuses et moins sanguinolentes, la miction sans douleurs, quelques délires encore pendant le sommeil, transpiration nulle. — ENGELHARDT, à l'endroit cité, p. 35.

95. SYMPTOMES PARTICULIÈREMENT INDICATEURS : *Fièvre inflammatoire*, peau chaude et sèche, forte soif, *douleurs rhumatismales dans les membres*, mal à la tête, *selles verdâtres* et sanguinolentes, douleurs aiguës violentes dans les intestins. — JAHR.

CHOLÉRA.

96. Dans un cas de choléra *sporadique*, chez un jeune homme, à la suite d'un refroidissement et des écarts de régime, les phénomènes étaient : la nuit, soudainement pression crampoïde et tension dans l'estomac; puis, au bout de deux heures, frisson grelottant, nausée, vomissement de mucosités acides, crampes dans les jambes, diarrhée aqueuse, sueurs froides, frigidité de tous les membres, agitation, mouvements convulsifs et distorsions des membres, face creuse et terreuse, pouls éteint, faiblesse extrême, yeux ternes, éteints, prostration de toutes les forces vitales, impossibilité de parler. Quelques minutes après une dose d'*acon.* 24^e, retour de la chaleur vitale, pouls relevé; guérison au bout de deux jours. — KAMMERER, *Hygea*, vol. IV, p. 490.

97. Dans le choléra *asiatique*, *acon.* est indiqué lorsque *veratr.*, *cupr.*, *ipéc.* ou *camph.* ont fait cesser les évacuations et qu'il est resté un état inflammatoire. — QUIN, *Thérapeutique du choléra asiatique*, édit. allem., p. 24, 27.

98. En 1855, le docteur Baertl de Venise observa une épidémie de choléra caractérisée par la sortie de lombrics avec les évacuations. La première période de cette épidémie se distingua par des vertiges, des maux de tête pressifs, des nausées avec envie de vomir, froid, vomissements et diarrhée. Dans la seconde période, il y avait : vomissements amers, verdâtres, vertiges, chaleur augmentée, soif, pouls irrité, fréquent, parfois même plein et fort. Dans la troisième période, il survenait la cessation du pouls, avec froid glacial des mains et des pieds, agitation continuelle et respiration accélérée, courte et anxieuse. Le docteur Baertl trouva dans l'*acon.* le médicament le plus efficace contre cet état ; il en fit prendre toutes les heures une cuillerée à bouche d'une solution aqueuse de cinq à dix centigrammes de l'extrait d'*acon.*, en y joignant, si le mieux tardait à se manifester, des lavements faits avec une solution aqueuse de deux à trois centigrammes d'extrait d'*acon.* Dans toutes les périodes de la maladie, cette médication était suivie d'un succès rapide, ordinairement, au bout de quarante-huit heures. — *Gazette hom. de Leipzig*, vol. IV, pag. 161.

99. Lorsque la troisième période du choléra s'est passée heureusement, il survient souvent une réaction dans le système vasculaire, par suite duquel le sang s'accumule, soit dans le foie, soit dans les poumons ou le cerveau. La guérison dépend alors surtout de la promptitude avec laquelle le médecin pourra reconnaître le siège de cette congestion. Dans le cas où la violence de cette réaction ne permettra pas de distinguer sur-le-champ l'organe le plus menacé, on devra faire faire

usage d'une solution aqueuse de six à dix gouttes d'*acon.* — 5° REUBEL, *Hygea*, vol. VII, p. 597. (La dose indiquée est absolument trop forte; six à dix glob. dissous dans 90 grammes d'eau suffisent au delà. JAHR.)

100. Après la cessation des symptômes cholériques proprement dits, il survient souvent des congestions sanguines, qui peuvent devenir tellement violentes, qu'il peut en résulter des inflammations. L'*acon.* est dans ce cas un médicament efficace. — TIETZER, *Gaz. hom. de Leipzig*, vol. XXXVII, p. 82.

101. L'*acon.* a été employé avec succès dans les premiers symptômes du choléra, et paraît un médicament indispensable dans la réaction tumultueuse qui suit les attaques. Il a suffi de peu de doses pour combattre cette réaction. — RUMMEL, *Gaz. hom. de Leipzig*, vol. XXXV, p. 528.

102. Quelques doses d'*acon.* suffisaient dans presque tous les cas pour combattre la surexcitation du système vasculaire dans la période d'involution du choléra *simplex.* — SCHNEIDER, *Gaz. hom. de Leipzig*, vol. XXXVI, p. 277.

103. Je dois faire observer que l'*acon.* m'a rendu, ainsi qu'à un de mes confrères, de grands services dans l'ischurie qui accompagne le choléra; trois doses de la 9° prises dans l'espace de douze heures. — PETERSON, *Annales de Hartl. et Trincks*, vol. III, p. 75.

104. *Acon.* est surtout indiqué lorsque les évacuations sont blanchâtres, avec sortie de lombrics, surexcitation du système artériel produisant des congestions, avec chaleur, rougeur, pouls plein et accéléré, palpitations. — MARCHESANI.

105. INDICATIONS PARTICULIÈRES POUR L'ACON. — *Forte surexcitation du système vasculaire; vomissements amers, verdâtres; sortie de lombrics avec les évacuations.*
 JAHR.

HÉMORRHOÏDES.

106. Dans les affections hémorrhoidales, l'*acon.* est souvent d'une grande efficacité, lorsque le sang coule, mais avec douleurs pressives et lancinantes dans l'anus; ventre comme trop plein, avec tension, pressions et coliques; reins comme brisés. — HÉRING, *Médecine domestique.*

DYSURIE.

107. Dans la fièvre qui accompagne les cystites, surtout lorsqu'elle a le caractère d'une fièvre synochale, l'administration de l'*acon.*, à doses réitérées, est indispensable. — HARTMANN, *Thérapeutique homœopathique.*

108. Dans la cystite, ainsi que dans la néphrite, *acon.* peut être employé avec succès; car, bien que la principale indication pour *acon.* soit la fièvre violente qui accompagnerait l'affection locale, *acon.* n'en agit pas moins efficacement aussi sur cette dernière; il guérit souvent à lui seul toute l'affection. — KREUSSLER, *Thérapeutique homœopathique*, p. 111.

109. La néphrite peut quelquefois être guérie par l'usage exclusif de l'*acon.* En tout cas, ce médicament ne devra jamais être perdu de vue, dès que les phénomènes locaux sont accompagnés d'une fièvre violente.
 KREUSSLER, *Thérap.*, p. 104.

110. Les cas de cystite ordinaire, avec micturition douloureuse presque sans résultat, ou bien sortie de quelques gouttes seulement, urines toutes rouges, foncées, troubles, etc., peuvent presque toujours être guéris par *acon.*, surtout chez les femmes et les enfants, et en répétant la dose, dès que le mal reprend de la force. On devra surtout songer à *acon.* toutes les fois qu'avec le ténésme urinaire et les douleurs dans la vessie cette région est tuméfiée, avec aggravation des douleurs en urinant, urines d'un rouge de sang ou mêlées de petits caillots. — HÉRING, *Médecine-domestique*.

111. Un homme de trente ans, d'une fibre bien nourrie, cheveux noirs, éprouva, à la suite d'un refroidissement des pieds, les accidents suivants : Frisson violent et afflux du sang à la tête, avec douleur violente immédiatement au-dessus de la symphyse des *os pubis*, ainsi que derrière et au-dessous du scrotum : envie presque continuelle d'uriner ; urines brûlantes, rouges, mêlées de sang et ne sortant que goutte à goutte ; région pubienne tendue, douloureuse au toucher, un peu plus chaude ; douleur brûlante lancinante jusque dans le fond de l'urètre ; sensation désagréable dans le méat urinaire ; fièvre prononcée ; pouls peu développé, mais un peu dur, à 115 ; langue rouge et sèche, peau sèche et chaude. — *Acon.*, 18°, une goutte toutes les trois, quatre heures. — Au bout de vingt-quatre heures, rémission sensible de tous les accidents, pouls à 95 ; inflammation visiblement diminuée, urines moins rouges ; le troisième jour, pouls à 75, fièvre nulle. Le reste fut guéri par *puls.* — SCHWARZ, *Expériences hom.*, p. 95.

112. SYMPTÔMES PARTICULIÈREMENT INDICATEURS POUR

L'ACON. : Région vésicale ballonnée et douloureuse ; *ténésme urinaire* ; *urines rares, rouges, sanguinolentes*, ne sortant que goutte à goutte ; aggravation des douleurs en urinant ; forte fièvre inflammatoire. — JAHR.

113. Pour l'efficacité de l'*acon.* dans l'ischurie du choléra, voy. le numéro 103.

ORCHITE.

114. Un homme de vingt-sept ans gagna une gonorrhée avec inflammation d'abord du testicule gauche, puis, au bout de six mois, le testicule droit fut pris aussi. Testicules considérablement gonflés, durs, chauds et très-sensibles au toucher ; scrotum rouge ; douleurs constrictives, pressives, tensives, se propageant jusque dans le ventre et la cuisse, augmentant par saccades, et s'aggravant particulièrement l'après-midi et la nuit ; fièvre modérée, soif augmentée, sommeil agité à cause de la douleur. — *Puls., clemat., nux vom., et nitr. ac.* furent employés sans résultat. — *Acon.* seul, 3°, une goutte toutes les trois heures, opéra la guérison dans l'espace de quatre jours. — GUYLAS, *Archives de Stapf*, vol. XIX, cah. 2, p. 156.

TROUBLES DE LA MENSTRUATION.

115. Une *aménorrhée* datant de six mois, chez une jeune fille pléthorique de vingt et un ans, et s'accompagnant de dyspnée et d'oppression dans la région précordiale, sans autres souffrances notables, fut guérie par l'*acon.* seul, à la dose de quelques globules

de la 24^e, solution aqueuse, quatre cuillerées par jour.
— MALAISE.

LEUCORRHÉE.

116. Lorsque la leucorrhée est abondante et visqueuse, l'*acon.* se montre quelquefois efficace.—MOLIN.

117. L'*acon.* est indiqué dans la leucorrhée lorsque les malades se plaignent d'une sensation de chaleur, avec plénitude et tension dans les parties internes, fourmillement continu, non désagréable, mais forçant à se gratter, brûlement en urinant; état fébrile.—HARTMANN, *Thérap.*, II, p. 154.

ACCIDENTS PENDANT LA GESTATION ET L'ACCOUCHEMENT.

118. Une femme de trente-huit ans, pauvre, chétive, hystérique, ayant eu plusieurs fausses couches, souffrait, dans la première moitié de toutes ses grossesses, de vomissements. Cette fois-ci, c'était sa sixième grossesse; il y avait une forte exacerbation contre laquelle les saignées et l'emploi des antispasmodiques restèrent sans efficacité. Dans le troisième mois, après avoir souffert depuis six semaines, elle présentait les symptômes suivants : Dès le matin, nausées et vomituritions, et quelquefois même à jeun vomissements muqueux. Après avoir pris des aliments, même avec plaisir, gastralgie violente, nausées, vomituritions et vomissement avec violente pression au front, au-dessus des yeux. — Après une dose d'*acon.* (une goutte de la teinture mère), violente surexcitation, perte de connais-

sance, mal de tête, mais cessation immédiate des vomissements et de tous les symptômes accessoires pour tout le reste du temps de la grossesse. — GASPARY, *Annales de Hartl. et Trinks*, vol. I, p. 250.

119. Une femme de trente-quatre ans fut, dans le septième mois de sa grossesse, atteinte de vomissements violents qu'elle mit sur le compte d'un empoisonnement présumé. — *Ipec.*, *tart.*, *nux vom.* et *cupr.* restèrent sans efficacité. — Douleurs lancinantes dans l'estomac, angoisse extrême, continuelle, dans la région précordiale, augmentant à chaque vomissement; vomissements d'une violence telle, que la malade rend à la fin du sang pur d'un rouge vif. L'angoisse augmenta à un point extrême; il survint des syncopes, et une fausse couche devint imminente. — La première dose d'*acon.* 200° amena du calme; l'angoisse et la douleur cédèrent à un sommeil bienfaisant; l'accouchement se fit à terme. — RUCKERT.

120. Chez une femme replete, souffrant, dans le dernier mois de sa grossesse, de congestions violentes à la poitrine, *acon.* fut d'un secours tel, que la malade pouvait ensuite dormir tranquillement sans craindre de suffoquer. — GRIESSELICH, *Hygea*, vol. V, p. 218.

121. Lorsque, pendant l'accouchement, le travail s'arrête à cause du trop grand volume de la tête ou d'une position défavorable de l'enfant, et que la violence des douleurs fait jeter de hauts cris aux femmes même les plus robustes, sans que la tête de l'enfant avance le moins du monde, quelques doses répétées d'*acon.* paraissent être d'un grand secours lorsqu'il y a grande soif, face rouge et couverte de sueur. Il est vrai que

l'observation n'est pas facile à constater dans ces cas ; cependant je crois avoir obtenu, dans deux cas, des services essentiels par l'usage d'*acon.*—WESSELHOEFFT, *Corresp. améric.*, n° 14, p. 155.

ACCIDENTS PENDANT LES COUCHES.

122. Une femme de vingt-huit ans fut atteinte, le troisième jour après un accouchement artificiel, d'un violent frisson grelottant suivi des symptômes suivants : Mouvements fébriles tumultueux avec pouls dur et fréquent, peau sèche et chaude, forte soif, langue sèche et peu chargée, mal de tête violent, regard fixe et farouche ; lochies arrêtées ; manque de lait dans les mamelles flasques, douleurs violentes au moindre attouchement dans le ventre, qui est un peu ballonné.—*Acon.* 2^e, toutes les demi-heures une cuillerée d'une solution aqueuse de douze gouttes. — Amélioration pendant deux jours, puis une attaque de dysenterie (à la suite de cette dose d'une grosseur insensée? — JAHN), qui fut guérie par *bell.*—BOSCH, *Hygea*, vol. XIX, p. 105.

123. Une femme sensible fut, le huitième jour de ses couches, après avoir eu froid, atteinte des accidents suivants : Forte chaleur avec douleurs de ventre continues, tranchantes et contractives, tension du ventre et sensibilité au moindre attouchement ; diarrhée fréquente toutes les quinze à trente minutes ; céphalalgie pressive et stupéfiante ; pouls fréquent et tendu ; soif violente, langue sèche et chargée de blanc, envie de vomir. Les lochies, rares dès le principe, finissent par

cesser complètement ; la sécrétion du lait marche par suite de la lactation fréquente. — *Acon.* 4^e, une dose toutes les trois heures. — Au bout de vingt-quatre heures cessation de tous les symptômes inflammatoires, les lochies régulières. (Les douleurs crampoïdes dans le ventre, qui se manifestaient avant chaque garde-robe, furent ensuite guéries par *cham.*). — Diez, *l'Homœopathie*, p. 102.

(La suite au prochain numéro.)

IODOPHAGIE

ENCORE UNE ÉNORMITÉ ALLOPATHIQUE.

Par le docteur **LEBOUCHER.**

DE L'ALIMENTATION IODÉE COMME MOYEN PRÉVENTIF ET CURATIF DE TOUTES LES MALADIES OU L'IODE EST EMPLOYÉ A L'INTÉRIEUR COMME MÉDICAMENT, PRINCIPALEMENT DANS LES AFFECTIONS SCROFULEUSES, LYMPHATIQUES, SYPHILITIQUES, RHUMATISMALES, CHRONIQUES, GOUTTEUSES, ETC.

Aimez-vous la muscade, on en a mis partout.
BOILEAU.

Voilà le pain quotidien que nous offre la Providence de M. Boinet ! *Laudate Dominum, omnes gentes.*

Ce n'était pas encore assez qu'on nous eût mis, depuis longtemps déjà, au régime du fer à toutes sauces : pain ferrugineux, chocolat ferrugineux, pastilles ferrugineuses, dragées ferrugineuses, eau idem, vin idem, élixir idem, et une foule d'autres choses idem. Enfin

depuis trop longtemps le fer était devenu plutôt un condiment qu'un médicament, et, par le temps de progrès qui court dans l'ancienne médecine, nous voyons venir l'heure où le fer va passer de l'officine dans la cuisine. Il en sera tantôt de même pour l'iode; si bien qu'on devra désormais décorer la cuisine du titre de laboratoire culinaire, et que deux nouveaux ornements devront prochainement l'illustrer. Nous avons la saunière, nous devons avoir la *ferrière*, l'*iodière*, que sais-je? Tout chef ou tout cordon bleu sera le souverain dispensateur des quantités chimiques de fer et d'iode nécessaires à la bonne tenue de tout organisme qui saura respecter en soi les proportions ou les équivalents de la chimie vivante souverainement décrétés par les autocrates du fer et de l'iode.

Quand une fois on a dévié de la ligne du vrai en médecine, comme en tout, on peut atteindre, en suivant logiquement un mauvais principe, jusqu'aux plus colossales proportions des fantaisies *pharmaco-thérapeutiques*. Les naïfs, les caractères disciplinables, prennent tout cela pour de l'abondance, pour de la richesse, et ils s'ébaudissent en proclamant ces tristes découvertes. Les madrés vous diraient au contraire, n'était une saine discrétion : *Sic itur ad astra!*

Je ne trouve pas mauvais qu'on monte jusqu'aux astres, seulement je voudrais que ce fût par la voie de la vérité, non par des ballons dangereux.

On peut encore assurément se faire quelque gloire sans frelater nos aliments et nos boissons. Ce n'est pas pour rien que la nature vous fournit en abondance toute espèce d'eaux minérales, et l'expérimentation pure ne

vous refusera jamais aucun des médicaments dont la thérapeutique pourrait avoir besoin.

Gardons-nous d'ouvrir une voie de plus à la fraude, au frelatage, à la cupidité ; c'est bien plutôt à les fermer toutes que nous devrions nous appliquer.

Auriez-vous la prétention de créer une ressource aux pharmaciens en les mettant à la tête des établissements de boulangerie, de pâtisserie, de confiseries, de liquoristes?... Si ce n'est cela, quelle garantie nous offrez-vous en mettant des médicaments ou des drogues à la discrétion des industriels ? C'est cependant ce que vous proposez de faire avec l'iode, comme on le fait déjà bien trop avec le fer.

Cependant, quoi que je puisse dire du métalloïde qui fait le sujet du Mémoire de M. Boinet, il est bien entendu que la considération de l'honorable auteur reste en dehors de nos appréciations. Nous ne lui reprocherons, en somme, que ceci, c'est d'avoir eu, comme tant d'autres, la prétention d'avoir rencontré une panacée, tandis que, pour nous, l'iode, pas plus que le fer, n'a droit à cet honneur.

On a bien dit, même avant M. Boinet, même avec M. Chatin, que le goître, le crétinisme, les scrofules... n'existent pas ou sont bien plus rares dans les localités, dans les pays où l'iode se trouve en certaine quantité dans l'air, le sol, les eaux et les produits alimentaires. On a même dit que les fonctions de la vie sont en raison directe de la quantité d'iode dans l'économie.

Il est bien certain d'abord que voilà une formule qui prête passablement à l'abus. Je n'en veux pas tirer des conséquences extrêmes qui ne peuvent être dans la

pensée de ceux qui l'ont émise. Il n'en est pas moins vrai que cette forme axiomatique a quelque chose qui ressemble tellement aux termes absolus des lois de la physique, qu'il sera bien permis, après cela, de craindre les hardiesses de quelque casse-cou, comme il s'en trouve à tous les degrés des connaissances humaines. Il y aura certainement des téméraires qui diront, comme beaucoup de personnes disent des médicaments qu'on leur prescrit : Puisqu'un peu fait du bien, beaucoup devra produire encore un meilleur effet. Partant de cette formule, on verra certainement des médecins prescrire l'iode *per fas et nefas*, et à des doses telles, qu'ils pourront parfaitement prendre le rôle d'un des personnages de mon dialogue (1). Pour mon compte, je condamne fortement cette manière de formuler les avantages d'un médicament, et nous verrons, à la fin de ce travail, pour les conclusions d'un autre Mémoire sur l'iode, que je pourrais bien n'être pas seul de mon avis.

Il est bon, de temps en temps, de ne pas trop perdre de vue l'histoire de la science dont on s'occupe. Est-ce que chacun de nous ne pourrait pas citer des exemples funestes de l'imitation, trop servilement amplifiée, des résultats de la diète, comme la pratiquaient aux beaux temps de la médecine physiologique ses plus zélés sectateurs ? Chacun de nous n'a-t-il pas vu littéralement mourir de faim certains malades qu'une alimentation sévère, mais prudemment progressive, aurait pu sauver ? La médecine, comme toutes les religions, possède aussi ses sectateurs ultras, qui font plus de tort aux

(1) Le dialogue, pouvant n'être pas du goût de tout le monde, a été supprimé.

vrais principes qu'ils ne les servent utilement. Si l'on ne savait à quel degré d'aberration peuvent se porter certaines intelligences, on serait tenté de croire que cette manière de faire est un calcul habile pour mieux ruiner ce qu'on veut paraître défendre. Ce n'est pas notre affaire d'aller chercher les exemples multiples que les religions pourraient nous fournir, même dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle; nous avons d'ailleurs bien assez d'exemples dans la médecine.

N'est-ce pas ainsi que l'homœopathie a été souvent plus utilement servie par le fanatisme outré de ses détracteurs que par le courage de ses partisans? Ceci est tellement vrai, qu'un jour on a pu voir ce coup de théâtre inattendu : Un pauvre étudiant en médecine, déjà tout converti à l'homœopathie, à qui il devait la santé, passait paisiblement ses vacances dans une ville importante de son pays. Il était bien accueilli par un futur confrère de l'endroit, encore bien qu'il ne lui eût pas laissé ignorer son respect pour la nouvelle doctrine. Un jour, après une conversation sur l'homœopathie, rendez-vous est pris pour une soirée où devraient se trouver trois des plus huppés médecins de la ville. Le pauvre néophyte avait cru qu'on désirait avoir de lui quelques renseignements sur ce qu'on appelait dédaigneusement le *nouveau système*. Naturellement timide, mais comptant sur de l'indulgence, il ne se décontenance qu'un peu. Bientôt la conversation commence sur le sujet de la réunion, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé que l'un des argumentateurs était déjà monté au diapason de l'indignation; ses objections trop irritées, son ton hautain, ses expressions dédaigneuses,

rendirent un peu d'énergie au jeune adversaire, qui eut l'heureuse idée de répondre de manière à laisser la célébrité en colère s'enfermer si bien qu'il n'y eut bientôt plus qu'une réplique à lui donner. « Monsieur, reprit l'étudiant, je vous demande bien pardon de dire toute la vérité, mais je crois la devoir à l'honorable réunion autant qu'à la doctrine que je défends, la voici : de tout ce que vous venez de dire, il reste ce point bien acquis, c'est que vous n'avez jamais ouvert un livre d'homœopathie ; pourvu que ces messieurs prennent la peine d'en lire dix pages, ils seront de mon avis. » A quelques jours de là, le maître de la maison me disait : « Vous avez bien fait, M. X... allait beaucoup trop loin. »

Combien de fois depuis le même fait s'est-il reproduit ? Encore à cette heure, n'entend-on pas tous les jours des médecins allopathes, jouissant d'une juste considération sur tout autre point, déraisonner ainsi sur l'homœopathie : « Vous pouvez, dit l'un, prendre de ces drogues tant que vous voudrez, il n'y a rien dedans !... — Gardez-vous bien, dit l'autre, d'user de ces médicaments, ils ne contiennent que des poisons ; quand vous en aurez pris, votre santé sera perdue sans retour. » Et le bon public, toujours plus savant que tous les médecins, en fait de médecine, vient à son tour, brochant sur le tout, et affirme devant Dieu et devant les hommes que tous nos médicaments contiennent du mercure ; un autre, que nous n'avons qu'un seul médicament pour toutes les maladies ; ce qui prouve une fois de plus combien le bon public est ami de la simplicité. J'en passe et des meilleurs ; mais l'iode est un souverain, il ne doit pas attendre.

Voyons donc un peu si ce puissant seigneur ne mérite pas un peu de la critique que je viens de faire d'un certain public, qui croit que les homœopathes ne se servent que d'un seul médicament pour toutes les maladies. L'iode non-seulement guérit, mais préserve *du goître, du crétinisme, des scrofules, de toutes les maladies qui en dérivent, des affections de la peau, des engorgements des glandes, du carreau, des caries des os, des tumeurs blanches, des abcès froids, de certains ulcères, de certaines ophthalmies, de la phthisie; il guérit encore les maladies vénériennes constitutionnelles, les rhumatismes chroniques, la goutte, le cancer, etc., etc.* Après cela, combien reste-t-il de maladies, disons mieux, d'affections que l'iode ne guérit pas? Le nombre en est si petit, qu'il ne vaut pas la peine d'être compté; car, sans doute, lorsque l'iode n'est plus tout-puissant, l'iode de potassium vient à son secours.

Et vous croyez, après cela, que l'iode n'est pas aussi fort que les gens qui ne prêtent qu'un remède à l'homœopathie! Une chose m'étonne pourtant, c'est qu'il n'ait pas encore été plus élevé dans l'échelle des dignités, c'est qu'il n'ait pas encore reçu le titre de spécifique. C'est un oubli, sans doute; il l'aura, n'en doutez pas, et même, pour le dédommager de la longueur de l'attente, vous verrez qu'on créera un titre et une dignité tout exprès pour lui, il s'appellera : hyper-spécifique ou proto-spécifique, comme qui dirait le plus éminent, le premier des spécifiques.

Ce qui lui a manqué jusqu'ici probablement pour monter en grade dans les honneurs, c'est l'accord unanime des médecins allopathes. Car, il faut bien le dire,

il y en a qui lui contestent la valeur qu'on lui prête contre le cancer, le carreau, les tumeurs blanches. Peut-être bien que les prôneurs et les détracteurs de l'iode sont allés également trop loin dans l'éloge et le blâme. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'iode est un précieux médicament ; mais ce qui n'est pas moins douteux, c'est que pour lui, comme pour tous les médicaments précieux, on a le tort de vouloir trop demander.

Tous les médecins ont reconnu que les maladies sont, comme toutes les choses de ce monde, soumises à la loi du temps, qu'elles ont, par conséquent, des degrés, des périodes, des caractères particuliers à chaque moment de l'évolution. Ceci n'est contesté par personne. Le grand tort donc, selon nous, c'est de vouloir qu'un même médicament réponde à tous les moments d'une forme morbide donnée. Il est si vrai qu'il y a là une grave erreur, que dans la syphilis, par exemple, on a reconnu la nécessité d'avoir recours à différents médicaments suivant les modes et les temps des diverses manifestations de cette maladie.

On me dira peut-être que la syphilis, envahissant successivement tous les systèmes, présente aussi, suivant leur nature, des différences si grandes, qu'il était bien naturel qu'on ne tardât pas à s'apercevoir que le même médicament ne devait pas être propre à remédier à des désordres de caractères si divers. Je le veux bien, et c'est ce qui prouve déjà que la médecine ne possède peut-être pas encore, à cette heure, le véritable médicament curateur du chancre. Mais cette objection a bien plus d'apparence que de réalité ; car il est facile de voir

que beaucoup d'affections, quoique ne changeant pas de champ d'évolution, c'est-à-dire d'organe, de système ou d'appareil, n'en ont pas moins pour cela des périodes suffisamment caractérisées pour former entre elles des états, des modalités différents.

Toute la question se réduit donc à ceci : savoir s'il y a un médicament capable de répondre à tous les moments, à toutes les phases d'une affection, depuis son développement initial jusqu'à son terme final. Eh bien, à de très-rares exceptions près, nous disons hardiment non. D'ailleurs, cela fût-il dans l'ordre des choses, il resterait encore une lacune à combler, ce serait celle de savoir comment il convient de s'y prendre, en suivant une méthode scientifique régulière, pour arriver sûrement à reconnaître cette propriété d'un médicament. Est-ce en appliquant un médicament, par exemple l'iode, puisque c'est de lui qu'il s'agit ici, à tous les cas des différentes maladies, ou affections dans lesquelles l'auteur que nous critiquons prétend qu'il convient de l'appliquer? C'est la vieille et si trompeuse méthode *ab usu in morbis*. Cette méthode est complètement défectueuse, elle n'est pas une méthode scientifique, parce qu'elle manque tellement de rigueur, qu'elle ne permet que des conclusions hasardées et infiniment loin d'une justesse irréprochable. C'est une méthode empirique, voilà tout. Comment, vous soumettez à l'usage, même au régime de l'iode, tous les individus qui présenteront une nuance quelconque de toute la série indéfinie d'affections que vous avez indiquées, et, sans plus savoir de l'iode, vous vous croirez, en conscience, suffisamment autorisé à proclamer la souveraineté de l'iode

dans ces diverses formes d'affections? Il ne s'agit plus vraiment que d'être hardi pour être savant : *audaces fortuna juvat*. Mais que savez-vous donc tant de l'iode, même après les triomphes dont vous l'accablez? Votre triomphateur, dans ce cas, ne ressemble-t-il pas un peu à ces souverains qui proclament la victoire et font chanter le *Te Deum* parce qu'ils ont vaillamment combattu?

Pardon de la liberté grande que je prends d'oser critiquer ce que d'autres, mieux placés dans l'échelle médicale se sont cru suffisamment autorisés à louer. C'est que pour croire il me faut des preuves, et je les veux sérieuses. Toutes les affirmations données sur l'iode sont de bonne foi, sont loyales, je n'en ai jamais douté un seul instant, mais vos preuves ne sont pas suffisantes ; car il y manque une des conditions les plus essentielles, je veux dire la connaissance de la valeur réelle de l'iode, et on ne peut la connaître que par des expériences sur l'homme sain. Ont-elles été faites? Oui, me dira-t-on ; non, répondrai-je. On me renverra à l'ouvrage de matière médicale de MM. Trousseau et Pidoux, je renverrai, moi, au *Traité des maladies chroniques* de Hahnemann, et les hommes non prévenus compareront ce que dit M. Trousseau de l'*action physiologique de l'iode*, et ce que dit Hahnemann d'après ses expérimentations sur l'homme sain. Je ne crains pas de dire qu'après cette comparaison personne n'hésitera dans son jugement. Tout le monde dira comme moi : Non, l'expérimentation pure n'a pas été faite dans l'allopathie ; à peine pourrait-on dire qu'elle a été ébauchée.

M. Trousseau dit : « Effets locaux. Les effets locaux

sont tous excitants et même irritants. » (*Traité de thérapeutique et de matière médicale*, t. I, p. 216; quatrième édition.) Je demande à tout homme de sens, non prévenu, ce que cela veut dire? Je demande combien il y a de centaines de substances dont on pourrait dire : Ses effets locaux sont tous excitants et même irritants? A quel signe, dès lors, reconnaître parmi tous ces excitants et irritants celui dont il convient de se servir dans tel cas donné? Voilà de ces expressions malheureuses que les progrès du bon sens et de la science banniront certainement quelque jour, avec un millier d'autres, du vocabulaire de la matière médicale et de la thérapeutique. Ils jouent dans l'ancienne médecine un rôle fatal; tantôt ils se présentent comme une pierre d'achoppement qui a fait trébucher plus d'un homme de génie, comme une borne qui arrête l'homme intelligent, qui croit qu'au delà il n'y a plus que l'espace sans horizon; tantôt celui d'écran qui s'interpose entre la vérité et l'erreur. Mais poursuivons. « Effets généraux. Absorbé par les voies respiratoires ou par la peau, ou mieux par la membrane muqueuse du tube digestif, l'iode cause des symptômes d'excitation générale fort sensibles, et, à ce titre, ce médicament pourrait être rangé parmi les excitants. La circulation devient plus active, la peau plus chaude; en même temps que la peau devient plus chaude, elle peut être le siège d'éruptions diverses de la nature des exanthèmes aigus; tels que l'érythème, l'urticaire. Quand l'action de l'iode est continuée, ces éruptions prennent le caractère du prurigo, de l'acné ou de l'eczéma. Les affections exanthématiques de la peau coïncident avec des effets cérébraux qui n'ont au-

cune gravité... Ce sont d'abord une céphalalgie ordinairement frontale avec élancements assez douloureux dans les yeux et dans les oreilles, quelquefois des tintouins et des éblouissements passagers... Ces symptômes peuvent simuler une sorte d'ivresse que M. Lugol a appelée *ivresse iodique*. Cependant la sécrétion urinaire est ordinairement augmentée, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas de sueurs trop abondantes... Un des accidents les plus communs est un coryza quelquefois très-violent, accompagné de larmoiement et de céphalalgie frontale. » *Loc. cit.*

Voilà donc tout ce qu'on sait de l'iode ; il cause des symptômes d'excitation générale fort sensibles : et moi aussi, et moi aussi, diront aussitôt l'aconit, la belladone, l'arnica, la noix vomique, le phosphore, la pulsatile, le soufre et vingt autres plus sages qui préféreraient ne pas réclamer tant la cohue serait nombreuse. Auquel entendrez-vous, dès lors, messieurs de l'allopathie ? Sur un point, il est vrai, M. Trousseau est précis, c'est quand il parle de l'action de l'iode sur la peau. Ainsi il a reconnu l'érythème, l'urticaire, le prurigo, l'acné, l'eczéma. Encore des réclamants ; pour l'érythème, vous entendez l'arsenic, le graphite, le lycopode (réputé pourtant substance inerte par l'allopathie), la sepia, le soufre, etc., etc ; pour l'urticaire, l'aconit, l'antimoine, l'arsenic, la bryone, le *calcareo carbonica*, la douce-amère, le lycopode, le carbonate de potasse. le mercure, l'acide nitrique, le pétrole, le phosphore, le rhus toxicodendron, le soufre, etc., etc. De même pour le prurigo, l'acné, l'eczéma. Il faut des égards pour les lecteurs. On voit donc combien l'embarras du

choix peut être grand quand on n'a pour se guider ni le moment du nyctémère pendant lequel se développent tels ou tels symptômes recueillis, ni les affections concomitantes, ni le tempérament, ni une foule d'autres circonstances dont il faut bien tenir compte, puisqu'il se présente tant de médicaments divers pour une même affection, pour un même symptôme. Il faut bien une raison pour se décider dans le choix à faire, puisque les moyens sont si nombreux, et qu'il est impossible que l'un remplace l'autre dans telle ou telle condition donnée, malgré la croyance aux succédanés. Voilà encore un article de foi qui s'en va. *Lugete, gentes.*

Tout ce que je viens de dire infirme-t-il les résultats énoncés devant l'Académie par notre confrère? Non; pas, du moins, dans le sens qu'on pourrait croire. L'auteur dit que de nombreuses observations, recueillies depuis dix ans, sont venues justifier toutes ses prévisions.

Nous voulons lui faire compliment et le louer de son bonheur; mais qu'il nous permette de croire que son enthousiasme pour l'iode a bien pu enfler les succès qu'il lui attribue. On est si bien disposé, si peu susceptible envers ses favoris.

D^r LÉBOUCHER.

(La fin au prochain numéro.)

ANALYSE DE QUELQUES OBSERVATIONS DE FIÈVRE JAUNE.

EXTRAIT DU PRATICIEN HOMOEOPATHE,

Par le docteur GUEYBARD.

PREMIÈRE OBSERVATION. — Marie ***, dix-sept ans, habitant la Nouvelle-Orléans depuis six mois. Le 10 juin, violent mal de tête, face bouffie et rouge écarlate, yeux très-rouges, mal de reins intolérable, douleur de courbature dans les jambes, surtout dans les mollets; soif ardente, constipation, *acon.* 30°. — Six heures du soir, même état; de plus, forte propension au sommeil, *acon.* et *bellad.* alternés, une cuillerée toutes les demi-heures.

11. Fièvre moins forte, agitation la nuit.

12. Nuit plus calme, moins de céphalalgie, *acon.*, *bryon.*

13. Apparition des menstrues, elles coulent abondamment; le mal de tête cesse, les joues pâlisent, *acon.*, un bouillon avec un peu de pain.

14. Ni fièvre ni mal de reins, pas de médicament.

15. La malade se lève et se promène.

16. Elle reprend son travail.

Ce cas, très-peu grave, aurait pu le devenir si on ne lui avait pas opposé, dès le début, une médication efficace.

DEUXIÈME OBSERVATION. — L. Sm., vingt-cinq ans, depuis seize ans dans le pays. 3 août, face et yeux

rouges, grand mal de tête, douleur de reins, soif excessive, courbature générale, douleur principalement dans les jambes, dans les mollets surtout, *acon.* 6°. — Cinq heures, P. M., il a dormi continuellement, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

Le 4, moins de sommeil pendant la nuit; cinq selles bilieuses; langue rouge sur les bords et couverte d'un enduit blanc, *acon.* 6°, *bellad.* 6°. — Six heures, P. M., peu de fièvre, cinq selles diarrhéiques, aqueuses, verdâtres, *acon.* 6°, *puls.* 30°.

Le 5, très-peu de fièvre; six selles de même nature, la nuit, et une le matin, *acon.* 6°, *puls.* 20°. — Cinq heures, P. M., beaucoup mieux.

Le 6, un morceau de blanc de poulet avec un peu de pain. — Six heures, P. M., léger mouvement fébrile, *acon.* 30°.

Le 7, bien; une soupe et du lait.

Le 8, tout à fait bien.

TROISIÈME OBSERVATION. — Enfant de vingt à vingt-quatre mois. 5 août, fièvre violente, peau sèche, vomissements aqueux, selles diarrhéiques aqueuses, *acon.* 30°.

Le 6, moins de fièvre, selles diarrhéiques, aqueuses, pas de vomissements, *puls.* 30°. — Cinq heures, P. M., encore un peu de fièvre, rougeur d'une joue, humeur pleureuse, *cham.* 30°.

Le 8, guérison.

QUATRIÈME OBSERVATION. — Madame Bood, quarante-cinq ans, constitution pléthorique. 13 août, le matin,

céphalalgie intense, pesanteur à l'épigastre, douleurs dans les bras et les jambes, langue couverte d'un enduit blanc, face rouge, yeux bouffis, *acon.* 6°. — Six heures du soir, moins de pesanteur à l'épigastre et moins de courbature, *acon.* 6° et *bellad.* 6°.

14, six heures du matin. Les douleurs dans les membres et à l'épigastre ont cessé; diminution des autres symptômes, douleur entre les épaules, envie de manger une panade, *acon.* 6° et *bellad.* 6°. — Onze heures, peu de fièvre, enduit grisâtre sur la langue, tête lourde, douleurs dans les jambes et aux épaules; selle copieuse de couleur noirâtre, *acon.* 6°, *bellad.* 6°. — Cinq heures et demie du soir, fièvre plus forte, face rouge, tête lourde, douleur le long de la colonne vertébrale, aux cuisses et aux jambes, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

15. Sept heures du matin, nuit agitée, douleur insupportable dans les lombes, peu de fièvre. — Midi, léger frisson, peu de fièvre, mal de reins et douleur aux épaules moindres, *acon.* 6°, *bellad.* 6°. — Six heures du soir, augmentation de la fièvre, selle jaune, peu copieuse, face rouge, œil droit larmoyant, douleur entre les épaules, langue chargée d'un enduit blanc, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

16. Six heures du matin, nuit agitée, rêves de mort, pesanteur à l'épigastre, douleur insupportable entre les épaules; le matin, ni fièvre, ni douleur à l'épigastre; selle dure, moulée, sortie avec beaucoup d'efforts, *acon.* 6°, *nux vom.* 30°. — Midi, point de fièvre, tête lourde; un bouillon de poulet a pesé un peu sur l'estomac, *acon.* 6°, *nux vom.* 30°. — Six heures du soir,

face rouge; un peu de fièvre, tête libre, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

17. Matin, une sensation de besoin de manger l'a empêchée de dormir avant minuit; peu de fièvre, face moins rouge, constipation, *acon.* 6°, *nux vom.* 30°. — Cinq heures du soir, elle a beaucoup dormi, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

18. Matin, la nuit, peu de sommeil, poids sur l'estomac, étouffement; vers le jour une selle difficile, puis deux autres jaunes et brûlantes, *acon.* 6°, *ars.* 6°. — Quatre heures et demie du soir, un peu de fièvre; poids sur l'estomac, *acon.* 6°, *ars.* 6°.

19. Six heures du matin, nuit bonne; pas de fièvre, besoin de manger, eau pannée, *ars.* 6°. — Midi, étouffement après avoir un peu mangé; plusieurs selles bilieuses, *acon.* 6°, *ars.* 6°.

19. Cinq heures du soir, agitation, selles bilieuses, face rouge, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

20. Quatre heures et demie du matin, étouffement, poids sur l'estomac, *ars.* 6°. — Dix heures, moins d'étouffement; il lui semble que tout se porte vers le bas; douleur d'excoriation à l'anus, *nux vom.* 30°. — Le soir, soulagement, vomissement de quelques mucosités porracées, un peu de fièvre, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

21. Six heures du matin, renvois aigres, amers, *acon.* 6°, *carbo veg.* 30°. — Six heures du soir, mieux, *carbo veg.* 30°.

22. Bien; un peu de café au lait, pas de médicament.

23. Sept heures du matin, trois selles. — Dix heures, faiblesse. Un peu de poulet, *china* 30°. — Six heu-

res du soir, poids sur l'estomac, douleur entre les épaules, *acon.* 6°, *bellad.* 6°.

24. Nuit agitée, un peu de lait avec un jaune d'œuf battu, *carbo veg.* 30°. — Le soir, aucune douleur, *carbo veg.* 30°, dont l'emploi est continué le 25 et le 26.

26. Elle mange avec appétit, guérison.

UN FAIT CURIEUX.

Le 4 de ce mois, un enfant de dix mois, dont la famille demeure près des rues Louisa et Amour, troisième district, était malade. On lui incisa les gencives, pour faciliter la sortie des dents; on lui fit appliquer une sangsue à chaque tempe. Aussitôt que la première sangsue appliquée eût commencé à piquer, l'œil cloqua, c'est l'expression dont on s'est servi. Il en fut de même de l'autre œil; puis il sortit des deux yeux une grande quantité d'eau. L'enfant avait perdu la vue, et il mourut le lendemain. (Numéro d'août 1858.)

BIBLIOGRAPHIE.

RÉPONSE A LA LETTRE DE M. LE DOCTEUR PARIGOT, PAR
M. PH. DE MOLINARI. — L'HOMŒOPATHE BELGE.

M. Ph. de Molinari, toujours infatigable quand il s'agit des intérêts de l'homœopathie, vient de publier une brochure intitulée : *Réponse à la lettre de M. le docteur Parigot sur l'homœopathie*. Dans sa critique, ou plutôt dans son dénigrement, M. Parigot prouve, de la ma-

nière la plus évidente et la plus péremptoire, qu'il sait déjà de la doctrine qu'il prend à partie à peu près autant que M. Gallard lui-même ; ce n'est pas peu dire ; que de gens, dans le même cas, qui en parlent cependant à tort et à travers !

Ce redoutable champion parle aussi du procès des homœopathes contre l'*Union médicale*, et il se montre là-dessus aussi bien renseigné que sur l'homœopathie. Il dit que nous avons pris un an pour réfléchir. Il prend trois jours pour un an ; ce n'est pas la peine de le chicaner pour si peu. Ce n'est, dit-il, qu'après le congrès que les homœopathes se sont enfin décidés. Or le dernier congrès a eu lieu il y a trois ans. Cette fois-ci M. Parigot nous fait des années de vingt-quatre heures.

M. Ph. de Molinari tance comme il faut ce conteur fantaisiste, mieux fait pour le galimatias que pour la science sérieuse.

M. Parigot nie que les médicaments produisent sur l'homme sain des symptômes analogues à ceux des maladies qu'ils peuvent guérir. « Cela n'est pas, dit-il, parce que cela n'a pas été admis par la raison collective des hommes qui encombrant la profession médicale. » Voilà qui n'est certes pas mal pour un professeur. Il serait si difficile, en effet, de faire un tout gros volume des erreurs « admises par la raison collective des hommes qu'encombrant la profession médicale. »

Nous remercions M. de Molinari d'avoir fait ce petit enseignement à l'usage d'un professeur qui parle de ce qu'il ne sait pas. Cette leçon lui profitera-t-elle ? Jurera-t-il, mais un peu trop tard, qu'on ne l'y prendra plus ?

Depuis le mois de juin dernier, un nouvel organe de propagation de l'homœopathie paraît à Bruxelles par les soins de M. Ph. de Molinari et de ses deux fils. Cette publication mensuelle, et à très-bas prix, ce qui est encore un mérite, a su très-rapidement se faire une place au soleil. Elle compte déjà des abonnés dans presque toutes les parties du monde, ce qui prouve que nos antagonistes ont bien raison de dire que l'homœopathie se meurt d'épuisement. La chose doit les intéresser, mais ils ne disent pas si la quasi-défunte a fait son testament en leur faveur. Cela viendrait bien à propos cependant pour leur rendre une doctrine, puisque l'Académie a tué toutes les leurs, excepté celle de M. Bouillaud. Mais il est seul sur la brèche pour la défendre, et il se plaint d'être la voix qui crie dans le désert !

Ce petit, mais intéressant recueil, se propose de soutenir les intérêts de l'homœopathie devant le pouvoir, et de solliciter, de la part des autorités et des partisans de l'ancienne méthode, un moment d'examen sérieux.

Elle accueillera les études sur la science homœopathique, et les controverses qu'elle pourra susciter. Elle publiera les travaux de la Société de pharmacodynamie homœopathique, les observations et les faits pratiques les plus importants, un état mensuel des travaux du Dispensaire Hahnemann, et enfin un aperçu des progrès de l'homœopathie dans les autres pays.

Voilà un bon programme, et les sept numéros déjà parus nous sont un sûr garant qu'il sera fidèlement rempli.

D^r LÉBOUCHER.

NÉCROLOGIE.

Le docteur Albin Crépu, qui vient de mourir le 17 février dernier à Grenoble, était né le 15 juin 1799. Sa mère était une demoiselle Lisfranc.

M. le docteur Crépu fut de bonne heure un des champions les plus ardents de l'homœopathie. Dès 1834, il était reçu membre de la Société homœopathique gallicane; c'était le troisième médecin qui adoptait, en France, la doctrine d'Hahnemann.

M. le docteur Crépu fut, dans la force du terme, le fils vigoureux de ses œuvres. A dix-sept ans il se sauvait de la maison paternelle par coup de tête de jeune homme; et, à partir de cette escapade, il ne recevait plus de sa famille ni secours ni patrimoine.

Son âme était noble et fière, son intelligence hors ligne, sa volonté d'une rare énergie. Il accepta le travail sous toutes ses formes; il se fit tour à tour copiste, professeur de français, professeur de sciences, et souvent il apprit aux autres ce qu'il savait à peine de la veille. On conçoit tout ce qu'il fallut de volonté, de courage, de labeur et d'ordre pour conquérir, dans ces conditions, les diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences, et le diplôme de docteur en médecine.

Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis cette époque, et le jeune docteur savait déjà à quoi s'en tenir sur le néant de la science officielle. Trop con-

scientifiques pour pratiquer ce qu'il ne croyait plus, il était résolu à abandonner la médecine et à se réfugier exclusivement dans l'étude de l'histoire naturelle, lorsque la doctrine homœopathique vint enfin donner satisfaction à ces besoins de science, de sincérité et de logique qui l'ont suivi jusqu'à la tombe. Pendant vingt-huit ans il exerça la médecine nouvelle avec une dignité, une exactitude et une humanité telles, que l'envie elle-même dut se taire, et que ses adversaires les plus acharnés lui témoignèrent du respect.

M. Crépu a succombé à une maladie cruelle qu'aucune médecine n'a pu encore guérir : le cancer d'estomac. Le dernier mois de sa vie a été un martyre véritable. Il n'avait ni illusions ni faiblesses, et les plus atroces douleurs n'ont rien pu contre sa force d'âme. Il est mort comme Socrate, consolant ceux qui l'entouraient, et leur parlant avec une éloquence suprême de l'immortalité de l'âme et du monde meilleur dans lequel il allait entrer.

Il laisse dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un médecin éclairé et consciencieux, d'un savant profond et d'un philosophe antique. Pendant vingt-trois ans il remplit concurremment les fonctions de conservateur du cabinet d'histoire naturelle et de professeur du cours de Botanique de la ville de Grenoble, et recueillit, avec une infatigable patience, une admirable collection de lépidoptères, coléoptères, etc., qui, nous l'espérons, ne sera pas dispersée après sa mort et perdue pour la science.

Il est à regretter qu'un homme de la valeur de M. Crépu n'ait eu, pour champ de travail et pour théâtre

d'action, qu'une de ces petites villes de province où tout se rétrécit et s'amoindrit par la force des choses, et où l'indépendance du caractère et la fermeté des opinions ne font qu'ameuter des médiocrités jalouses, impatientes de toute supériorité.

La mort a fait une nouvelle victime dans nos rangs. Le docteur Ignace Porta-Bava, doyen des homœopathes piémontais, n'est plus : une attaque d'apoplexie l'a enlevé, dans sa quatre-vingtième année, à la science et à ses amis. Sa longue carrière fut toute consacrée au soulagement de l'humanité souffrante et à la propagation de la doctrine des semblables avec cette constance, cette ferme résolution et cette grandeur d'âme qu'il nous est donné, de temps en temps, d'admirer chez les ardents sectateurs de Hahnemann.

Toute occasion de soutenir l'homœopathie et de la défendre le trouva toujours prêt et lui donna de nouveaux droits à la reconnaissance et à l'estime de tous. On en voit la preuve dans les sociétés, les conférences et les dispensaires, dont les membres lui conférèrent toujours, d'un accord unanime, la présidence, comme à celui qui s'en était rendu le plus digne. Les années n'avaient pas refroidi cette infatigable activité qui le faisait se trouver le premier partout où il y avait quelque chose à faire pour l'homœopathie. Il y a peu de mois encore, il concourait, avec son ardeur habituelle, à donner une vive impulsion à la Société du dispensaire homœopathique qu'il fréquentait toujours, laquelle ressent vivement la perte de son vénérable

président. Qu'une plume plus habile exalte mieux ses nombreuses qualités, sa bonté avec ses collègues auxquels il était cher comme un ami, son affabilité avec tout le monde et sa philanthropie. En attendant, le meilleur tribut que nous puissions payer à sa mémoire, c'est de chercher à suivre son exemple et de faire des vœux pour qu'il trouve de nombreux imitateurs.

Turin, 19 février 1859.

Un sectateur de Hahnemann.

(Extrait de la *Rivista omiopatica*.)

Cette année, la mort semble prêter main-forte à nos ennemis. Dans peu de jours, elle a réclamé, bien avant l'échéance, trois de nos frères, bien jeunes encore, trop jeunes pour lui être dus. Ouvrons de nouveau les portes de notre asile funèbre... Un petit coin de terre pour le docteur Vespier!... Que nos plus sincères regrets l'accompagnent dans sa tombe.

Le docteur Vespier avait planté, à Nîmes, l'arbre hahnemannien. Pendant douze ans, il l'a arrosé de ses sueurs. Il a eu la douce consolation, en nous quittant, de voir cet arbre déjà fort, robuste, bien élancé, et abritant sous ses vastes rameaux, de nombreux enfants de l'homœopathie.

D^r GRANIER.

de Nîmes.

NOTE SUR L'ACTION

GÉNÉRALE, ÉLECTIVE ET THÉRAPEUTIQUE DES EAUX MINÉRALES
DE BONDONNEAU

ANCIENS THERMES ROMAINS A MONTÉLIMAR (DRÔME)

Par A. ESPANET.

§ 1^{er}. EXPOSITION.

Bondonneau est le nom moderne d'eaux minérales que l'on appelait *Saintes-Fontaines* dans le siècle dernier. Ces eaux étaient fort connues des Romains. Les thermes qu'ils y avaient construits, sur la voie Domitienne, étaient aussi étendus que magnifiques. L'établissement moderne domine la vallée du Rhône et se trouve tout auprès de Montélimar et de la voie ferrée.

Ces eaux, abandonnées pendant de longues années au peuple, conservateur de la tradition, nous sont parvenues avec une telle réputation d'efficacité, que plus d'une fois la science, de nos jours, recula devant leur emploi thérapeutique, croyant à l'exagération.

Le désir de faire une étude pathogénétique d'eaux minérales nous porta, dès le commencement de notre séjour à Montélimar, à nous occuper de celles-ci. Les résultats de nos observations, durant cinq années, dépassèrent les espérances que nous avait fait concevoir la voix confuse de la renommée.

Le moyen le plus direct et le plus sûr de juger ces eaux était de les soumettre à l'expérimentation sur

l'homme sain. Nous y étions encore convié par leur analyse, due à M. Ossian-Henry, et présentée à l'Académie impériale de médecine (le 7 août 1855) dans un rapport qui mérita l'approbation du corps savant.

Voici cette analyse :

	Acide sulfhydrique libre, indiqué, mais très-sensible à la source	
	Acide carbonique libre.	2/3 du volume d'eau.
	Bicarbonate de chaux.	grammes.
	<i>Id.</i> de magnésie.	0,590
	<i>Id.</i> de soude.	0,006
	Sel de potasse.	sensible.
Pour un litre.	Sulfates supposés anhydres, {	{ de soude.
		{ de chaux.
	{ de magnésie.	0,045
	Chlorure de sodium.	0,050
	Iodure et bromure alcalins.	0,008
	Principe arsenical arséniate.	indiqué.
	Sesquioxyde de fer avec manganèse.	0,002
	Silice et alumine.	0,128
	Phosphate terreux.	indiqué.
	Matière organique azotée.	indéterm.

Une composition aussi riche et une telle réunion d'éléments promettaient beaucoup. La clinique répondit à ces promesses; elle contrôla aussi et confirma les espérances mieux fondées qu'avait fait naître l'expérimentation. Nous considérons dans ces eaux un seul et même médicament formé par la nature elle-même, une eau minérale agissant par son entier et non par ses parties isolées. C'est dans cette pensée que nous avons expérimenté l'eau de Bondonneau.

La physiologie étant la base de la pathologie, il s'ensuit que la connaissance de l'action des médicaments chez l'homme sain est la base de la thérapeutique. Nous allons donc faire connaître les résultats de notre expé-

rimentation, sous ce double rapport, chez l'homme sain et chez l'homme malade.

Nous avons nous-même pris de ces eaux chaque année, de 1855 à 1858, et même plusieurs fois en une année. Nous les avons aussi données à plus de vingt personnes d'âge et de sexe différents. Enfin, nous les avons administrées à un grand nombre de malades.

Parmi la multitude de symptômes recueillis chez tous ces expérimentateurs, plusieurs se sont montrés chez un bon nombre de personnes, et nous n'en avons fait mention qu'une seule fois en les réduisant à leur expression la plus naturelle. Nous avons ensuite élagué tous ceux qui n'ont été observés que chez une seule personne ou qui n'ont pas été bien constatés. Et, pour suppléer aux symptômes capables de révéler l'action profonde de ces eaux et leur influence sur les fonctions nutritives et sur les tissus, nous avons emprunté la plupart d'entre eux aux cas de guérison et aux effets ressentis par les malades en traitement. Voici comment nous distinguons chacune de ces catégories de symptômes.

1° Ceux qui n'ont été observés que chez des personnes saines ne sont marqués d'aucun signe.

2° Ceux qui ont été observés chez ces personnes et aussi chez des malades qui en ont été guéris, sont suivis d'un astérisque*.

3° Ceux que l'on n'a observés que chez les malades, par la guérison, sont désignés par une M. (symptôme morbide.)

§ 2. SYMPTÔMES OBSERVÉS.

TÊTE. 1. Léger vertige parfois suivi d'obnubilation, dans les premiers jours.

Vertiges avec chaleur à la tête, le soir. *.

Tête lourde, pesante, embarrassée et mauvaise humeur.

La tête semble trop pleine, il y a des pulsations internes, à la base du crâne, le soir, presque tout le temps.

5. Sensation de constriction au front et irrascibilité.

En remuant la tête on éprouve des douleurs de meurtrissure intérieure et des vertiges, au commencement.

Chaleurs qui montent à la tête par bouffées, avec mélange de frissons, au commencement. *.

Battement dans la tête, et picotements à la gorge.

Élancements dans les orbites et dans la tête, avec frissons le soir.

10. Céphalalgie compressive. Ces trois derniers symptômes ont été observés même après avoir cessé l'usage des eaux.

Tiraillements et démangeaisons au cuir chevelu.

Boutons tuberculeux incolores, sensibles, qui se succèdent durant plusieurs jours sur le cuir chevelu, après six semaines.

Croûtes de favus muqueux dispersées sur la tête, avec rougeur des paupières. M.

Tiraillement douloureux dans le sourcil. *.

VISAGE. 15. Petite douleur lancinante, avec chaleur, aux tempes.

Gonflement des veines temporales et des mains avec battement et sans rougeur, après quinze jours.

Battement à la racine du nez et rougeur de celui-ci, après deux semaines.

Rougeur des pommettes. *.

Teint pâle et changeant, vers la fin.

20. Teint jaunâtre, après quinze jours. *.

Aspect cachectique. M.

Peau de la face blême et boursouflée. M.

Démangeaison aux ailes du nez et aux yeux, suivie de rougeurs et de très-petits boutons, après un mois.

Rugosité de la peau de la figure. M.

25. Petits boutons rouges et pointus à la figure, après six semaines.

Boutons d'acné douloureux au front. *.

Dartre croûteuse à la face. M.

Plaques furfuracées par toute la figure, et abondantes pellicules au cuir chevelu. M.

YEUX. Tiraillement dans les paupières à plusieurs reprises; on les ouvre difficilement, dans la première quinzaine.

30. Les paupières semblent tendues et gonflées, surtout le matin.

Rougeur de la conjonctive sans douleur, après trois semaines.

Larmolement et agglutination des paupières, le matin. *.

Prurit aux paupières et sensibilité des yeux à la lumière, au bout d'un mois.

Orgelets qui se succèdent pendant un mois après les eaux.

35. Inflammation chronique de la conjonctive et du bord libre des paupières. M.

Coloration jaune de l'albuginée, et pâleur de la conjonctive et des muqueuses du palais et des lèvres, après cinq semaines.

Sensation de compression du globe de l'œil, dans la première semaine.

Gonflement rouge, indolore, des points lacrymaux chez un vieillard.

Les yeux pleurent abondamment comme dans le coryza, et le mucus nasal coule en plus grande quantité. *

40. Bluettes dans le champ de la vision, chez un sujet travaillé d'une obstruction du foie, dans la première quinzaine.

Nubécules qui vont jusqu'à obscurcir les objets que l'on regarde. *

OREILLES. Tintement aux oreilles dans le commencement, et chez un hydropique. M.

Sensation de plénitude dans les oreilles, avec dysécie.

Chaleur et battement dans les oreilles, au début.

45. Démangeaison et pellicules dans le conduit auditif. M.

Un cérumen blanchâtre abondant, muqueux, cesse de couler chez une jeune personne. M.

Écoulement d'un mucus plus clair et plus abondant, après trois semaines.

Sécheresse avec chaleur dans les oreilles, au début.

NEZ. Sécheresse du nez avec picotement.

50. Abondance du mucus nasal. *

Une dartre furfuracée du nez s'étend au pavillon des oreilles, et il s'y fait un suintement au pli de derrière

qui cesse avec la dârtre, après quinze jours d'existence et six semaines des eaux.

Le matin, plusieurs fois léger écoulement d'un sang noir par le nez, après quinze jours.

Enchifrènement répété et de peu de durée chaque fois.

La moindre impression de l'air extérieur occasionne un coryza. *

55. Enchifrènement chronique chez un goutteux.

BOUCHE. Gerçure aux lèvres comme en hiver, à la fin des eaux.

Lèvres sèches et rouges, avec des pellicules. *

Lèvres gonflées, livides, surtout l'inférieure. M.

Bouche sèche sans soif, contre l'habitude.

60. Salive abondante, après un mois,

Sensation de chaleur et de gonflement dans la bouche, après une reprise des eaux.

Léger gonflement des gencives. *. Elles saignent facilement. M.

Dents sales et déchaussées, avec de petites ulcérations aux gencives.

Grincement des dents la nuit, à la fin de la saison.

65. Les dents semblent trop longues (plusieurs molaires) et elles sont douloureuses chaque soir.

Langue sale et blanchâtre, large. M.

Langue pointillée de rouge sur un fond blanchâtre.

Langue pointue, jaunâtre, mais rouge vif à la pointe.

Sécheresse de la gorge.

LARYNX, GORGE. 70. Chaleur avec picotement et élancements dans les amygdales, les premiers jours.

Renâclement continué comme s'il y avait un corps étranger dans le larynx.

Enrouement de peu de durée, à plusieurs reprises, vers la fin.

Le fond de la gorge est rouge vif.

Rougeur foncée du fond de la gorge. M.

75. Embarras comme par engorgement des amygdales, après trois semaines.

Douleur d'excoriation au fond de la gorge. *.

Ulcérations dans la gorge. M.

Aphonie presque complète. M.

Chute de la luette qui est engorgée. M.

80. Goître. M.

APPÉTIT. Soit les premiers jours, son absence est complète par la suite.

Sentiment de plénitude qui ôte l'appétit, au commencement.

Faim vive et soutenue, pendant et après les eaux.

Goût amer le matin, après trois semaines. *.

85. Bouche pâteuse, avec des aigreurs, à la fin.

ESTOMAC. Cessation de rapports qui avaient un goût d'œufs pourris, vers la fin. M.

Renvois muqueux, fades, après les eaux.

Glaires qui semblent remonter de l'estomac. *.

Vomitivités glaireuses, surtout à jeun. M.

90. Pulsations épigastriques. M.

Sensation de froid dans l'estomac. M.

Sensation de plénitude à l'estomac, après un mois. *.

Sensation de vacuité étant debout ou agissant, avec besoin de prendre des aliments, allant jusqu'à la défaillance. M.

Chaleur ardente avec malaise à l'estomac après les repas, au bout de deux semaines.

95. Gonflement épigastrique, et avec chaleur habituelle.

Douleur chaude à l'épigastre, comme par un vent. Elle change de place, se fixe souvent aux hypocondres, vers la fin.

L'estomac ne peut supporter de nourriture sans la vomir; souvent elle s'arrête dans la bouche, qui la rumine. M.

Gargouillements de liquides dans l'estomac étant couché, le soir; à la fin.

Sensibilité de l'épigastre et des hypocondres au toucher, après la première semaine.

VENTRE. 100. Ballonnement du ventre.

Tension et chaleur du ventre, vers la fin.

Gonflement et chaleur des hypocondres, et surtout à la région du foie. *.

Engorgement du foie. M.

Douleurs lancinantes çà et là dans le ventre.

105. Vents fréquents; borborygmes étant à jeun. *.

Sensation de pesanteur dans le ventre.

Coliques suivies d'une selle diarrhéique avec ténesme, après les premiers jours.

Selles diarrhéiques presque involontaires. *.

Selles dures, marronnées et d'un vert foncé, après un mois.

110. Selles jaunes, puis vertes, chez un sujet qui avait eu la jaunisse.

Les selles deviennent plus faciles et plus régulières vers la fin.

Selles aqueuses et muqueuses au début.

Diarrhée bilieuse avec irritation et soif. M.

Selles rares, difficiles, au commencement, chez un sujet cachectique, et qui digérait mal auparavant.

ANUS. 115. Prurit à l'anus, après quinze jours.

Sueur abondante au périnée, après la saison.

Bourrelet muqueux sortant, après chaque selle, chez un enfant travaillé des vers. Ce symptôme, après une semaine de durée, disparut sans retour.

Chaleur et picotement à l'anus, après un mois.

PARTIES GÉNITO-URINAIRES. Picotement dans l'urètre.

120. Suintement muqueux au prépuce, avec prurit.

La membrane du gland est rouge foncé et comme excoriée. M.

Urines rougeâtres, à odeur forte, dans le commencement.

Cuison dans l'urètre en urinant. *.

Un ancien écoulement reparaît jusqu'à la fin de la saison.

125. Les urines sont très-abondantes et claires, dans le commencement.

Urines fréquentes et abondantes, elles se troublent dans le vase, après un mois.

Sensation de pesanteur et de chaleur dans la région vésicale, avec dysurie. *.

Douleurs dans les reins, irradiant vers la vessie après chaque repas.

Érection plus fréquente, le matin.

130. État d'impuissance habituel, sans penchant au coït. M.

Pertes séminales (peut-être simplement prostatiques) diurnes et nocturnes. M.

Les règles, ordinairement régulières, sont retardées d'une semaine, après quinze jours.

Règles en avance chez une jeune personne très-lymphatique.

Les règles, jusque-là en retard, viennent plus tôt, sont plus abondantes. *

135. Les règles, supprimées depuis cinq mois, reviennent à l'ordinaire.

Le flux menstruel s'établit pour la première fois, après trois semaines.

Chaleur sèche au vagin, dans la première quinzaine.

Prurit très-incommode, ancien, accompagné de suintement. M.

Leucorrhée sero-muqueuse continue sans chaleur. M.

140. Écoulement muqueux ou séreux, après trois semaines.

Engorgement du col utérin, avec abaissement et leucorrhée. M.

POITRINE. Petite toux sèche chez un sujet souffrant d'une gastrite.

Bronchite ancienne avec expectoration muqueuse abondante. M.

Toux sèche, irritation, avec céphalalgie, au début.

145. Toux avec enrôlement, toux catarrhale. *

Toux incessante, sèche, avec oppression, chez un vieillard. M.

Toux facile avec crachats muco-purulents. M.

Sensation de chaleur, de plénitude et comme d'un poids sur la poitrine, vers la fin.

Malaise précordial, avec chaleur par bouffées. *.

150. Oppression habituelle, avec sensation d'ardeur sous le sternum, après les premiers jours.

Accès d'oppression spasmodique avec hoquet.

Expectoration avec stries sanguinolentes dans une bronchite chronique.

Douleur à la partie inférieure droite de la poitrine, comme un point.

Palpitations, les premiers jours.

155. Mouvements tumultueux du cœur après les repas, au bout de trois semaines.

Sensation de tension et de plénitude à la région du cœur, après un mois.

Cou, TRONC. Tiraillements et roideurs dans les muscles du cou.

Sensibilité et gonflement des ganglions du cou. *.

Inflammation des ganglions sous-maxillaires. M.

160. Ulcère scrofuleux superficiel à la partie latérale gauche du cou, près de la clavicule. M.

Légère douleur au dos; elle change facilement de place.

Douleur compressive aux lombes, à la fin.

Sensibilité extrême, presque sans tuméfaction, des ganglions de l'aisselle. Il existait une glande indurée au sein, laquelle persista.

Petits élancements et chaleur à la région des reins, après un mois.

MEMBRES. 165. Douleurs compressives, le soir, dans diverses articulations, avec sensibilité. *.

Pesanteur des membres et difficulté des mouvements, après la saison.

Douleurs, au lit, dans les os longs des membres inférieurs.

Inquiétude dans les membres et besoin de les agiter, surtout au lit. *

Chaleur constante à la paume des mains.

170. Douleur sourde et profonde à la partie interne des cuisses, à la fin.

Sensibilité et roideur du gros orteil. *

Sueur fétide des pieds. M.

Roideur et sensibilité des articulations des doigts.

Dartre squammeuse sur le cou-de-pied. M.

175. Gonflement articulaire chronique du coude. M.

OEdème des pieds. M.

Engelures avec prurit. *

Roideur du cou-de-pied, avec gonflement, suite d'une entorse. M.

SOMMEIL. Rêves qui interrompent le sommeil, au début.

180. Bâillements fréquents, avec frissons, après quinze jours.

Sommeil léger, fréquemment interrompu, contre l'habitude.

Somnolence durant le jour, après quatre semaines.

Assoupissement après les repas. M.

Insomnie habituelle, avec soubresauts dès que le sommeil commence.

MORAL. 185. Irritabilité, mauvaise humeur, dès les premiers temps.

Ennui et difficulté à s'appliquer. *

Apathie, indifférence profonde. M.

Idées noires, préoccupations pénibles.

Hypocondrie. M.

FIÈVRE. 190. Frissonnement qui parcourt tout le corps, au commencement.

Sensation de froid extérieur, avec frissons passagers suivis de chaleur et de picotements à la peau.

Une chaleur picotante envahit la peau chaque soir et produit une sensation de gonflement. *.

Chaleur interne avec bouffées de chaleur dans la poitrine, après la saison.

Sueurs faciles, dès le commencement.

195. Accès irréguliers de fièvre intermittente opiniâtre longtemps traitée. M.

Sueur fébrile, le soir. *.

GÉNÉRALITÉS. Augmentation de la sensibilité de toute la surface cutanée, dans la première quinzaine.

Marbrures à la peau, comme s'il faisait froid.

Sécheresse à la peau, qui est blasarde et flétrie. M.

200. La peau est jaunâtre, un peu boursouflée. M.

Éruption générale de taches furfuracées, après le cinquième jour et le cinquième bain; cette éruption persiste jusqu'à une semaine après les eaux.

Prurit général, surtout aux parties les plus musculuses des membres.

Dartre squammeuse ancienne sur les cuisses. M.

Aphthes à la bouche et à la vulve. M.

205. Rhagades à la peau et entre les doigts. M.

Le moindre exercice détermine une sueur abondante, à la fin.

Espèce d'éruption ortiée très-pruriteuse qui se répète

chez la même personne après chaque interruption des eaux.

Agacement nerveux et agilité plus grande des membres, après une semaine.

Grande faiblesse musculaire, avec antipathie pour le mouvement. M.

210. Accablement énorme, avec douleurs de tiraillement dès qu'on se met en mouvement. M.

Éruption de furoncles très-douloureux, et qui se succèdent pendant cinq semaines.

Éruption de boutons gros, rouges et très-sensibles, çà et là, après la première semaine.

Sueur abondante et fétide aux aisselles. M.

Les veines sont plus saillantes aux membres, après la saison.

215. Ulcères anciens, de nature scrofuleuse, au sommet du thorax. M.

Ulcères dont l'abondante suppuration cesse durant les eaux, et longtemps après avec amélioration générale de la santé.

Une fistule du tibia, suppurant beaucoup, cesse de suppurer.

Ulcères atoniques et blafards. M.

Accidents divers de syphilis ancienne.

220. Cachexies, suite de traitements antisiphilitiques et fébrifuges.

221. Convalescences qui avaient laissé les sujets dans des états de cachexie opiniâtre.

Cette énumération des symptômes acquis à la thérapeutique de Boudonneau est loin d'être complète assurément, et les expérimentations ultérieures, non moins

que les nouvelles guérisons, viendront leur en adjoindre un grand nombre. Mais, dès aujourd'hui, nous possédons la sphère d'action de ces eaux, et nous connaissons leurs propriétés électives. Nous allons essayer de nous en rendre compte.

§ 5. APPRÉCIATION DES SYMPTÔMES ET APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES.

Nous établissons trois grandes divisions parmi les symptômes que nous possédons sur l'action de ces eaux.

Dans la première se classent tous les symptômes qui expriment l'orgasme sanguin, l'excitation du système circulatoire, avec chaleur et quelquefois gonflement et rougeur. Ces symptômes constituent l'action générale des eaux; ils appartiennent aux premiers temps de l'expérimentation chez les personnes en santé, ou à l'époque de la guérison chez quelques malades. Ils devancent tout effet spécial et l'action élective des eaux. Ils s'accompagnent ordinairement d'une sensation de plénitude dans les cavités splanchniques; et cette sensation, autant que l'orgasme sanguin nécessite la diminution des doses. La surexcitation est souvent générale, et se borne à un sentiment plus vif de l'existence, à plus d'activité, plus d'agilité, plus de chaleur, plus de vivacité d'esprit, plus d'appétit et des digestions plus faciles. Il s'y joint parfois plus d'irritabilité morale et certaines irritations à la peau ou aux muqueuses.

Nous devons ranger encore parmi les phénomènes caractéristiques de l'action générale des eaux de Bondonneau les effets perturbateurs et éliminateurs dus à de trop fortes doses. C'est ainsi qu'on les voit provoquer la sueur, les urines, des selles plus abondantes, plus fréquentes. Ces effets ont été quelquefois recherchés, et c'est à eux principalement que ces eaux devaient leur antique réputation de laxatif, de sudorifique, de diurétique, de désobstruant.

Dans la seconde division, nous rangeons tous les symptômes qui caractérisent l'action élective de ces eaux. Cette action se produit par des doses modérées, souvent très-petites, et après un temps suffisant pour leur permettre de pénétrer l'organisme et de solliciter sa réaction ou sa sensibilité. Elle se dessine de plus en plus à mesure que les phénomènes de l'action générale se dissipent, ou qu'ils se bornent à une simple excitation très-favorable aux personnes faibles ou lymphatiques. L'activité de ces eaux porte sur les appareils des systèmes veineux et lymphatique, et par eux sur la vie végétative ou nutritive. D'où vient que le caractère fondamental de leurs propriétés, c'est l'amendement de l'hématose, la reconstitution du globule sanguin, chez les sujets travaillés d'une dyscrasie veineuse ou lymphatique. Et c'est cette dyscrasie qu'expriment tous les symptômes fixes de la pathogénésie de ces eaux avec une électivité remarquable sur tous les organes et sur toutes les parties d'organes, sur tous les tissus dévolus au sang veineux, à la lymphe, au chyle ou plus abondamment pourvus de leurs vaisseaux; électivité qui se porte comme une conséquence nécessaire sur les surfaces

exhalantes et absorbantes, et sur tout l'ensemble de la vie nutritive.

La troisième division des symptômes relatés comprend tous ceux qui attestent une modification salutaire d'un état morbide en rapport avec les propriétés de ces eaux. Tous expriment donc une diathèse veineuse ou lymphatique, des irritations spéciales des systèmes cutané et muqueux, des affections subirritatives des appareils de la vie végétative et des glandes, des névralgies et des névroses asthéniques consécutives aux diverses dyscrasies et cachexies du ressort de ces eaux.

Aussi leur devons-nous déjà la guérison de la scrofule sous toutes ses formes, de l'anémie et hydrohémie, suites d'une mauvaise nutrition, d'obstructions viscérales et d'un état lymphatique ou veineux exagéré. Nous leur devons la cure de certaines chloroses, de dysménorrhées et aménorrhées de même nature; des stagnations veineuses; des obstructions du foie, de la rate et d'autres viscères; de certains engouements du poumon, de quelques affections séreuses et œdémateuses; de plusieurs cas de diathèses goutteuse, rhumatoïde et calculeuse; de l'herpes muqueux, de catarrhes pulmonaire, gastrique ou vésical chroniques; d'affections phlegmorrhagiques et asthmatoïdes, d'état ou de disposition vermineuse, d'accidents de syphilis tertiaire et dégénérée; de cachexies dues à des doses exagérées de mercure et de sels quiniques; de convalescences difficiles, etc.

Dans tous les cas de ce genre où l'on remarque un ensemble de phénomènes semblables à ceux que nous

avons signalés plus haut, et décelant l'action élective des eaux de Bondonneau, ces mêmes eaux doivent être prescrites avec la plus grande somme de certitude, et toutes les chances de réussite que possède la science. Ces eaux ne jouissent pas d'une moindre efficacité dans les cas de cachexies ou de simples diathèses sans affections locales bien prononcées, lorsque l'état général représente assez bien celui qui résulte de l'ensemble des symptômes dus à l'action prolongée des eaux, c'est-à-dire à leur influence sur la vie végétative, sur la nutrition, sur les liquides et les solides.

La constitution lymphatique de l'enfant et de la femme est le mieux en rapport avec les eaux de Bondonneau et représente leur état diathésique. Pour des raisons contraires, il en est de même de la constitution veineuse de l'adulte épuisé et du vieillard dont les matériaux de décomposition surabondent dans le sang veineux. Entre ce terme et celui d'un excès de sucs lymphatiques chez l'enfant, il y a une foule d'états intermédiaires, de diathèses, d'altérations des humeurs qui guérissent fort bien à Bondonneau.

§ 4. INDICATIONS. — DOSES. — ADMINISTRATION.

Ainsi donc le succès des eaux de Bondonneau dépend de leur adaptation à des cas morbides par voie de similitude de leurs diathèses et de leurs symptômes respectifs. Mais il dépend encore de la dose et du mode d'administration.

L'expérimentation n'ayant pas été poussée jusqu'à la

production des symptômes les plus graves, la clinique a dû suppléer à leur absence. Il a donc fallu tâtonner, d'abord, pour l'emploi thérapeutique des eaux de Bondonneau; puis supposer, d'après les symptômes observés dans l'expérimentation, les effets extrêmes de ces eaux. Bientôt les symptômes physiologiques et thérapeutiques réunis nous ont conduit à des indications précises que l'expérience a justifiées.

Partir de l'usage des eaux, dans les maladies, pour en connaître les propriétés, est la méthode ordinaire; méthode incomplète et infidèle quand elle est privée de l'appui de l'expérimentation chez les personnes en santé. Cette méthode pourtant nous a permis de compléter cette expérimentation. Le tableau pathogénétique qui en résulte peut désormais fixer les incertitudes sur le choix des eaux de Bondonneau pour les cas morbides, et fournir des indications plus exactes pour leur emploi. En cela, nous croyons avoir fait une œuvre utile qui manque à la plupart des eaux minérales où se rendent tant de malades incertains de leur appropriation à leur état. C'est un résumé qui complète notre *Thérapeutique des eaux de Bondonneau*, ouvrage accepté par la Société de ces eaux.

Mieux ces eaux sont adaptées à la maladie d'après les principes émis, plus les doses doivent être faibles. C'est la raison pour laquelle nous avons pu, au grand étonnement de quelques personnes, obtenir des guérisons avec un verre, un demi-verre par jour, en mêlant l'eau minérale à du lait ou à l'eau ordinaire. Ces doses faibles ont encore l'avantage de guérir sans provoquer de symptômes d'irritation ni aucun de ces phénomènes

généraux qui fatiguent quelques malades et retardent souvent la guérison.

Il est cependant des cas où ces eaux doivent être administrées sous toutes les formes : en bains, en vapeur, en boisson à fortes doses, alors surtout que la faculté de réaction est trop faible.

Quoi qu'il en soit, la question des doses ne peut être résolue que par le médecin pour chacun des malades qui le consulte. Nous n'avons donc pas à insister sur ce point. Mais nous terminerons en prémunissant les malades contre l'illusion qui les porte à croire qu'ils doivent guérir d'autant plus vite qu'ils s'administrent les eaux en plus grande quantité. On ne guérit plus vite et mieux que par une appropriation exacte de ces eaux à la maladie, et par les doses convenables au cas qui les réclame, à l'âge, au tempérament de la personne.

A. ESPANET.

ÉTUDE CLINIQUE SUR LA CLÉMATITE.

Par le docteur DESTERNE.

— SUITE ET FIN. —

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES PRINCIPALES INDICATIONS
DE LA CLÉMATITE.

Ophthalmie rhumatismale.

La clématite est indiquée dans l'ophthalmie rhumatismale lorsqu'il y a pression dans les yeux, photophobie, larmolement surtout au grand air, paupières for-

tement contractées le matin avec sensation de chaleur, iris enflammée. (Clinique de Ruckert, traduction de M. Léon Simon fils.)

Maladies du sein.

La clématite est un médicament incomparable dans l'induration des ganglions lymphatiques du sein, lorsque ces ganglions sont douloureux au toucher et même lorsqu'il existe un commencement de dégénérescence cancéreuse. Elle convient encore lorsque le sein est ulcéré avec douleurs pulsatives, brûlantes et lancinantes dans l'ulcère et sur les bords, surtout au toucher. (Hartmann, clinique de Ruckert, traduction de M. Léon Simon fils.)

Blennorrhagie.

Ruckert se résume dans les termes suivants au sujet de l'emploi de la clématite dans le traitement de la blennorrhagie. « Ce n'est donc pas un médicament indiqué contre la blennorrhagie, cependant il est très-important dans le traitement des métastases de cette affection sur les testicules. » (Même auteur que ci-dessus, même traducteur.)

Maladies du testicule.

La clinique de M. le docteur Roth renferme quelques cas de maladies du testicule où la clématite a été administrée, mais la négligence des auteurs, l'absence de détails dans leurs observations, et quelquefois leur ignorance des plus simples éléments de la pathologie

de cet organe, ne nous permettent pas de citer un seul fait qui puisse offrir un intérêt sérieux.

D'après Hirschel, *clématis* est le médicament principal de l'orchite inflammatoire, de quelque espèce qu'elle soit; quand elle vient après un refroidissement, surtout après une *gonorrhée*, et quand il y a induration du testicule; que celui-ci est dur, très-sensible à la pression, que le scrotum est rouge, gonflé, et le siège de douleurs de brisement et de serrement; tension et tiraillement dans les cordons spermatiques, les aines et la partie supérieure des cuisses (1), etc.

Ruckert donne comme *indications générales* de la clématite dans l'orchite blennorrhagique, « l'induration douloureuse du testicule avec sensation de grains de sable disséminés à la surface de l'organe et se produisant à la suite d'une blennorrhagie mal traitée. » (Traduit par M. Léon Simon fils.)

Il cite comme fait particulier le cas d'un malade qui était atteint d'une blennorrhagie et qui éprouva, après s'être exposé à un froid humide, de violentes douleurs dans les deux testicules. Il y avait aggravation la nuit; les deux testicules étaient durs, gonflés et incapables de supporter la moindre pression. Le scrotum était rouge et tendu; la fièvre reparaisait tous les soirs; l'écoulement était à peu près supprimé. — Le malade reçut *clématite* 12°, deux doses en trois jours. — La maladie guérit dans cet intervalle et l'écoulement reparut. Le gonflement de l'épididyme ayant persisté, *aurum*, 12°,

(1) *Guide du médecin homéopathe au lit du malade et Répertoire de thérapeutique homéopathique*; par le docteur Hirschel, traduit de l'allemand par M. Léon Simon fils.

le guérit. (AttoMyr.) (Traduit par M. Léon Simon fils.)

Autre cas. — A la suite des fatigues de la chasse, une orchite succède à une gonorrhée qui s'était accompagnée de phimosis avec exulcération à la face interne du prépuce. La douleur est si violente, que le malade souffre même dans le repos. Les deux testicules, surtout le gauche, avaient pris un volume énorme. Le scrotum est rouge et tendu comme s'il y avait une hernie; fièvre intense, délire furieux; après *aconit*, *clématite* guérit très-rapidement. (Traduit par M. Léon Simon fils.)

Sous le titre de *maladie du testicule*, Ruckert reprend à nouveau les indications générales de la clématite. « Ce médicament convient, dit-il, lorsque le testicule est dur, gonflé, douloureux, avec sensation de tiraillements jusque dans le cordon spermatique; s'il existe une douleur contusive au toucher, de la tension et des tiraillements dans l'aîne, la partie supérieure de la cuisse et les bourses. » (Traduction du même auteur.)

Il s'appuie sur l'autorité d'Hartmann, qui a guéri plusieurs fois avec clématite 9°, des gonflements du testicule avec induration et grande sensibilité.

Ruckert ajoute à ce fait particulier à la clinique d'Hartmann les observations suivantes :

J'ai obtenu d'heureux résultats dans l'inflammation du testicule avec *clématite* 12°, et *spongia* 30°; je réussissais souvent avec le premier de ces médicaments donné toutes les douze et toutes les vingt-quatre heures; le second médicament fut quelquefois utile. Dans d'autres circonstances, je donnais intérieurement quatre doses d'*aconit* 30°, à cause de l'intensité de la fièvre. (Weber.)

Plusieurs gonflements du testicule, causés par un

refroidissement et qui n'avaient rien de syphilitique, ont été résolus par *clématite* 3°, donnée matin et soir, pendant huit à douze jours. (Ohlhaut.)

Une orchite très-aiguë, très-douloureuse au toucher et par le mouvement, avec rougeur et gonflement du scrotum, fièvre violente, courbature générale, céphalalgie et vomissement, fut guérie par *clématite* 3°, dans l'espace de vingt-quatre heures. (Gross.) (Traduit par M. Léon Simon fils.)

En résumé, dit Ruekert, la clématite a donc été trouvée utile dans le gonflement inflammatoire et l'induration du testicule. On l'a fait souvent alterner avec *spongia*, surtout lorsque le gonflement est chronique ou lorsqu'il a pour cause un refroidissement.

Résumé des symptômes indiquant la clématite : Testicule douloureux et sensible surtout au toucher et pendant le mouvement; l'organe est rouge et gonflé; tiraillements jusque dans le cordon; douleur de brisure au toucher; tiraillements et tension dans l'aîne à la partie supérieure de la cuisse et dans les bourses; fièvre violente; courbature des membres, céphalalgie et vomissement. (*Loco cit.*, même traduction.)

RÉFLEXIONS.

Les faits précédents ne laissent pas d'être pour nous le sujet d'un certain embarras. Leurs auteurs ont évidemment pris la marche naturelle de la maladie vers la résolution pour un effet de leurs médicaments.

Notre opinion est que la clématite peut être utilement employée dans certains cas d'orchite; dans l'or-

chite consécutive à une contusion, par exemple, comme l'a observé notre confrère M. le docteur Séran; quant à l'orchite blennorrhagique, notre expérience personnelle et celle de tous les médecins dont nous avons interrogé la pratique infirment complètement les indications de Ruckert.

Pour Ruckert, la pathologie n'existe pas, ou il a pris soin de l'oublier, et de là tout naturellement des mécomptes.

Deux faits suffiront à le prouver. Nous les prenons signés des auteurs dont Ruckert invoque l'autorité pour résumer les indications de la clématite dans l'orchite blennorrhagique. Analysons.

Premier fait. Hartmann, l'un des hommes les plus justement appréciés de l'école homœopathique, se trouve en présence d'un malade affecté d'orchite blennorrhagique. Il donne d'abord *mercurius*, *rhododendron*, puis *clematis*, et bientôt... au bout de trois semaines, le malade est guéri (1).— En France, où l'étude de la pathologie est moins négligée qu'au delà du Rhin, un simple élève en médecine ne s'y serait pas trompé. Il aurait su que l'orchite blennorrhagique arrive d'elle-même à se résoudre dans l'espace de deux ou trois semaines, et, dans le doute de connaître si le temps ou la clématite avait guéri le malade, il se serait bien gardé de publier un tel succès.

Autre exemple. Les douleurs d'une orchite sont arrivées à leur *summum* d'intensité. L'inflammation du testicule va jusqu'à produire les signes de l'étranglement. Vers le troisième, le quatrième ou le cinquième

(1) *Gazette homœop.*, vol. XI, p. 360; 1857.

jour, ces accidents, malgré leur violence, se calment ordinairement d'eux-mêmes après avoir persisté pendant vingt-quatre heures (1). Gross observe le malade dans le moment du paroxysme, il donne la clématite; vingt-quatre heures après, le malade est guéri, mais Gross s'inquiète peu de savoir si le résultat eût été le même sans l'administration du médicament; il ne voit qu'une chose, la cessation des accidents.

Le reste des observations citées par Ruckert et que notre excellent confrère M. le docteur Léon Simon fils a pris la peine de nous traduire, est de la même valeur. Weber et Ohlhaut ont étudié la pathologie de l'orchite blennorrhagique avec Hartmann, Gross et Ruckert (2).

(1) *Traité de pathologie externe*, par Vidal (de Cassis), t. V, p. 150.

(2) De telles méprises de la part des hommes les plus distingués de l'école homœopathique allemande ont leur enseignement.

La médecine contemporaine d'Hahnemann, et généralement encore professée en France, est tout entière dans l'étude des sciences dites accessoires. L'abandon de la pharmacopée est passé à l'état de dogme. La physique, au contraire, et avec elle la chimie, l'anatomie, la physiologie surtout, tel est le criterium où le praticien doit puiser les inspirations de sa thérapeutique, car en thérapeutique chacun parle une langue qui lui est propre. Il semble que cette dernière partie des connaissances du médecin ne puisse être qu'une suite de déductions logiques dont la physiologie a posé les prémisses du raisonnement. C'est la tour de Babel, s'écrie M. Roubaud dans la *France médicale* du 12 février dernier. Et pourtant, en dehors des prétentions de chacun à faire de la médecine rationnelle, l'anatomie, la physiologie, l'anatomie pathologique et la pathologie principalement ont admirablement servi le médecin dans l'art si difficile d'observer le malade. Le premier des deux termes de cette proposition, une maladie étant donnée, trouver le remède, est à peu près résolu, et nous entendons par une maladie étant donnée la connaissance de la nature, de la marche et de l'issue de cette maladie.

Pour Hahnemann, les plus beaux raisonnements et les meilleurs syllogismes ne valent pas la santé d'un homme malade. Dès le premier mot de l'*Organon* il paraphrase cette pensée de Paracelse : *Is scilicet est medicus qui ægrum sanare novit*, et il va droit au but.

Il ne croit pas que l'art d'observer soit un art difficile, ou du moins il n'a pas

Jusqu'à preuves contraires, la clématite ne sera donc point indiquée dans l'orchite blennorrhagique, à moins

l'air de s'en douter. Ce n'est pas trop dans l'école physiologique du concours de toutes nos connaissances pour bien juger de l'état d'un malade, de la nature de son affection et distinguer clairement les effets du remède de la marche naturelle des accidents. Le nouveau réformateur semble au contraire redouter l'influence du passé de la médecine, et il choisit ses premiers disciples parmi les laïques. La physique, la chimie, l'anatomie, la physiologie, etc., etc., sont subordonnées au rang des connaissances les plus vaines et les plus illusives, au point de vue pratique. La pathologie est une suggestion de l'erreur; les maladies n'existent pas; il n'y a que des malades, et la médecine est exclusivement dans l'étude des rapports de la maladie individuelle et du médicament. Avec des études solides sur la matière médicale pure, un esprit sans prévention, des sens parfaits et de l'attention en observant, on est médecin. Il pense des autres sciences ce que Montesquieu disait de l'anatomie, « chose qui ne guérit ni le malade de son mal, ni le médecin de son ignorance. »

Ainsi deux écoles sont en présence. D'une part l'école française, dite physiologique, rationnelle, traditionnelle, officielle, etc., prétendant s'élever à la notion thérapeutique par l'étude approfondie du malade et de sa maladie. D'autre part, l'école allemande, dite homœopathique, sacrifiant l'étude du malade à la recherche immédiate des médicaments propres à le guérir, celle-là se débattant dans l'anarchie, le ridicule et le néant d'une thérapeutique sans nom et sans principes. L'école homœopathique, nous rejetant au delà de l'enfance de l'art par l'institution exclusive d'une sorte d'empirisme basé sur la loi du *similia similibus*, car cette dernière école a déjà suffisamment vécu pour être appréciée; ses œuvres portent le cachet de ses imperfections. Tantôt ce sont des tableaux de maladies individuelles où les signes les plus caractéristiques sont omis ou rapportés incomplètement; d'autres fois, la marche naturelle de la maladie vers la guérison prise pour un effet des remèdes, mais partout et toujours ressort la démonstration de cette simple vérité, c'est que l'on ne trace pas mieux le tableau d'une maladie individuelle sans études préalables, eût-on les plus brillantes qualités de l'esprit, que l'on ne fait un portrait ressemblant sans avoir appris le dessin.

En dernière analyse, l'école physiologique connaissant à fond le malade et la maladie, l'école homœopathique les meilleurs moyens pour le guérir, toutes deux incomplètes prises séparément et se complétant l'une par l'autre, tel est l'état de la question.

Il est dans la destinée des plus grandes vérités d'être combattues à leur origine comme des erreurs; mais, en attendant que l'animosité de ces deux écoles l'une contre l'autre cède à la froide raison, nous adjurons les deux partis d'écouter dans le silence. Une voix en détresse s'écrie comme au temps de Diderot, au sujet de la querelle des médecins et des chirurgiens: « Au nom

de particularités tout individuelles qui en recommandent l'administration.

Irritabile testis.

Ruckert rapporte sous le titre de blennorrhagie une observation de Rosenberg que nous croyons être un cas d'*irritabile testis* et où la clématite paraît avoir été salutaire. Nous donnons ce fait sous la responsabilité de son auteur.

H. avait une gonorrhée depuis plusieurs années; il lui survint dans le cours de celle-ci une inflammation si considérable du testicule, que cet organe acquit le volume d'une tête d'enfant (?). Le malade était devenu en même temps triste et d'une humeur misanthropique. L'année suivante, il apparut des taches suintantes et très-pruriteuses dans la paume de la main gauche, et l'état général s'améliora. Pendant l'hiver, ces taches disparurent et il se déclara des douleurs abdominales. Les eaux de Carlsbad et de Marienbad firent disparaître les douleurs du ventre pendant la saison d'été, et les taches reparurent.

État actuel : Douleurs périodiques dans les testicules. Lorsque le malade a froid aux extrémités, il survient tout à coup une douleur pulsative et constrictive, surtout dans le testicule gauche. Cette douleur s'étend jusque dans le bas-ventre lorsqu'on touche cet organe, et elle s'accompagne d'accès de syncope avec rétraction

de Dieu, mes amis, unissez-vous pour me secourir; vous, honnête manchot, qui possédez des yeux excellents, dirigez un peu les mains de ce bon aveugle qui ne demande qu'à travailler. »

de l'autre testicule. Cependant cet organe ne paraît altéré en quoi que ce soit. Indépendamment des douleurs du testicule, il se déclara pendant l'hiver des accès de chaleur vers la tête comme s'il allait y avoir une attaque d'apoplexie. Plaintes continuelles; selles irrégulières; appétit bon; dégoût de la vie et pensées de suicide.

Nux vomica et *sulphur* améliorèrent les douleurs du ventre. *Aconit.* et *dulcamara* firent cesser l'impressionnabilité au froid. Il survint des dartres annulaires sans que le testicule en fût soulagé. *Clématite 1^{re}*, calma les douleurs du testicule pour tout l'été. Ces douleurs revinrent l'année suivante et furent calmées de même par *clématite*. (Rosenberg.) (Clinique de Ruckert, traduit par M. Léon Simon fils.)

Bubon chronique.

Toujours au sujet des indications de la clématite dans la blennorrhagie, Ruckert cite une guérison remarquable par ce médicament.

Un bubon chronique avait persisté après la suppression d'une blennorrhagie. Il était de forme ovalaire et avait acquis le volume d'une grosse noix; la peau qui le recouvrait était d'un rouge foncé. Pendant cinq ans l'allopathie avait prescrit des médicaments sans succès. *Carbo animalis*, *mercurius*, *hepar*, *iodium* et *silicea*, furent donnés sans plus de résultat dans l'espace de trois mois. Il guérit en huit jours avec *clématite* (1). (Traduit par M. Léon Simon fils.)

(1) Rummel a publié dans l'*Homœopathische Zeitung*, 5 nov. 1840, la gué-

Rétrécissement de l'urètre.

Nous avons vu d'après Bœnninghausen la clématite exercer une action élective sur l'urètre et ses annexes. Cette action paraît confirmée par Rau. Il rapporte avoir guéri une *prostatite avec rétention d'urine par rétrécissement de l'urètre* au moyen du soufre, de l'éponge, de la clématite et de l'iode (1).

M. Jahr cite la clématite au premier rang des médicaments à consulter dans le rétrécissement de l'urètre par des callosités.

Voici deux observations qui viennent à l'appui de cette indication. La première a été recueillie sur un malade de ma clientèle. La seconde m'a été communiquée par mon frère, M. le docteur Desterne, Eugène, chirurgien militaire à la Calle, province de Constantine.

1^{er} fait. M. X., âgé de cinquante-trois ans, employé à l'Opéra; de taille et de force moyennes; tempérament lymphatique. Il est habituellement pâle; à part des migraines périodiques et la maladie pour laquelle je suis consulté, il ne se plaint d'aucune autre souffrance. M. X. a eu à peu près une dizaine de blennorrhagies sans suites fâcheuses; la première persista pendant quatre mois, et, parmi les dernières, il se déclara une orchite du côté droit. L'organe de ce côté est légèrement aplati, et l'on trouve à l'examen de l'épididyme

trouvé la cicatrice d'un ancien ulcère, suite de bubon, obtenue au moyen de *clematis erect.* Nous n'avons pas la traduction de ce fait.

(1) Clinique de M. le docteur Roth, obs. 3750. Cette observation manque absolument de détails.

l'induration caractéristique que laisse après lui cet accident.

Il y a cinq ans, le malade s'aperçut une fois que son sperme était taché de sang; deux ans plus tard il ressentait de temps à autre, au moment de l'éjaculation, une cuisson vers l'anus correspondant au méat urinaire par un élancement rapide. En même temps, sensation de gêne au périnée comme si un obstacle eût arrêté le cours du sperme, qui lui-même paraissait sortir en moins grande quantité. L'érection s'accompagnait d'un sentiment de constriction comme par un anneau qui eût serré la couronne du gland.

Depuis trois mois ces phénomènes sont devenus constants à chaque rapport sexuel, et de plus la sensation de cuisson vers l'anus, suivie d'élancement au méat urinaire, se reproduit toutes les fois que se déclare l'envie d'uriner et quelquefois même dans l'intervalle. Les urines sont claires, jaunes et limpides, et toujours en petite quantité; le besoin de leur expulsion se fait sentir à chaque instant; le jet d'urine est bifurqué. A cet ensemble de symptômes se joint de temps à autre, dans le repos comme dans la marche, quelques petits élancements dans le testicule droit, quelques douleurs dans les reins, un peu de sécheresse de la bouche, sans soif, et de fréquentes nausées après le repas. Les selles sont régulières.

Le malade prend *clematis erecta*, une goutte de la trentième dilution dans cent vingt-cinq grammes d'eau; une cuillerée à bouche matin et soir. — Quinze jours après, le médicament paraît avoir provoqué quelques selles diarrhéiques, mais, à part l'induration de l'épidi-

dyme, qui persiste, tous les autres accidents ont disparu. L'urine sort d'un seul jet, à plein canal et sans la moindre sensation de gêne ni de douleur. Je vis le malade cinq mois après, ce résultat s'était maintenu; mais je dois ajouter que vingt et un mois plus tard de nouveaux signes de rétrécissement reparurent, et le malade se livra aux opérations réitérées d'un chirurgien.

2^e fait. M. X., âgé de quarante-deux ans, d'un tempérament lymphatique, jouit habituellement d'une assez bonne santé, malgré les fatigues inhérentes à sa position d'officier en campagne. Il a eu dans sa jeunesse plusieurs blennorrhagies; toutes ont cédé aux moyens généralement employés en médecine ordinaire; mais, quelques années après son dernier écoulement, il se trouva tout à coup dans l'impossibilité d'uriner. Il eut recours alors à l'introduction d'une sonde en gomme élastique, et ce moyen lui suffit pour rétablir la miction; toutefois, depuis quatre mois ce moyen lui réussissait moins facilement; il en était venu à choisir des sondes du plus petit calibre, lorsque tout à coup il lui devint impossible de les faire arriver à la vessie. Depuis deux jours la miction ne se fait que par regorgement, et le faible soulagement qui en résulte cesse par moment avec l'écoulement de l'urine. Les intervalles pendant lesquels l'urine s'écoule ainsi s'éloignant de plus en plus, le malade se décide à me faire appeler. (Hôpital militaire de la Calle, avril 1857.)

Après informations prises, j'essaye d'introduire les bougies les plus fines que j'ai à ma disposition. La plus petite d'entre elles réussit à franchir deux premiers obstacles, mais à un troisième je reconnais l'impossi-

bilité d'aller plus loin. Ces tentatives ont néanmoins pour résultat de provoquer de nouveau l'écoulement de l'urine par regorgement. — Je prescris un grand bain.

Pendant l'écoulement de l'urine est insuffisant ; le malade souffre de plus en plus ; il trouve à peine quelques minutes de repos au milieu de longues heures d'insomnie. Je prescris deux bains de siège par jour. Malgré cela, l'état du malade devient de plus en plus alarmant ; la fièvre, accompagnée d'une soif ardente, s'allume à plusieurs reprises. Les manœuvres multipliées du malade pour introduire des bougies n'ont d'autre effet que de provoquer l'apparition d'un muco-pus jaunâtre à l'extrémité de l'urètre. L'écoulement de l'urine est complètement supprimé ; les douleurs du patient deviennent intolérables.

Alors je prends sur moi d'avoir recours à l'homœopathie. Je donne au malade *clematis erecta*, sept globules de la trentième dilution dans deux cents grammes d'eau, à prendre par cuillerées, toutes les heures. Après les deux premières cuillerées, l'état du malade étant encore le même, un de mes collègues est appelé en mon absence et constate de nouveau l'impossibilité de franchir l'obstacle avec une bougie. Je prescris à mon retour un grand bain, pour amortir l'irritation causée par les dernières manœuvres, et la continuation du médicament. A la sortie du bain, l'urine s'écoule déjà par regorgement. Le soir, vers les sept heures, l'urine s'écoule goutte par goutte et à de fréquents intervalles ; le malade dort un peu la nuit. Au réveil, la médication est reprise, mais à la deuxième cuillerée elle paraît pro-

voquer des douleurs de tête. — Trois cuillerées par jour de la potion; le même jour, jets d'urine intermittents. La nuit est bonne. — Le troisième jour, l'urine coule encore par regorgement, mais elle s'échappe aussi par jets dont le diamètre est, au dire du malade, plus volumineux qu'il y a deux mois.

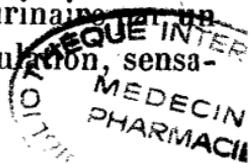
La médication est continuée, une cuillerée matin et soir; le cinquième jour, l'urinoire jusqu'alors indispensable est mis de côté. Le malade urine à volonté.

Le sixième jour, le médicament est supprimé. Le malade se lève et reprend peu à peu ses habitudes. Neuf mois après, ce résultat s'était parfaitement maintenu, et l'attention de M. X. s'était détournée d'un état qui, auparavant, était pour lui l'objet d'incessantes préoccupations. (Communiquée par M. le docteur Desterne, Eugène, chirurgien militaire à la Calle, Algérie.)

RÉFLEXIONS.

Nous n'avons pas la prétention de préciser d'après les deux faits qui précèdent l'indication de la clématite dans les rétrécissements de l'urètre, nous résumerons seulement l'ensemble des symptômes qui nous ont paru mériter plus particulièrement l'attention :

Rétrécissement de l'urètre chez des personnes d'un tempérament lymphatique, ayant eu antérieurement une ou plusieurs blennorrhagies; le sperme a été mêlé de sang, et il paraît en moins grande quantité. Érections avec sentiment de constriction vers le gland; cuisson vers l'anus, correspondant au méat urinaire, un élancement rapide au moment de l'éjaculation, sensa-



tion de gêne au périnée comme par un obstacle au cours du sperme. Cuisson vers l'anus, suivie d'élançements au méat urinaire toutes les fois que le malade veut uriner; urines claires, jaunes, limpides, en petite quantité, mais avec ténesme urinaire; jet d'urine bifurqué; douleurs dans les reins; sécheresse de la bouche, sans soif; fréquentes nausées après le repas, — ou bien rétention d'urine complète; écoulement de ce liquide entièrement supprimé ou ne se faisant que par regorgement. Obstacles multiples à la pénétration d'une sonde jusqu'à la vessie. Douleurs intolérables; fièvre avec soif ardente, apparaissant à diverses reprises.

Maladies chroniques de la peau.

Ruckert résume dans les deux paragraphes suivants ses observations au sujet de l'administration de la clématite dans les maladies chroniques de la peau.

1° Je crois avoir remarqué que la *clématite* convient moins aux éruptions pustuleuses et pruriantes qu'aux éruptions vésiculeuses, causant une violente démangeaison, remplies d'une grande quantité de lymphes qu'elles laissent s'écouler et se couvrant de petites croûtes brunâtres entre lesquelles existent des espaces à peine humides. Ce suintement favorise l'extension de proche en proche de l'éruption; il est incontestable que les éruptions auxquelles ce médicament convient s'accompagnent de gonflement avec chaleur et rougeur des parties malades. (Hartmann, traduit par M. Léon Simon fils.)

2° Hahnemann dit, à propos de l'emploi de la *cléma-*

tite contre les croûtes serpigineuses, qu'elle a été trop négligée jusqu'à présent contre les exanthèmes. Elle lui a surtout réussi dans les formes papuleuses (papula, acne, sycosis). Il l'a trouvée spécifique et agissant très-rapidement dans les maladies pustuleuses, où elle semblait beaucoup plus indiquée que dans l'eczéma, l'impétigo, les bulles et l'ecthyma. (Traduit par M. Léon Simon, fils.)

D'après Hirschel, la *clématite* rendrait des services dans les formes *boutonneuses* (papules, acné, sycosis). Je l'ai trouvée, ajoute-t-il, beaucoup plus efficace dans l'eczéma (impétigo, bulles, ecthyma), surtout dans la forme vésiculeuse, où on la recommande également. (Revue intern. de la doctrine homœop., 15 septembre 1858.)

La *clématite* a été employée avec avantage contre le *lupus* ou darte vive, ainsi dénommée par Willan et Bateman. (Léon Simon père. — Maladies scrofuleuses, archiv., tom. VI, p. 448.)

Nous avons extrait du *Traité des maladies de la peau* de M. Jahr les indications suivantes :

La *clématite* convient principalement dans les dermatoses produites par l'action des rayons solaires. — Dans les dermatoses caractérisées par un état inflammatoire de la peau. — Dans les hypertrophies du derme. Dans les formes bulleuses des dermatoses. — Dans les maladies de la peau avec amaigrissement général. — Dans le psoriasis. — Dans le psoriasis inveterata. — Dans le psoriasis palmaris et plautaris. — Dans les éruptions chroniques suintantes. — Dans l'eczéma chronique, — et particulièrement dans l'eczéma chronique

des jambes. — Dans la gale compliquée de petits ulcères. — Dans l'impetigo figurata. — Dans les dartres rongeantes.

Généralement, la *clématite* sera indiquée s'il y a : *croûte squammeuse* à la cuisse suintant une humeur jaunâtre, ichoreuse et corrosive, et reposant sur une base rouge, excoriée, suintante et couverte de nombreuses vésicules qui crèvent et dont le suintement forme de nouvelles croûtes, avec prurit insupportable, surtout à la chaleur, amaigrissement et engorgement des glandes inguinales. Éruption pruriteuse et suintante, avec rougeur et tuméfaction de la peau; pustules scabéiformes par tout le corps. A la lune croissante, les dartres sont rouges et suintantes; à la lune décroissante, au contraire, pâles et sèches. (Jahr, *Traité des maladies de la peau*, p. 154.)

La clinique de M. le docteur Roth renferme trois cas de maladies chroniques de la peau où la *clématite* a été employée. Dans le premier cas, le diagnostic de l'affection n'est pas précisé. Il est classé sous le titre d'exanthème chronique. En voici le résumé :

Exanthème chronique à la suite d'une contusion, un coup de pied de cheval au côté du genou droit. Sept semaines après cet accident, des vésicules nombreuses, contenant une sérosité corrosive et alcaline, apparaissent sur la région affectée. A partir de ce moment, l'articulation, qui était restée toujours douloureuse et gonflée, recouvre la totalité de ses mouvements; le malade peut marcher vite et rester debout sans éprouver autre chose que de la faiblesse; mais depuis, tous les mois à la nouvelle lune et plus tard tous les quinze jours, une

éruption caractérisée par des pustules cuisantes et pruriteuses se déclare à la face, aux oreilles et sur toute la partie des mains exposée à l'air. Cette éruption s'annonce par des secousses dans les membres, des cuissons, des démangeaisons et des élancements par tout le corps qui troublent le sommeil du malade. Les parties attaquées étaient toujours celles que les vêtements ne couvraient pas; une seule fois ce fut le derrière, les parties génitales et l'anus qui enflèrent douloureusement. Au moment de l'éruption, le visage se gonflait, et le malade, ne pouvant entr'ouvrir les yeux, devenait méconnaissable. La peau des mains avait un aspect psoriforme; elle était sèche et unie, à l'exception de quelques crevasses çà et là. Quelquefois il survenait, au milieu de douleurs lancinantes et cuisantes qui forçaient le malade à se gratter, une petite pustule de la grosseur d'un grain de millet, laquelle se crevait, suintait un peu et laissait une place rude. Lors des accès, toutes les trois ou quatre semaines à peu près, le malade ressentait aussi à la face et aux oreilles une douleur passagère, lancinante et cuisante. Le teint, un peu jaunâtre, donnait l'idée d'une altération dans les fonctions du foie, produite peut-être par la peur et le chagrin que lui avaient causés la contusion du genou.

Après plusieurs traitements inutiles empruntés au domaine de la médecine ordinaire, le malade prend toutes les semaines une goutte *tr. clemat. erect.* Le médicament de prime abord paraît faire du bien. Les douleurs lancinantes et cuisantes dans les mains disparaissent. Le plus prochain accès ne vient pas; mais, douze jours après, les signes précurseurs de l'éruption se dé-

clarent la nuit. On donne *tr. rhus toxic.*, 2 goutt. 1^{re}, tous les huit jours, pendant plusieurs mois, et le malade guérit. (Obs. 1299^e, par le docteur Schmieber.)

La seconde observation du recueil de M. le docteur Roth est classée sous le nom de darts. Elle démontre, comme la précédente, l'insuffisance de la *clématite*. Nous abrégeons autant que possible.

R..., enfant de dix ans, souffre depuis des années d'une dartre qui d'abord n'avait couvert qu'une petite place du côté supérieur du haut de la cuisse, et qui n'était ordinairement visible qu'en été, tandis qu'elle disparaissait de nouveau en automne et en hiver. Plus tard, elle s'était étendue et ne cessait plus alors avec les chaleurs; seulement elle paraissait un peu diminuer de grosseur au décours de la lune. Un habile médecin l'avait longtemps soignée sans succès...

La plus grande partie du côté supérieur du haut de la cuisse gauche était couverte d'une croûte écailleuse, des interstices de laquelle sortait un pus jaunâtre et corrosif. De temps en temps les écailles tombaient et laissaient voir un espace tout humide, couvert de petites vésicules qui se crevaient et donnaient une humeur jaunâtre et corrosive. Il se reformait ensuite, peu à peu, une autre croûte semblable à la première, et qui subissait les mêmes métamorphoses. Dans toutes les parties saines de la peau que touchait ce pus corrosif, il se formait bientôt de nouvelles vésicules qui répandaient plus loin à leur tour l'exanthème. La partie supérieure de la cuisse droite était déjà couverte en partie de pareils bontons. Les autres parties du corps, les reins, les bras, le dos, n'en étaient pas exemptes non

plus. Les démangeaisons que lui causait l'exanthème étaient insupportables, surtout pendant la chaleur et principalement au lit; elles forçaient à se gratter, ce qui ne soulageait d'ailleurs que pour un instant. Il avait en outre les glandes des aines et des aisselles extrêmement gonflées et dures, tout le corps maigre, les muscles mous et relâchés, la face malade et pâle.

Après avoir proscrit le café des usages du régime de l'enfant, je fis prendre au malade une goutte de *staphysagria*, 30°. (20 décembre 1820.)

Le mal parut augmenter jusqu'au 24; les démangeaisons devinrent plus fortes; mais, à compter de ce jour, elles diminuèrent beaucoup. Plusieurs vésicules se séchèrent, et il se forma sur elles une peau fort tendue, un peu rude, de couleur bleuâtre.

Le 10 février 1821, le malade reçoit *clematis*, sixième dilution, une goutte. La dartre commença dès lors à diminuer à vue d'œil. Elle disparut de dessus la cuisse droite, où il ne se forma plus par la suite un seul bouton. L'exanthème disparut également de dessus le reste du corps. La dartre de la cuisse gauche diminua peu à peu, et la croûte écailleuse cessa entièrement. Il ne resta qu'un grand nombre de vésicules, mais qui ne causaient la nuit aucune démangeaison.

Le 24, la peau qui s'était formée sur les boutons devint encore plus rude; peu à peu il s'y forma de nouvelles vésicules qui menaçaient d'étendre la dartre plus loin. Les démangeaisons devinrent brûlantes.

Ce dernier symptôme, joint à la rudesse de la peau, me parut offrir une grande analogie avec les effets primitifs du *sumac*. J'en donnai au malade une goutte 9°.

Le 51, je le revis; toutes les vésicules avaient séché, en sorte que la cuisse offrait une large place rude au toucher et de couleur rougeâtre. Le 14 février cette place était beaucoup moins large; la peau commençait, tout autour, à devenir douce et blanche. Je me bornai à la lui laver légèrement avec une nouvelle goutte de *sumac* dans cent gouttes d'eau. Le 8 mars il n'existait plus la moindre trace d'exanthème, le gonflement des glandes des aînés et des aisselles avait disparu. — Le malade reprit au mois de mai et de juillet une nouvelle goutte de *sumac* 9^e, et la guérison se maintint. Depuis lors, l'enfant jouit d'une santé excellente. (Gross, 1822.)

La troisième et dernière observation de la clinique de M. Roth est d'un laconisme tel, que nous nous permettrons de la citer en entier.

La fille du cultivateur Teller souffrait depuis des années d'une dartre qui s'étendait sur tout son corps. Des médecins allopathes l'avaient traitée pendant deux ans sans succès. Je lui fis prendre *rhus toxicod.* 50^e. Trois semaines après, l'exanthème avait presque disparu. On ne voyait plus que dans quelques endroits des boutons semblables à la gale. Une dose *clem. erect.* guérit ce reste de maladie. En deux mois la malade fut parfaitement rétablie. (Hoffendahl, 1852.)

RÉFLEXIONS.

Ce dernier fait donnerait peut-être quelques indices sur l'opportunité de l'emploi de la *clématite* dans les affections chroniques de la peau; mais des indices,

un symptôme ou deux mal caractérisés, ne suffisent pas à préciser une indication. Nous sommes donc obligé d'attendre que de nouvelles observations cliniques viennent justifier les diverses recommandations données par les auteurs.

D^r DESTERNE.

IODOPHAGIE

ENCORE UNE ÉNORMITÉ ALLOPATHIQUE.

Par le docteur **LEBOUCHER.**

— SUITE —

Si l'on tenait scrupuleusement compte du changement de régime, de localités, d'habitudes, sans oublier les adjuvants et les correctifs de toutes les formules allopathiques, peut-être serait-il facile de retrancher quelque chose de la part faite à l'iode, dont le mérite a bien pu être très-involontairement surfait, quand on se rappelle le fameux onguent d'arthanita, auquel on attribue tant de vertus que dix autres, entrant comme lui dans la formule, seraient en droit de réclamer au même titre que lui, si ce n'est même plus justement ! On pourrait du reste adresser le même reproche à la plupart des formules allopathiques. Quand on y regarde de bien près, presque toutes les observations allopathiques pourraient être à bon droit contestées, malgré la rigueur scientifique, comme ils disent, avec laquelle on les produit.

Que n'a-t-on pas dit de l'huile de foie de morue (1)? Toutes ses vertus ont été rapportées à l'iode qu'elle contient. Le fait est-il vrai? J'en ai toujours douté, j'en doute plus que jamais, quoique presque tous les médecins, même homœopathes, l'admettent. Suis-je pour cela un sceptique? mon Dieu, non; je suis seulement peu crédule et très-scrupuleux sur les choses de foi. Est-il prouvé que de bonne huile d'olive ne produirait pas le même effet? J'ai voulu en faire l'expérience sur moi-même; tant que je me suis borné à en prendre seulement une cuillerée le matin, cela fut bien; je voulus aller jusqu'à deux, je me donnai une indigestion. C'était une certitude acquise. L'huile d'olive prise seule, même en petite quantité, peut donner une indigestion à certains estomacs. J'ai connu des gens qui prenaient en vain de l'huile de foie de morue depuis plus d'un an. Cette huile, même sans la petite quantité d'iode qu'elle contient, peut-elle pousser à l'embonpoint? Qui me dira oui et qui me dira non? Cela me rappelle une histoire racontée par les journaux. Un Anglais voulut engraisser des porcs avec de l'huile de foie de morue; il y réussit à souhait; mais, quand il fallut manger le lard, il ne sentait pas les plantes aromatiques, et personne ne put s'y faire. Je donne l'histoire pour ce qu'elle vaut. *Se non è vero, è ben trovato*. Le mieux de la chose, c'est qu'un médecin la prit au sérieux, et, voulant en faire l'application à ses malades, il conseilla un jour à une jeune fille de prendre six cuillerées par jour de cette drogue nauséuse. Tout effrayée de l'agrément

(1) Elle contient deux milligrammes d'iode par litre.

qui lui était offert, elle va consulter un de mes amis et lui raconte le fait; l'autre en rit. La malade, qui connaissait l'histoire du nourrisseur anglais, enhardie par ce rire qui semblait lui donner gain de cause, s'écrie : « Mon Dieu, monsieur, est-ce que M. X*** aurait voulu me traiter comme un cochon anglais? » (Textuel.)

Il reste donc à démontrer que l'iode est vraiment la cause des grands succès qu'on attribue à l'huile de foie de morue. Pour moi, je n'y crois pas. Avant d'en être partisan, je demande deux petites choses : la première, qu'on fasse des expériences comparatives avec une huile agréable dépourvue d'iode; la seconde, qu'on prépare homœopathiquement, qu'on dynamise, si l'on veut, cette huile et qu'on l'expérimente homœopathiquement, c'est-à-dire sur l'homme sain. On saura seulement alors ce que vaut thérapeutiquement cette huile trop fameuse, sans doute, et dont la renommée occupe, depuis plusieurs années, les quatre vents cardinaux. Est-ce en conquérant ou en usurpateur? nous ne savons, mais nous voudrions bien pouvoir le dire.

Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que l'iode n'ait été pour beaucoup dans la réputation qu'à tort ou à raison on a bien voulu faire à l'huile de foie de morue. Et ce n'est pas encore assez pour M. Boinet. Ce n'était pas assez de toutes les formes de préparations inventées par M. Lugol, par Hufeland, Magendie, Cooper, Ricord, Mialhe, Bouchardot, Velpeau, Biett, Chomel, etc., etc., toutes ces gloires anciennes et contemporaines ne suffisaient pas au zèle ardent de notre confrère pour l'humanité souffrante; son ambition de bien faire manquait

de moyens suffisants, son amour du bien voyait un vaste champ encore inculte. Grâce à la haute surveillance de la police, grâce peut-être à l'honnêteté de quelques boulangers, nous mangions du pain à peu près pur. Il paraît, suivant M. Boinet, que le besoin d'un perfectionnement hygiénique se faisait généralement sentir dans cette utile industrie. Il y ajouta l'iode; ce sera le plus beau fleuron de sa couronne scientifique. Dieu créa la lumière et M. Boinet le pain iodé.

Jusqu'à notre bienheureux confrère l'iode avait été considéré comme un médicament doué d'une assez notable énergie, comme une substance même dangereuse dans certaines mains; il a changé tout cela; il en a fait un aliment, c'est ainsi que désormais il le caractérise. Il ne l'assaisonne encore que de farine de pain ordinaire, de pain d'épices, de gâteaux, de biscuits, de chocolat, de vin, de bière... Je ne parle pas des sirops, c'était plutôt sa place, et elle était prise. L'Académie ne peut manquer, sans doute, d'approuver une invention si humanitaire; nous n'aurons bientôt plus qu'à nous écrier : *Annuït, et totum nutu tremefecit Olympum*. Le président proclame et l'auguste assemblée se hâte d'assentir. (Traduction libre). Et devant un tel assentiment M. le préfet de police n'aura plus qu'à rendre une ordonnance qui permette? non, qui prescrive l'addition de l'iode dans le pain, dans toutes les pâtisseries, dans toutes les boissons. Heureux boulangers! il vous fallait bien quelque ingrédient pour distinguer votre pain, la bonne farine ne suffisant pas; mais l'ignorante police vous refusait les préparations de cuivre, d'alun, de magnésie, de zinc, d'ammoniaque,

de potasse, la craie, le plâtre, l'albâtre, la chaux, la terre de pipe, etc. Vous voilà sauvés désormais ; l'iode, en plus ou en moins, vous tiendra lieu de tout.

Avec ces substances par trop communes, la chaux, le phosphate de chaux, les féveroles, les haricots, la fécule, les cailloux, l'albâtre, les os pulvérisés, etc., le consommateur peut être empoisonné ; mais pourvu que le commerçant s'enrichisse !... Heureusement, en France, les commerçants de cette force ont un nom qui les distingue des autres qu'on appelle seulement commerçants honnêtes, probes, intègres ; on ne confond pas ces derniers avec les filous, les fripons et les voleurs.

Il est vrai qu'il peut quelquefois se rencontrer parmi ceux-ci des ignorants assez imbéciles pour croire qu'ils ne font, par l'emploi de quelques-uns de ces mélanges, qu'améliorer la qualité du pain, tel, par exemple, l'effet du sulfate de cuivre, qui raffermir la pâte et l'empêche de s'étendre. Ces sortes de circonstances atténuantes peuvent trouver place en face de la déconsidération publique ; mais, à notre sens, elles ne sauraient trouver crédit en face du juge quand il s'agit de la santé publique, et surtout quand les amendes contre les fraudes et falsifications sont en général si faibles. Le législateur s'est peut-être montré là trop paternel.

L'iode, condamné tant de fois dans la personne des épiciers comme ayant servi à frelater le sel de cuisine, auquel on mélangeait le sel de varech dans une proportion de 10 à 25 pour 100, l'iode va donc être réhabilité. Seulement, aujourd'hui qu'on propose de le considérer comme aliment, il ne pourra cependant pas être

pris à discrétion, la providence de M. Boinet y aura pourvu.

Il y a vraiment des moments où l'on serait tenté de croire que l'ancienne médecine tombe en état de démence sénile ! Qu'en penses-tu, bon public ?

Mais, si vraiment l'opinion scientifique et par suite publique pouvait arriver à ce degré d'aberration qui ferait considérer comme aliment des substances éminemment dangereuses, la sagesse publique, qui ne connaît pas toujours de bornes, pourrait bien croire que si un peu d'iode nourrit (à titre d'aliment), beaucoup d'iode nourrirait davantage. Et ce n'est pas tout, je vois plusieurs conflits poindre à l'horizon et prenant tous leur point d'appui sur l'opinion de notre confrère. Les épiciers condamnés pour falsification du sel ne se croiront-ils pas suffisamment garantis par l'autorité scientifique de son nom à présenter une requête à qui de droit en demande de restitution d'amende, de frais d'instance et même d'indemnité ? Supposons que l'Académie sanctionne l'opinion soumise à sa compétence et qu'elle décrète que l'iode est un aliment ; supposons que, se basant sur l'omniscience de ce vénérable aréopage, on fasse droit à la requête, je vois déjà M. Boinet récompensé comme l'ont été trop souvent tant de bienfaiteurs de l'humanité. La persécution, le déni de justice, l'accusation de plagiat, vont être son lot. Car tout succès, comme tout abîme, en appelle un autre. Une fois justice rendue aux épiciers sur les questions de restitution d'amende, de frais judiciaires et d'indemnité, c'est à M. Boinet lui-même qu'ils vont s'en prendre ; ils vont soulever une question de priorité. Notre

futur académicien déclare que l'iode est un aliment et qu'on ne saurait trop le répandre dans les substances alimentaires ; mais le syndic des épiciers, au nom de toute l'honorable corporation, peut-être un seul d'entre eux-mêmes, *primus inter pares*, soulèvera les flots de l'opinion publique en sa faveur et viendra prouver aux plus incrédules qu'il y a un demi-siècle, vous n'étiez pas né, monsieur Boinet ! qu'il y a donc un demi-siècle qu'il s'est dit que l'iode était indispensable à la santé publique, qu'il est partie constituante de l'organisme humain, que c'est une substance alimentaire au même titre que le gigot et les haricots ; qu'il a fait plus que le penser, plus que le dire, plus que le proclamer, qu'il l'a pratiqué sur une large échelle, au grand avantage de la santé publique, au grand profit de sa caisse. Il publiera au son de trompe, au bruit de toute la presse de tous les degrés, ses mérites et sa gloire, se fera déclarer premier inventeur du fait, bienfaiteur de l'humanité, et, avec toute la modestie d'un grand citoyen, avouera qu'il est suffisamment récompensé par sa conscience et par l'opinion de ses concitoyens. Ce qui veut dire en prose que, si l'iode cache une croix, le pouvoir ne doit pas oublier la boutonnière du bienfaiteur désintéressé. Voilà le piège où notre confrère pourrait bien être pris.

Mais l'éveil est donné, l'émulation va se mêler de la partie. Les marchands de farine, qui jusque-là n'ont rien dit, se contentant de faire le pied de grue pour voir venir le succès, se trouvent suffisamment enhardis, et, forts des mémoires, des discussions et des jugements académiques, il vont réclamer à leur tour.

On les a condamnés, eux, pour avoir mélangé du phosphate de chaux à la farine et l'on a reconnu, depuis, la grande utilité du phosphate de chaux dans mainte circonstance, et surtout pour la régénération des parties osseuses dans les fractures. Pourquoi dès lors ces victimes de la vindicte publique ne réclameraient-elles pas une réhabilitation? Pourquoi ne s'entendraient-elles pas pour faire frapper une médaille à la gloire du nom de celui qui osa le premier commettre cette bienheureuse fraude qui devait rendre tant de services aux os de l'humanité mal bâtie?

Je vous le dis en vérité, monsieur Boinet, il sera élevé des statues à ces hommes généreux que l'ingratitude publique forçait à se cacher pour faire le bien! Gloire à vous pour avoir été leur serviteur et pour avoir prêté une main secourable à leur ardente charité! Vous figurerez sur leur socle dans l'attitude que vous aviez en présentant votre mémoire sur l'iode à la très-docte Académie. Ce moment sera choisi, parce que c'est celui où vous avez véritablement relevé de leur abaissement ces hommes vertueux que l'ignorante ingratitude avilissait du nom de fraudeurs, de falsificateurs et de bien d'autres que la grossièreté tient toujours en réserve. Et tout cela pour avoir eu le courage de proclamer haut et ferme que l'iode doit être considéré comme un aliment!

Qu'on n'aille pas croire qu'ici se borne la liste des réclamants à titre de priorité. Non, malgré ce qu'il m'en coûte pour détacher même une parcelle de l'auréole de notre bien intentionné confrère, je dois pourtant le prévenir qu'il aura encore à subir les réserves des rê-

veurs homœopathies, ce cauchemar incessant de l'Académie et de tout ce qui tient à l'honnêteté médicale, à ce qu'il paraît.

Ce n'est plus comme ayant frêlaté le pain et le vin, le feu et le sel, que les homœopathes vont réclamer. Mon Dieu ! ils ont bien sacrifié à l'iode aussi, mais seulement en thérapeutistes, comme tous ceux qui font de la médecine. Mais ils l'ont donné à très-petites doses, à des doses aussi petites au moins que propose de le faire M. Boinet, seulement ils le donnaient pour satisfaire aux exigences d'un état morbide et non comme pain quotidien, ainsi que le veut avec tant de bonheur notre ingénieux confrère. C'est donc comme ayant proclamé les premiers l'efficacité des petites doses que notre confrère doit avoir à subir les impertinences de MM. les homœopathes, qui commencent un peu trop à mettre partout leur plaisante omnipotence.

Heureusement leur adversaire n'est pas homme à être dupe de pareilles importunités. Dès qu'il s'agit d'homœopathes, il suffira de les éconduire au mieux et le plus vertement possible, ils seront trop heureux de s'en aller et de se taire. D'ailleurs, s'il le faut, leur antagoniste saura trouver qui leur opposer et sans réplique possible. Seulement lui-même sera forcé de s'incliner aussi devant l'autorité de dame nature. Car c'est elle qui, la première, a préparé et administré les doses infinitésimales.

Si, comme l'a démontré M. Chatin, l'iode existe dans la plupart des plantes d'eau douce, même dans l'air, suivant MM. Chatin et Bouis, il faut bien que celles-ci en contiennent à dose infiniment petite, puisque ce

n'est que par des procédés très-déliés qu'on arrive à le découvrir. Mais, puisqu'en fait il y en a déjà, pourquoi M. Boinet veut-il encore y en mettre? Ce serait double emploi; ce serait un plagiat au détriment de la nature. Laissez-nous, nous vous en supplions, ô prodigieux inventeur! laissez-nous notre pain, notre bière, nos sucreries et nos boissons comme nous avons l'habitude de les prendre. Ainsi soit-il.

Si vous vous intéressez tant à notre sort, travaillez plutôt à démasquer le mauvais génie de la falsification, qui, malgré le bon vouloir et la surveillance incessante de l'autorité, nous fait cependant encore boire et manger tant de choses malfaisantes. Votre idée peut, si jamais la fatalité voulait qu'elle fût acceptée, votre idée peut faire éclore de nouvelles industries que l'insouciance ou la crédulité publique peut mûrir au soleil de sa naïveté, comme elle a mûri quelque temps le trop fameux Choca. Il y a peut-être là de nouveaux éléments de fortune; mais, pour Dieu, ne souffrez pas d'en être l'auteur. Démasquez plutôt, votre intelligence distinguée vous en donne les moyens, démasquez plutôt ce vil mercantilisme qui rend notre santé tributaire de son lucre insolent. Poursuivez avec nous cette fièvre d'inventer pour être riche, sans respect pour la santé des individus, sans pitié pour les dégradations de l'espèce. Gardez-vous de leur fournir de nouveaux éléments de fortune en leur facilitant le moyen d'abriter leurs infamies derrière un nom honorable.

Que, s'il vous faut absolument de l'iode pour tant de malades qui ont plutôt besoin d'autres médicaments, n'avez-vous pas assez de toute la nombreuse kyrielle.

iodée de vos officines? Vous proclamez un blasphème en donnant pour aliment une substance qui ne peut jamais être qu'un médicament, et, à ce titre, laissez-le dans l'officine; et, sous quelque forme qu'il vous plaise de le donner, ne prêtez jamais les mains à ce qu'il puisse sortir d'ailleurs.

Ce serait en vain que vous voudriez innocenter l'iode et nous le préconiser comme innocent de tous les accidents que d'autres savants, vos prédécesseurs, lui prêtent; écoutez plutôt un contemporain qui vient de se présenter à l'Académie presque en même temps que vous et aussi avec l'iode pour sujet. Voici le titre et les conclusions de M. Rilliet :

« Quelques mots sur l'intoxication produite par l'iode administré à petites doses longtemps continuées.

« 1° L'absorption longtemps continuée de petites doses d'un sel iodé, qu'il soit mêlé à l'eau, à l'air ou aux aliments, n'est pas toujours sans danger.

« 2° Les habitants de certaines localités sont, plus que d'autres, exposés à l'intoxication iodique.

« 3° Cette susceptibilité spéciale dépend peut-être de la petite quantité d'iode que recèlent l'eau, l'air et les aliments dont on fait usage dans ces pays.

« 4° L'intoxication iodique est peut-être plus à redouter quand le médicament est donné à petites doses qu'à grandes doses, et comme préventif que comme curatif d'une diathèse localisée et confirmée.

« 5° Cette intoxication est tout à fait exceptionnelle dans l'enfance, rare dans l'âge adulte, et d'autant plus à craindre que les sujets sont plus avancés en âge. En conséquence, on ne saurait surveiller trop attentivement

l'administration de l'iode chez les personnes âgées de plus de quarante ans, et il faut en suspendre l'usage à l'apparition des premiers symptômes de saturation.

« 6° Le médecin placé en présence d'une de ces maladies sans nom, sans cause et sans localisations morbides appréciables, et dont la boulimie, les palpitations, le marasme, sont les symptômes apparents, doit avoir les yeux ouverts sur la possibilité d'une intoxication iodique.

« 7° Les meilleurs remèdes de cet empoisonnement lent sont le lait, une alimentation analeptique, le changement d'air et les préparations ferrugineuses. » (*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*, 1^{er} novembre 1858, p. 582.) (Séance académique du 12 octobre.)

Ne dirait-on pas que la note de M. Rilliet est venue exprès tout à point pour corriger ce que le mémoire de M. Boinet a de véritablement excentrique? (celui-ci a été présenté à l'Académie dans la séance du 28 septembre 1858. — *La France médicale et pharmaceutique* du 2 octobre 1858.)

M. Rilliet accuse précisément ce que préconise M. Boinet, c'est-à-dire les petites doses longtemps continuées. Il l'accuse quand il est donné comme préventif et à petites doses, plutôt que comme curatif et à fortes doses. Nous engageons fort M. Boinet à bien méditer M. Rilliet, à observer de nouveau, à mieux voir et à renoncer à présenter à des gens de bon sens l'iode comme aliment. Qu'il réfléchisse bien qu'il y a déjà dans le commerce trop de substances dangereuses, sans y ajouter encore l'iode. Tant pis pour ceux dont ce pourrait être un élément de fortune; qu'ils spéculent sur autre chose que sur les substances dangereuses pour

la santé publique et pouvant causer l'abâtardissement de l'espèce. C'est déjà bien assez qu'on ne puisse s'opposer à la consommation sans mesure et sans raison des liquides alcooliques, du tabac et de certains parfums dits hygiéniques, inventés sans doute pour masquer quelque puanteur naturelle ou acquise, comme celle des cautères et des vésicatoires.

Allons, monsieur Boinet, dites-vous que vous avez fait un mauvais rêve, et renoncez de bonne grâce à l'iodophagie.

D^r LÉBOUCHER.

CORRESPONDANCE.

En qualité de secrétaire du Congrès homœopathique tenu à Bordeaux en 1854, j'ai l'honneur de vous adresser une réclamation que je vous serai très-obligé de communiquer d'abord à la Société gallicane, et d'insérer ensuite dans le Journal de la Société. L'exposition des faits suffira pour justifier ma demande.

Le docteur Leydet (de Montflanquin) a publié dans le numéro du 1^{er} août 1858 de votre Journal plusieurs observations de guérison d'épilepsie obtenue par deux nouveaux remèdes, *bufo* et *salamandra*. Dans cet article, il attribue au docteur Andrieu la découverte de ces deux spécifiques, et l'initiative de leur heureuse application. En le faisant, notre honorable confrère a commis involontairement une erreur que nous tenons à rectifier, puisqu'elle enlèverait au premier auteur de

cette médication le mérite légitime qui lui appartient, et qu'il a jusqu'à présent négligé de revendiquer lui-même, je ne sais pour quel motif.

Ceux de nos confrères qui ont assisté au Congrès de Bordeaux se rappelleront qu'après la clôture des séances publiques, dans une séance privée, tenue chez notre vénérable président, le docteur Des Guidi, le docteur Laville de la Plaigne fit une communication orale relative à ses travaux sur l'épilepsie. Par défiance de mes seuls souvenirs, j'ai consulté les notes que je recueillis dans cette réunion, et je vous en donne ici l'extrait.

Le docteur de la Plaigne, après avoir indiqué les motifs particuliers qui l'avaient entraîné depuis longtemps à s'occuper spécialement de l'épilepsie, signale les moyens thérapeutiques que l'expérience pathogénétique et clinique l'autorisent à considérer comme spécifiquement efficaces contre les nombreuses variétés d'épilepsie. Ces remèdes, empruntés au règne animal, sont : 1° le crapaud (bufo); 2° la salamandre (triton à queue plate et triton à queue ronde); 3° le diadema aranea (araignée à croix papale); 4° la fourmi rouge; 5° la cétoine des roses. — La teinture mère de chacune de ces substances s'obtient par la macération prolongée de l'animal, plongé vivant dans l'alcool; et cette première teinture sert, conformément aux règles de la pharmacopée hahnemannienne, à la préparation des dilutions subséquentes. Le docteur la Plaigne ajoute n'avoir jamais administré ces nouveaux médicaments au-dessus de la 9° dynamisation. Il termine en annonçant à ses collègues que bientôt il compte publier dans un ouvrage étendu les détails de ces travaux sur l'épilepsie

et les faits justificatifs de la découverte, et de l'application des spécifiques sus-mentionnés.

Il est regrettable que notre confrère n'ait pu encore réaliser l'espérance qu'il nous avait fait alors concevoir. La publication de ses recherches, en satisfaisant au désir qui lui fut unanimement exprimé et en rendant un immense service à la médecine, aurait garanti à son auteur tous les avantages de cette précieuse découverte et lui aurait évité le risque momentané d'une spoliation involontaire.

Je dois ajouter qu'après cette communication intéressante du docteur de la Plaigne les membres présents exprimèrent le vœu que ces médicaments, expérimentés et préconisés par notre confrère, fussent soumis à des études pathogénétiques et à des essais cliniques qui pussent sanctionner les résultats heureux qui venaient d'être signalés. — Le docteur Andrieu assistait à cette réunion : médecin laborieux et dévoué au progrès comme il l'était, il s'empressa de se mettre à l'œuvre pour vérifier l'efficacité annoncée de ces moyens nouvellement proposés. — Le docteur Leydet, instruit indirectement, comme il l'écrit dans l'article cité, par le docteur Recours (de Villeneuve-sur-Lot), des succès obtenus dans l'épilepsie par Andrieu à l'aide du *bufo* et *salamandra*, fut naturellement entraîné à supposer ce dernier confrère l'auteur de cette découverte. Cette erreur involontaire, que le docteur Leydet a formulée dans votre Journal, pourrait se propager dans le monde médical et frustrer injustement notre confrère, le docteur Laville de la Plaigne, du mérite et de l'honneur de cette utile découverte.

Aussi est-ce pour la dissiper que j'ai cru devoir vous adresser cette lettre explicative, d'autant plus nécessaire à rétablir l'exactitude des faits, qu'il n'a pas été publié de compte rendu des travaux du Congrès homœopathique de Bordeaux.

J'espère que nos collègues de la Société gallicane feront droit à cette réclamation, qui est un consciencieux et légitime témoignage de la vérité.

Veillez, etc.

D^r Ad. BOURGES.

Bordeaux, 10 avril 1859.

BIBLIOGRAPHIE.

Messieurs,

Aussitôt que vous m'eûtes confié le soin de vous rendre compte du dernier ouvrage publié par mon confrère et ami, l'honorable docteur Jahr, sous le titre de : *Principes et règles qui doivent guider dans la pratique de l'homœopathie*, je me livrai fort attentivement à la lecture de ce volume, qui a sa place marquée dans toutes nos bibliothèques, et l'idée me vint de vous en présenter une critique approfondie. Mais les notes que je prenais dans ce but devinrent bientôt si nombreuses, que, même en restreignant leur développement autant que possible, elles m'eussent conduit à écrire un volume au moins égal, comme quantité, à celui de notre illustre collègue, car sa nouvelle œuvre est assurément

une des plus substantielles dont se soit enrichi depuis plusieurs années la littérature médicale homœopathique. Or, messieurs, comme la pensée d'un travail aussi étendu n'entraîne, pour le moment, ni dans vos intentions ni dans les miennes ; comme, d'un autre côté, il vous importe beaucoup plus aujourd'hui de connaître l'ouvrage de M. Jahr que la divergence ou la conformité de mes opinions avec les siennes sur les points multipliés qu'il aborde, j'ai serré mes notes, sauf à les reprendre totalement ou partiellement un peu plus tard, et je bornerai ma tâche à vous initier, sans réflexions aucunes, au livre de notre confrère en reproduisant purement et simplement quelques-uns des résumés que M. Jahr a pris soin de placer à la fin de ses chapitres. J'ai choisi naturellement ceux qui m'ont semblé les plus importants, et qui sont, pour la première partie, les chapitres : premier, deuxième, troisième, quatrième et sixième ; et pour la seconde partie : le douzième, le quinzième et le seizième.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du vrai sens de la doctrine de Hahnemann.

Résumé : 1° La *doctrine de Hahnemann*, désignée aussi d'une manière assez inexacte sous le nom de *médecine homœopathique*, ne s'occupe pas seulement à enseigner les règles à suivre pour la pratique de cette dernière ; ses théorèmes embrassent au contraire toute la pratique médicale, depuis les règles pour la connaissance et la distinction des diverses maladies jusqu'aux

différentes manières dont on pourra les traiter ; cette doctrine est une critique et un essai de réforme générale de la thérapeutique médicale et de tous les principes suivis jusqu'ici pour le traitement des maladies ;

2° Ceci ne veut pourtant pas dire que sa doctrine tende à renverser *toute la médecine* existante, en tant que cette expression désigne *tout l'ensemble des sciences médicales* ; au contraire, comme elle ne s'occupe que des principes et des règles à suivre pour la pratique, elle laisse parfaitement intacts tous les faits acquis à la science comme bien constatés, et ne critique que les conséquences qu'on a essayé d'en déduire ; et, si elle finit ainsi par renverser complètement tous les principes *thérapeutiques* de l'ancienne école, ceci ne vient que de ce que, *faute de connaître les vrais effets des médicaments*, la médecine n'avait jamais eu, avant Hahnemann, une thérapeutique véritablement *méthodique*, reposant sur des principes sûrs et invariables ;

3° C'est le besoin de créer cette *méthode sûre*, par la découverte d'un principe général, qui porta Hahnemann à expérimenter sur l'organisme en santé les effets des médicaments, et, ces expérimentations l'ayant conduit à reconnaître que le rapport nécessaire du médicament avec la maladie, pour la guérison sûre de cette dernière, est la *similitude* réciproque de leurs symptômes, il posa pour première règle de toute thérapeutique véritablement rationnelle et méthodique le principe *similia similibus curantur*, et assigna aux autres principes suivis jusqu'ici l'emploi *exceptionnel* que, selon les règles de toute bonne méthode, la pratique pourrait quelquefois encore en faire :

4° Or, puisqu'il ne saurait y avoir aucune thérapeutique véritablement méthodique et rationnelle sans la connaissance exacte des effets des médicaments, et que cette dernière science n'existait point avant Hahnemann, on peut donc dire que sa doctrine, basée sur l'expérimentation des médicaments, enseigne, non *une* nouvelle thérapeutique méthodique, mais d'une manière générale *la* thérapeutique méthodique ou *la méthode* générale de déterminer pour chaque cas le médicament le plus efficace ; d'où il suit que les principes et les règles que cette doctrine enseigne seront, si elles sont vraies et justes, non-seulement des règles indispensables à la pratique de l'homœopathie, mais bien des *règles générales*, sans l'observation desquelles aucun praticien, à *quelque école qu'il appartienne*, ne saurait obtenir les guérisons les plus parfaites possibles ;

5° La doctrine de Hahnemann va donc plus loin que l'*homœopathie*, puisqu'elle se place au-dessus de toutes les diverses manières de traiter les maladies, en assignant à chacune la place rationnelle et méthodique qu'elle doit occuper dans la pratique ; et, si elle pose en première ligne le traitement *homœopathique*, ce n'est point parce que son auteur n'aurait pour but que l'enseignement de cet art ; non, c'est, au contraire, parce que le véritable but, le but fondamental de cette doctrine est d'introduire avant tout la *méthode* en thérapeutique, et que les exigences de la méthode demandent que le chemin le plus court et le plus sûr soit mis au premier rang. La doctrine de Hahnemann ne consiste pas dans l'homœopathie ; elle consiste dans l'enseignement de la *méthode* en thérapeutique, et c'est la mé-

thode qui exige la pratique prédominante de l'homœopathie, mais non l'homœopathie qui constitue la méthode ;

6° Si l'on entend par *doctrine homœopathique*, non-seulement les règles pour la pratique exclusive de la loi des semblables, mais tout l'ensemble des règles thérapeutiques qui, eu égard à cette loi suprême, déterminent et les cas où il est applicable et ceux où il faut préférer les autres manières de traiter, on peut donc dire que la *doctrine médicale de Hahnemann* ou *doctrine homœopathique* forme un ensemble complet de principes thérapeutiques qui n'a besoin d'aucune addition, d'aucune autre méthode. parce que toutes les additions rationnelles qu'on saurait y faire se trouvent déjà indiquées méthodiquement dans cette *méthode générale* ou *méthode des méthodes* ; d'où il suit que le praticien rationnel pourra bien, dans certains cas, abandonner la pratique de l'*homœopathie*, mais jamais celle de la *doctrine homœopathique*, sans devenir éclectique ou allopathe ;

7° Cet ensemble de règles méthodiques, qui constitue la *doctrine homœopathique*, et dont aucun de ses praticiens ne saurait s'écarter sans devenir inconséquent avec lui-même, se trouve, il est vrai, dans l'*Organon* de Hahnemann ; mais, comme il y est naturellement mêlé à beaucoup de propositions secondaires qui ne font pas essentiellement foi, il serait à désirer qu'on le formulât à part comme une sorte de programme distinctif de la *vraie école homœopathique*, d'autant plus que la doctrine de Hahnemann n'est point un *système* dont tous les théorèmes découlent comme une consé-

quence inévitable d'un principe supérieur unique, mais au contraire une *méthode*, c'est-à-dire un *ensemble* de principes et de théorèmes pratiques qui ne sont liés entre eux que par le but auquel ils courent tous, et dont chacun, pour être admis comme règle, a besoin d'être vérifié d'une manière indépendante de l'autre ;

8° Cette distinction, qui fait de la doctrine de Hahnemann une *méthode* et non un *système*, est essentielle, et ne devra jamais être perdue de vue dans l'examen de ses règles, parce qu'elle pose, d'une part, les limites au delà desquelles la science ne saurait raisonnablement rien exiger de la doctrine, et qu'elle démontre, d'autre part, comment ces divers théorèmes peuvent être parfaitement indépendants les uns des autres, et être confirmés ou contredits séparément par l'expérience, sans que la chute ou la confirmation des uns entraîne forcément celle des autres ; de même que le raisonnement à l'aide duquel l'auteur de la doctrine aurait essayé de déduire un théorème de l'autre pourrait être trouvé entièrement fautif, sans que cela donnât le droit d'en conclure la fausseté du théorème lui-même, puisque la pratique n'en pourrait pas moins le confirmer comme vrai ;

9° Ce qui fait que, malgré son principe *similia similibus*, la doctrine de Hahnemann n'est point un *système*, mais uniquement une *méthode*, c'est ce seul fait que cette loi pratique n'est point le principe unique d'où découleraient toutes les règles comme conséquences absolues et immédiates ; car tout ce que cette doctrine dit de l'administration des doses, de la meilleure manière d'expérimenter les médicaments, d'examiner le

malade, de déterminer les vrais symptômes indicateurs, etc., repose sur une série d'autres vérités que la mise en pratique de la loi des semblables a bien fait connaître successivement, mais qui existent aussi indépendamment de cette loi, et que des expériences successives peuvent encore modifier, sans porter la moindre atteinte à la loi elle-même;

10° Construite ainsi, dans toutes ses parties, à l'aide de plusieurs vérités pratiques que l'expérience a fait connaître à son auteur, la doctrine de Hahnemann n'en est cependant pas moins un *ensemble de règles* dont le *concours simultané* est plus ou moins indispensable pour atteindre le but proposé, et dont on ne saurait, par conséquent, détacher arbitrairement aucune sans risquer de manquer le succès que leur observation stricte peut faire obtenir; d'où il suit que, pour bien juger la valeur pratique de cette doctrine, il faut examiner avec la même attention toutes les proportions, sans en négliger aucune, quelque inutiles ou quelque déraisonnables qu'elles puissent paraître au premier abord sous le point de vue de la théorie seule.

Nous ne manquerons donc non plus de les soumettre successivement toutes, sans exception, à un examen approfondi, tant sous le point de vue de la théorie que sous celui de la pratique, en commençant immédiatement par celles qui se rattachent à la manière dont l'auteur de l'*Organon* envisage les maladies, quant à leur nature, et à la manière de les reconnaître et d'en distinguer le vrai caractère.

D^r AUDOIT.

(La fin au prochain numéro.)

DE QUELQUES PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES EN MÉDECINE.

La vie ; la santé ; la maladie et les maladies ; la force médicatrice ; la thérapeutique et sa légitimité ; preuve expérimentale des effets médicamenteux ; doses arbitraires ; doses limitées ; mode d'action des médicaments ; tolérance.

I

Un de mes amis habitant la province a été, l'hiver dernier, obligé de recourir à la médecine traditionnelle pour combattre une longue et douloureuse affection catarrhale. J'extraits de la lettre très-affectueuse par laquelle il m'a annoncé sa convalescence les passages relatifs à sa maladie, à son traitement et aux questions qu'il s'est posées à cette occasion, touchant les principes mêmes de la médecine.

II

« Je ne suis pas encore, à cette heure, m'écrit-il, après six semaines d'arrêt, remis.... Ma maladie a été un affreux catarrhe, préparé de longue main, porté au dernier degré d'exaspération, et qui m'a tenu plus de quinze jours sans sommeil, sans repos ni relâche, et plus d'un mois dans l'incapacité de me coucher. J'en ai

presque pris l'habitude de dormir sur mon séant, le menton dans la poitrine, courbé comme un bossu. J'ai craché peut-être aussi gros que moi de mucosités. Dans les premiers jours, je ne pouvais plus respirer; la toux avait des quintes de plusieurs heures, et je ne trouvais d'adoucissement qu'en me jetant à moitié nu hors du lit, comme si j'eusse respiré par la peau, ce qui ne faisait que redoubler encore l'oppression et la toux.

« M. K... m'a traité d'une façon assez simple, par le kermès. Je le prends encore aujourd'hui en pilules, après l'avoir pris en sirop. Selon M. K..., le kermès fait expectorer, etc. Il est entendu que la préparation ne contient pas rien que du kermès. Voilà tout. Tisane de lichen ou d'orge, etc.; repos, chaleur, régime sévère, tout ce qu'un médecin recommande en pareil cas. Je vais mieux; je ne me suis pas encore trouvé aussi bien qu'aujourd'hui... Le docteur me promet qu'après cette maladie je serai refait à neuf. Dieu veuille seulement qu'il en soit pour moi du catarrhe comme de la petite vérole. qu'il ne revienne plus.

« Pendant que je prenais mon sirop kermétisé, je réfléchissais sur l'allopathie et l'homœopathie. Supposons, me disais-je, que le kermès ait réellement la vertu de me faire expectorer, peut-on dire que ce soit un médicament allopathique? n'est-ce pas seulement un auxiliaire mécanique? De là je passais à une autre idée. La médecine ne guérit pas, dans le sens que comporte vulgairement ce mot; il n'y a que les thaumaturges qui *guérissent*. La maladie est un mouvement physiologique anomal, que la médecine reconnaît, définit, et avec lequel elle nous enseigne la meilleure ma-

nière de nous comporter, en attendant que la nature le fasse finir.

« Le kermès, selon le docteur K..., provoque au vomissement ; puis, pris de nouveau, il arrête le vomissement : n'y a-t-il pas là quelque chose d'homœopathique ?

« Enfin, quant aux doses, cuillerées, pilules, globules ou atomes, je me disais encore : Tout ce que fait la nature dans le corps humain, elle le fait par doses infinitésimales ; toute absorption, excrétion, sécrétion, à lieu par quantités atomiques plus ou moins répétées. — Toute invasion de virus de même. S'ensuit-il que les quantités absorbées soient aussi faibles qu'on le suppose, et que la nature s'effraye d'employer une masse là où elle n'a besoin que d'un atome ? Je ne vois pas la légitimité d'une pareille conséquence. Pour reproduire un animal, il ne faut qu'un germe, un animalcule spermatique, un infiniment petit. Or, pour un animalcule fécondé, il y a des milliards rendus inutiles. Dans nos aliments, la proportion des éléments constitutifs du sang, des os, de la bile, des poils, etc., est fort inégale ; la nature se charge du triage ; elle rejette en chaque espèce ce qu'elle rencontre de trop sans craindre les surcharges. Pourquoi n'en serait-il pas de même des médicaments ? Qu'on les *dynamise* tant qu'on voudra, rien de mieux : mais pourquoi ces doses si effrayamment réduites, en présence de la nature qui sait si bien se doser elle-même ?....

« J'ai suivi attentivement l'effet des médicaments sur moi : j'ai bien éprouvé parfois des nausées, quelques dérangements ; puis-je dire que le kermès, qui m'a fait

éprouver ces symptômes, a agi de même sur ma poitrine et a contribué à ma guérison ? Franchement, si je ne le nie pas, je n'en sais rien. Je vais mieux sans doute, mais ce n'est pas moi qui peux dire : *Post hoc, ergo propter hoc*.

« ALBERT DE N.... »

« La Roche-Perceé, le 22 mars 1859. »

III

Voici la partie de ma réponse aux différentes questions soulevées par M. Albert de N....

Paris, le 14 juin 1859.

Mon cher ami,

La médecine, considérée dans sa plus haute expression, la thérapeutique, est, sans contredit, la science la plus difficile, celle de toutes qui présente le plus d'incertitudes, parce qu'elle met toutes les autres sciences à contribution, depuis les mathématiques jusqu'à la philosophie. Ses incertitudes sont ainsi, en quelque sorte, égales à la somme des incertitudes de toutes les autres sciences. Et malheureusement la réciproque est loin d'être vraie : les vérités en médecine ne sont pas proportionnelles au nombre des vérités acquises dans toutes les autres sciences. Et il en sera ainsi tant que nous ignorerons quelque chose touchant les lois de la vie végétative, animale, intellectuelle et morale.

Or vous savez combien le problème est complexe ! et quel temps s'écoulera encore avant que le dernier mot soit dit sur ce sujet, personne ne saurait le prévoir.

Aussi, progressiste comme je le suis avec vous, me garde-je bien de considérer l'homœopathie comme la plus haute et la dernière des solutions médicales. Je pense seulement qu'elle a fait faire un pas à la question, et qu'elle a rendu un grand service, opéré une véritable révolution, en changeant les termes du problème, en tenant compte d'un plus grand nombre de données, et surtout en rejetant toutes les hypothèses sur la cause, la nature, le mode d'action du médicament, pour se renfermer dans le domaine exclusif de la science expérimentale.

A propos du kermès, de son action successivement ou alternativement expectorante et anticatarrhale, vomitive et antivomitiv; à propos des doses auxquelles on l'administre et auxquelles il peut être efficace ou inefficace; vous soulevez les questions les plus ardues au point de vue expérimental et au point de vue de la spéculation métaphysique. Vous abordez du premier coup la définition de la maladie, la détermination du rôle respectif de la nature et des médicaments, la légitimité ou la non-légitimité de la thérapeutique en général et de son intervention dans des cas déterminés.

Mais, mon cher ami, vous ne savez donc pas qu'on en est encore à discuter sur cette question, à savoir, où la santé finit et où la maladie commence? Et l'on discutera ainsi, sans aboutir, tant que l'on assignera à ces deux termes, la santé et la maladie, une valeur absolue; tant que l'on considérera le premier comme représentant un état parfaitement défini, c'est-à-dire la vie manifestée par l'organisme dans la plénitude de ses fonctions et l'intégrité de ses parties; le second comme représentant un état plus ou moins différent de la santé, c'est-

à-dire, une altération quelconque, soit des propriétés physiques, chimiques, mécaniques des organes, soit de leurs propriétés biologiques ou dynamiques.

Sans doute, cette manière d'envisager la maladie a été, eu égard aux définitions antérieures, un progrès considérable, le seul, en deux siècles, qui ait honoré la médecine des écoles et illustré les noms de Morgagni, Bichat et Broussais.

Aujourd'hui encore, pour les médecins qui se disent hippocratistes, la maladie est bien un mouvement physiologique, un effort de la nature dirigé contre la cause ou la matière morbifique; mais ils considèrent ce mouvement comme tellement NORMAL, qu'ils en font une *fonction*. Seulement, dans leur hypothèse, cette fonction naturelle, physiologique, *normale*, s'accomplit plus ou moins régulièrement ou irrégulièrement, suivant que les phénomènes se succèdent ou non dans un ordre déterminé; l'irrégularité n'ayant d'autre effet que d'ajouter à la gravité de la maladie. Ce qui, comme vous le pensez bien, n'empêche pas certaines solutions régulières d'être essentiellement mortelles et un grand nombre de solutions irrégulières parfaitement heureuses. Vous voyez d'ici toutes les conséquences de cette manière de voir, les absurdités auxquelles elle conduit, celle-ci entre autres, qu'il y a des maladies malades, et des malades sans maladies.

C'est pour échapper à cette contradiction que l'on a considéré, ainsi que vous le faites vous-même, la maladie comme un mouvement physiologique anomal. Mais une pareille définition est la négation de la puissance médicatrice de la nature. Si peu prononcé que

soit le mouvement anomal, il est impossible qu'il rétablisse la régularité des fonctions, l'intégrité des organes. Sa tendance incessante sera d'augmenter le désordre, un désordre en amenant un autre, de telle sorte que le mouvement anomal ne peut que s'accroître et s'accélérer. Les effets seront plus ou moins marqués, plus ou moins rapides; cela ne changera rien ni à la tendance, ni au résultat. Ni la nature, ni la médecine, ne font sortir l'ordre du désordre.

De ces deux manières opposées de comprendre et de définir la maladie devaient sortir et sont sortis, en effet, deux systèmes thérapeutiques diamétralement opposés : l'expectation quand même, par respect pour les opérations et les efforts de la nature, et l'intervention quand même dans les maladies, malgré ces opérations et ces efforts inutiles presque toujours, trop souvent funestes. Comment se fait-il que vous vous montriez partisan du premier système, en partant de l'opinion qui sert de base au second?

Cela tient à ce que, comme les hippocratistes et leurs adversaires, vous plaçant à un point de vue exclusif, n'envisageant qu'une seule face d'une question excessivement complexe, ne tenant compte que de données insuffisantes, vous avez accepté, sans examen plus approfondi, le scepticisme pratique des uns et le principe erroné des autres.

IV

La définition de l'école moderne est bien loin cependant d'avoir mis un terme à la division des esprits.

Ainsi les organicistes voient toute la maladie dans l'altération des solides et des liquides; les vitalistes, au contraire, ne voient dans l'altération des solides et des liquides, dans les symptômes et la terminaison de la maladie, que l'effet d'un trouble primitif des propriétés biologiques, dynamiques, intellectuelles ou morales, lequel trouble est toute la maladie.

Mais, voyez encore la contradiction!

Les vitalistes font profession de foi de spiritualisme, quelquefois jusqu'au fanatisme. Ils regardent la vie comme une puissance distincte de l'organisme; quelques-uns même identifient la force vitale avec l'âme pensante et raisonnable. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, l'organisme est dédaigneusement condamné à un rôle passif. C'est une machine admirable, sans doute, mais enfin ce n'est qu'une machine. Un désordre fonctionnel ou organique est toujours la conséquence d'une déviation de la force vitale, d'une défaillance de l'âme, d'une altération du principe régulateur. Et ces dogmatistes ne s'aperçoivent pas qu'en rendant ainsi responsable de tout le mal le principe vital, âme ou force, ils compromettent singulièrement sa valeur, non-seulement dans les circonstances les plus graves, mais encore et surtout dans les cas les plus insignifiants. Ne pourrait-on pas leur dire avec raison, en parodiant le mot de Piron, que, si leur divinité vitale succombe ainsi à chaque instant, il n'est pas étonnant que le corps chancelle quelquefois.

Les organicistes, malgré l'accusation de matérialisme incessamment dirigée contre eux par leurs adversaires, sont bien plutôt et bien plus réellement spiritua-

listes. Pour la plupart d'entre eux, l'âme, l'intelligence, la force vitale même, sont aussi supérieures à l'organisme que l'artiste à son instrument. Avec un bon ou un mauvais instrument, l'artiste reste toujours le même, qu'il se nomme Raphaël, Michel-Ange ou Paganini. Le poète, le moraliste, le savant, Homère, Spinoza, Pascal, n'ont que trop souvent à lutter contre la faiblesse, la souffrance, les infirmités corporelles. Il faut que la fièvre soit poussée jusqu'au délire, la lésion nerveuse jusqu'à la désorganisation, pour troubler non pas leur esprit, mais ses manifestations. Seuls les organes périssables peuvent être atteints par la maladie, le corps frappé de mort ; le génie leur survit, plus durable que la gloire, et la vie sort du tombeau.

Au milieu de ce conflit, les éclectiques, animés des meilleures intentions, j'en suis convaincu, mais manquant de principe et de méthode, bien loin d'apporter la lumière et de résoudre la difficulté, ne font qu'ajouter à l'incertitude des hypothèses et augmenter encore l'obscurité.

Mais au fond de toutes ces opinions, en apparence si divergentes, il est impossible de ne pas reconnaître une tendance commune, fatale, nécessaire, qui constitue l'unité réelle de toutes les recherches et dont on ne s'écarte qu'en sortant du domaine expérimental. Partout, en effet, on rencontre un lien de dépendance et de succession entre ces trois faits, la *vie*, la *maladie*, la *santé*. Et de l'idée qu'on se fait de la vie dépend immédiatement l'idée qu'on se fait de la santé et de la maladie.

Cherchons donc, mon cher ami, tout ce que nous

pouvons savoir de la vie, et, une fois cette notion acquise par la voie expérimentale, et circonscrite dans les limites étroites imposées par la nature des choses à nos investigations et à notre certitude, nous essayerons de préciser de la même manière les notions de santé et de maladie.

Permettez-moi de remonter un peu haut. Le sujet touche à l'origine même de nos connaissances, et la discussion réclame quelques développements.

V

Au point de vue purement expérimental, tous les phénomènes appréciables par l'observation rentrent forcément dans la classification suivante :

Phé- nomène es- sentiel. Elément sériel. A. L'ÊTRE.	Phénomè- nes percep- tibles par les sens ou cosmiques. B. MATIÈRE.	B'. Règne inorgani- que.	{ Corps inorganiques. } { Corps organiques. } C. INERTIE.
		Phénomè- nes percep- tibles par l'intelli- gence ou noémati- ques. H. ESPRIT.	F'. Règne intellectuel. G'. Règne moral.	

A. L'ÊTRE.	Substance.	Espace.	Temps.
B. MATIÈRE.	Impénétrabilité.	Étendue.	Durée.
C. INERTIE.	Divisibilité.	Densité.	Cohésion.
D. VIE.	Nutrition.	Développement.	Reproduction.
E. INTELLECTIVITÉ.	Sensibilité.	Contractibilité.	Instinct.
F. INTELLIGENCE.	Expérience.	Raison.	Méthode.
G. PROGRÈS.	Conscience.	Liberté.	Justice.

Quelques lignes seulement d'explications sur ces deux tableaux.

Il est évident que tous les objets qui peuvent tomber sous notre observation ne nous sont connus que par des phénomènes. Or le phénomène primitif, radical, nécessaire, sans lequel aucun objet ne serait saisissable pour nous, c'est l'existence même de l'objet observé, c'est-à-dire l'*Être*. Ce qui n'existe pas, le néant, ne peut donner lieu à aucun phénomène observable. L'être est donc la condition *sine qua non* de la phénoménalité, l'élément sériel au delà duquel nous ne concevons rien de possible.

Le premier phénomène qui se présente à l'observation par le seul fait de la distinction établie par le moi, entre les objets extérieurs et lui, c'est la sensation que ces objets produisent sur le moi par l'intermédiaire des sens, la vue, l'ouïe, le tact, l'odorat ou le goût. Tout objet capable de produire sur le moi une sensation de ce genre est rangé par lui dans une catégorie qu'il désigne sous le nom de *matière*. Mais le domaine matériel ou cosmologique offre à l'observation deux grandes catégories de phénomènes : les phénomènes organiques et ceux qui ne le sont pas, les phénomènes inorganiques. Je n'insiste pas sur les caractères connus de tout le monde qui séparent le règne organisé du règne inorganique. Ce dernier comprend les substances inorganiques et les substances organiques, dont la différence est fondée sur leur origine respective, mais qui présentent un caractère commun essentiel, l'*inertie*. Tout corps en effet qui n'est pas inerte, dans lequel s'accomplissent des changements moléculaires ou autres, indé-

pendamment de toute cause étrangère, cesse d'être un corps inorganique et devient immédiatement un corps organisé. L'inertie est donc la propriété distinctive, caractéristique des corps inorganiques.

Le règne organique, ou mieux, organisé, se partage à son tour en deux groupes, les végétaux et les animaux. Ces deux groupes présentent un caractère commun, la vie, c'est-à-dire la propriété essentielle de transformer incessamment la matière dont ils sont composés. Mais les uns satisfont sur place à cette mutation incessante, ce sont les végétaux ; les autres sont doués de plus de la propriété d'exécuter cette mutation au moyen de certains mouvements dans un cercle plus ou moins étendu ; ce sont les animaux, pourvus, comme les précédents, de la vie organique ou végétative, et, en outre, de la vie de relation ou animale.

A leur tour, les animaux se divisent en deux groupes : ceux qui sont incapables d'éducation, au delà d'une certaine limite, et ceux qui sont perfectibles. Le premier groupe est caractérisé par une propriété que j'appelle *intellectivité*, c'est-à-dire aptitude à l'intelligence, celle-ci n'atteignant son plus grand développement que chez l'homme, qui compose à lui seul le groupe perfectible, dont le caractère essentiel est le progrès.

Le règne humain ou perfectible, tout en impliquant au point de vue organique toutes les conditions des autres groupes et des autres règnes, présente des phénomènes nouveaux, entièrement distincts des précédents, non plus seulement perceptibles comme ceux-ci au moyen des sens, mais perçus directement et constatés au moyen des facultés intellectuelles ou morales, et constituant

deux nouveaux règnes, le règne intellectuel et le règne moral, qui par leur réunion composent la seconde partie du domaine expérimental, c'est-à-dire les phénomènes noématiques auxquels correspond le concept d'esprit.

Ceci posé, le second tableau se lit de lui-même. L'être, avons-nous dit, est le concept primitif, l'élément nécessaire de la série, la négation de toute série ultérieure. Ce concept radical est incompréhensible sans le concept de *substance*. Sans la substance qui le constitue, en effet, l'être ne saurait manifester sa présence, son existence. Il n'existerait pas. Au concept de *substance* correspond celui d'*espace*, la substance devant nécessairement occuper un certain lieu ; tous les autres lieux qui ne sont pas celui-là étant l'espace, et celui-là même, dès l'instant qu'il cesse d'être occupé, rentrant dans l'espace. Mais, dès lors que l'être se manifeste par sa substance et dans l'espace, le temps est la condition *sine qua non* de cette manifestation. Ces concepts nécessaires, substance, espace, temps, sont donc les conditions essentielles de la manifestation phénoménale la plus simple, l'existence, de l'élément sériel, du concept primitif, l'être.

Envisagés dans un être matériel quelconque, ils se transforment dans les concepts suivants : *impénétrabilité, étendue, durée*, sans lesquels le concept *matière* serait lui-même inintelligible. Envisagés à un point de vue plus restreint encore, par rapport à un corps inorganique, ils se transforment dans les concepts suivants : *divisibilité, densité, cohésion*, sans lesquels le corps inorganique n'existerait pas, comme il cesserait d'être inorganique, s'il cessait d'être inerte.

La *vie* est la propriété caractéristique essentielle des corps organisés, au même titre que l'*inertie* est celle des corps inorganiques. Elle consiste dans la *mutation continuelle de la matière*, selon l'expression de M. Flourens. Cette mutation s'exécute de trois manières, par la *nutrition*, par le *développement*, et par la *reproduction*. Ces trois opérations sont inséparables de l'idée de *vie*. La *vie* ne se conçoit pas sans elles; sans elles, la *vie* n'existe pas. Mais, si elles suffisent à la *vie végétative* ou *organique*, elles ne suffisent pas à la *vie animale* ou de *relation*. Celle-ci exige en outre la *sensibilité*, la *contractibilité*, l'*instinct*. Sans la *sensibilité*, point d'impression qui motive la *contractilité*; sans la *contractilité*, impossibilité de se mouvoir dans un cercle plus ou moins étendu, de satisfaire aux besoins résultant des impressions extérieures ou des impressions intérieures; en un mot, à l'*instinct*.

Étant données ces trois facultés, la *sensibilité*, la *contractilité*, l'*instinct*, l'*intellectivité*, ou l'*aptitude aux relations extérieures* plus ou moins compliquées, apparaît peu à peu, rudimentaire d'abord, puis bientôt développée jusqu'à l'*habitude*, étendue ensuite jusqu'à certains actes qui exigent certaines connaissances acquises comme chez les animaux supérieurs. C'est là le premier degré de l'*intelligence* qui, chez l'homme, connaît, se connaît, et est susceptible d'un développement indéfini.

Chez l'homme, la faculté du développement intellectuel implique en premier lieu l'*expérience*. Mais l'*expérience* ne serait rien sans le contrôle de la *raison*, d'où se dégage la *méthode*, l'*instrument nécessaire* du

progrès. Mais ni l'intelligence ni le progrès n'ont aucune raison d'être sans la conscience ; celle-ci implique nécessairement la liberté, qui à son tour serait sans objet sans la justice.

De là les deux règnes intellectuel et moral, qui partagent le domaine immatériel, noématique ou de l'esprit, sur lequel la raison opère par elle-même comme elle opère sur le domaine matériel par l'intermédiaire des sens.

Je n'ai pas besoin de vous faire observer le rapport de progression et de regression que présentent les termes de chaque tableau dans quelque sens qu'on les envisage. La progression est croissante dans les groupes horizontaux comme dans les colonnes verticales. Un terme quelconque suppose nécessairement tous les termes qui le précèdent. Ainsi la justice, la plus haute faculté de l'homme, a pour conditions la liberté, la conscience, le progrès. Celui-ci implique non moins nécessairement la vie animale, depuis l'instinct jusqu'à l'intelligence dans son plus grand développement. La vie animale suppose la vie végétale, et celle-ci l'existence des corps inorganiques qui servent à tous les actes de réparation, d'assimilation et de reproduction, et, par conséquent, toutes les propriétés des corps inorganiques, les propriétés essentielles de la matière, à plus forte raison les concepts nécessaires, sans lesquels aucune de ces propriétés, aucun des phénomènes auxquels elles donnent lieu, ne serait intelligible.

Ainsi, en résumé, en ce qui concerne la vie : *vie végétative*, propriété essentielle des corps organisés en général et des végétaux en particulier ; *vie de relation*,

propriété essentielle des animaux ; *vie intellectuelle et morale*, propriété essentielle de l'homme impliquant nécessairement chez lui : 1° des phénomènes moraux et intellectuels ; 2° les phénomènes de la vie animale ; 3° les phénomènes de la vie végétative ; 4° enfin, les phénomènes matériels, c'est-à-dire physiques, chimiques, mécaniques, dus à des propriétés correspondantes ; les propriétés auxquelles sont dus les phénomènes des trois premiers groupes sont dites, par abréviation, dynamiques, biologiques, physiologiques, fonctionnelles, pour les distinguer des propriétés auxquelles sont dus les phénomènes du quatrième ordre.

Voilà, d'une manière générale, tout ce que nous savons de la vie, tout ce que nous en apprend l'expérience.

Quant à sa nature, à son essence, à son principe, à son incarnation dans l'organisme, à la possibilité ou à l'impossibilité de l'en séparer, à sa destruction enfin ou à sa transformation par la mort, la carrière est ouverte aux hypothèses. Je me garderai bien d'aborder de pareils sujets.

Restons sur le terrain expérimental.

VI

Un organisme étant donné, sa vie particulière est la résultante d'un système de forces, composé : 1° des forces qui lui sont propres, et 2° des forces extérieures avec lesquelles il est en rapport. Cette résultante est positive, tant que la vie s'accroît par le développement ; le système est en équilibre lorsque, le développement

parvenu à son apogée, la vie reste stationnaire ; la résultante devient négative, lorsque la vie décroît naturellement, lentement, progressivement, par l'effet naturel de l'âge.

Dans ces trois conditions, on peut rencontrer également la santé et la maladie ; la santé résultant non pas de l'équilibre entre les forces propres de l'organisme et les forces extérieures, non pas de la plénitude des fonctions et de l'intégrité des organes ou appareils qui leur servent d'instruments, mais bien d'une certaine harmonie entre ces forces organiques et les forces extérieures, proportionnelle à l'âge, au sexe, au tempérament, à la constitution, au climat, etc. ; et la maladie impliquant un trouble plus ou moins brusque, plus ou moins profond, plus ou moins étendu, plus ou moins durable, apporté dans cette proportionnalité.

Ainsi la santé et la maladie, bien loin de représenter deux états parfaitement définis, nettement caractérisés et distincts, expriment simplement deux rapports différents, variables à l'infini, entre la vie d'un organisme donné et le milieu qui l'entoure. Ce sont deux termes conventionnels, autonimiques, corrélatifs, ayant tous deux pour objet un fait, une donnée ou réalité expérimentale, absolument comme les expressions de quantités positives et quantités négatives en mathématiques, fluide positif et fluide négatif en physique, raison par différence ou par quotient en arithmétique.

Étant déterminés ces deux termes, l'organisme vivant et son milieu, ainsi que le rapport habituel qui existe entre eux et constitue la santé, il y aura maladie

toutes les fois que ce rapport sera altéré ; mort, dès l'instant que les propriétés essentielles du premier terme seront anéanties.

Mais, comme chacun des termes est excessivement complexe, composé d'éléments très-nombreux et de divers ordres, il s'ensuit que le rapport peut être troublé par un nombre infini de circonstances, par l'altération de l'un, à plus forte raison, de plusieurs des éléments qui constituent chaque terme ; comme aussi l'altération de l'un ou de plusieurs des éléments dans l'un des deux termes ou dans tous deux peut n'avoir pas pour conséquences l'altération du rapport qui les unit.

En effet, une altération quelconque d'un des éléments de l'un des termes peut être compensée par un changement dans un autre élément, soit de ce terme lui-même, soit de l'autre terme. D'où il suit que, chez l'homme en particulier, toutes les altérations de tissus, d'organes, d'appareils, de systèmes, de propriétés intellectuelles, morales, dynamiques, physiques, chimiques ou mécaniques, ne sont pas nécessairement des maladies, puisqu'elles peuvent être neutralisées par des modifications intrinsèques ou extrinsèques, de telle sorte que le rapport habituel qui existe entre l'organisme et son milieu et qui constitue la santé ne soit point altéré.

VII

Or ces modifications intrinsèques, qui, en présence d'une altération quelconque, la compensent, la neutra-

lisent, et conservent la santé, sont dues aux propriétés mêmes de l'organisme, et peuvent être produites dans un grand nombre de cas, lorsque la santé est altérée, de manière à la rétablir. C'est cette faculté que l'on désigne sous le nom de force médicatrice, *natura medicatrix*.

Que cette faculté soit une faculté spéciale, distincte de toutes les autres propriétés vitales, ou qu'elle soit une propriété de totalité, une force collective de l'organisme, c'est ce qu'il est impossible aujourd'hui d'affirmer ou de nier.

VIII

De là, dans toute maladie, deux ordres de faits : 1° ceux qui sont dus aux altérations de tissus, d'organes, d'appareils, de propriétés et de fonctions diverses, et qui constituent la déviation physiologique, ce que vous appelez le mouvement physiologique *anomal*, mais qui, loin d'être toute la maladie, n'en est que le phénomène initial ; et 2° ceux qui sont dus aux modifications provoquées par l'organisme lui-même d'une manière plus ou moins régulière, plus ou moins utile, selon les obstacles qu'il rencontre, et qui constituent le mouvement physiologique, non pas normal, mais conservateur dans son principe, trop souvent funeste dans ses conséquences.

Ce sont ces deux ordres de faits que l'on confond sous le nom commun de symptômes, et qui, se reproduisant, se groupant d'une façon à peu près constante dans les mêmes circonstances, servent à distinguer un état

pathologique de tout autre, à le désigner et à le classer dans le cadre nosologique.

Nulle part je n'ai trouvé, je ne dirai pas la définition; mais bien l'idée de la maladie en général et de la maladie en particulier, présentée comme je viens de le faire. Dans l'idée de la maladie en général, dans les définitions que l'on en a données, personne n'a tenu compte de ce fait, que la santé et la maladie expriment des rapports excessivement variables entre l'organisme et son milieu. Pour les uns, l'altération organique est toute la maladie; pour les autres, parmi lesquels je rencontre M. Littré, la maladie est tout entière dans la réaction de la vie, soit locale, soit générale, soit immédiate, soit médiate, contre un obstacle, un trouble, une lésion.

De part et d'autre le point de vue est incomplet, exclusif, absolu; il y a confusion entre l'idée abstraite de la maladie en général et l'idée concrète de la maladie particulière.

Organicistes et vitalistes se forment une conception arbitraire de la santé et de la maladie. Les premiers ne voient dans la maladie qu'une réalité grossière, différant de la santé qui est leur idéal; l'élément proportionnel, sur lequel j'ai tant insisté, leur échappe; ils font, en quelque sorte, abstraction de la vie; les seconds font, au contraire, de celle-ci une entité qu'ils opposent à une entité non moins chimérique, la maladie.

IX

Mais, dans le cas le plus simple, il est bien difficile de distinguer les phénomènes qui sont le résultat de

l'altération primitive, organique ou fonctionnelle, de ceux qui sont le résultat des efforts de l'organisme. Il n'est pas moins difficile pour le médecin de reconnaître si les efforts de l'organisme s'accomplissent dans une direction convenable, s'ils sont salutaires, s'ils seront efficaces, si la médication les secondera ou les entravera. De là une source inépuisable de vicissitudes et de tâtonnements, accrue, chaque jour, par le débordement d'un empirisme routinier, sans principe et sans méthode.

Grâce à cette confusion, grâce à l'intervention trop souvent fâcheuse d'une thérapeutique téméraire, nous n'aurions rien appris depuis Hippocrate, nous ne saurions rien touchant la marche naturelle des maladies, si, par une réaction légitime contre ce désordre dans les idées et dans les faits, le scepticisme n'avait ramené les médecins les plus expérimentés et les plus sages à une expectation systématique mille fois moins périlleuse que les prescriptions de l'ignorance.

Malheureusement, lorsqu'il n'est pas le doute modeste et prudent qui conduit à la recherche méthodique, lorsqu'il n'est que le désespoir et le découragement qui dégradent l'intelligence, le scepticisme n'aboutit qu'à une stérile et injuste négation. C'est ainsi que les médecins attribuent à la nature les guérisons obtenues par des moyens qu'ils ignorent et qu'ils repoussent sans examen.

Quoi qu'il en soit, et malgré toutes les entraves, l'expérience apporte chaque jour sa lumière, et chaque jour permet de ranger dans la catégorie qui lui appartient un cas jusque-là déclassé.

Il n'est pas une seule altération organique ou fonctionnelle, qu'elle soit ou non capable de déterminer un ensemble de symptômes constituant une maladie, qui ne rentre dans une des divisions suivantes :

- | | |
|-------------------|---|
| 1° Cas curables | $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ par la nature.} \\ b \text{ par les agents thérapeutiques.} \end{array} \right.$ |
| 2° Cas incurables | |

La légitimité de l'intervention thérapeutique se réduit donc toujours à une question expérimentale, à savoir : 1° si les cas curables par la nature ne le sont pas plus facilement, plus promptement, plus sûrement, avec l'aide des agents thérapeutiques ; 2° quels sont les cas qui, n'étant pas curables par la nature, le sont par les agents thérapeutiques ; 3° dans les cas incurables non mortels, quel soulagement peuvent apporter les agents thérapeutiques ; 4° dans les cas incurables et mortels, de quel secours peuvent être les agents thérapeutiques, non-seulement pour calmer la douleur, mais encore pour prolonger l'existence.

Ainsi, mon cher ami, vous le voyez, j'espère du moins vous l'avoir fait comprendre, ni la maladie n'est une chose aussi simple que vous le supposez, ni le rôle du médecin aussi borné et aussi passif que vous le faites.

Matière, vie organique, vie animale, vie humaine, santé, maladie, sont des notions qui s'enchaînent dans un ordre rigoureux, logique. Pour les bien préciser, il est nécessaire, d'une part, de les étudier successivement, chacune d'elles impliquant celles qui la précèdent ; et,

d'autre part, d'en écarter tout élément extra-expérimental.

Je crois avoir satisfait sommairement à ces conditions et avoir établi :

1° Que la santé, ou l'ensemble des conditions nécessaires à l'accomplissement des actes vitaux, est un état relatif, dépendant, d'un côté, de l'organisme, et, de l'autre, du milieu où vit l'organisme ;

2° Que dès lors, pour chaque individu, c'est un rapport particulier entre lui et son milieu qui constitue habituellement sa santé ;

3° Que la maladie, étant un fait relatif comme la santé, consiste, pour chaque individu, dans l'altération du rapport qui constitue habituellement sa santé ;

4° Que chaque maladie consiste dans un ensemble de faits dont quelques-uns sont caractéristiques et correspondent ordinairement à un même groupe d'altérations organiques ou fonctionnelles, que ces faits soient le résultat de ces altérations ou des modifications provoquées par la force médicatrice à cette occasion ;

5° Enfin, que de l'insuffisance de la force médicatrice dans un grand nombre de cas, de la possibilité de la seconder, de la diriger, de hâter ses effets dans un grand nombre d'autres, ressort la légitimité de l'intervention thérapeutique dans la plupart des altérations organiques ou fonctionnelles, qu'elles soient ou non des maladies.

X

Comme pour les questions précédentes, la vie, la

santé, la maladie, je me renfermerai, en ce qui concerne la thérapeutique, dans les généralités.

Depuis deux cents ans, les médecins et les physiologistes les plus illustres, Sydenham, Boerhaave, Bichat, Broussais, ont instruit le procès de la thérapeutique traditionnelle. Au point de vue logique, comme au point de vue expérimental, leur critique a été si rigoureuse, que, le jour où elle a été retournée par le scepticisme contre leurs propres systèmes, elle les a renversés parmi les ruines du vieil édifice tombé sous leurs coups.

C'est là, vous le savez mieux que moi, l'histoire de l'esprit humain et de tous ses progrès. Il m'a été donné d'assister à la fin de ces grandes luttes et d'y prendre une part obscure, mais souvent passionnée. En quelques années j'ai vu s'achever l'œuvre de destruction ; la critique faire place à la négation radicale du scepticisme, et celui-ci à son tour laisser le champ libre à l'empirisme méthodique, c'est-à-dire au développement scientifique de la médecine expérimentale.

Aujourd'hui que la thérapeutique traditionnelle est passée à l'état de momie ; que le trafic de ses reliques suffit à peine à l'entretien de son culte ; aujourd'hui enfin que les honneurs dont l'entoure une dévotion hypocrite sont un outrage de plus à sa mémoire, je regarde comme un devoir de rappeler loyalement les services qu'elle a rendus, comme aussi de reconnaître sa raison d'être et la grandeur de son rôle dans le passé.

Ainsi que toutes les sciences humaines, elle a dû traverser successivement les phases de l'empirisme, du système, de la critique, de la négation, pour aboutir à

la méthode. L'histoire est là pour démontrer que, dans l'humanité comme dans l'individu, le progrès s'accomplit par des tâtonnements souvent inutiles ou périlleux, trop souvent désastreux et sanglants. Toutefois, depuis Hippocrate et Galien, la thérapeutique est loin d'avoir été aussi meurtrière qu'on l'en a accusée. Bien évidemment ses perfectionnements ne nous ont coûté ni les hécatombes, ni les bûchers, ni les proscriptions, ni les guerres civiles, ni les révolutions, ni les naufrages, inséparables du moindre progrès moral, religieux, politique, économique ou industriel.

Ne discutons pas le prix de tant de trésors, de tant de conquêtes, de tant de matériaux, si péniblement accumulés par la médecine dans une longue suite de siècles. Acceptons courageusement ce riche héritage. Mais n'oublions pas que, si l'expérience de nos pères est notre patrimoine, le meilleur usage que nous puissions en faire est de ne la pas recommencer.

A l'heure qu'il est, l'enseignement est complet. La comparaison entre l'expectation et la thérapeutique pertubatrice (médications dérivative, substitutive, antiphlogistique, évacuante, hypo et hypersthénisante, tonique, antispasmodique, etc.) a démontré la supériorité incontestable de l'expectation. Toutes les maladies guérissent plus promptement, plus sûrement, plus facilement, avec moins d'inconvénients pour l'avenir, lorsqu'elles sont livrées à elles-mêmes, que lorsqu'elles sont soumises à l'une quelconque ou à plusieurs de ces médications. La preuve a été faite pour la pneumonie, pour le rhumatisme articulaire aigu, pour la fièvre typhoïde, etc. On la fait aujourd'hui pour le cancer.

M. X..., à qui on devait amputer la lèvre, enlever la mâchoire, que sais-je encore ? M. X... guérit sans opération, malgré la Faculté, malgré le plus spirituel et le plus décoré de tous les chirurgiens. — Cela n'est pas étonnant, répondent à l'unanimité tous ces messieurs : la science fourmille d'exemples de tumeurs cancéreuses qui se sont détachées spontanément.

Et les voilà à l'œuvre, fouillant les bibliothèques, feuilletant les manuscrits et les in-folio, recherchant leurs propres notes, battant par toute la France et jusqu'à l'étranger le rappel des observations... Chacun apporte la sienne ; et ceux-là citent un plus grand nombre de solutions spontanées qui, dans une plus longue carrière, ont extirpé par le fer ou par le feu un plus grand nombre de tumeurs cancéreuses...

Le fait n'a pas besoin de commentaires.

XI

A côté et en dehors de ce mouvement, d'autres expériences ont été faites, depuis bientôt soixante-dix ans, dans une autre direction. Ces expériences ont établi que les médicaments produisent d'autant plus promptement, d'autant plus sûrement, sur l'homme malade, leur effet curatif, qu'ils sont administrés à une dose plus rapprochée de celle à laquelle ils détermineraient des symptômes pathogénétiques. De là l'atténuation des doses médicamenteuses, que quelques-uns ont peut-être exagérée, que le plus grand nombre ont repoussée systématiquement, de parti pris, sans examen.

Mais il n'en reste pas moins ce fait, aussi rigoureux

au point de vue de la logique qu'au point de vue expérimental, à savoir : que chaque médicament agit, dans un cas déterminé, à des doses comprises entre deux limites, l'une supérieure, au-dessus de laquelle son action est nulle, ou nuisible au malade; l'autre, inférieure, au-dessous de laquelle il reste inefficace.

La première de ces limites a été établie expérimentalement, on peut le dire, pour chaque médicament et pour chaque cas où il est indiqué en particulier. Le devoir du médecin est de ne le jamais dépasser.

XII

Or, un médicament ayant été administré dans ces limites, est-il possible d'affirmer que l'amélioration ou la guérison est due à son action, sans tomber dans le *post hoc, ergo propter hoc*? Eh! comment n'avez-vous pas vu, mon cher ami, que rien n'est plus facile, grâce à la comparaison faite, sur une grande échelle, de cas similaires livrés aux seules forces de la nature, ou soumis à l'influence médicamenteuse, soit aux doses limitées de l'école réformiste, soit aux doses arbitraires de la thérapeutique traditionnelle!

XIII

Quant à vos objections tirées de l'aptitude de la nature à rejeter, en chaque espèce, ce qu'elle rencontre de trop, sans craindre les surcharges, j'ai peine à comprendre qu'elles aient été formulées par un esprit tel que le vôtre.

Eh quoi! pour un animalcule fécondé, il y a des milliards de germes rendus inutiles. Inutiles, je ne sais; inféconds, à la bonne heure. Et puis, vous le reconnaissez vous-même, il suffit qu'un seul germe soit fécondé pour reproduire l'animal. Un, remarquez-le bien, pas plus ni moins. Deux donneraient deux jumeaux; trois ne donneraient ni quatre embryons, ni deux, ni un, mais trois. — C'est la mesure. —

La nature, dites-vous, se charge de prendre dans nos aliments les éléments constitutifs du sang, de la bile, des os, des poils, dans des proportions convenables et de rejeter le superflu. Le superflu! mais il n'y en a jamais quand les aliments ne dépassent pas une quantité dont la limite supérieure peut être fixée avec autant de précision que la limite inférieure l'a été par Cornaro. Au delà, il y a malaise, indigestion, et la nature se débarrasse du superflu par le vomissement, par la diarrhée.

Encore la mesure.

Que la nature, *alma parens*, soit prodigue pour ses enfants, qu'elle leur donne au centuple ce qui leur est nécessaire, c'est pour eux une garantie, une condition de sécurité. Qu'elle produise des germes par milliards, elle n'en fécondera toujours qu'un seul pour reproduire un individu, et la quantité d'animalcules non fécondés ne changera rien aux lois de la population. Que la terre produise du blé, des légumes, en quantité prodigieuse, que les animaux de boucherie se multiplient à l'infini, que le vin déborde de nos celliers; cela ne changera rien ni au minimum, ni au maximum d'aliments et de boissons nécessaires à l'homme, et ce

ne sera une raison ni de s'indigérer, ni de s'enivrer. Que la nature, enfin, produise des médicaments à profusion, ce ne sera pas une raison pour dépasser, dans un cas donné, la dose maximum déterminée par l'expérience. Toujours la mesure.

XIV

Quant au mode d'action du médicament, il est complexe comme les propriétés mêmes de la substance médicamenteuse. Il peut donc être, suivant les circonstances, chimique, physique, mécanique, dynamique. En général, pour être plus franche, plus apparente, je ne dis pas plus énergique, l'action dynamique exige un certain degré d'atténuation de l'action physique, chimique, mécanique.

XV

Je ne veux laisser aucun point de votre lettre sans réponse : l'action vomitive du kermès ne se manifeste que par des doses assez considérables ; son action anti-vomitivie par des doses assez faibles. Dans le premier cas, si son administration est continuée pendant quelques jours et qu'il ne fasse plus vomir, ce n'est pas par un effet homœopathique, mais bien par un effet d'habitude, qu'on a décoré du nom pompeux de tolérance.

XVI

La tolérance ! quel mot ! dirait M... de B... L'homme

n'en fait preuve que dans la maladie et seulement pour le poison !...

Vous, du moins, mon cher ami, vous serez indulgent pour la forme de cette lettre, ses répétitions, ses défauts de style, de méthode, d'exposition. Je n'ai pas même le temps de me relire.

.

D^r A. CRETIN.

CLINIQUE HOMOEOPATHIQUE.

HYPERTROPHIE DU FOIE.

M. L..., riche propriétaire de Péronne, quarante-cinq ans, brun, vient me consulter le 5 mai 1853. Il a subi divers traitements de longue durée, dirigés contre l'affection dont voici les principaux symptômes :

Pesanteur dans le côté droit du ventre. De temps en temps une douleur aiguë se fait sentir dans cette région, rapide comme l'éclair ; elle alterne avec une douleur pareille qui traverse le bras à sa partie supérieure. Constipation opiniâtre. Urines rares, incolores pendant les premières heures, puis troubles, briquetées. Peu d'appétit. Tristesse profonde, découragement. Désir de la mort et penchant au suicide, malgré des idées religieuses hautement exprimées.

Le palper indique une assez grande résistance dans l'hypocondre droit. En enfonçant profondément la

paume de la main, d'avant en arrière, sous les fausses côtes, je sens parfaitement trois bosses dures qui appartiennent au bord tranchant du foie. Cette manœuvre provoque de vives douleurs et une forte gêne dans la respiration. Le flanc gauche à partir de l'ombilic est sain. Nul trouble dans le système circulatoire.

La maladie remonte à dix ans.

Prescription. — *Aurum*, 6°, une goutte dans cent vingt grammes d'eau, une cuillerée à bouche le soir. Le régime alimentaire se composera exclusivement de viandes blanches, de poisson, de légumes frais. S'abstenir rigoureusement de laitages et de boissons fermentées.

13 mai. Pas de changement. *Sacch. lactis* jusqu'au 22.

22 mai. Selles régulières, urines normales. Le malade se sent moins lourd. Tristesse moindre. Grande confiance, mais les symptômes de l'hypocondre droit sont les mêmes. Le palper développe toujours de la douleur. *Aurum*, 30°, quatre globules pour cent vingt grammes d'eau. *Ut supra*.

30 mai. Cette seconde dose de médicament a rendu l'état général meilleur. Les selles se font librement, l'appétit est revenu. M. L... est plus calme et n'est plus tourmenté par des idées de suicide. La douleur de l'hypocondre droit est toujours sourde, mais les élancements à l'épaule n'ont pas reparu.

20 juin. Le mieux continué. *Magnesia muriatica*, 6°, une goutte dans cent vingt grammes d'eau.

1^{er} juillet. M. L... vient me revoir enchanté. Jamais, dit-il, il ne s'est mieux porté. Appétit, selles régu-

lières. Gaieté. Point de douleurs. J'examine avec soin la région hépatique, et j'ai de la peine à circonscrire, à l'aide de la manœuvre citée plus haut, le bord tranchant du foie, qui est à peine inégal. Du reste, le palper ne réveille plus les douleurs ni l'oppression comme il y a deux mois. *Magn. mur.*, 6°, une goutte. *Ut supra.*

20 juillet. M. L... est tout à fait bien. Je l'ai revu depuis presque tous les jours. Nulle récédive dans son affection jusqu'au 17 mai 1858.

J'ai eu occasion de traiter plusieurs cas d'hypertrophie du foie, et presque toujours l'emploi d'*aurum*, de *magnesia muriatica* surtout, a été couronné de succès. L'efficacité d'*aurum* est surtout remarquable lorsqu'aux symptômes de l'affection organique viennent s'ajouter ces troubles de l'intelligence, cette tristesse sombre, ces désirs de la mort qui accompagnent si souvent les maladies du foie. Mais je crois qu'il est indispensable que les symptômes moraux propres à *aurum* existent pour que son emploi soit vraiment homœopathique. Ainsi je donne en ce moment des soins à un prêtre atteint d'une énorme hypertrophie du lobe droit du foie, accompagnée des symptômes réactionnels décrits dans la précédente observation, à l'exception des phénomènes moraux. *Aurum*, 6°, 30°, administré pendant trois mois, n'a rien produit, non plus que *nux vomica*, *magnesia muriatica*. Depuis deux mois j'alterne tous les quinze jours *sulfur*, 30°, avec *lycopodium*, 30°. L'engorgement a considérablement diminué, et j'espère compléter avec leur aide cette guérison demandée inutilement pendant plusieurs années aux sources de Vichy.

SYPHILIDE PUSTULEUSE LENTICULAIRE.

M. B... se plaint depuis trois ans de démangeaisons intolérables siégeant sur la face, le cuir chevelu, et contre lesquelles il a en vain dirigé plusieurs traitements mercuriels. M. B... a contracté, il y a quatre ans, une blennorrhagie qu'il a fait disparaître au moyen d'une seule injection concentrée de nitrate d'argent. Six mois après, de petits boutons apparurent sur le front, le nez, les joues, le cuir chevelu, au milieu des favoris. Ces boutons suppuraient au bout de deux ou trois jours ; leur desquamation était accompagnée de démangeaisons violentes, continues.

L'éruption se caractérise ainsi le jour de la première visite de M. B... :

Petites pustules irrégulièrement disséminées sur le front, au milieu des favoris, sur le cuir chevelu. Ces pustules reposent sur une base grisâtre, chagrinée, comme flétrie. La plupart d'entre elles ont été déchirées par l'action de se gratter, mais on peut reconnaître facilement quelques cicatrices rondes, déprimées. Le prurit est insupportable, surtout après les repas, la nuit. L'état des voies digestives est excellent. Tristesse. M. B... désespère de jamais guérir.

Bien que la *teinte syphilitique* ne fût pas très-prononcée, je n'ai pas hésité à regarder cette éruption comme un accident consécutif de la blennorrhagie, non-seulement à cause des antécédents du malade, mais surtout à cause de l'aspect flétri de la peau du visage, de la *dépression* des cicatrices, de leur *inexten-*

sibilité, caractères qui établissent une ligne de démarcation bien tranchée entre la syphilide pustuleuse lenticulaire et l'acné ordinaire. On sait que ce dernier exanthème n'offre pas de *prurit*; ses boutons reposent sur une peau *grasse, huileuse*. Les cicatrices de ces boutons sont *molles, saillantes et entourées d'un érythème plus ou moins prononcé*.

Merc. corros., 6°, une goutte dans cent vingt grammes d'eau, une cuillerée matin et soir, alterné tous les huit jours avec *acidum nitricum*, 6°, une goutte dans cent vingt grammes d'eau, une cuillerée également matin et soir, ont suffi pour guérir en deux mois cette affection, qui n'a offert aucune trace de récidive depuis un an.

D^r A. DOURS.

CORRESPONDANCE.

Je suis très-honoré de la provocation toute scientifique que m'adresse, dans le journal de la Société, un de nos maîtres en homœopathie, M. le docteur Per-russel; auriez-vous la bonté d'insérer ma réponse, afin que ce recueil serve de champ clos à cette lutte pacifique, qui, je l'espère, ne sera pas sans profit pour l'humanité.

Je comprends qu'il serait avantageux pour l'homœopathie que tous ceux ayant decouvert des remèdes

nouveaux n'en publiassent les résultats qu'après les avoir fait passer par toutes les phases de l'expérimentation sur l'homme sain. Mais est-ce donc une chose si facile qu'il soit possible à tous les homœopathes de s'y livrer avec des chances de succès; et, depuis les immortels travaux d'Hahnemann sur la matière médicale, où sont ceux qui ont une grande valeur?

Je disais dans mon premier Mémoire : « Il serait à désirer qu'un médecin mieux placé que moi pour bien observer, et surtout plus capable, entreprît l'étude de la pathogénésie de *buffo* et de *salamandra* : il leur découvrirait une foule d'applications pratiques, utiles, dans les paralysies et dans les maladies de la moelle épinière. » J'ai rapporté dans mon deuxième Mémoire deux faits qui prouvaient leur efficacité dans ces affections.

Aurais-je mieux fait, comme plusieurs me le conseillèrent, de ne pas faire connaître les guérisons d'épilepsies obtenues à l'aide de ces médicaments, et qui ne se sont pas encore démenties; d'en faire une occasion de fortune? Je crus plus honorable d'apporter ce grain de sable à l'édifice d'Hahnemann, laissant à de plus habiles le soin de perfectionner ce que je n'avais fait qu'ébaucher, promettant une persévérance à toute épreuve pour arriver aux mêmes fins par l'observation clinique.

Ces médicaments présentent sur ceux qui ont été employés jusqu'ici en homœopathie un immense avantage, c'est que les attaques qui surviennent pendant le traitement sont infiniment plus légères que celles qui existaient auparavant; je pourrais citer un grand nom-

bre de faits qui le prouveraient; je me contenterai d'en rapporter deux, intéressants à d'autres titres.

PREMIÈRE OBSERVATION. — Rigal, de la Landusse, canton de Castillionès, est âgé de soixante-quatre ans, d'un tempérament sanguin et d'une forte stature; il avait joui d'une santé à toute épreuve jusqu'au 1^{er} novembre 1850. A cette époque, il fut renversé de sa voiture, qui lui passa sur le corps. On le crut mort; il revint à la vie, mais hémiplégique du côté gauche; et un mois après il éprouva une attaque d'épilepsie qui se reproduisait tous les mois avec une telle violence, que chaque fois on désespérait de ses jours.

Je fus appelé à lui donner des soins le 15 juillet 1858; je le trouvai triste, se traînant avec peine à l'aide d'un bâton, le bras gauche retenu par un mouchoir, auquel était attaché un morceau de bois poli qu'on lui mettait dans la bouche pendant les attaques, de peur qu'il ne se coupât la langue; elle présentait de profondes cicatrices. Je lui donnai la 1^{re} dilution de *buffo* et douze paquets de sucre de lait; je vais le voir tous les mois pour changer les remèdes.

Vers la fin de septembre, Rigal, gros mangeur, éprouva une forte indigestion pour avoir mangé deux assiettes de haricots, et à la suite une attaque si légère, qu'une heure après il alla trouver ses vendangeurs, avec lesquels il resta jusqu'au soir. Je le vis deux jours après, sa langue était intacte, quoi qu'on n'eût pris aucune précaution. Il marche sans bâton, il remue son bras, mais il ne peut pas s'en servir. On a toujours remarqué

que les paralysies des bras étaient plus difficiles à guérir que celles des extrémités inférieures.

Rigal se dédommage du repos forcé qu'il a été obligé de garder pendant longtemps en fréquentant toutes les foires et tous les marchés des environs, malgré la rigueur de la saison ; il contracta une affection catarrhale très-forte, et le 6 janvier, à six heures du matin, il éprouva une attaque aussi légère que la première ; la langue ne fut nullement atteinte ; il se plaignit d'une constipation à laquelle il était sujet depuis sa paralysie, et qu'il dissipait à l'aide de l'*aloès*. Malgré ce médicament, il reste maintenant quinze jours sans aller à la selle. Je le vis le 12 avril, il n'a plus éprouvé de secousse, et la constipation a cédé à *sulfur*, que je lui fait intercaler entre deux doses de *salamandra*.

DEUXIÈME OBSERVATION. — Mademoiselle C..., couturière à Villareal, est âgée de trente-huit ans, grande, maigre, et excessivement impressionnable. Il y a douze ans, les gendarmes vinrent arrêter son beau-frère en sa présence et le menèrent en prison ; elle eut une crise nerveuse effrayante, et à la suite une attaque d'épilepsie qui la laissa comme folle pendant huit jours ; depuis cette époque, tous les 22 de chaque mois, elle en éprouve une semblable à la première, qui est toujours précédée de ses menstrues et d'une perte blanche.

Je la vis pour la première fois le 3 septembre 1858, je lui donnai *buffo*, ensuite *salamandra*. Sous l'influence de ce dernier médicament, ses idées deviennent tristes ; elle rêve qu'on veut l'empoisonner, et, se trouvant, le 12 mars, à la journée, elle refuse toute nourri-

ture, sous prétexte qu'elle n'a point d'appétit, mais en réalité parce qu'elle est bien convaincue que tous les aliments qu'on lui présente sont empoisonnés; en rentrant chez elle, elle jette au feu les remèdes qui lui restent pour arriver à la fin du mois; le 22 mars, à cinq heures du matin, elle éprouve une secousse, et son lit, qui est trempé par l'urine, lui prouve qu'elle a eu une attaque, mais si légère, qu'à sept heures elle alla à la journée, et que personne ne soupçonna ce qui lui était arrivé.

C'est la première fois, depuis que j'emploie *salamandra*, que je lui vois produire de semblables effets, ce qui prouve la difficulté de l'expérimentation et la nécessité, pour connaître tous les symptômes que peut produire un médicament, de le faire prendre à un grand nombre de personnes, d'âge, de sexe et de tempérament différents. On pourrait utiliser cette propriété de *salamandra* dans les cas d'aliénation mentale, dans lesquels des malheureux s'obstinent à ne pas prendre de la nourriture, bien persuadés qu'on l'a empoisonnée.

Dans l'impuissance où je suis de déterminer les espèces d'épilepsies dans lesquelles ces médicaments seront efficaces, je répondrai à l'honorable M. Perrussel qu'il faut les administrer dans toutes, et ne pas désespérer d'obtenir de bons résultats, alors même que, pendant leur usage, les attaques deviendraient plus fréquentes, comme le prouvent les deux faits suivants.

TROISIÈME OBSERVATION. — Le sieur B..., de Saint-Aubain, est âgé de vingt-cinq ans, et épileptique depuis

l'âge de quatorze. Parmi tous les remèdes essayés, un seul a retardé les attaques de cinq mois, c'est une cuillerée à café de sel de cuisine que le malade prenait tous les matins à jour passé ; il lui avait été ordonné par le célèbre curé de Boulot, chez lequel les malades se rendent en si grand nombre, qu'on a établi des relais de voitures tout exprès pour les y transporter. Il est plus heureux que le prêtre dont parle M. Perrussel, mais il est vrai qu'il ne pratique pas l'homœopathie. Un grand nombre d'épileptiques que j'ai traités avaient pris ce médicament, tous ont vu leurs accès plus ou moins retardés ; on parle même de guérisons obtenues par ce moyen, mais je n'ai pu vérifier ces faits.

B... se présenta à ma consultation le 1^{er} mai 1858 ; il est grand, fort, d'un tempérament sanguin ; il éprouve une et souvent deux attaques par mois ; il ne sait à quelle cause attribuer sa maladie. Je lui donnai les trois 1^{res} dilutions de *buffo* et trois de *salamandra*, et les secousses, sans être plus fortes, devinrent plus fréquentes ; il cessa d'en prendre le 15 septembre, et, depuis cette époque, à son grand étonnement, il n'a plus rien éprouvé.

QUATRIÈME OBSERVATION. — La femme Brousse, de Crosillac, d'un tempérament sanguin et nerveux, est âgée de soixante-quatre ans ; elle a eu neuf enfants qu'elle a nourris ; elle présentait l'image de la santé la plus robuste, cependant elle souffrait toujours, et ressentait ses souffrances principalement du côté gauche. Il y a quatre ans, elle eut une attaque de paralysie, mais assez légère, de ce côté ; rapportant au

sang la cause de toutes ces maladies, elle appela un autre médecin, parce que je ne voulus pas consentir à la saigner aussi souvent qu'elle l'aurait désiré.

Le 3 juillet, me trouvant dans le voisinage de son habitation, je fus appelé en toute hâte auprès d'elle, et je la trouvai en proie à une attaque d'épilepsie ; on me raconta que depuis un an elle en avait de semblables tous les mois. Je lui donnai *china*, *sulfur*, et enfin *buffo* et *salamandra*. Ses attaques devinrent beaucoup plus fréquentes ; elle cessa l'usage des médicaments le 20 octobre, et depuis cette époque elle n'a plus d'attaques, mais elle ne s'est relevée ni physiquement ni moralement, et ce colosse a été abattu, sans espoir de retour, par les saignées coup sur coup que lui pratiquait un disciple de M. Bouillaud toutes les fois qu'elle avait une attaque.

J'ai voulu donner des observations détaillées, afin que chacun puisse constater l'efficacité de *buffo* et de *salamandra* dans les épilepsies même les plus graves. Recueillons le plus grand nombre de faits possibles, afin de pouvoir déterminer plus tard de quelles espèces de maladies ils sont les spécifiques, et nous verrons alors que, loin de se soustraire à la loi suprême de l'homœopathie, ils ne feront que la confirmer ; mais attendons-nous toujours à avoir des succès et des revers, c'est le lot que la Providence a départi à tous les médecins en permettant aux sciences et aux hommes de progresser ; elle s'est réservé pour elle seule la perfection.

Je remercie mon très-honoré confrère, le docteur Perrussel, de me rappeler que, dans le traitement d'une maladie chronique, il trouvait salulaire de donner le

médicament apte à détruire la cause probable qui a donné naissance à l'affection traitée, j'en ferai mon profit à l'avenir; mais je l'intercalerai entre deux doses du remède approprié.

Agréez, etc.

D^r R. LEYDET.

Monflanquin, le 20 avril 1859.

BIBLIOGRAPHIE.

DISCOURS SUR L'HOMŒOPATHIE, *prononcés dans la salle protestante de Melbourne (Australie)*, par M. le docteur Th. Berigny. — Br. in-18. — 1855.

CHAOS ET ORDRE, *ou la Médecine orthodoxe dévoilée, contre l'hérésie médicale.* — In-8°, par le même auteur. — 1858 (1).

Deux piquantes brochures en vérité, et bien dignes à plus d'un titre d'exciter notre intérêt. Si j'en juge, en effet, d'un côté par l'orthographe de son nom, et en second lieu par l'aveu qu'il fait en commençant l'un et l'autre de ses deux opuscules de sa connaissance incomplète de la langue anglaise, M. le docteur Berigny est certainement notre compatriote; or qui d'entre nos

(1) *Lectures on homœopathy, delivered in the protestant hall, Melbourne,* by D^r Th. Berigny.

Chaos and Order, or the orthodox practice of medicine unveiled, versus the medical heresy.

lecteurs ne sera pas à la fois surpris et charmé d'apprendre qu'aux antipodes de la France, c'est-à-dire à plus de quatre mille lieues de Paris, dans une colonie anglaise, à Melbourne enfin, la doctrine de Hahnemann ait trouvé dans un médecin français un propagateur aussi ardent qu'éclairé? C'est, pour mon compte, bien sincèrement que je félicite M. Berigny de la hardiesse de son entreprise, non moins que de la manière dont il s'y est pris pour la mener à bonne fin.

Qu'on se garde bien, d'ailleurs, de s'imaginer, pour si lointaines que soient les contrées où il a élu domicile, que notre confrère en soit réduit à prêcher dans le désert. Loin de là, Melbourne est un grand centre de population, ayant ses lettrés, ses savants, ses bibliothèques, ses journaux, ses médecins, et, partant, tous les préjugés de l'ancien monde. M. Berigny devait donc s'attendre, en y plantant le drapeau de notre doctrine, à y rencontrer tout de suite des adversaires, sinon même des insulteurs. C'est ce qui eut lieu en effet; mais, ainsi qu'on le verra bientôt, il eut aussi ses partisans.

La première de ses deux brochures (en procédant par ordre de date) comprend, avec quelques pages de préliminaires, la substance de deux leçons orales, faites par lui dans la salle des assemblées protestantes de Melbourne, et auxquelles il avait convoqué le public par l'organe des journaux de la localité. Un de ces journaux, le *Melbourne Age*, chargé de faire cette annonce, y joint quelques réflexions flatteuses pour notre confrère, et qui témoignent d'une adhésion passionnée à la doctrine de Hahnemann.

« Nous sommes très-heureux d'apprendre, dit le

Melbourne Age, que M. le docteur Berigny a l'intention d'exposer au public de Melbourne les principes de l'homœopathie, et qu'il appelle dans le champ clos de la discussion les coryphées des vieux systèmes. Nous savons que M. Berigny est parfaitement à la hauteur de sa tâche, et rien ne nous serait plus agréable que d'assister à un semblable débat. Mais messieurs de l'ancienne école lui préféreront sans doute leurs pilules et leurs vieilles recettes. Qu'ils songent pourtant que l'homœopathie est actuellement patronisée par toutes les classes éclairées de l'Europe et de l'Amérique. Des empereurs, des rois, des reines, des ambassadeurs, des hommes d'État, des archevêques, des évêques, des philosophes, des journalistes, etc., etc., comptent parmi ses partisans. Quant à nous, nous n'hésitons point à regarder Hahnemann, son fondateur, comme l'un des plus grands bienfaiteurs de la famille humaine et comme le premier génie qui ait réellement porté la lumière dans la science médicale. »

Nous le savons tous, il n'y avait rien d'exagéré dans ces allégations du rédacteur de l'*Age*. Néanmoins M. Berigny a le soin de les appuyer, dans la préface de sa première brochure, d'un document peu connu parmi nous, malgré son importance, et qui à cette époque (1855) avait en plus de sa valeur intrinsèque le mérite de l'actualité.

Mais, nonobstant les quatre années qui se sont écoulées depuis, je suis persuadé que la plupart de nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux, *in extenso*, cette pièce intéressante, qui, bien que publiée en son temps par le *Morning Chronicle*, passa

presque inaperçue chez nous, au milieu des faits retentissants qui captivaient alors l'attention publique.

Je traduis donc littéralement l'article du journal cité par M. Berigny.

« Jeudi dernier (la date n'est pas autrement indiquée), une députation composée du comte d'Essex, de lord Lovaine, membre du Parlement, du général sir J. Doveton, de l'amiral Gambier, des colonels Wyndham et Taylor, et du capitaine Fishbourne, s'est rendue chez lord Panmure, à sa résidence de Belgrave Square, à l'effet de présenter à Sa Seigneurie un mémoire, concluant à ce qu'il soit fondé soit à Smyrne, soit partout ailleurs, à proximité du théâtre de la guerre, un hôpital où nos soldats et nos matelots pourraient être traités conformément aux principes de la méthode homœopathique. Ce mémoire se fondait : 1° sur les succès notoires des praticiens homœopathistes ; 2° sur ce que l'homœopathie est aujourd'hui reconnue et enseignée publiquement dans plusieurs États de l'Europe et en Amérique ; 3° enfin, sur le grand nombre d'officiers, de soldats et de matelots de l'armée d'Orient, qui refusent absolument leur confiance à tout autre système.

« Ce mémoire, qui n'a circulé que pendant un très-court laps de temps parmi les hautes classes de la société, est signé par l'archevêque de Dublin, les ducs de Beaufort et de Wellington, le marquis d'Abercorn, 18 autres membres de la Chambre des lords, 49 fils de pairs, baronnets ou membres du Parlement, 17 généraux, 53 officiers d'état-major, 43 autres officiers de l'armée, 2 amiraux, 65 ministres ou autres membres du clergé, 45 juges de paix, avocats, avoués, etc.,

314 banquiers, négociants, etc., etc. La députation a présenté en outre à Sa Seigneurie un second mémoire, de même nature que le premier, et recouvert de très-nombreuses signatures, recueillies dans un meeting tenu *ad hoc* à Manchester, parmi les représentants les plus considérables de l'industrie, du clergé et de la noblesse. Lord Panmure, après avoir pris connaissance de ces documents, a écouté avec une grande attention le récit des faits remarquables dont les appuyèrent les membres de la députation, déclara que l'objet de leur supplique présentait de graves difficultés, mais qu'il méritait d'être pris en considération, et qu'il leur ferait connaître sa détermination à cet égard, aussitôt que faire se pourrait. »

Il est aisé de comprendre quelle impression la lecture d'un pareil document était capable de produire sur l'auditoire du docteur Berigny. Cependant il eut beau dire et beau faire, ainsi que l'avait prévu le rédacteur de l'*Age*, les allopathes de Melbourne ne répondirent point à son appel, ou, s'ils sont venus l'écouter, nous devons croire qu'ils se sont abstenus de discuter avec lui les principes qu'il exposait, car il n'existe dans sa brochure aucune trace d'une semblable controverse.

Mais, si les médecins lui firent défaut, il semble que les dames prirent à cœur de l'en dédommager, car c'est à chaque fois par ces mots : « *Ladies and gentlemen, mesdames et messieurs,* » qu'il commence sa leçon. Peut-être aurais-je souhaité à notre confrère un auditoire plus compétent en matière de philosophie médicale ; peut-être se l'est-il souhaité à lui-même ; mais il avait fait appel au public, et comme, dans tous les pays

du monde, les dames font partie du public, il était assez naturel que, dans la circonstance dont il s'agit, celles de Melbourne ne se crussent point exclues. Et, pourquoi d'ailleurs l'eussent-elles été? Notre illustre Arago avait-il fermé au beau sexe l'entrée de son cours d'astronomie? Puis, si, comme on l'a dit avec tant de raison, ce sont les femmes qui sont les mœurs, on ne saurait non plus leur dénier l'influence qu'elles exercent en toutes choses sur les opinions des hommes. M. Berigny agissait donc sagement en leur faisant bon accueil. Hâtons-nous au reste d'ajouter que leur présence ne porta pas la plus légère atteinte à la gravité de son enseignement.

Les deux leçons de M. Berigny sont réellement très-remarquables. La première a pour sommaire : « *Les mérites comparés de la vieille et de la nouvelle école,* » et la seconde : « *De la loi curative homœopathique, source de certitude dans l'art de guérir.* » Il semble, au premier coup d'œil, qu'il y ait dans cette disposition de la matière un défaut de méthode, puisque, pour se prononcer entre l'allopathie qu'il était censé connaître et l'homœopathie qu'il ne connaissait pas encore, l'auditoire de notre confrère était en droit de lui dire : Donnez-nous d'abord de cette dernière une notion précise. Mais ce défaut n'est qu'apparent, attendu que la première leçon de M. Berigny est beaucoup moins une étude comparative des deux écoles qu'une critique de l'allopathie ; critique habile, savante, très-souvent spirituelle, quelquefois acerbe et toujours juste ; une œuvre de démolition, en un mot, destinée à laisser le champ libre aux principes développés dans la leçon suivante.

Enregistrant d'abord cet étrange aveu échappé au célèbre chirurgien anglais Astley Cooper, « La médecine vit de conjectures et se perfectionne par le meurtre, » notre confrère en trouve aisément la vérification dans l'examen successif des procédés thérapeutiques de l'école officielle; procédés irrationnels, souvent incohérents, sinon même contradictoires, mais, si absurdes qu'ils puissent être, ayant toujours à leur appui l'autorité de quelque nom célèbre, de telle façon que le praticien peut choisir à sa guise, toujours sûr qu'il est de se trouver d'accord avec au moins un de ses maîtres. Quant aux raisons qui éloignent nos adversaires de l'étude de l'homœopathie, M. Berigny n'a pas de peine à en découvrir un grand nombre, qu'il déduit avec beaucoup d'art, et parmi lesquelles je me contenterai d'énoncer, d'après lui, les préjugés d'un grossier matérialisme, l'ignorance, la vanité, qui se refuse à revenir de ses erreurs, l'indolence d'une routine plus ou moins productive, toutes ces misères enfin qui, en tout temps, ont été les entraves du progrès. « Les allopathes, dit, ou à peu près, le docteur Berigny, ne ressemblent pas mal à ces vieux entrepreneurs de diligences qui, jusqu'à présent, n'hésitent point à déclarer encore leurs gothiques véhicules de beaucoup préférables aux waggons des chemins de fer. »

Mais, de même que les protestations des entrepreneurs de diligences n'ont point empêché les chemins de fer d'embrasser déjà de leurs merveilleux réseaux une bonne partie de la surface du globe, l'opposition absurde ou intéressée des allopathes lutte en vain contre les progrès de l'homœopathie. On indiquerait diffi-

cilement aujourd'hui un coin du monde civilisé où elle n'ait pas encore implanté ses racines. Mais il paraît qu'en Australie c'est à pas de géant qu'elle marche depuis quelques années. C'est du moins ce qui me paraît ressortir assez clairement de la seconde brochure de M. Berigny (*Ordre et Chaos, etc.*), ou, pour mieux dire, des circonstances qui en ont motivé l'apparition.

Le 5 mars 1858, un journal politique, le *Melbourne-Herald*, publia une lettre dont voici les principaux passages :

« Les relevés statistiques de notre colonie nous montrent qu'il y règne parmi les jeunes enfants une telle mortalité, qu'en présence de ces faits alarmants on se demande involontairement si la médecine n'est pas, comme toute autre science, susceptible de progrès, et si nous sommes condamnés à subir éternellement les procédés débilitants préconisés dans les écoles? si, dans une colonie dont le climat favorise les affections inflammatoires, il n'existerait point pour les combattre de meilleurs moyens que la saignée? Le profane se demande enfin comment les médecins entendent concilier avec le sens commun l'emploi simultanément de moyens évidemment contradictoires, tels que les sangsues et les vésicatoires extérieurement, et l'eau alcoolisée intérieurement?

« J'affirme avoir vu de pauvres enfants atteints de croup, littéralement martyrisés par les sangsues, les vésicatoires, les liniments caustiques, les opérations sanglantes, etc.; et je maintiens que tout cela ne pou-

vait être indispensable, puisque j'en ai vu des centaines d'autres, et dans des cas tout aussi graves, guérir sans l'intervention de semblables agents.

« Je ne suis point un homme du métier, et je n'ai aucun intérêt, sauf l'intérêt général, à louer tel système, de préférence à tel autre; mais j'ai vu tant de malades guéris, et notamment tant d'enfants presque instantanément soulagés par l'homœopathie, que je ne puis m'empêcher de faire des vœux pour l'adoption universelle de cette méthode de traitement, » etc., etc.

Cette lettre était signée GEORGE BROWN.

On conçoit que les allopathes de Melbourne n'étaient point disposés à s'associer aux vœux exprimés par M. Brown; et, en effet, quelques jours plus tard, l'un d'entre eux, le docteur Bowman, répondit en leur nom dans le même *Herald*. Rendons cette justice à M. Bowman que, si sa lettre ne prouve rien contre l'homœopathie, attendu que des quolibets ne sont pas des arguments, elle a du moins le rare mérite de rester dans les bornes d'une certaine convenance, ce dont on doit lui savoir d'autant plus de gré, que la presse anglaise, en général, ne brille point par un excès de courtoisie. Néanmoins son persiflage piqua au vif M. Berigny, qui aussitôt écrivit une réplique et la porta au *Herald*. Mais le *Herald* refusa de la publier, sous le prétexte que quarante répliques du même genre lui étaient remises en même temps; ce qui prouve, au moins que l'homœopathie ne manque pas de défenseurs à Melbourne. Peut-être aussi que ce journal se souciait peu d'ouvrir plus longtemps ses colonnes à un débat qui, indépendamment de ce qu'il n'était

point de son ressort, pouvait, en outre, et avec quelque apparence de raison, lui sembler interminable. Quoi qu'il en soit, c'est cette réplique qui forme la seconde brochure de M. Berigny. Notre confrère y suit la même marche que dans son premier opuscule : revue critique en premier lieu des systèmes allopathiques, puis exposition des principes de l'homœopathie. Une érudition remarquable dans la première partie, et une grande clarté dans la seconde, voilà surtout les qualités qui distinguent ce plaidoyer, dont la lecture attrayante nous vaudra certainement de nouveaux partisans dans l'Australie.

D^r A. TESTE.

PRINCIPES ET RÈGLES QUI DOIVENT GUIDER DANS LA PRATIQUE DE L'HOMŒOPATHIE, etc., par le docteur G. H. G. Jahr. Paris, Baillière et fils, 1858.

(Suite de l'extrait donné par le docteur Audouit.)

CHAPITRE II

Des théorèmes pathologiques de l'*Organon*.

Résumé : 1° Toutes les maladies reposent, selon leur vraie nature ou leur véritable *première cause interne*, sur un trouble purement *dynamique* ou *immatériel* des activités vitales, soit de tout l'organisme, soit de l'organe atteint, et toutes les substances ou matières étrangères introduites ou engendrées dans l'organisme ne pourront jamais être regardées comme une *cause interne* de la maladie, mais tout au plus comme sa cause *occasionnelle* ou *extérieure*, lors même que la maladie serait évidemment produite par ces matières ;

2° Aucune altération *matérielle*, soit des parties solides, soit des parties liquides du corps, et, partant, aucune lésion organique n'est jamais autre chose qu'un *produit* de la maladie, quoique ces diverses lésions puissent, par l'influence qu'elles exercent sur d'autres organes, devenir la cause de maladies ultérieures ou secondaires, par rapport auxquelles elles jouent alors le rôle de la cause *extérieure* ou *occasionnelle*, mais non celui de la *première cause interne*, attendu que la seconde maladie ne consiste point dans ces lésions primitives, mais dans le trouble ultérieur que ces lésions ont causé ;

3° Tout cas de maladie est une *forme particulière de son espèce*, caractérisé par des signes individuels qui ne permettent pas de le confondre avec aucun autre cas de la même espèce, ni de lui appliquer exactement le même nom distinctif ; en sorte que les termes admis dans les traités de pathologie ne sont rigoureusement exacts que pour désigner le genre, mais non pour exprimer la particularité individuelle d'aucun cas donné dans la pratique ;

4° Aucune maladie ne saurait être considérée comme guérie tant que la médication n'en aura fait disparaître que les produits ou les phénomènes matériels, sans faire disparaître en même temps l'activité morbide fondamentale ou la véritable première cause interne dont les phénomènes matériels ne sont que la conséquence ;

5° Dans les maladies *aiguës*, cette activité anormale fondamentale consiste dans un trouble *accidentel* des fonctions vitales ou physiologiques, produit par une cause qui n'a pu exercer qu'une influence passagère,

après l'action de laquelle la maladie excitée s'éteint d'elle-même lorsqu'elle a parcouru ses diverses phases ou périodes; dans les maladies *chroniques*, au contraire, cette activité anormale est un *vice constitutionnel* qui, s'il n'est pas déraciné par l'art, reste toute la vie et peut même se transmettre de génération en génération;

6° Toutes les maladies chroniques, sans aucune exception, reposent sur un *vice constitutionnel* chronique, soit acquis, soit héréditaire, dont les diverses affections chroniques isolées ne sont, à la rigueur, que des *manifestations* ou des *symptômes* incapables de se guérir radicalement et d'une manière durable, si l'on ne parvient pas à détruire totalement le vice fondamental ou la diathèse constitutionnelle morbide en vertu de laquelle elles existent ou reparaissent ;

7° L'une des causes les plus fréquentes qui puissent donner naissance à une diathèse chronique, c'est, entre autres, outre la maladie syphilitique, la répercussion ou le traitement non radical des éruptions chroniques; répercussion qui fait que, en changeant la direction du travail pathologique, cette activité ne se porte plus du centre à la périphérie, mais de la périphérie au centre, et donne alors lieu à des maladies internes de diverses natures ;

8° Ce que nous entendons aujourd'hui par l'expression de *psore* ou *vice psorique*, ce n'est pas seulement la diathèse chronique produite par une gale ou toute autre éruption chronique répercutées, mais, en général, toute diathèse chronique, et, lorsque nous soutenons que toute maladie chronique repose sur un *vice psorique* qu'il faut déraciner pour la guérir radicale-

ment, c'est comme si nous disions qu'elle repose sur une *diathèse morbide générale* quelconque ;

9° Cette dénomination générale qui réunit sous le seul nom générique de *psore* toutes les diathèses possibles, à la seule exception de la cachexie syphilitique, n'exclut point, mais implique, au contraire, la nécessité de distinguer les diverses espèces et genres du *vice psorique*, tels que les vices scrofuleux, arthritiques, tuberculeux, cancéreux, etc.

10° Mais, à part toute réserve, aucune affection chronique particulière, telle que l'hydropisie, la phthisie, le rachitisme, les maladies de l'utérus, les verrues, les hernies, etc., ne saurait jamais être regardée comme une maladie subsistant par elle-même et formant, pour ainsi dire, un être ou une essence à part, qui n'aurait la cause de son existence qu'en son propre principe, comme l'ont, par exemple, la scarlatine, la rougeole, le choléra, etc. ; car, dès qu'une affection est chronique, elle n'est que le symptôme d'une diathèse, et cette diathèse seule existe en vertu de son propre principe.

CHAPITRE III.

Du diagnostic des maladies selon la doctrine de Hahnemann.

1° Si Hahnemann, dans son *Organon*, paraît avoir rejeté plus ou moins le diagnostic de l'ancienne école, il ne s'ensuit point que par cela seul il ait rejeté aussi toute cette science en elle-même, ni regardé comme inutile et superflu l'art de reconnaître les maladies, mais seulement qu'il n'a pas été d'accord avec la *méthode* qu'on suit ordinairement pour y arriver.

2° Le vrai problème de tout diagnostic approfondi est, non-seulement de distinguer telle ou telle lésion organique, mais encore de reconnaître la *vraie nature* ou l'*essence particulière de la maladie* dont cette lésion dépend; mais vouloir reconnaître cette essence d'une manière *abstraite*, c'est un problème irrésoluble, attendu qu'elle ne saurait être reconnue que par l'ensemble des phénomènes dans lesquels sa particularité se manifeste.

3° La distinction de la *lésion* ou des *diverses lésions organiques* est une partie intégrale et indispensable du diagnostic de l'essence particulière de la maladie; mais, après les avoir distingués, le diagnostic n'a résolu, par là, qu'une *partie* de son problème; pour la résolution entière, il faut encore le recueil de tous les autres symptômes, ainsi que la distinction de leurs particularités, en vertu desquelles la nature *essentielle* du cas donné puisse être distinguée (par exemple, angines *mercurielle, scrofuleuse, cantharidienne, herpétique*, etc.).

4° Le diagnostic *différentiel*, qui a pour but de distinguer les cas morbides selon les diverses formes que citent les traités de pathologie, a peu de valeur pour la pratique; attendu que la plupart de ces formes ne constituent point de différentes maladies *essentielles*, mais simplement les *lésions organiques* qui peuvent appartenir aux maladies essentielles les plus diverses, sans parler d'une foule d'autres qui ne sont pas même fondées dans la nature comme formes véritablement stables, à caractères invariables; en sorte que le praticien ne pourra souvent s'en tenir qu'aux symptômes individuels qui caractérisent un cas donné, pour en distinguer la particularité.

5° Le *diagnostic du nom*, c'est-à-dire l'usage des *noms pathologiques usités*, pour exprimer le résultat exact d'un diagnostic bien caractérisé, ne saurait être accepté à aucune condition, vu, d'un côté, la définition vague et élastique à laquelle prêtent une grande partie de ces noms, et, d'un autre côté, l'insuffisance constatée de ces noms, pour rendre exactement les distinctions particulières qu'un diagnostic approfondi aura besoin de constater; en sorte que le praticien pourra bien se servir de ces noms pour désigner d'une manière *générale* l'affection dont il s'agit; mais non pour en faire l'expression définitive du résultat que le diagnostic lui a fourni.

6° S'il y avait moyen de distinguer toujours avec certitude la *cause pathogénétique* (miasme, médicament, poison, etc.) qui a engendré le travail morbide fondamental, dont la maladie, avec ses lésions subséquentes, est la suite, rien ne serait plus rationnel que de désigner la maladie par le *nom de cette cause*, attendu que chaque cause pathogénétique particulière doit nécessairement engendrer aussi un travail pathologique *essentiellement différent* de tout autre, et qu'on parviendrait par là, non-seulement à faire des *distinctions essentielles*, mais encore à connaître une à une toutes les maladies à essence particulière, dont on n'aurait qu'à réunir tous les phénomènes essentiels pour en avoir et le diagnostic et la pathologie.

7° L'incertitude dans laquelle les pathologistes sont restés jusqu'ici sur la véritable essence ou la vraie nature de bien des épidémies et d'autres *maladies générales essentielles*, telles que le typhus, le choléra, etc.;

ne vient que de la *méthode défectueuse* qu'on a suivie pour distinguer cette essence, en la cherchant, soit dans telle ou telle lésion isolée, soit dans une idée *abstraite* qu'on essayait de s'en faire, au lieu de voir la vraie expression de cette essence dans *l'ensemble des phénomènes essentiels* qui caractérisent chacune de ces maladies, et qui ne saurait être reconnu sur un seul individu, mais seulement sur le plus grand nombre possible des personnes qui s'en trouvent atteintes.

8° L'essence ou la nature particulière d'aucune maladie ne pouvant être distinguée sans la distinction de *tous les phénomènes* qui lui sont essentiels, l'examen de l'état des organes intérieurs n'est pas moins indispensable au diagnostic que le recueil des signes extérieurs, mais, tout en étant, sous ce rapport, entièrement d'accord avec l'ancienne école, et sur la nécessité de cette distinction et sur l'emploi des moyens d'investigation qui peuvent donner des résultats sûrs, la doctrine de Hahnemann n'en saurait, en aucune façon, adopter les conséquences qu'en tire cette école, en basant son diagnostic et son traitement sur les résultats de la seule investigation des lésions organiques.

CHAPITRE IV.

De l'examen du malade sous le point de vue du diagnostic de Hahnemann.

1° La première exigence à satisfaire dans l'examen rationnel du malade, c'est de recueillir soigneusement, et sans opinion diagnostique préconçue, tous les symptômes sensoriels, fonctionnels et matériels que le malade offre, tant à l'observation extérieure qu'à l'explo-

ration des organes internes, et de ne s'occuper de la valeur diagnostique des symptômes recueillis que lorsque ce premier examen général est entièrement terminé et que le malade n'offre plus rien à aucune manière d'investigation.

2° Ce n'est qu'après avoir terminé aussi complètement que possible le premier examen général, qu'il est permis au médecin d'adresser au malade des questions positives, dans le sens précis de l'idée qu'il se forme de la nature particulière du cas donné, et de compléter ainsi, tant par de nouvelles questions que par des explorations ultérieures, les résultats que le premier examen général lui a fournis.

3° Pour arriver à la distinction précise de la nature particulière du cas, la meilleure méthode est de prendre toujours en première considération les symptômes dans lesquels l'affection donnée paraît se concentrer de préférence et de procéder de là à la distinction des formes particulières et individuelles du cas ; ces symptômes seront, dans les *maladies locales franchement aiguës*, les signes pathognomiques de la lésion organique, signes qui constitueront ici la forme *essentielle* du cas, tandis que le reste des symptômes en indiquera la forme *particulière et individuelle*.

4° Mais il n'en est point de même pour les *maladies générales* ni d'aucune affection où il y a plus d'un organe affecté. Là ce sont tout au contraire les symptômes *généraux* et non les symptômes *locaux* qui doivent former la base du diagnostic. Le devoir du diagnosticien est alors de déterminer avant tout la maladie *essentielle générale* (scarlatine, rougeole, empoisonnement, fièvre

typhoïde, etc.), dont les lésions organiques actuelles ne sont que la manifestation symptomatique. Dans tous ces cas, ce sont les symptômes de la maladie générale qui constituent la forme *essentielle* du cas donné, tandis que les lésions organiques accidentelles en déterminent la forme *particulière* et le reste des symptômes la forme *individuelle*.

5° Ces règles et ces principes s'appliquent d'une manière toute particulière à toutes les affections *chroniques*, soit locales, soit générales, attendu que toutes, sans nulle exception, reposent sur une diathèse générale, connue ou inconnue, naturelle ou artificielle, héréditaire ou acquise, et qu'il s'agit, dans tous ces cas, de distinguer avant tout, soit par ces signes, si c'est une diathèse connue (scrofules, arthrite, etc.), soit par la recherche de la cause extérieure qui peut l'avoir engendrée, si c'est une diathèse inconnue. Ce sont les symptômes appartenant à la diathèse connue ou aux effets de la cause pathogénétique qui constituent la forme *essentielle* du cas donné, comme les lésions organiques locales en constituent la forme *particulière* et le reste des symptômes la forme *individuelle*.

6° Il en est de même de toutes les infirmités, faiblesses et incommodités chroniques locales (verrues, ulcères, chute des cheveux, etc.), dont aucune ne constitue une maladie indépendante qui ait sa raison d'être en elle-même; et la plupart des maladies locales, aiguës mêmes, ne sont souvent que des manifestations symptomatiques d'une diathèse générale chronique, laquelle, lors même qu'on devra lui refuser le nom de *psore* dans le sens de l'*Organon*, n'en sera pas moins une diathèse

réelle quelconque, qu'il ne s'agit que de déterminer par un examen approfondi du malade, en s'enquérant de l'état de tous ses organes et de toutes ses fonctions.

D^r AUDOIT.

(La fin au prochain numéro.)

SOCIÉTÉ GALLICANE DE MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 6 JUIN 1859. — PRÉSIDENTE DE M. PÉTROZ.

Plusieurs membres demandent qu'il soit donné lecture de deux articles sur le croup, publiés par le journal l'*Homœopathe belge*, dans ses numéros d'avril et de mai 1859.

M. le secrétaire général donne lecture de ces deux articles. Le premier, signé par M. Ph. de Molinari, est intitulé : « *Quelques cas de croup.* » On y remarque les passages suivants :

« ... Nous préférons nous borner à présenter quelques cas de cette maladie, qui prend souvent des caractères différents, et nous permet difficilement de tracer à priori un traitement uniforme propre à tous les individus. C'est, du reste, ainsi que le veut la méthode homœopathique qui ne procède que par individualisations. Voici ces cas :

« I. — Ida R..., fut atteinte du croup en 1854... Je fis le tableau des symptômes du mal, dont les princi-

paux étaient : excitation nerveuse, congestion cérébrale, inflammation à la gorge, chaleur ardente, respiration courte et rapide, imitant l'eau qui bout. J'ordonnai de suite *aconit* 50°, à prendre une cuiller à café toutes les heures, ou plus souvent, suivant l'intensité du mal.

« L'enfant ne tarda pas à trouver quelque soulagement, et voici quels sont les nouveaux symptômes que j'observai : une toux rauque, creuse et glapissante était survenue ; la respiration était lente, gênée, avec des accès de suffocation ; elle put respirer plus facilement en penchant la tête. Le médicament indiqué par la *Matière médicale* est *spongia* 30°, à prendre comme le précédent médicament.

« Quand la toux fut devenue plus facile, qu'elle ne parut plus dépendre que de mucosités, étant devenue grasse avec accompagnement de râle muqueux, que la respiration fut moins gênée, et enfin, quand le système nerveux paraissait moins tendu, j'ordonnai *hep. sulf.* 30°, à prendre comme il est indiqué plus haut. Après ce troisième médicament, l'enfant se sentit mieux, et ne tarda pas à se rétablir entièrement. »

Les trois autres cas cités par M. de Molinari, se bornent à cette indication sommaire : « *Croup.* »

La même médication est suivie du même résultat. Dans le troisième cas, il n'a pas même été nécessaire de recourir à *hep. sulf.*

Le second article est une communication de M. de Bœnninghausen sur le même sujet. On y lit :

« Lorsque l'on voit l'enfant s'éveiller, la figure enflammée, dans une agitation fiévreuse, la peau sèche, la voix sifflante ou râlante, manquant de respiration, on

peut être sûr qu'il est violemment attaqué par la gorge. Il faut administrer sans retard les poudres indiquées plus bas, qui sont d'une grande efficacité dans cette maladie aigüe, et qui diminuent l'inflammation sans pouvoir jamais nuire. »

Suit l'instruction relative à l'administration de cinq doses médicamenteuses qui ne sont pas autrement désignées que par les numéros 1, 2, 3, 4, 5.

M. de Bœnninghausen termine ainsi :

« On peut se procurer ces poudres pour la *guérison du croup*, chez l'auteur de la notice, M. le docteur C. de Bœnninghausen, à Munster (Westphalie), en en faisant la demande par lettre affranchie, et en envoyant la somme de dix francs, payable d'avance.

« Lorsqu'on aura fait usage d'une partie seulement de ces poudres, on pourra remplacer celles qui manquent, en en faisant la demande à M. C. de Bœnninghausen, de la manière qu'on vient d'indiquer, et moyennant le prix de cinq francs.

« Un dépôt sera établi prochainement à Bruxelles, chez un pharmacien, où l'on pourra se procurer les médicaments pour le croup, aux conditions indiquées ci-dessus. »

Dans une note qui accompagne cette instruction, M. de Molinari ajoute :

« On trouvera peut-être étrange, en Belgique, que l'illustre homœopathe de Munster se soit réservé le monopole de son traitement du croup, en ne publiant pas la médication qu'il emploie. Voici ce qui l'a amené à en agir ainsi : M. de Bœnninghausen a vu très-souvent ses préceptes dénaturés, mal appliqués, par des

homœopathes inexpérimentés, de manière à rendre vaines les prescriptions qui lui avaient toujours réussi à lui-même. C'est pour ne pas exposer la découverte qu'il a faite pour la guérison du croup à de tels abus, qu'il a résolu d'en entourer l'usage d'une mesure qui doit tourner, en définitive, à l'avantage de l'humanité. »

Plusieurs membres demandent que la Société gallicane de médecine homœopathique se prononce sur ces deux articles, par un ordre du jour motivé. Après une courte discussion, la Société adopte, à l'unanimité, la rédaction suivante :

Au point de vue scientifique,

Considérant :

Que les observations publiées par M. de Molinari ne renferment aucun des éléments nécessaires à un diagnostic positif;

Que la première, quoique la plus détaillée, n'établit nullement que son sujet fût atteint du croup;

Que les trois autres excluent tout contrôle scientifique;

Que, en supposant l'existence du croup dans ces quatre observations, on ne pourrait s'empêcher de poser ce dilemme : Ou la médication proposée par M. de Bœnninghausen est identique à celle de M. de Molinari, ou elle en diffère. Dans le premier cas, M. de Molinari ne peut raisonnablement attribuer à M. de Bœnninghausen l'honneur d'une grande découverte thérapeutique, encore moins M. de Bœnninghausen l'accepter; dans le second cas, la médication de M. de Bœnninghausen ne répond pas à toutes les indications.

Considérant en outre :

Que M. de Molinari, en donnant son approbation à

une médication unique, est en contradiction formelle avec le principe de l'individualisation des cas morbides, posé par lui comme une des bases de la méthode homœopathique ;

Que, bien évidemment, les cinq doses médicamenteuses prescrites par M. de Bœnninghausen ne peuvent correspondre à l'infinie variété des cas particuliers ;

Que les symptômes du croup indiqués par M. de Bœnninghausen diffèrent de ceux indiqués par M. de Molinari, et ne présentent pas un caractère scientifique plus rigoureux ;

Que, dans ces circonstances, aucun médecin consciencieux et éclairé, ne saurait prescrire le traitement de M. de Bœnninghausen, même dans le cas de croup le plus léger ;

Que, si M. de Bœnninghausen redoute pour le succès de sa formule l'inexpérience du médecin, on ne conçoit pas qu'il attende mieux de l'ignorance du public ;

Que, si de telles erreurs, en pathologie et en thérapeutique, sont sans importance pour les esprits judicieux et sévères, il n'en est pas de même pour les médecins de bonne foi, trop disposés à les accepter de confiance, par respect pour le nom dont elles se couvrent, et pour le public, à qui on les présente, et pour lequel elles peuvent avoir les conséquences les plus funestes ;

Au point de vue moral et professionnel,

Considérant :

Que nulle découverte scientifique, une découverte thérapeutique moins que toute autre, ne saurait constituer un monopole, même au profit du génie ;

Que le monopole d'une découverte thérapeutique ne

répugne pas moins à la dignité qu'à la conscience du médecin ;

Que ces principes ont été consacrés dans la législation française, par l'interdiction au médecin de préparer, de vendre, de distribuer des médicaments, d'en établir des dépôts, à plus forte raison, de spéculer sur les procédés de fabrication, en tenant ceux-ci secrets ;

Que, si l'annonce et la réclame ne sont pas condamnées par la loi, elles n'en sont que plus énergiquement repoussées par nos mœurs ;

Par ces motifs,

Tout en admettant que MM. de Molinari et de Bœninghausen ont été égarés par un excès de zèle et animés des meilleures intentions, la Société proteste contre les tendances désastreuses qu'accusent leurs publications précitées sur le croup, au triple point de vue scientifique, moral et professionnel ;

Et décide que la présente protestation sera insérée dans le procès-verbal de la séance et publiée dans le journal de la Société.

VARIÉTÉS.

La réunion annuelle de l'association centrale des médecins homœopathes aura lieu cet été à Prague. Le docteur Atlschal a été élu président.

Le docteur Schmidt, médecin de régiment à Königsberg, a fait don à l'association de 500 thalers destinés à tel usage qui sera jugé convenable dans l'intérêt de l'homœopathie. (Extrait de la *Rivista Omiopatica*.)

LE CHARLATANISME

ET

LES CONSEILS DE DISCIPLINE.

Par le docteur **LEBOUCHER.**

Les médecins s'agitent et la discorde les mène.

J'ai dit les médecins et non le corps médical, parce que le mot corps signifie organisation; c'est-à-dire rapports, ordonnance de parties d'importance et de valeur relatives.

On dit, avec juste raison, l'organisation militaire, l'organisation administrative, l'organisation judiciaire; mais, en bonne logique, peut-on dire : *l'organisation médicale?*

Poser la question, c'est presque la résoudre; car il ne viendra sans doute à l'esprit de personne d'avoir cette haute prétention sans preuve à l'appui.

Pourquoi notre cher Amédée Latour, possédé de la sublime folie de faire le bonheur de ses confrères, s'agit-il si impuissamment depuis tantôt quinze ans? Pour fonder l'organisation médicale.

Pourquoi les plus habiles meneurs de toutes les provinces et de la capitale sont-ils en mouvement périodique pour fonder des associations, des sociétés de secours mutuels, des assurances contre la misère et le délaissement? pourquoi veulent-ils relier tous leurs plans, tous leurs projets, toutes leurs utopies à l'asso-

ciation médicale du département de la Seine? Pour donner des bases à l'organisation médicale.

Pourquoi les sociétés médicales de la province, pourquoi celles des arrondissements de Paris, se remuent-elles si candidement contre l'hydre à mille têtes qui s'appelle le charlatanisme? Pour organiser la protection médicale.

Pourquoi même des demandes, des rapports, des projets ont-ils été présentés aux ministres ou aux chambres afin d'obtenir une refonte de la législation médicale? Pour donner ou pour imposer des motifs à l'organisation médicale?

Mais le besoin de cette organisation se fait-il donc si généralement sentir?

Je vais plus loin et je demande : la chose est-elle possible?

Poser une pareille question, c'est soulever une tempête. Après tout, tempête ou bourrasque, qu'importe? puisque la première se passerait dans un verre d'eau, devant quelque tribune, et que la seconde soulèverait tout au plus quelques plumes et quelques feuilles de papier! Pourvu que le secrétaire du congrès médical de 1846 n'en meure pas, tout ira bien et je serai content.

Allons plus loin. Supposons l'organisation médicale possible. Allons plus loin encore; supposons-la réalisée. Voilà un grand pas de fait; voilà des conditions d'existence toutes préparées pour la création d'un conseil de discipline.

Quel but se proposera ce conseil? quels droits lui seront accordés, quelles prérogatives, quelle autorité?

Car, avant d'accepter une telle juridiction, nous aimons la connaître dans ce qu'elle a de bon comme dans ce qu'elle peut avoir de mauvais.

On me répondra : le but, c'est de débarrasser le public et la médecine de tout charlatanisme ; c'est de maintenir la corporation dans les limites honorables d'humanité et d'honnêteté.

Ses droits : le conseil se recrutera-t-il lui-même ; sera-t-il élu par ses pairs, ou sortira-t-il tout grand, tout fort et tout beau du portefeuille d'un ministre ?
Ranæ regem petentes.

Ses prérogatives, son autorité : la loi à venir peut les consacrer, je le veux bien ; il faut accorder quelque chose à ses contradicteurs.

La fin que se proposerait le conseil de discipline est-elle possible ? telle est la première question que je veux étudier.

Anéantir le charlatanisme ! but noble, intention honorable, auxquels il ne manquera sans doute qu'un digne vainqueur. Mais ne préjugeons pas les ressources de l'institution proposée. Pour calculer les moyens d'attaque, il faut connaître son ennemi.

Donc qu'est-ce que le charlatanisme ?

D'une manière générale et vraie, c'est l'exercice de la médecine ou d'une branche quelconque de l'art de guérir sans titre légal. On a voulu encore que ce fût l'exercice avec diplôme, mais facilité par les réclames d'une publicité éhontée.

D'une manière spéciale et moins avouée, mais non moins poursuivie par la sainte confraternité, c'est la pratique de la médecine par des méthodes en dehors

de l'enseignement officiel, en dehors de l'autorité des opinions académiques, quoique pourtant dans les principes de la science et dans la vérité de la tradition.

Mais revenons au charlatanisme général et disons bien vite que les meilleures batteries n'atteindront jamais que celui qui se démasque ou qui reste trop en évidence.

Et d'abord distinguons : Nous venons de dire qu'il y a deux sortes de charlatanisme, celui qui a son titre officiel et celui qui ne tient son autorité que de la confiance et qui n'a eu pour examinateurs que la crédulité, que l'ignorance du public.

Quelles que soient les ressources et les moyens dont on puisse disposer contre le charlatanisme légal, celui-ci peut toujours arguer de son diplôme qu'il a obtenu comme vous, comme moi, peut-être à la suite d'examens brillants, et il vous dira : « Peu m'importent votre discipline, vos règles, ce que vous appelez l'honorabilité de la profession. J'exerce mon état comme je l'entends; le succès justifie mes prétentions; je ne me fais payer que ce qui m'est dû; mon diplôme est une propriété, c'est un fonds que j'ai le droit de laisser en jachère si cela me plaît; dont je puis hâter la récolte si cela me convient. Vos règles, vous les avez faites comme il vous a plu, je ne les ai point acceptées. Vous ne pouvez mettre un *veto* suspensif sur les droits que me donnent ma propriété; d'ailleurs, le meilleur juge dans ces questions d'honorabilité, c'est le public, et j'ai sa confiance, et il m'apporte son or sans murmurer. Je n'ai pas pris le titre de docteur en médecine pour aller mourir à l'hôpital et pour faire de ma famille des mendiants, et,

comme le dit M. le docteur Alexandre Mayer : « *Primo vivere.* » Quand vous aurez décrété que ceci est honorable et que cela ne l'est pas, serai-je, pour autant, tenu d'observer vos hautes décisions ? Ce que vous considérez comme déshonorant n'est point vu comme tel en Angleterre, par exemple ; *vérité en deçà, erreur au delà !*

Voilà ce que diront les charlatans titrés contre lesquels il n'y a pas de dénonciations possibles, et le public sera contre vous et avec eux.

Permettez-moi, d'ailleurs, de vous dire que vous avez deux poids et deux mesures ; ce que vous trouvez très-indigne chez un médecin, vous le tolérez chez certains spécialistes que vous ne considérez pas moins pour cela et que vous tenez pour gens fort estimables. Vous ne trouverez pas mauvais, par exemple, que la presse politique annonce au public que monsieur un tel vient de découvrir tel instrument pour débarrasser l'humanité de telle infirmité, mais vous blâmerez fort un pauvre diable dont la même presse annoncera un livre sur une question quelconque des connaissances médicales ; vous jetterez les hauts cris et vous le classerez vite parmi les indignes ! Assez sur ce point, il y aurait trop à dire.

Qu'on ne s'y méprenne pas, je ne veux en aucune façon défendre le charlatanisme diplômé ; je prends les hommes comme ils sont, et je me sers de leurs raisons pour les besoins de ma cause.

Vous ne pouvez avoir de puissance sur le charlatanisme légal, qui trouvera toujours moyen d'é luder et de braver les foudres de votre conseil de discipline.

Il vous reste donc à vous rabattre sur les praticiens sans titre, mais, malgré vos sociétés pour la pratique de la dénonciation érigée en système, vous n'atteindrez encore que le petit nombre.

Pourquoi?

Parce que ceux qui s'érigent en guérisseurs vont devenir de plus en plus défiants; et le public, qui a confiance en eux, les protégera de son silence. Ceux-là seuls qui auront été trop maladroits ou qu'auront frappés quelques revers, qui auront trop peu fait pour beaucoup d'argent, ceux-là seuls vous seront connus.

Mais, grand Dieu! quelle besogne s'il vous fallait poursuivre tous ceux qui pratiquent la médecine sans autorisation! En France, surtout, est-ce que ce n'est pas tout le monde qui se mêle de médecine parmi ce peuple le plus spirituel de la terre?

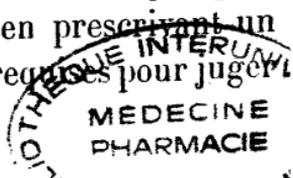
Depuis votre portière jusqu'aux duchesses et aux reines même, qu'est-ce qui n'a pas ses eaux, ses collyres, ses onguents, ses panacées, ses petits moyens infailibles, ses recettes souveraines, ses secrets de famille, ses pratiques salutaires? Mais c'est tout le monde. A quelle puissance vous attaquez-vous donc, illustres redresseurs de torts, magnifiques pourfendeurs de Chiron et de Fioraventi! Allez, croyez-moi, mettez un peu de baume tranquille sur votre imagination, et n'exposez pas la gravité de votre dignité dans des lieux malsains pour elle, dans des rencontres dont le moindre défaut sera quelquefois le ridicule.

Que voulez-vous faire contre un mal si général dans un siècle où tout le monde est plus charlatan que les vendeurs d'orviétan?

Ici vous faites encore fausse route, et la faute en est à votre éducation et à vos habitudes quotidiennes. Vous vous en prenez au fait, et vous lui cherchez des causes tout à fait fictives ou secondaires, tout comme vous faites tous les jours en thérapeutique. Eh bien ! mes bons amis, mes honorés confrères, votre étiologie n'est pas plus vraie dans l'étude du charlatanisme.

Qu'est-ce donc que le charlatanisme ? C'est un monstre immense chargé de têtes tantôt belles, tantôt laides, en nombre presque aussi considérable que celui des hommes et des femmes à une époque donnée. Sa mère s'appelle la maladie et son père l'ignorance.

Si le public savait que très-souvent des symptômes, en apparence semblables, peuvent cependant constituer des états morbides fort différents, et qu'une méprise dans la différence caractéristique qui constitue chacun de ces états est une chose très-grave, et que cette méprise peut être très-préjudiciable et même funeste au malade ; s'il savait qu'il n'existe pas de panacée, c'est-à-dire de remède convenant à la guérison non-seulement de toutes les maladies, mais même aux maladies les plus semblables en apparence ; s'il savait que la vraie médecine, la seule qui soit sûre, consiste à connaître le remède approprié à chaque cas différent ; s'il savait que cette différence existe presque toujours même dans les maladies les plus analogues et est constituée par des variétés d'âge, de tempérament, de sexe, d'habitudes, de profession, de climat, de saison ; s'il savait tout cela d'une manière générale avec quelques autres choses encore ; s'il savait qu'en prescrivant un remède sans avoir les connaissances requises pour juger



et apprécier sainement et sûrement toutes les conditions que je viens d'énumérer ; s'il savait, dis-je, qu'il peut de cette manière tuer son semblable qui est quelquefois son propre enfant, et commettre ainsi un homicide par imprudence ; s'il savait tout cela, croyez-vous que le public serait si pressé de faire ce qu'il ne sait aucunement, ce qu'il lui est impossible de savoir ; croyez-vous qu'il se livrerait si facilement sur la foi de simples réclames ? Non.

Attaquez-vous donc à la véritable source de tout ce mal que vous voulez combattre par de mauvais moyens. Attaquez-vous à l'ignorance, et quand le public aura seulement des connaissances très-superficielles en médecine, il deviendra beaucoup plus circonspect, beaucoup plus prudent. Vous triompherez ainsi du charlatanisme par des moyens avouables, honorables même, et vous reporterez ainsi sur tout le corps médical un respect et une considération d'autant plus grands, que le public saura mieux apprécier l'immensité des connaissances qu'il faut au vrai médecin, la haute importance de ses études et le mérite de son savoir et de sa prudence. Vous aurez obtenu du même coup deux résultats fort importants et détruit deux maux dont vous vous plaignez avec juste raison : le charlatanisme et le manque de considération du public pour la médecine.

Tout cela est le fait de l'ignorance ; ne l'oubliez pas.

Les moyens proposés ou employés jusqu'à ce jour ne pouvant atteindre le mal dans sa racine, mais ne faisant que détruire une forme pour lui en substituer une autre, je ne suis pas plus partisan des sociétés de dénonciation que je ne le suis des conseils de discipline.

Il me reste à dire pourquoi ceux-ci sont tout à fait impossibles.

Tout à l'heure je viens de parler du charlatanisme, et j'ai montré toutes ses complications et ses ramifications. Contre le charlatanisme sans diplôme on a institué les sociétés de dénonciation ; la loi est contre celui-ci ; mais il est impossible de le poursuivre dans toutes ses manifestations sans attenter à la liberté du malade et sans se trouver en face d'impossibilités.

Contre les écarts du charlatanisme diplômé que la loi ne saurait frapper, on a inventé les conseils de discipline.

L'invention n'était pas mal aisée ; mais la réalisation est impossible. Je vais plus loin : fût-elle réalisée, elle ne fonctionnera pas.

Dans l'ordre des institutions, c'est comme dans l'ordre des créations.

Pour qu'un être vive, il ne suffit pas de l'avoir créé, il faut encore lui avoir préparé un milieu en harmonie avec ses exigences organiques.

Pour qu'une institution prospère, il lui faut des bases sur lesquelles elle puisse s'appuyer, des réalités qu'elle puisse atteindre et non des fictions conventionnelles approuvées par les uns, repoussées et ridiculisées par les autres.

Et puis, prenons-y garde, il ne faut pas dans tout cela que la liberté individuelle soit trop froissée et que la liberté scientifique ait à en souffrir la moindre entrave.

Quelle que soit la couleur de la toge et l'ampleur du bonnet d'où puisse sortir un rêve, ce n'est pas une

raison pour que vos confrères l'acceptent tel quel et crient *vivat!*

On a déjà entendu la clameur de haro sortir du camp même des inventeurs de cette douce, équitable et confraternelle police. Nous connaissons cet amour de confraternité et nous lui disons comme les rats au chat blotti dans la farine : « *Valeas ut farina es.* »

Pour essayer de se produire dans le monde médical, lui faudrait-il au moins l'appui de ses parrains, l'assentiment et l'estime des siens et tout au moins l'indifférence des autres. Pas du tout, cette douce mignonne a soulevé la réprobation dans sa propre famille dès qu'on a parlé de son arrivée.

D'aucuns même qui lui avaient déjà ouvert leurs bras se sont empressés de la repousser. Voyez plutôt ce qu'en dit M. le docteur Alexandre Mayer au feuilleton de l'*Abeille médicale* du 30 mai 1859. Cet honorable confrère a fort bien compris qu'une institution pareille supposait d'abord des conditions qui n'existent aucunement en médecine. Il repousse donc aussi cette déplorable invention; il ne demande plus qu'une chose : la protection et la garantie de nos intérêts matériels, et c'est alors seulement qu'il se croira le droit d'être exigeant vis-à-vis de nos confrères pour ce qui est de la question de dignité professionnelle.

« *Primo vivere*, dit-il, telle est la loi naturelle pour tout être qui vit, et contre cette loi, qui a ses racines dans l'instinct de la conservation, aucune considération de dignité professionnelle ne prévaudra jamais. »

Voilà ce qui a profondément endommagé le calme habituel de M. A. Bossu, qui répond à son confrère :

« Nous sommes favorables à cette institution, quoique le feuilleton ci-dessous (1), que nous avons admis en preuve de notre impartialité bien connue, la combatte à outrance. On peut certes soutenir l'inopportunité des conseils de discipline médicaux, mais on ne la démontrera pas, nous pensons, par les raisons qu'allègue notre confrère, M. Mayer, qui dit, dans un endroit : « N'oublions pas qu'avant d'être en droit d'exiger d'un homme de l'honorabilité, il faut lui assurer le pain quotidien. » Quoi ! on ne doit penser à l'honnêteté que quand on a le nécessaire ! Voilà une étrange morale ! où est l'institution, dans le monde, qui assure le pain quotidien à n'importe qui ? Faut-il que nous condamnions les conseils de discipline parce qu'ils ne peuvent procurer de bons clients à tous les médecins ? Cette institution en a-t-elle promis aux avocats, aux notaires, aux avoués, etc., avant d'être acceptée et si respectée par eux ? « Pour se laisser imposer des entraves, dit encore notre confrère, il faudrait au moins y trouver une compensation, une assurance contre le dénuement et la maladie, une retraite dans la vieillesse. » D'abord il n'est question ni de droit au travail, ni d'entraves. L'État nous doit protection, sans doute, dans la mesure des lois existantes, et nous remplissons un devoir sacré en le rappelant à ses devoirs, jusqu'à ce que nous puissions être assez heureux pour obtenir une meilleure législation. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, heureusement, car sous ce rapport nous risquons d'attendre bien longtemps encore. Il s'agit de

(1) *L'Abeille médicale* du 30 mai 1859.

nous protéger nous-mêmes, contre nos propres écarts. Que parle-t-on d'entraves? Nous avons traversé déjà bien des temps difficiles, et nous avons toujours entendu l'homme sage et honnête dire, n'importe sous quel gouvernement, qu'il jouit d'assez de liberté. Quoi! il y aurait des médecins qui n'accepteraient pas de leurs pairs une sorte de catéchisme des devoirs qu'ils auraient à remplir, devoirs dictés par et pour la dignité et l'honneur de la profession? Le corps médical ne veut-il pas un pouvoir paternel qui mette un frein aux scandales des Benech, des Rey de Jouglà et de tant d'autres médecins indignes de ce titre; qui prohibe l'aumône, l'avilissement des honoraires, les prête-noms, les associations illicites? Nous nous consumons en efforts inutiles et sans dignité, parce qu'ils sont isolés, pour empiéter sur les droits et les devoirs de la justice, seule chargée de veiller à l'exécution des lois, et nous refusons de nous donner une institution qui pourrait doter notre corporation du prestige, du respect, de l'unité, de la force et de l'autorité dont jouissent les autres professions libérales! »

A la manière dont il défend sa cause, on sent que M. Bossu la regarde d'avance comme perdue. Il se confond en exclamations, se perd dans des contradictions et s'oublie dans des hors-d'œuvre. Pourquoi se plaindre « d'efforts inutiles et sans dignité pour empiéter sur les droits et les devoirs de la justice? » Si elle est « seule chargée de veiller à l'exécution des lois, » pourquoi vous en mêler et venir ensuite vous plaindre de votre peine? Quel est ensuite ce hors-d'œuvre politique qui proclame que les honnêtes gens ont, sous tous les

régimes, assez de liberté ? Qui songe à se plaindre, qui s'est occupé de liberté politique ? Quel rapport y a-t-il entre le refus d'une institution de *pères fesseurs* et la liberté politique ? Qu'est-ce que celle-ci fait à celle que les médecins possèdent et veulent conserver ?

« Quoi ! dites-vous, il y aurait des médecins qui n'accepteraient pas de leurs pairs une sorte de catéchisme des devoirs qu'ils auraient à remplir ! » Eh, mon Dieu, oui il y en aurait, et ils seraient l'immense majorité !

Ils se conduisent donc bien mal, ces pauvres médecins, qu'il faille les mettre en tutelle, mais cependant, toute proportion gardée quant au nombre, on ne voit pas plus de dépravation chez eux que dans les autres catégories de l'ordre social. C'est pourquoi vous trouverez tant de résistance, d'abord de la part de ceux qui croient que leur conduite n'a rien de blâmable et qui par conséquent auront assez de dignité pour repousser une tyrannie inquisitoriale; ensuite de la part de ceux que votre catéchisme pourrait gêner et qui aimeront mieux ne jamais l'apprendre. Ceux-ci par intérêt, ceux-là par dignité, tous vous tourneront le dos.

Si vous tenez absolument à faire un catéchisme, faites-le à l'usage du public pour lui enseigner les difficultés de la médecine et lui prouver par là que ce n'est pas trop de la garantie d'un diplôme et de la longueur des études pour comprendre quelque chose aux nombreuses fonctions de l'organisme humain et pour être en état de remédier à ses infinis désordres.

Et maintenant, s'il est vrai que toute comparaison est boiteuse, voyons si l'espèce d'assimilation que notre

confrère prétend faire entre la profession de médecin et celle d'avocat, de notaire, d'avoué, etc., est légitime.

Notre confrère semble vouloir trouver là une preuve de la justesse de l'institution qu'il réclame; nous allons essayer de nous servir de ces mêmes arguments pour en prouver l'inconséquence et l'impossibilité. Nous y joindrons, s'il le faut, quelques autres bonnes raisons.

Dans les corporations auxquelles il vous plaît d'assimiler la médecine, il y a des textes qui peuvent changer sans doute, mais non par le fait, ni par la seule volonté de ceux qui sont chargés de les faire valoir pour leurs clients. Il n'y a donc aucune place pour les rivalités, ni dans les doctrines, ni dans les systèmes, ni dans les principes, ni dans les méthodes. Y en eût-il même que cela importerait peu; car ce ne sont pas ceux qui présentent, discutent, rapprochent les textes qui sont chargés de les appliquer; il y a là hiérarchie.

En médecine, au contraire, chaque médecin peut être à la fois le législateur, s'il fait une découverte; l'avocat, puisqu'il ne discute qu'avec la maladie en comparant les indications et les contre-indications; le juge, puisque, en fin de compte, c'est lui qui décide et qui prononce sur les moyens de traitement.

Qui donc viendra le contrôler? Il n'a que deux juges compétents: Dieu et sa conscience.

Prendrons-nous la question au point de vue si délicat des honoraires? Oh! alors, c'est bien autre chose. La différence est tout aussi radicale. Le juge est payé par l'État; l'avocat reçoit ce qu'on est convenu d'appeler une provision, et l'usage a établi qu'il ne plaide guère sans avoir touché ses honoraires; et les confrères s'oc-

cupent peu du taux des prétentions de celui-ci ou de celui-là.

Qu'entend-on par l'avilissement des honoraires? Est-ce qu'il n'y aurait plus de proportionnalité entre les positions relatives des clients? Est-ce que le médecin ne sera plus libre d'apprécier la rémunération selon son cœur et selon sa conscience? Si c'est là ce que nous devons attendre, gardez vos faveurs!

Voulez-vous aussi intervenir dans les rapports du médecin avec les clients? Laissez faire le public, il est ici meilleur juge que vous.

S'agit-il des rapports entre les confrères? Peut-être serait-ce le seul cas où un tribunal d'honneur pourrait avoir quelque utilité pour donner satisfaction à certains griefs, redresser certains abus. Mais encore, je crois qu'il y aurait peu de plaignants et que les juges pourraient souvent chômer.

J'accepte volontiers l'indignation en faveur de la morale, mais n'est-ce pas en faire un peu à froid quand il s'agit de pratiquer la médecine en silence, ou de la pratiquer à l'aide de la réclame? Je crains que M. Bossu n'ait visé trop haut et trop loin; sa tartine sera digérée longtemps avant qu'il ait atteint le seuil de l'Académie des sciences morales et politiques.

Qu'est-ce que la morale appliquée à la manière de pratiquer la médecine? On peut en dire aussi : vérité en deçà, erreur au delà. Comparez les usages de la Grande-Bretagne avec ceux de la France. Et puis où commence et où finit le charlatanisme par la publicité? Il commence, me direz-vous, à la quatrième page des journaux et finit aux colonnes des boulevards. Bien.

Mais les plus Bencch ne sont peut-être pas ceux que vous pensez !

Un pauvre médecin *commet* une brochure, bonne ou mauvaise, un journal politique l'annonce en trois lignes; vous voilà pour autant, tout révolutionné; vous allez crier au charlatanisme, à la réclame; de même si vous rencontrez ce petit livre dans une librairie qui ne soit pas spéciale.

Mais si ce que l'on est convenu d'appeler une sommité, un prince de la science, *commet*, car il peut aussi *commettre*, un ouvrage de longue haleine, rapsodie mal écrite, commentaire insignifiant, conséquences logiques émanées d'un principe faux, ou bien un bon ouvrage sur un sujet nouveau et utile, *rara avis*, et si tous les grands journaux, si tous les feuilletons scientifiques embouchent la trompette de la renommée et font retentir de son nom les quatre coins de l'horizon, ce ne sera plus de la réclame, ce ne sera plus du charlatanisme !

Mieux que cela.

Les pharmaciens, qui n'ont pas le privilège d'être des charlatans parce qu'ils alimentent la quatrième page, que ces messieurs, dis-je, appuient leurs recettes et leurs compositions d'un ou de plusieurs noms des célébrités en vogue, voilà le nom de ceux-ci annoncé gratuitement *urbi et orbi*, mais *gratis* et tous les jours cela se répète sans que vous vous insurgiez, sans que vous criiez au charlatanisme !

O inconséquence des hommes !!

Serait-ce pourtant que j'aurais un faible, une prédilection pour la réclame? Certainement non. Mais j'en

ai une bien moindre encore pour les mauvais moyens de répression qui n'aboutiraient en réalité qu'à nous priver de notre peu de liberté professionnelle et qui auraient bientôt fait revivre les beaux jours de Guy-Patin et des parlements contre ceux qui se permettaient de prescrire l'antimoine. On verrait renaître l'heureux temps des rivalités d'école, comme au temps de la chambre royale de médecine et de la chambre syndicale de médecine.

Après tout, quel est donc ce besoin de nouveau qui tant a pu vous émouvoir? Est-ce que la discipline que vous demandez n'existe pas depuis bien longtemps dans nos usages?

Dans les rapports individuels, depuis quand un médecin qui se respecte consent-il à se trouver en consultation avec un habitué de la quatrième page?

Dans les rapports corporatifs, est-ce que les portes du professorat, des académies, des sociétés de médecine, des associations, ne sont pas fermées partout, et même peut-être quelquefois à outrance, à quiconque s'est laissé balloter au gré de la réclame?

Tout cela n'est donc pas suffisant? que voulez-vous de plus?

Savez-vous bien une de nos craintes? Quand vous aurez bien régenté les charlatans et dressé le bilan de la morale *ad usum medicorum*, nous craignons que, prenant goût à la besogne, vous ne vous avisiez un beau jour de vouloir rédiger aussi un catéchisme honnête et modéré au nom et dans l'intérêt des doctrines.

Quand vous aurez fait choix d'un grand Harmosy-

nien flanqué d'une douzaine de pères fesseurs, vous ne pourrez pas décemment les laisser inoccupés.

Quand il n'y aura plus de questions individuelles à livrer à vos jugeoteurs, il faudra bien leur donner en pâture les questions de doctrine, de principe, de système, de méthode, de pharmacodynamique au besoin. J'admets que ce ne seront pas des ogres, cependant on ne peut pas les laisser crier famine.

Si je ne craignais d'offenser la sagacité de nos perspicaces promoteurs d'idées, je me permettrais même de leur indiquer un certain filon qui me semble leur promettre des pépites à foison et pour longtemps.

Je me souviens qu'il y a quelques années la Société médicale du deuxième arrondissement tança vertement quelques-uns de ses confrères, entre autres l'honorable professeur Cruveilhier, pour n'avoir pas craint de se compromettre et de se déshonorer en se trouvant en consultation avec des homœopathes. On profita même de l'occasion pour traiter ceux-ci par récurrence de charlatans. Premier point que le sérénissime conseil des Harnosyniens devra décider : *Les homœopathes sont-ils des charlatans?* Bien entendu que la tradition et les honorables précédents sur le même sujet seront pris en sérieuse considération. J'admets même volontiers que les souverains juges seront de cet avis.

Tous les homœopathes vont donc être accusés de charlatanisme. Mais il ne serait pas juste de les considérer tous comme également coupables ; il y aura donc des catégories, un classement à établir. Et comme le haut conseil jugera souverainement, voilà cette fois les homœopathes bel et bien trépassés !

Quelqu'un a bien voulu m'insinuer que la nomination des membres du souverain conseil se ferait au scrutin secret et à la pluralité des voix, qu'en conséquence les homœopathes auraient le droit de s'y faire représenter.

Donnez donc naïvement dans ce godan-là ! Je ne suis pas encore idiot.

Un autre dit : « Les homœopathes auront toujours le droit, si le conseil allopathique ne les admet pas, d'avoir leur propre conseil. »

Ne vous disais-je pas tout à l'heure que la partie remuante, tracassière et *moralisatrice* du corps médical nous ramènerait aux beaux jours de la chambre royale de médecine et de la chambre syndicale de médecine (1) ?

Heureusement les homœopathes se respectent assez pour ne pas éprouver le besoin de se donner une police correctionnelle.

Un autre, et je lui fais compliment de l'honnêteté de sa conscience, me dit : « Mais vous seriez certainement appelé dans le conseil, il faudrait bien que toutes les opinions y fussent représentées. N'êtes-vous pas d'ailleurs docteur comme les allopathes ? n'avez-vous fait les mêmes études, subi les mêmes examens, payé les mêmes droits ?... »

Sans doute, sans doute, lui dis-je ; mais permettez-moi de vous raconter un trait historique qui vaudra toutes les discussions à ce sujet.

Un jour, il y a deux ans de cela, on imagina à Paris, et ce fut une bonne idée, de créer un cercle dit

(1) *La Chambre royale de Médecine*, par F. Roubaud.

de la *presse scientifique*, qui serait une sorte de tribune où viendraient prendre date et consacrer une sorte de notoriété les inventeurs de toutes les classes, ceux surtout que les académies sont dans l'habitude de repousser, quitte à les proclamer plus tard comme de grands hommes, comme des bienfaiteurs de l'humanité. Ne vous semble-t-il pas que quiconque tient une plume scientifique, petite ou grande, forte ou faible, avait droit de s'y faire inscrire? L'institution était surtout faite, disait-on, pour redresser les torts des académies.

Un homœopathe, poussé par quelques amis qui faisaient déjà partie du cercle, envoie sa demande d'admission. Le jour du scrutin arrive. Le président annonce qu'on va voter sur l'admission de M. un tel *docteur-médecin homœopathe*. Aussitôt des clameurs s'élèvent de différents points de l'enceinte, les discussions pour et contre s'animent, s'échauffent, on proteste contre l'homœopathie, on ne veut point déshonorer une institution naissante en ouvrant ses portes à des utopies qui n'ont pas le sens commun (1), que ce serait dégrader la corporation des écrivains scientifiques, etc. ; enfin, l'un des membres, qui n'y entendait rien du tout, puisqu'il n'était pas médecin, semble résumer le débat en s'écriant : « *L'homœopathie, c'est une flouerie!* » On passe au vote sur ce trait d'éloquence athénienne, et le futur collègue est repoussé pour cause d'indignité homœopathique (2).

(1) Il est bon de dire que la grande majorité des membres présents se composait d'allopathes.

(2) J'ai en main toutes les preuves historiques du fait.

J'aurais d'autres traits de ce genre à raconter, mais un seul suffit.

Est-ce clair, est-ce net, est-ce précis? Cela peut-il laisser un doute dans l'esprit de quelqu'un?

Doutera-t-on maintenant de ce que veulent les brouillons de l'allopathie? Son conseil de fesseurs n'est-il pas un ogre à qui ils veulent donner des homœopathes à dévorer?

Au reste, patience, la chose n'est pas faite. Il faut d'abord pour cela qu'ils se mettent d'accord, ils n'y arriveront jamais. S'il ne s'agissait que des homœopathes, parbleu! ils viendraient peut-être à bout de s'entendre; mais, dans cette circonstance, comme toujours, les organiciens feront la guerre aux vitalistes, les statisticiens aux deux autres et les éclectiques à tout le monde.

Avant que tous ces gens-là soient d'accord et que M. Bossu ait réussi à faire entrer la question d'homœopathie dans les quartiers de la moralité médicale, l'homœopathie aura, je ne dis pas fait le tour du monde, c'est déjà depuis longtemps accompli, mais elle aura tellement envahi le terrain allopathique lui-même, que les promoteurs, agitateurs et instigateurs du pauvre futur conseil auront perdu le fil de toutes leurs idées, ne songeant plus qu'à se sauver du déluge et de l'envahissement homœopathique! Je vous ajourne à peu d'années pour voir ce que je vous dis. Ces cris de moralisation de la pratique médicale, qui vous assourdisent depuis quelque temps, sont ceux d'un commencement d'agonie allopathique.

Qui fait tout ce tapage, tous ces bourdonnements?

Cela se devine : deux sortes d'hommes. Les uns, poussés par le besoin de clientèle, voudraient forcer la confiance du public ; les autres, sollicités par le besoin de protéger, s'enfoncent le menton dans leur cravate classique et ouvrent le crédit de leur importance à toutes les inventions, même saugrenues, des premiers, qui, en revanche, leur servent de trompette et de porte-voix. Ce genre de réclame ne peut certainement pas être justiciable des fesseurs du conseil de discipline.

N'insistons pas ; cela nous entraînerait à développer les différentes formes de charlatanisme et à les présenter à nos lecteurs caractérisées en classes, familles, genres et espèces. Cette besogne offrirait sans doute un côté plaisant, mais dont le résultat ne compenserait pas les fatigues du labeur.

Faisons mieux, nous avons envisagé la question au point de vue des médecins, étudions-la un instant au point de vue du public qui est indirectement de moitié dans la cause.

Généralement, le public accorde sa confiance au hasard, et les motifs sur lesquels il la base sont la plupart du temps illusoire. Mais ce public est pourtant susceptible d'enthousiasme et même d'esprit d'opposition, aussi bien que les médecins. Vous imaginez-vous, par hasard, que ce public, dont vous ne vous préoccupez pas, va laisser là tel ou tel que vous aurez décrété être coupable de charlatanisme ou seulement de tendance à des allures charlatanesques ?

Qu'une douzaine d'innocents se soient trouvés assez naïfs pour accepter votre glorieuse institution et pour se soumettre à votre paternelle juridiction, je le veux

bien. Que vous daigniez lancer vos foudres et vos excommunications contre les insoumis, j'y consens. Cela nous amusera et nous rirons beaucoup de votre arc en saule pleureur à corde de ficelle, avec vos flèches de paille tordues avant d'atteindre le but !

Mais... où sera la sanction de vos jugements ? Croyez-vous que le public, le malin public, toujours prêt à rire, s'en préoccupera ? Non. Il rira, parce qu'il lira votre première sentence dans le *Charivari*, qui deviendra tout aussitôt votre *Moniteur* bienveillant.

Ce public dira bientôt : Ces hauts messieurs, les grands justiciers de leurs pairs, auraient-ils par hasard l'arrière-pensée de nous imposer le choix de notre médecin ? Eh bien, alors, nous choisirons parmi les indignes ; car le public aime assez protéger le faible et le persécuté, surtout quand il ne voit pas bien clairement le crime et qu'il peut croire à la richesse d'imagination des accusateurs. Le public aime encore l'opposition. Ne l'oubliez pas, messieurs les partisans de l'utopie disciplinaire...

Si vous n'avez pas un succès d'estime, ce qui serait déjà beaucoup en semblable occurrence, vous aurez du moins un succès de fou rire. Allez, constituez-vous toujours ; il ne vous manquera plus qu'un Molière pour écrire la comédie des *Jugeoteurs*.

Malheureusement la triste fin des grands projets de réforme médicale belge n'est pas encourageante. A mon avis, il vaudrait mieux retirer ou ajourner indéfiniment tous les vertueux projets de discipline que de les voir ici, comme là-bas, se terminer en queue de poisson. En France, on n'aime pas moins l'indépendance

qu'en Belgique. On obéit à la loi et on respecte assez généralement la dignité de son titre ; que voulez-vous de plus ?

D'un autre côté, l'association pour la pratique usuelle de la dénonciation des charlatans vient d'avoir son Waterloo à Grenoble dans le jugement de l'affaire de mademoiselle Bressac.

Le plus clair de tout cela, c'est que voilà maintenant mademoiselle Bressac établie sur un piédestal, mademoiselle Bressac qu'un silence prudent eût peut-être conduite à l'oubli !

De toutes les connaissances humaines, la plus difficile à acquérir, c'est certainement la médecine ; c'est pour cela sans doute que le public veut à tout prix s'immiscer dans la pratique si périlleuse de cet art. Plus c'est difficile, moins il voit clair ; c'est pour cela qu'il croit si facilement à la découverte de tous les horizons dès que le plus petit rayon de lumière vient éclairer le moindre espace.

Son côté faible est précisément ce qui fait sa force ; il ne doute pas. Sa tendance en médecine est de personifier les maladies ; il ne sait pas distinguer ce qui n'est qu'un symptôme de ce qui est la cause. Aussi, s'inquiète-t-il peu de savoir, par exemple, que l'hydropisie n'est qu'un symptôme qui peut résulter de dix causes différentes. Il a vu guérir une hydropisie par un médicament, sa mémoire en garde fidèlement le souvenir, et, toutes les fois que le mot hydropisie se retrouvera devant lui, vous le verrez prescrire ce même médicament, qu'il verra bientôt échouer vingt fois de suite. Mais qu'importe, il l'a vu guérir l'hydropisie ; il doit tou-

jours guérir l'hydropisie. C'est une logique comme une autre, seulement elle est de la pire espèce et elle accuse l'entêtement aussi bien que l'ignorance.

A quoi bon dès lors tant de bruit, tant de mouvement, tant d'efforts pour accoucher d'une souris?

Vous le voyez bien, chers confrères, le véritable charlatan contre lequel il faut nous liguier tous, c'est l'ignorance. C'est contre elle qu'il faut instituer des conseils de discipline qui fonctionneront sous forme de publications destinées à montrer clairement au public les difficultés de la médecine, l'illusion dont il est dupe, les accidents qu'il peut causer quand il veut la pratiquer et l'inanité de la réputation qu'il fait et de la confiance qu'il donne aux charlatans.

Entrez dans cette voie, peut-être alors beaucoup vous suivront.

D^r LÉBOUCHER.

CLINIQUE HOMŒOPATHIQUE.

OBSERVATION DE CANCER A LA FACE.

Bouvié, cantonnier au pont de la Pasgesie (Villareal), se présenta à ma consultation le 1^{er} mars 1857; il a un tempérament lymphatico-sanguin, et est très-adonné aux boissons alcooliques.

Il porte à l'angle interne de l'œil droit une tumeur dure, bosselée, de couleur sombre, de la grosseur d'une

petite noisette. Il y a plus de dix ans qu'il s'aperçut qu'il avait une petite dureté dans cette partie ; elle a augmenté insensiblement sans faire souffrir le malade. Depuis trois mois seulement il y ressent des élancements qui, chaque jour, deviennent plus fréquents et plus douloureux ; en la pressant, il en sort un peu de pus, qui, se répandant sur l'œil, y cause une vive cuisson ; il est fortement injecté, larmoyant, et la vue de ce côté se trouve fortement affaiblie, le bord palpebral est détruit dans la partie voisine de la tumeur.

Bouvié a consulté un grand nombre de médecins ; tous ont déclaré la tumeur cancéreuse, et l'extirpation immédiate comme le seul moyen d'obtenir la guérison. Le malade a résisté à ces conseils à cause du voisinage de l'œil, qu'il craint de perdre par suite de l'opération ; aussi accepta-t-il avec empressement le traitement que je lui proposai, lorsque je lui fis observer que la guérison me semblait possible sans l'opération. Il était d'autant plus effrayé de son état, qu'il avait toujours présent ce qui était arrivé à un de ses oncles, qui avait une tumeur semblable à la sienne à la lèvre inférieure ; longtemps indolente, elle s'ulcéra tout à coup et emporta le malade dans l'espace de quelques mois, après lui avoir dévoré la plus grande partie de la figure.

Je commençai le traitement par la 30^e dilution d'*arsenic*, en descendant l'échelle des dilutions. Je donnai huit paquets de sucre de lait dans l'intervalle des doses ; je m'aperçus que les progrès vers la guérison devinrent d'autant plus rapides que je me rapprochais davantage des triturations dont il fit usage pendant les

deux derniers mois du traitement. La tumeur se détacha d'elle-même au quatrième mois, et laissa voir une plaie de bonne nature qui suppura longtemps ; j'y faisais tenir des compresses mouillées dans de l'eau fraîche, que l'on renouvelait fréquemment. La cicatrisation ne fut complète que trois mois après la chute de la tumeur. J'ai revu Bouvié très-souvent depuis cette époque ; il n'a plus ressenti de douleur, et l'œil du côté malade est tout à fait semblable à l'autre. Je crois que cette guérison a été retardée par les excès auxquels Bouvié a continué à se livrer, malgré ses promesses et mes avis réitérés : sa famille m'a raconté que, tous les dimanches, il rentrait à son domicile dans un état complet d'ivresse.

L'avis unanime des médecins consultés et les antécédents de famille de Bouvié m'ont convaincu que j'avais eu à traiter un cancer à la face. Quoique cette maladie ne soit pas toujours héréditaire, plusieurs auteurs, et Bayle en particulier, en rapportent de nombreux exemples.

L'emploi de l'*arsenic* contre les maladies cancéreuses est loin d'être nouveau : Fusch paraît être le premier qui en fit usage dans ces maladies, en 1594 ; Saint-Uldefond l'appelait, en 1775, un remède éprouvé contre le cancer, soit occulte, soit ulcère ; Roennow prétend avoir guéri trente cancers à l'aide de l'*acide arsénieux*, tandis qu'entre les mains de Metyer, en Prusse, de Bel, en Angleterre, et de Déjardins, à Lyon, il a été inefficace contre les maladies cancéreuses.

Il est encore employé de nos jours, soit en pâte (pâte de frère Coursuse), soit en poudre (poudre de Rousselet),

contre les cancers ulcérés de la face, que l'on désigne sous le nom de *noli tangere*.

L'opération, que l'on a cru longtemps le seul moyen apte à débarrasser les malades de ces terribles maladies, tombe en désuétude à cause des nombreuses récurrences qu'elle présente. C'est en vain qu'on a multiplié les recherches pour pouvoir déterminer d'avance celles qui pouvaient récidiver et celles qui n'auraient pas cet inconvénient, on n'a pu y parvenir ; on croit être arrivé à pouvoir préciser leur nature après l'opération, stérile avantage pour le malade !

Hahnemann, avec Hippocrate et les plus grands praticiens, se prononce d'une manière absolue contre l'opération. « L'extirpation du cancer, soit à la face, soit au sein, et celle des tumeurs enkistées donnent absolument le même résultat. L'opération est suivie d'un état plus fâcheux encore, ou du moins l'époque de la mort se trouve avancée (1). » Il assimile le cancer aux maladies non vénériennes, et il prescrit, pour arriver à les guérir, de suivre les admirables règles qu'il a tracées dans son immortel *Traité des maladies chroniques*.

Il se manifeste une tendance de plus en plus marquée en faveur des doctrines homœopathiques ; on parle des vertus dynamiques des médicaments, et pour le cancer en particulier les médecins sont à peu près unanimes à reconnaître, avec Hahnemann, qu'ils ignorent sa cause efficiente ; ils le considèrent comme le symptôme d'une condition intérieure qu'il faut détruire pour parvenir à le guérir. M. le docteur Boinet propose les iodés, et M. le docteur Desmartis les venins.

(1) *Organon*.

De ces louables efforts résultera-t-il un spécifique que l'on pourra opposer avec certitude de succès à tous les cancers? l'expérience du passé ne permet pas de l'espérer. On ajoutera de nouveaux médicaments à ceux indiqués par Hahnemann contre cette terrible affection; mais la condition du succès résidera toujours dans l'individualisation la plus absolue et l'appropriation des remèdes à la forme ou siège et à l'idiosyncrasie des malades.

D^r R. LEYDET.

BIBLIOGRAPHIE.

PRINCIPES ET RÈGLES QUI DOIVENT GUIDER DANS LA PRATIQUE DE L'HOMŒOPATHIE, etc., par le docteur G. H. G. Jahr. Paris, Baillière et fils, 1858.

(Suite et fin de l'extrait donné par le docteur Audouit.)

7° Lorsque les symptômes recueillis sur le malade ne permettent de ramener le cas donné à aucune diathèse connue ni à aucune cause pathogénétique évidente, le médecin devra chercher la forme *essentielle* de ce cas parmi les symptômes en dehors de ceux qui constituent la lésion ou les lésions organiques locales, attendu que tous les symptômes qui ne dépendent point des lésions organiques données appartiennent indubitablement soit à la *diathèse essentielle*, qui est au fond des lésions organiques, soit à la forme *individuelle* du

cas donné; ce qui fait que les symptômes dits accessoires des lésions organiques constituent, contrairement aux enseignements de l'ancienne école, une partie non moins importante du diagnostic que les symptômes pathogénomiques de cette lésion.

8° L'examen détaillé et minutieux du malade, tel que le prescrit la doctrine de Hahnemann, n'est donc, pas plus que le relevé de tous les symptômes, une particularité exigée seulement pour la pratique de l'homœopathie, mais au contraire une exigence générale de la science même, toutes les fois qu'un médecin sérieux quelconque tient à se rendre un compte exact non-seulement de la lésion organique qu'il a devant soi, mais de la nature entière du cas donné, sous tous ses rapports; en sorte qu'on peut regarder les principes diagnostiques posés par Hahnemann comme acquis non-seulement à sa doctrine en particulier, mais à la médecine en général.

CHAPITRE VI.

De l'action dynamique des médicaments.

1° Les théorèmes de l'*Organon* touchant l'action pathologique et curative des dilutions et des globules homœopathiques sont le résultat de l'observation et de l'expérience, et ne sauraient par conséquent être infirmés par de pures objections théoriques, mais uniquement par des expérimentations contradictoires.

2° Le fait seul que l'action de ces petites doses paraît, au premier abord, non-seulement inexplicable, mais

encore contraire à toutes les notions scientifiques connues, n'est point une raison suffisante pour le reléguer dans le pays des rêves, attendu que, dans toutes les sciences naturelles, les faits ne se déduisent pas des théories, mais les théories se déduisent des faits constatés par l'observation.

3° Quelque contraire aux faits connus jusqu'ici que l'action des petites doses homœopathiques puisse paraître, elle est cependant loin d'être un fait aussi isolé et sans analogie que les adversaires veulent bien le dire; car les effets des miasmes, de l'électricité, du magnétisme et de tous les agents impondérables que nous constatons tous les jours, ne sont, au fond, pas plus compréhensibles à la raison que ceux de nos petites doses.

4° Mais, lors même que les faits que citent Hahnemann et ses disciples contrediraient d'une manière absolue et la raison et l'expérience, les savants auraient toujours tort de les nier comme ils le font, purement et simplement, sans s'être convaincus par l'examen de leur fausseté, attendu que ceux qui s'occupent même de faits absurdes pour en prouver l'erreur méritent de la science infiniment plus que tous ceux qui se contentent de rejeter avec un superbe dédain, comme impossible, tout ce que leur raisonnement borné ne peut expliquer.

5° Une chose non moins nuisible que la négation permanente des faits inexplicables, ce sont les essais prématurés qu'on pourra être tenté de faire pour les expliquer par des hypothèses qui auraient besoin d'être prouvées à leur tour; c'est pourquoi la théorie de l'augmentation de l'énergie de nos dilutions par le fait de la

succussion, quoique émise par Hahnemann lui-même, ne saurait jamais servir à prouver seulement l'action possible de nos petites doses, et à plus forte raison encore moins le théorème beaucoup plus hypothétique de la puissance croissante de nos dilutions avec l'augmentation de leur nombre

6° La seule chose qu'on puisse dire avec certitude par rapport à la puissance active de nos dilutions, c'est que ce procédé développe jusqu'à un certain degré les vertus latentes des substances qui sont inertes à leur état naturel, tandis qu'il diminue également jusqu'à un certain degré l'énergie naturelle des substances déjà actives par elles-mêmes ; mais cela se fait de manière qu'à partir au moins de la troisième dilution il n'y a plus de différence d'énergie sensible ni entre les dilutions subséquentes, ni entre celles de la substance naturellement la plus active et celles de la substance naturellement la plus inerte, et que nous n'avons point encore trouvé la limite où nos dilutions cessent de produire des effets.

7° Cette parfaite égalité d'énergie que montrent presque toutes nos dilutions, à partir d'un certain degré, n'empêche cependant point qu'il ne puisse y avoir d'autres différences entre les hautes et les basses, telles, par exemple, que ce fait remarquable et suffisamment constaté, que, plus les dilutions avancent en nombre, plus les divers médicaments diffèrent les uns des autres par leurs effets particuliers, de même que la divergence des rayons d'un cercle va en croissant en raison directe de leur augmentation en longueur ; au point que les médicaments qui, à leur état

normal, paraissent produire les mêmes effets généraux, sont bien loin de se ressembler encore à la suite de quelques dilutions.

8° Une autre différence non moins constatée entre les diverses dilutions, c'est que, plus elles montent en degré, plus aussi leurs effets se restreignent à un petit nombre de points, et plus elles restent rapprochées de la substance pure, plus aussi elles produisent des effets généraux violents et passagers ; en sorte que les effets locaux, qui se dessinent souvent si nettement dans l'action des hautes dilutions, disparaissent quelquefois dans le trouble général et violent que causent de fortes doses de la substance pure.

9° Cette même différence se remarque entre les divers volumes des doses d'une même dilution, en sorte que la dose de deux, trois globules, se comporte, à l'égard d'une dose de plusieurs gouttes, de la même manière que les hautes dilutions à l'égard des basses, ou de la substance pure ; mais la différence est moins sensible dans les hautes dilutions que dans les préparations de la substance pure, à cause des atomes actifs plus rares que contiennent ces premières, et qui sont, même dans la dilution entière, trop peu nombreux pour agir sur plusieurs points à la fois et pour produire ce surcroît de symptômes généraux que doit produire nécessairement la préparation de la substance pure à chaque dose plus forte.

10° Tous les faits que nous observons dans l'action de nos dilutions peuvent donc parfaitement être ramenés à l'effet des faits physiques incontestables qui se passent dans leur préparation, savoir : 1° la division

des molécules par la trituration; 2° la destruction de la cohésion et de l'agglomération des atomes par leur extension successive sur de plus grandes surfaces; 3° la diminution proportionnelle de leur volume total dans les dilutions successives; en sorte qu'il n'est nullement besoin d'avoir recours à des hypothèses problématiques pour essayer de leur attribuer une énergie qu'elles n'ont point et qu'elles ne sauraient avoir.

11° Il n'y a rien de plus inutile que les efforts qu'on fait pour prouver que nos petites doses devront avoir acquis une certaine énergie afin de pouvoir triompher de maladies aussi violentes que celles contre lesquelles nous les voyons souvent miraculeusement efficaces; car ce qu'il y a de sûr, c'est que nos doses n'ont, pour cela, besoin d'*aucune énergie*, mais seulement de *propriétés particulières*, par lesquelles elles puissent provoquer l'*énergie* de l'action vitale de l'organisme, à laquelle seule doivent être attribués tous les phénomènes pathogénétiques ou curatifs que nous voyons se développer à la suite de nos doses infinitésimales. »

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XV.

Des cas exceptionnels où le praticien devra abandonner le traitement homœopathique.

1° Pour tous les praticiens qui reconnaissent la *suprématie de la loi des semblables* comme seul principe de toute thérapeutique rationnelle, il n'y a ni ne peut y avoir d'autres *exceptions rationnellement admises*;

sibles, que les seuls cas où les moyens d'appliquer cette loi manqueraient d'une manière plus ou moins absolue, comme cela a lieu : 1° dans tous les cas absolument *inaccessibles à une médication interne* ; 2° dans ceux contre lesquels l'école *homœopathique ne connaît encore aucun moyen efficace* ; 3° dans ceux où les moyens même connus ne sont ni à la connaissance personnelle du praticien, ni à sa disposition. Or, ces trois cas étant les seuls dans lesquels il puisse y avoir empêchement forcé d'appliquer la loi des semblables, il en résulte qu'ils comprennent en même temps les seules exceptions admissibles rationnellement, et encore cette admissibilité est-elle, dans ces cas mêmes, sujette à condition.

2° Parmi les cas qui paraissent, au premier abord, se soustraire absolument à l'influence de toute médication et n'être accessibles qu'à des secours purement *mécaniques*, tels que les accidents dits *chirurgicaux*, le séjour de *corps étrangers entrés dans les organes* ou des *poisons introduits dans les voies digestives*, il en est cependant plusieurs dans lesquels les moyens homœopathiques, administrés même à la plus petite dose, peuvent rendre un grand service, soit pour disposer l'organisme à se débarrasser lui-même des substances étrangères, soit pour guérir les parties lésées. Dans tous les cas où cela est possible, ces moyens méritent la préférence, comme plus rationnels que tous les autres ; mais, dans aucun cas, le médecin homœopathe ne saurait imiter l'ancienne école dans les traitements ultérieurs qu'elle emploie pour obtenir la guérison des parties lésées, après l'éloignement de la cause occasionnelle.

3° Parmi tous les cas *accessibles à la médecine interne*, il n'en est pas un seul qui échappe d'une manière absolue à l'action favorable de nos doses homœopathiques. L'expérience a suffisamment prouvé que ces doses l'emportent sur tous les autres moyens, dans les cas même où un raisonnement superficiel pourrait faire croire le contraire, tels que ceux où l'on croirait devoir *purger le corps d'une matière peccante, détruire des parasites, nourrir le corps d'une substance chimique qui lui manque, ou produire un résultat prompt quelconque*. Si l'état actuel de notre art ne nous fournit pas encore les moyens d'obtenir toujours, dans ces cas, à l'aide de nos petites doses homœopathiques, les résultats voulus, ceci n'est point une raison d'inscrire ces cas au nombre de ceux où tout retour aux traitements de l'ancienne école serait forcément légitimé, par la nature du cas même, comme le traitement le plus rationnel.

4° Si l'application pratique de la loi des semblables est empêchée d'une manière absolue par l'*insuffisance individuelle du praticien*, ces cas ne sauraient servir de règle à d'autres, ni à ce praticien même. Si notre loi est une vérité, et s'il n'y a rien de plus rationnel que de traiter les maladies au moyen des substances qui, en vertu de leurs symptômes indicateurs semblables, puissent guérir, à la plus petite dose même, les maladies plus doucement et plus radicalement que ne le peut aucun autre moyen, tous les cas où un praticien s'aperçoit d'une lacune dans son savoir doivent l'engager à le compléter. La règle invariable pour les exceptions rationnelles à faire restera donc : « Cherchez, dans tous les cas tant soit peu accessibles à un traitement médicinal,

à obtenir la guérison par des médicaments homœopathiques capables de l'opérer à la plus petite dose même, et n'ayez recours aux moyens de l'ancienne école que dans les cas où vous aurez fait en vain tous vos efforts pour découvrir un médicament homœopathique efficace contre le cas donné. »

5° Dans les cas d'une marche tellement rapide qu'elle ne laisserait pas le temps de chercher un médicament homœopathique au praticien qui n'en connaîtrait aucun qu'il puisse essayer, le retour aux traitements de l'ancienne école pourra, en effet, devenir quelquefois indispensable pour un nouvel adepte de notre école. Mais aucun commençant même ne pourra se prévaloir de ce fait, dans aucun cas où les circonstances lui laissent le moindre loisir d'appliquer la loi des semblables; car tout abandon du traitement homœopathique, dans un cas où il y aurait un moyen quelconque de chercher ou d'essayer des médicaments homœopathiques sans risque pour le malade, est une *pratique irrationnelle*, et ceux qui la soutiennent comme rationnelle prouvent par ce fait même que c'est à tort qu'ils prennent le titre d'homœopathes.

CHAPITRE XVI.

Résumé général des théorèmes homœopathiques.

1° La doctrine médicale de Hahnemann, basée sur la loi des semblables, ou doctrine homœopathique, est un ensemble de règles qui concourent toutes à enseigner la thérapeutique médicinale rationnelle, ensemble

qui n'a besoin de l'addition d'aucune autre doctrine pour être complet, et dont on ne saurait détacher aucun des points essentiels sans lui faire manquer son but.

2° Le premier de ces points essentiels est le théorème qui enseigne qu'aucune lésion organique ne saurait jamais constituer une maladie en elle-même, mais que toutes les altérations matérielles, quel qu'en soit le nom, ne sont que des produits résultant d'un trouble purement dynamique des fonctions vitales de l'organisme, trouble qu'il s'agit de guérir avant tout pour obtenir des guérisons radicales.

3° Tout diagnostic qui ne s'attache qu'à distinguer la lésion organique et son nom scolastique n'est qu'un diagnostic incomplet, parce que ce dont il s'agit avant tout, dans chaque cas donné, c'est de reconnaître la maladie essentielle dont cette lésion est le produit, ou, en d'autres termes, la cause pathogénétique (diathèse, influences toxiques ou miasmitiques) qui a engendré cette lésion.

4° Chaque influence pathogénétique imprime un caractère particulier à la lésion organique qu'elle produit, non-seulement selon la nature de cette influence, mais encore suivant l'individu qui en est affecté; d'où il suit que le problème à résoudre par l'examen du malade consiste à mettre en évidence non-seulement les symptômes de la lésion organique et ceux de l'influence pathogénétique particulière qui l'a engendrée, mais surtout encore ceux qui caractérisent la nature individuelle de chaque cas donné.

5° Tous les médicaments sont des agents pathogénétiques dont chacun peut produire les lésions organi-

ques, fonctionnelles et sensorielles les plus diverses, mais qui porteront toujours des caractères distinctifs différents, selon l'agent qui les aura provoqués, caractères qui constitueront la nature particulière et les indications thérapeutiques de chaque médicament.

6° Quoique tout agent pathogénétique exige, pour produire ses effets, une prédisposition plus ou moins marquée de la part des individus soumis à son influence, chaque médicament peut cependant, sous cette condition, produire de ces effets à la plus petite dose possible, et plus la dose à laquelle il les produira sera faible, plus ses effets pourront être regardés comme étant essentiellement propres au caractère de cet agent.

7° L'expérimentation pathogénétique d'aucun médicament ne pourra être regardée comme achevée tant qu'elle n'aura été faite tout autant au moyen des doses homœopathiques les plus petites qu'au moyen des doses plus fortes, sur un nombre égal d'individus pour les unes et les autres de ces doses.

8° Pour juger de la confiance que méritent les faits obtenus par l'expérimentation, la seule critique rationnellement admissible est l'étude comparative de tous ces faits et de leurs concordances directes ou indirectes sous le point de vue de l'analyse des symptômes et de leurs rapports physiologiques, pathologiques et thérapeutiques.

9° Tout médicament qui, par les symptômes caractéristiques qui lui sont particuliers, répondra le plus exactement possible aux symptômes distinctifs qui, de chaque cas donné d'une affection, font un cas individuel, guérira ce cas radicalement en vertu de la

loi des semblables, seule loi capable de mener à une thérapeutique médicinale rationnelle.

10° Aucun soi-disant remède *spécifique* ne pourra être regardé comme un médicament *véritablement homœopathique* répondant à toutes les exigences de la loi des semblables, tant qu'il ne s'accordera qu'avec les symptômes pathognomoniques de la lésion organique, et qu'il ne répondra pas, avant tout, par ses effets caractéristiques, aux symptômes individuels du cas donné.

11° Tout médicament *véritablement homœopathique* est capable d'opérer la guérison aux doses les plus petites de nos atténuations homœopathiques, en sorte que le praticien qui sait choisir ses médicaments n'aura jamais besoin d'avoir recours aux doses massives de l'ancienne école, tant qu'il s'agira d'un traitement homœopathique qui mérite ce nom.

12° Ce qui, dans les traitements au moyen des doses infinitésimales, opère la guérison, ce n'est pas l'action matérielle de cette dose, mais la réaction du dynamisme vital qu'elle provoque contre la maladie, d'où il suit que le problème que tout homœopathe visant à la perfection doit se proposer constamment, c'est de trouver pour chaque cas un médicament tellement homœopathique, qu'il soit capable de provoquer, à la plus petite dose possible, cette réaction, condition essentielle pour faire opérer la guérison par la force médicatrice de la nature même.

13° Pour obtenir des doses infinitésimales tout le bien qu'elles peuvent produire, il est indispensable que le praticien soit sûr de leur bonne préparation, ce qui

fait que la libre distribution des doses homœopathiques doit être soutenue comme principe, du moins dans tous les endroits où il n'y a point de pharmacie spéciale de notre école.

14° Quoiqu'il ne soit point nécessaire, dans tous les cas, de faire observer à la lettre toutes les prescriptions du régime indiqué par Hahnemann, ces prescriptions doivent pourtant former les principes pour guider le praticien dans tous les cas donnés, tant pour ne pas entraver l'action des médicaments que pour mettre le malade hors de toute influence absolument contraire à sa santé.

15° Les seuls cas exceptionnels où le praticien puisse rationnellement avoir recours à l'application des méthodes de l'ancienne école sont ceux où il n'existe aucun moyen de trouver, dans le délai indispensable, un remède homœopathique capable de guérir ce cas à la plus petite dose possible; le praticien qui ne reconnaît point la nécessité de chercher avant tout et dans tous les cas un tel remède *n'est point homœopathe*.

16° Le progrès en homœopathie ne peut point consister à en changer les règles pratiques, pour ce seul motif qu'elles seraient trop difficiles à appliquer; car tant que ces règles seront reconnues comme pouvant mener à la perfection, le progrès à faire doit au contraire consister uniquement dans le perfectionnement des moyens propres à les appliquer de mieux en mieux.

Voilà, messieurs, dans sa concentration la plus par-

faite, puisqu'elle émane de l'auteur lui-même, le nouveau fleuron que notre honoré confrère, le docteur Jahr, vient d'ajouter à sa double couronne de praticien et de littérateur. Mais, si complets que soient ces résumés, ils ne sauraient remplacer la lecture *in extenso* de cet important ouvrage, dans lequel le charme du style le dispute à la profondeur de l'observation. Aussi ne pourrions-nous trop engager ceux de nos confrères qui ne l'ont pas encore, à se procurer ce volume qui, malgré les objections qu'il soulèvera sans doute, n'en est pas moins appelé à figurer parmi nos classiques.

D^r AUDOIT.

OBSERVATIONS SUR LES HAUTES PUISSANCES

Par H. C. PRESTON, A. M., M. D. de Saint-Johns (1).

PREMIÈRE OBSERVATION. — Madame S... C..., âgée de trente-huit ans, mariée, ayant eu un enfant, a été sujette, dans son enfance, à des attaques de rhumatisme; à deux ou trois reprises, elle a eu des rhumatismes inflammatoires aigus; dans ces derniers temps, les douleurs ont plutôt pris le caractère de névralgie chronique. Sauf ces attaques, elle a toujours joui d'une bonne santé; très-active, mais ne cherchant point à éviter d'être mouillée. Le 4 mars 1850, madame C... éprouva des symptômes de rhumatisme névralgique.

(1) Extrait du *North American Journal of Homœopathy*.

de douleurs violentes à caractère lancinant, partant de la tête et gagnant le côté, le dos et les lombes ; de la fièvre, cent pulsations ; bon appétit ; corps libre ; urines un peu plus foncées que dans l'état normal, mais ne contenant pas d'excès d'albumine ou d'urée. Elle prit *pulsat.* 3^e et *bryon.* 3^e, et deux jours après elle avait recouvré sa santé ordinaire.

Le 25 mars, après qu'elle se fut exposée à une pluie violente, qu'elle eut eu les pieds mouillés, elle ressentit une douleur violente dans l'œil gauche et autour de l'orbite, accompagnée de soif vive, de fièvre violente. Comme depuis sa crise du 4 mars elle avait beaucoup abusé de ses yeux pour un travail de broderie très-pénible, il n'est pas surprenant de voir les symptômes névralgiques se porter vers cet organe ; je donnai *acon.* 3^e et *spigel.* 3^e, qui firent disparaître la fièvre et la plupart des autres symptômes ; mais la douleur intense de l'œil persista. Une dose de *spigel.* 1000^e fut, dès la première fois, suivie d'un soulagement marqué ; jusqu'à la guérison complète, quoiqu'elle eût encore des paroxysmes, jamais ils n'eurent ce caractère névralgique intense.

Le 27 mars, je diagnostiquai *iritis arthritique*, compliqué de sclérotite et de conjonctivite, et qu'il faudrait plusieurs semaines pour obtenir la guérison. Je notai la rougeur et l'ecchymose de la conjonctive, de la photophobie, une douleur vive et profonde quand on remue l'œil, douleur surtout plus forte au milieu de la nuit ; une dose de *belladone* en fit promptement justice. Les vaisseaux de la sclérotique étaient distendus, ressemblant à une zone de tissus très-fins, suivant la cornée et

s'étendant à l'iris. La couleur de l'iris était changée, et la pupille à son bord mobile devint irrégulière comme s'il y avait une adhérence vers un point ; de sorte que l'iritis était complet, et nous devons nous attendre à lui voir suivre la marche de l'inflammation dans toutes ses phases, jusqu'à l'épanchement d'une lymphe plastique et son organisation.

La maladie suivit une marche rapide, la pupille devint de moins en moins mobile, il s'épancha de la lymphe, que l'on voyait en divers endroits comme brouillée vers l'anneau le plus petit, tandis que la portion ciliaire était opaque ; cela exista jusqu'à la fin de la première semaine, époque à laquelle la pupille devint fixe et immobile ; la cornée s'épaissit, et l'épanchement dans la chambre antérieure et l'opacité définitive rendirent tout examen de l'iris impossible ; le globe de l'œil ressemblait à une masse ecchymosée et purulente. La photophobie augmenta du 27 au 30 mars ; quand la vision se perdit par suite de l'épanchement, la plus forte lumière n'impressionna plus l'œil. Une telle inflammation, si l'on ne s'en rend maître par des médicaments appropriés, se termine, de l'avis de tous les auteurs, par la perte de l'œil. Il ne manque pas, en allopathie, de ces terminaisons funestes, et l'on a promptement recours à un traitement antiphlogistique énergique (saignées, sangsues, mercure poussé jusqu'à la salivation), et encore les malades doivent-ils s'estimer fort heureux si, après quelques mois, ils ont recouvré complètement la vue. Dans ce cas, j'administrerai les doses infinitésimales avec autant de confiance et, nous pensons, avec de meilleurs résultats ; nous ne donnâmes

que deux seuls médicaments pendant toute la maladie, qui ne dura que quinze jours. Après un sérieux examen, je pensai qu'*arsenic* était le spécifique, et je le donnai à la 5^e trituration; trois doses par jour d'une goutte de *belladone* 5^e, en raison de l'exacerbation des symptômes la nuit, ce dernier ne nuisant en rien à l'action d'*arsenic*; mais on le cessa bientôt. *Arsenic* produisit de fortes nausées dont la malade se plaignit tellement que le lendemain je prescrivis la 50^e dilution et *belladone* à la même puissance pour la nuit. Les mêmes accidents se reproduisirent, et, pensant que c'était le fait de l'imagination, je lui dis qu'elle prendrait les mêmes médicaments, et lui prescrivis *sac. lact.* Il n'y eut point de nausées ce jour-là; alors j'ordonnai *arsenic* 200^e. Son emploi fut suivi du même malaise, et la malade affirma qu'on lui avait donné quelque remède allopathique. En raison de cette susceptibilité, nous nous décidâmes à recourir aux hautes puissances: j'administrai *arsen.* 8000^e trois fois par jour avec une dose intercurrente de *belladone* 800^e (la plus haute que je possède) pour l'exacerbation de la nuit. On continua jusqu'au 10 avril, époque à laquelle la vue était presque rétablie, quoique l'œil restât plus faible; je donnai *calcar.* 2000^e, une dose, puis, trois jours après, *sulph.* 2000^e, et, le 4 mai, je déclarai la malade guérie; la vue était aussi bonne qu'antérieurement. Cette guérison ne s'est point démentie depuis six ans. C'est un des six cas semblables que nous avons également traités par les hautes puissances et avec le même succès. Si l'imagination a guéri la malade, ou si c'est le fait de la nature, il faut avouer qu'il y a une bien heureuse et

bien singulière coïncidence dans ces six faits consécutifs.

DEUXIÈME OBSERVATION. — C... B..., petit garçon vif et intéressant, âgé de sept ans, a eu dans son enfance une éruption, considérée comme érysipélateuse et héréditaire. On le regardait comme incurable, parce que, comme son père et son grand-père, il était sujet aux *humeurs* et que les médicaments employés l'avaient été sans succès. Cet enfant souffrait davantage pendant les froids, et en effet, durant les trois mois d'été seulement il jouissait de la santé, tandis que pendant le reste de l'année il était toujours confiné dans son lit ou dans la maison. Je le vis le 3 février 1850 pour la première fois ; il était étendu sur un drap de lin recouvrant un matelas de crin, et si fatigué par une démangeaison intense et la sensibilité de la peau, que sa mère était obligée de le couvrir de farine de sarrasin, et de le frotter doucement jour et nuit. L'éruption était de nature écailleuse et couvrait toutes les parties de son corps ; sur le tronc, c'étaient de larges plaques, les unes rondes, les autres irrégulières, des taches jaunes ou rouge pâle et couvertes d'écailles. Au centre de quelques-unes de ces plaques il y avait un point blanc, tandis que d'autres étaient humides et laissaient couler une sérosité claire. Là où deux surfaces se trouvaient en contact, l'écoulement était abondant, clair, jaunâtre ou épais et purulent. Derrière les oreilles, dans les aisselles et les aines il y avait de larges ulcères superficiels, détruisant toute la peau. Les fonctions digestives étaient très-dérangées, et l'appétit très-faible ; le ventre gonflé, mais suffisam-

ment libre ; la souffrance la plus vive tient à la démangeaison excessive, revenant par accès véritablement insupportables.

Je diagnostiquai espèce de lèpre décrite par Hartemann et autres comme *psoriasis syphilitica diffusa*, et, connaissant l'histoire de son père, il n'y avait rien d'impossible à ce qu'il y eût quelque chose d'héréditaire comme syphilis et comme traitement mercuriel. Je prescrivis cinq jours de *lycopod.*, deux jours la 3^e trituration, et les trois autres jours la 30^e, deux doses par jour ; une dose intercurrente d'*Ignatia* sera donnée quand les paroxysmes de démangeaison seront trop intenses. Pendant ces cinq jours l'éruption devint plus sèche et plus écaillée, la démangeaison diminua sensiblement.

Du 8 au 15 février, il prit chaque matin une dose de *psoricum* 3^e, et rien de plus.

Du 15 au 22, une dose de *psorinum* 30^e, alors l'éruption avait presque entièrement disparu, et l'enfant était assez bien pour aller à l'école ; il n'y avait plus trace de la maladie, si ce n'est derrière les oreilles, dans les aisselles et les aines ; elles persistaient sans doute à titre d'émonctoires.

Le 22 février, je prescrivis une goutte *sulph.* 30^e, de deux jours l'un ; alors *calcar. carb.* 30^e, un jour ; puis ensuite, pendant une semaine, *sulph.* 2000^e, une goutte. Vers le milieu de mars, l'enfant était tout à fait bien ; il est resté ainsi plusieurs années sans qu'il ait paru aucune éruption sur aucune partie du corps. La maladie semble donc détruite, car, qu'il fasse chaud ou froid,

la peau est en aussi bon état et sa santé aussi parfaite que celle de n'importe qui.

(La fin au prochain numéro.)

TABAC DANS LA MIGRAINE

Dans les cas de violente migraine, si les symptômes sont ceux fournis physiologiquement par le tabac, on réussit très-bien. Tout le monde peut trouver dans sa mémoire ces effets produits par le premier cigare : nausées, étourdissements, défaillance, vertige, mal à la tête.

J'ai dernièrement guéri la plus violente migraine que j'aie connue par trois doses de *tabacum* à la 2^e dilution. La malade était une dame de trente ans, d'un tempérament lymphatique, sujette à des migraines périodiques durant un ou deux jours, et survenant à la suite d'excitation ou de fatigues. Cette crise était la plus violente qu'elle eût encore éprouvée. La douleur était intense, il semblait que la tête bouillait ou que le cerveau voulait sortir. La malade cachait sa tête dans l'oreiller et changeait sans cesse de position. Défaillances, nausées, vomissements de tout ce qu'elle avait pris et efforts violents pour vomir une petite quantité de bile et de mucus; peau pâle et froide, transpiration visqueuse, oppression, aspect anxieux. Les doses furent données de demi-heure en demi-heure, et, à la troisième, il y eut rémission.

Il n'y a eu aucun accès depuis deux mois. ALLEY. —
(Extrait du *N. A. Journ. d'Homœop.*)

LE CRAPAUD COMMUN.

RANA BUFO.

RECHERCHES SUR LA VIRULENCE DU CRAPAUD. — EMPLOI TRADITIONNEL DE CE REPTILE DANS LE TRAITEMENT DE QUELQUES MALADIES. — EXPÉRIMENTATION PURE DE CE MÉDICAMENT.

Par le docteur **DESTERNE.**

Si l'homme estoit sage, il prendroit le vray prix de chasque chose, selon qu'elle seroit la plus utile et propre à sa vie.

MONTAIGNE.

I

RECHERCHES SUR LA VIRULENCE DU CRAPAUD.

L'opinion a flétri cet animal immonde comme l'un des plus abjects de la création. Seuls, la médecine et l'art héraldique lui ont conservé une place d'honneur dans les archives de leur histoire. L'art héraldique, parce que plusieurs peuples du nord, parmi lesquels on cite les Anglais et les Francs (1), ont blasonné longtemps leurs étendards de son affreuse image. Quant à la médecine, elle lui a voué tout un culte de souvenir.

L'emploi du crapaud date en thérapeutique de temps

(1) Selon Grégoire de Tours, les armes de nos premiers rois portaient trois crapauds noirs sur champ d'or. Ces insignes n'auraient été remplacés par les fleurs de lis qu'après la victoire de Tolbiac.

immémorial. La nature a pourvu à la défense de ces batraciens à l'aide de glandes nombreuses qui secrètent un venin d'une très-grande activité et dont l'empirisme a utilisé la force pour la guérison de certaines maladies.

Toutefois, depuis un siècle, l'emploi de ce reptile est tombé en désuétude. Nos matières médicales n'en font plus mention. Les auteurs modernes ont émis le doute que cet animal répugnant fût réellement doué de propriétés actives. D'abord, observent-ils, on manie très-souvent le crapaud sans qu'il en résulte le plus léger inconvénient. D'autre part, les naturalistes affirment que les nègres en Afrique et en Amérique font de sa chair un objet de nourriture habituelle. L'on rapporte aussi qu'à Paris, dans quelques marchés, l'on ferait une consommation considérable des cuisses de ces animaux dépouillées de leur enveloppe cutanée; elles seraient vendues pour des cuisses de grenouilles, et jusqu'à ce jour ce friand comestible n'aurait soulevé aucune réclamation. Concluant donc de ces divers motifs comme de preuves suffisantes, les auteurs modernes ont jugé le crapaud d'une innocuité parfaite, et les accidents et les cures attribuées à son venin comme des erreurs ou des faits controuvés.

Nous en serions encore à douter entre l'opinion toute affirmative des anciens et les témoignages contraires invoqués par les auteurs modernes, si des travaux récents n'étaient venus par des expériences nombreuses dissiper tous les doutes et réhabiliter l'opinion traditionnelle. Ces derniers travaux ne prouvent pas que la chair du crapaud ou que le contact de l'animal lui-

même soit dangereux ; ils démontrent simplement, et cela nous suffit, l'existence d'un venin, en d'autres termes, d'une humeur secrétée par des glandes spéciales et à propriétés éminemment toxiques.

Voici en quels termes les anciens ont décrit son action sur l'homme :

Pour Aëtius (*De noxiorum animalium morsu*, etc.); le venin du crapaud est rapidement mortel. « Chez ceux où il a pénétré, la fièvre se déclare ; les extrémités deviennent brûlantes ; puis arrivent les angoisses d'une respiration de plus en plus fréquente et difficile ; bientôt tout le corps se gonfle ; il prend une teinte d'une pâleur jaune foncé ; la bouche devient infecte ; il y a des hoquets ; enfin il se produit un écoulement involontaire de sperme. » (*Seminis involuntarium profluvium contingit.*)

« Quant aux crapauds et reines vertes, dit Pline le naturaliste, ils sont fort venimeux, car j'ai vu des Psylliens qui, pour mieux éprouver la race dont ils étaient contre les autres Triacleurs, ne craignaient pas de manger des crapauds rôtis entre deux plas, et néanmoins j'en ai vu mourir plus soudain qu'on ne ferait d'une morsure d'aspic. »

« Le Prophète défendit de tuer le crapaud, parce que le crapaud est du nombre des animaux venimeux, et que l'on ne voit en lui rien qui puisse être utile, même au point de vue médical, et d'une manière manifeste et reconnue ; c'est aussi parce que le crapaud est d'un usage nuisible, dangereux ; car sa chair, étant mangée, fait tomber les dents, même les dents des bêtes de somme. Lorsqu'en paissant un animal avale un crapaud,

à cet animal le corps enfle, la couleur s'altère, le sperme s'échappe spontanément, et la mort s'ensuit. » (*La Médecine du Prophète*, traduction du D^r Perron.)

Ambroise Paré rapporte que deux marchands qui avaient mis dans leur vin des feuilles de sauge souillées par le venin des crapauds, et sans les avoir lavées au préalable, perdirent la vue avant qu'ils n'eussent achevé de dîner. « Ayant premièrement une vertigine, tellement qu'il leur sembloit que la maison tournoit sans dessus dessous, et tombèrent en spasme et défaillance de cœur, ayant les lèvres et la langue noires, et balbutioient, et avoient le regard hideux et de travers, ayant une sueur froide avec grands vomissemens, et enflèrent bien fort, et peu après moururent. » (*De la Morsure du crapaud*, chap. xxxi, p. 773.)

Et plus bas dans le même chapitre : « Les accidens qui adviennent de leur venin sont que le malade devient jaune, et tout le corps luy enfle, en sorte qu'il ne peut avoir son haleine, et halette comme un chien qui a grandement couru : parce que le diaphragme (principal instrument de la respiratiou), ne pouvant avoir son mouvement naturel, redouble incontinent, et fait hâter le cours de la respiration et expiration. Puis lui viennent d'abondantes vertigines, spasme, défaillance de cœur, et après la mort, s'il n'est promptement secouru. » (*Loc. cit.*)

« Rondelet, ajoute-t-il, dit en l'histoire des poisons avoir veu une femme qui mourut pour avoir mangé des herbes sur lesquelles un crapaud avoit haleiné et jetté son venin. » (*Loc. cit.*)

Sennert a décrit dans les termes suivans les signes

de l'empoisonnement par le venin du crapaud : « De quelque manière que le venin ait pénétré, tout le corps pâlit et il se gonfle comme chez les hydropiques; puis arrivent les nausées et les vomissements, l'oppression, les vertiges, l'obscurcissement de la vue, la fétidité de la bouche et la syncope. La fièvre se déclare, les extrémités deviennent brûlantes, le sperme s'écoule involontairement, les cheveux tombent et les dents ne tardent pas à les suivre. »

Il constate en outre (libr. VI, part. VIII, cap. xxii, de *Rebeta*) une éruption de petits boutons sur la peau qui aura été touchée par la salive ou l'urine du crapaud.

Voici quelques observations puisées dans les *Éphémérides des curieux de la nature*, sur les accidents causés par le venin du crapaud.

Un enfant de seize ans poursuivait un crapaud à coups de pierre, prenant et reprenant toujours le même projectile de la même main; les deux mains ne tardèrent pas à se gonfler, les jambes se rétractèrent au point de toucher les fesses, tout le corps se gonfla et il se déclara une violente oppression. La thériaque le guérit. (Jean-Louis Hannemann.)

Sous ce titre : *De la crainte que doit inspirer le venin du crapaud*, Udalric Standigelius rapporte qu'il fut deux fois à même de l'expérimenter sur lui. Une première fois, le venin de l'un de ces animaux qu'il poursuivait à coups de bâton lui jaillit dans l'œil gauche; il estime qu'il en pénétra à peu près une goutte. L'œil devint immédiatement le siège d'une démangeaison, puis d'un sentiment d'ardeur; bientôt il rougit, s'en-

flamma, se gonfla, la vue s'obscurcit et il se déclara des douleurs lancinantes très-pénibles dans l'organe affecté. Mais peu à peu, par le simple usage d'un collyre, les accidents se dissipèrent; le fourmillement et un certain obscurcissement de la vue furent les symptômes qui offrirent le plus de résistance; néanmoins il guérit.

La seconde fois, il s'était fait préparer un bain avec une décoction d'espèces destinées à le soulager d'une obstruction des reins accompagnée de dysurie. Avant même qu'il ne se fût plongé entièrement dans l'eau, et par l'effet de la vapeur qui s'en échappait, il se sentit pris de vertige; ses yeux s'ouvrirent plus largement; il vacilla; il est saisi comme d'un horrible dégoût à la sortie du bain, où il est resté très-peu de temps; la tête lui semble plus faible, elle lui paraît lourde comme si l'on y avait coulé du plomb. Ses yeux distinguent confusément les objets; il voit un tourbillon de globules de toutes couleurs, et il est tourmenté d'incessantes envies de vomir. Malgré qu'il ne soit resté qu'un quart d'heure au bain, il est obligé de se mettre au lit; ces envies de vomir deviennent de plus en plus insupportables et il sent ses forces faiblir peu à peu. Le malade cherche à se rendre compte de la cause de tant de désordre dans sa santé; il n'a pris qu'un peu de genièvre avant le bain et telle n'en peut être la raison. Alors on lui fait penser que la piscine du monastère, où l'eau a été puisée, est constamment remplie de crapauds. Il prend de la thériaque, et en quatre jours il est guéri. Il ne conserva plus, pendant quelques jours, que des palpitations, et encore elles n'étaient pas continuelles.

Le même auteur ajoute à ces deux faits l'histoire de

deux empiriques qui habitaient Venise et qui se provoquèrent en présence d'une foule immense à faire réciproquement l'épreuve de leur antidote. L'un d'eux eut à prendre de la main de son rival du venin de crapaud, et il mourut dans l'espace d'une heure.

Nous traduisons de Gunth-Christophe Schelammer, en abrégé autant que possible, l'observation suivante sur la virulence du crapaud.

Les enfants d'un village s'adonnaient à diverses sortes de jeux. L'un d'entre eux se saisit d'un crapaud et se met à la poursuite de l'un de ses camarades, faisant mine de vouloir lui introduire l'animal dans la bouche, sans pourtant que sa main cessât de le contenir et sans que le crapaud touchât aucune partie de la bouche. L'enfant poursuivi ne s'en trouva pas moins notablement troublé. Il regagna d'abord sa demeure sans éprouver aucun mal, il passa même la nuit sans inquiétude et dormit tranquillement ; mais le lendemain, sans qu'il apparût rien de particulier ni dans la bouche, ni dans la région du cœur, il se déclara du malaise, et tout le corps se couvrit de pustules semblables à celles d'une gale de mauvaise nature. Des souffrances profondes se manifestèrent en même temps, indices certains d'une infection du sang. La bonne fortune du petit malade voulut que je fusse appelé dans la localité, et je lui donnai mes soins. Il se rétablit complètement.

Chrétien-François Paullinus, à qui nous devons une monographie très-remarquable sur le crapaud, rapporte dans les *Éphémérides des curieux de la nature* le fait suivant :

« Une vieille femme, après avoir souffert pendant

longtemps de coliques excessivement douloureuses, était arrivée au plus haut degré de l'émaciation, lorsqu'un jour, par suite de son extrême faiblesse, elle tomba du haut d'un escalier. La pauvre vieille se fractura la jambe et elle mourut. On allait l'ensevelir, tout à coup l'on voit sortir de l'anus un crapaud et son petit. Il devenait évident que telle devait être la cause des longues souffrances qu'elle avait endurées. Sa sœur raconta que la défunte avait mangé gloutonnement des feuilles de sauge de mauvaise apparence et qui se trouvaient toutes imprégnées du frai de crapaud ; car ce fut à partir de ce moment que les douleurs de ventre se déclarèrent, et depuis elles allèrent toujours en augmentant. »

Voici un autre fait non moins remarquable, signé d'Adam Brendelius : Un certain meunier, âgé de trente-sept ans, après de copieuses libations de bière, s'étant couché dans un jardin, sous un coudrier, finit par s'abandonner au sommeil. Tout en dormant, il rejetait une abondante quantité de ce qu'il avait bu, et son sommeil se prolongea ainsi, la bouche ouverte, pendant quelques heures. Un crapaud, attiré peut-être par les matières du vomissement, pénétra en rampant jusque dans la bouche, l'œsophage et l'estomac du meunier, sans que celui-ci s'en aperçût. Au réveil, une douleur aiguë comme une tranchée se fit sentir à l'estomac, et le meunier l'attribua aux excès qu'il avait faits ; puis cette douleur se calma un peu, mais sans tarder longtemps à reparaître. Elle se faisait sentir surtout lorsque l'estomac était dans l'état de vacuité ; à jeun elle mettait souvent le malade en danger de tomber en défail-

lance. Appelé pour remédier à cet état de choses, je prescrivis d'abord une innombrable quantité de remèdes, sans résultat; enfin j'eus l'idée de faire prendre une mixture composée de mercure vif bien purifié, de pulpe de coloquinte, de sommités d'absinthe et de tanaïsie, une dose matin et soir. Le malade en éprouva pendant deux jours de grandes douleurs d'estomac et des syncopes; mais, au troisième jour, ces symptômes s'apaisèrent, et dans la soirée le malade évacua, avec une garde-robe abondante, un énorme crapaud mort, gisant au milieu d'un amas de matières âcres et tellement infectes que je m'en sentis incommodé. Une autre selle sanguinolente, accompagnée des plus violentes coliques, succéda au calme de la déjection provoquée par les médicaments, et le malade se trouva bien pendant un jour ou deux; puis il fut pris d'une fièvre quarte avec une chaleur intense et un délire si violent, qu'il s'en fallut de peu qu'il ne mourût. Ces accidents se calmèrent encore, puis le corps entier devint d'un jaune foncé comme dans l'ictère. Le malade conserva cette coloration tant qu'il vécut. Cependant il se sentit assez soulagé pour s'adonner à son travail habituel, et il traîna ainsi son existence pendant un an et demi. Les selles, durant tout ce temps-là, ne cessèrent d'être blanchâtres (chylosas), absolument comme dans l'ictère. Enfin il maigrit, se consuma peu à peu, et finit par mourir épuisé, lui qui auparavant était robuste et paraissait doué d'une santé parfaite et d'une excellente constitution.

A l'autopsie, je trouvai les premières voies remplies des mêmes matières qu'il avait déjà rendues. Au fond

de l'estomac se voyait une cicatrice dure et d'une certaine longueur ; le pylore était béant, les villosités de l'intestin grêle en partie détruites et la muqueuse rai-cornie ou couverte de mucus, avec une ulcération près de la valvule iléo-cœcale, puis dans les cavités gauches du cœur une masse polypeuse de couleur noirâtre.

L'auteur conclut que la cause de la mort doit être attribuée au séjour du crapaud dans le corps du sujet de son observation, et à toutes les matières qui encombraient les organes.

Autre fait : Pendant l'été et au commencement de l'automne, à cette époque où se déclarent tant de diarrhées et de dyssenteries, un enfant de douze ans, du village de Sterlingen, en Bavière, Jacobus Beck, souffrait depuis quatre semaines d'une tumeur douloureuse placée dans la région épigastrique, lorsqu'il est pris d'un flux de ventre. La diarrhée persiste pendant trois jours ; immédiatement après, le 25 septembre, on trouve dans les garderobes un petit crapaud tout vivant. Le fils et le père, épouvantés, me l'apportèrent, et comme la région épigastrique était encore gonflée et douloureuse, ils réclamèrent mes soins. J'administrai à l'enfant de la thériaque d'andromaque, et il guérit. Il attribuait la cause de cet accident à ce que, tourmenté par la chaleur de l'été, il avait bu de l'eau fangeuse avec laquelle, sans doute, l'ovule de l'animal avait été entraîné, et se serait développé plus tard, à la douce température de l'estomac. L'éditeur responsable de ce fait, Luc Schroeckius, considère cette explication comme très-admissible.

Paullinus cite, dans sa monographie, plusieurs cas

de mort qui doivent être attribués à l'empoisonnement par le venin du crapaud.

En Allemagne, tout un couvent de moines périt pour avoir mangé des viandes avec lesquelles on avait fait cuire l'un de ces reptiles.

Un individu s'amusa à frapper de son bâton un énorme crapaud ; l'animal lui lança au visage et dans l'œil droit, comme par un coup de siphon, tout un jet de son venin. Sa vue se troubla sur-le-champ ; puis survinrent une vive inflammation de l'œil, des douleurs lancinantes et pulsatives ; enfin il se déclara des symptômes plus graves encore, et le malade en vint à ne plus ni distinguer ni voir de l'organe contaminé ; cependant il pratiqua d'abondantes lotions avec de l'eau ; on lui administra de la thériaque, et il guérit.

Une femme du comté de Sondershusan était occupée à ramasser de l'herbe, lorsqu'elle se sentit atteinte à la main droite par le venin d'un crapaud. Une heure ne s'était pas écoulée qu'elle éprouvait déjà les effets de la piqûre dans tout le bras. Ce fut d'abord une vive ardeur, puis le bras se gonfla et il prit une teinte livide tirant sur le noir. Cette pauvre femme guérit.

Paullinus ajoute que l'on peut composer avec la poudre de crapauds brûlés des breuvages mortels. Les principaux symptômes de cet empoisonnement sont de l'inflammation et de la sécheresse dans la gorge et le gosier, de l'oppression, des renvois fétides, du hoquet, des vomissements, de la dysenterie et des convulsions.

Kircher avance que l'on peut produire artificiellement la peste avec le crapaud, surtout si on prend soin

d'irriter l'animal avant d'employer son venin, ou bien encore par l'usage d'autres venins.

D'après Buffon, le crapaud et les serpents peuvent se donner la mort par leur morsure et leur venin.

« On dit que l'eau dans laquelle ces animaux vivent et l'air qui les environne sont un poison pour les personnes qui se baignent dans cette eau ou qui respirent cet air, et que les fraises ou les autres plantes qui sont infectées de la bave ou de l'urine du crapaud, produisent de mauvais effets lorsqu'on les mange sans qu'elles aient été lavées.

« On croit que cet animal darde son urine lorsqu'il est poursuivi. On raconte qu'un charlatan ayant reçu de cette urine dans sa bouche, en mourut une demi-heure après, quoiqu'il eût pris du contre-poison; et qu'une autre personne eut les yeux fort malades parce qu'il y était tombé de l'urine du même animal. » (*Encyclopédie du XVIII^e siècle*, article *Crapaud*, signé Chaumeton.)

« On doute de la qualité vénéneuse de notre crapaud. Je vais en raconter ce que j'en sais par expérience; on en conclura ce que l'on jugera à propos. J'étais à la campagne vers le temps de la Quasimodo; j'apercevais sur un bassin, à l'extrémité d'un parc, une masse de crapauds collés les uns sur les autres: cette masse flottait et était suivie d'une foule d'autres crapauds; je l'attirai au bord du bassin avec une canne; puis je l'enlevai de l'eau avec une branche d'arbre fourchue, et je me mis à séparer ces animaux, au centre desquels j'aperçus une femelle, apparemment étouffée. Tandis que j'étais occupé à mon observation, je me sentis prendre au nez d'une vapeur très-subtile, qui me passa

de la gorge dans l'estomac, et de là dans les intestins ; j'eus des douleurs de ventre, et je fus incommodé d'un crachement assez abondant qui dura trois ou quatre heures, au bout desquelles ces accidents cessèrent avec l'inquiétude qu'ils me donnaient, » etc. (*Encyclopédie du XVIII^e siècle*, article *Crapaud*, signé Chaumeton.)

Lorsqu'on le tourmente, selon Cuvier, le crapaud se gonfle et il lance par l'anus une liqueur particulière qui n'est pas de l'urine, comme se l' imagine le vulgaire, et qui, si elle arrive dans les yeux, y cause une grande irritation et de vives douleurs.

« Il transpire, dit Lacépède (1), de tout son corps (du crapaud) une humeur laiteuse, et il découle de sa bouche une bave, qui peuvent infecter les herbes et les fruits sur lesquels il passe, de manière à incommoder ceux qui en mangent sans les laver. Cette bave et cette humeur laiteuse peuvent être un venin plus ou moins actif, suivant la température, la saison et la nourriture des crapauds, l'espèce de l'animal sur lequel il agit et la nature de la partie qu'il attaque. »

Loin de chercher à fuir, le crapaud, lorsqu'il est surpris, s'arrête brusquement, il enfle son corps, le rend dur et élastique et fait suinter des verrues de la peau une humeur blanche et fétide ; il lance un fluide particulier par l'anus et cherche enfin à mordre ; mais sa morsure est sans inconvénient, elle détermine seulement parfois une légère inflammation.

« La liqueur éjaculée par l'anus n'est pas de l'urine.

(1) Lacépède nous fait une description des plus éloquentes sur le crapaud. Le texte de cette description paraît être empruntée au *Mémoire de Paullinus*, qu'il traduit presque littéralement.

On l'a crue venimeuse, mais à tort. Celle qui suinte des tubercules cutanés est dans le même cas. On a prétendu cependant que, quand ces liqueurs étaient déposées sur les légumes, les fruits, les champignons, etc., elles déterminaient des vomissements. Il paraît certain au moins que ceux qui avalent ces liqueurs éprouvent de violentes nausées et des accidents du côté de l'estomac. M. Bosc assure même que, si pendant les chaleurs de l'été, après avoir manié le crapaud commun, on porte sa main au nez, on est tourmenté par les mêmes symptômes pénibles, et Gunth. Christ. Schellhammer a donné dans les *Ephémérides des curieux de la nature* (Déc. 2, ann. 6. 1687, obs. 115), l'histoire d'un enfant qui éprouva une éruption pustuleuse grave parce qu'un autre enfant lui avait tenu pendant quelques instants un crapaud devant la bouche. » (*Dictionnaire des sciences naturelles*, en 60 vol., 1818, signé H. Cloquet.)

« Nous avons peine à croire, dit Bory de Saint-Vincent, qu'aucun mammifère s'en puisse nourrir ; en effet, il suffit d'avoir vu un chien mordre un crapaud, et la gueule enflammée, l'abandonner avec des cris arrachés par la douleur, pour juger que la matière âcre qui suinte des pustules de l'ignoble proie est un moyen de défense certain, contre tout être dont les lèvres, la langue et le palais sont les parties destinées aux perceptions du goût, l'un des sens les plus délicats. » (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, article *Crapaud*, 1824.)

Nous avons multiplié à dessein les citations, pour qu'il ne reste plus de doute sur les effets nuisibles du

crapaud. Cependant il manque peut-être à nos auteurs d'avoir séparé le venin de ses organes sécréteurs, de l'avoir analysé par des réactifs ou physiologiquement expérimenté sur d'autres animaux. Les recherches de MM. Gratiolet et Cloëz, et, après eux, celles de M. Vulpian viennent combler toutes les lacunes de cette intéressante question.

MM. Gratiolet et Cloëz ont communiqué à l'Académie des Sciences (séance du 21 avril 1851), une *note sur les propriétés vénéneuses de l'humeur lactescente que secrètent les pustules cutanées de la salamandre terrestre et du crapaud commun.*

Dans un mémoire présenté à la Société d'émulation de Paris, M. Pelletier décrivait le venin du crapaud dans les termes suivants : « Cette liqueur est jaunâtre, d'une consistance huileuse, susceptible de se concréter par son exposition à l'air, d'une saveur extrêmement amère, âcre et caustique. Elle rougit fortement la teinture de tournesol et forme une émulsion avec l'eau. Elle a paru à M. Pelletier renfermer un acide en partie combiné à une base ; une matière grasse très-amère, et une matière animale ayant quelque analogie avec la gélatine. »

MM. Gratiolet et Cloëz décrivent à peu près dans les mêmes termes les propriétés physiques de l'humeur lactescente que contiennent les pustules dorsales et parotidiennes du crapaud commun. Ce liquide, disent-ils, est épais, visqueux, d'une teinte jaunâtre et d'une odeur vireuse ; il a une amertume nauséuse insupportable ; il ne détermine sur la muqueuse orale aucune impression douloureuse. L'âcreté qu'on lui attribue

tient, à ce qu'ils pensent, à son mélange avec d'autres liquides qu'ils se proposent d'examiner ; comme le suc de la salamandre, il a une réaction fortement acide.

MM. Gratiolet et Cloëz ont inoculé l'humeur lactescente du crapaud commun à cinq oiseaux. Tous ces oiseaux sont morts en cinq ou six minutes, mais sans convulsions. Ils ouvraient le bec et chancelaient comme dans l'ivresse ; ils avaient perdu la faculté de coordonner leurs mouvements ; au bout de quelques instants ils fermaient les yeux et tombaient morts.

En résumé, l'humeur lactescente de la salamandre et du crapaud sont pour les oiseaux des poisons également énergiques ; mais le venin de la salamandre tue après des convulsions terribles. Le venin du crapaud ne détermine pas de convulsions.

Ces auteurs ont constaté en outre que le venin du crapaud tue les oiseaux même après avoir été desséché. Deux milligrammes de ce venin desséché ont fait mourir un verdier en quinze minutes. Ce suc agit également après qu'on a saturé son acide à l'aide de la potasse.

La relation d'expériences analogues lues par M. Vulpian à la Société de biologie constate également le pouvoir venimeux du crapaud.

A la mention des expériences de M. Vulpian, la *Gazette médicale* ajoute une observation de M. Gavini, extraite de la *Correspondance scientifique de Rome*, an. 1851. Cette observation atteste, de même que la plupart des faits que nous avons recueillis, l'action du venin du crapaud sur l'économie humaine.

Obs. — « A la fin du mois de juin qui fut chaud

et sec, un enfant de six ans, avec d'autres petits garçons se mettait à poursuivre à coups de pierre un gros crapaud, quand il sentit jaillir subitement dans l'œil droit un je ne sais quoi. Depuis il fut pris de douleurs spasmodiques à cet œil même qui se montrait seulement un peu injecté de sang. Deux heures après environ, coma, bâillements continus, impuissance à tenir les paupières ouvertes, soubresauts de tendons; il porte les objets voisins à la bouche pour les mordre; il émet fréquemment d'abondantes urines de couleur naturelle; selles rares; pandiculations; mains portées vers les organes génitaux; aversion pour le manger et la boisson.

Levé, l'enfant a une physionomie éminemment altérée, une agitation continue de la tête et des bras. Tantôt il se plaint, tantôt il crie; ensuite il tombe dans le coma. Cet état dure deux jours, puis il obtient des selles dans lesquelles se trouvent des lombrics.

Au sixième jour de la maladie, apathie, sorte de stupidité; pouls régulier.

Après quelques jours de calme, il sort du lit et court comme un furieux dans la maison. Hurlements continus, yeux injectés de sang, langue sèche, pouls régulier, chaleur du corps non fébrile.

Au dixième jour, il ne reste que stupeur et impuissance à parler; état qui persiste encore depuis deux ans. »

Conclusions générales. — Plusieurs faits prouvent évidemment que le crapaud n'est pas toujours et dans toutes les conditions possibles un animal dangereux, mais il ne ressort pas moins aussi de l'ensemble de nos observations, et c'est là ce qu'il nous importait de

prouver, que ce reptile sécrète à l'aide d'organes spéciaux une humeur virulente d'une très-grande énergie.

La médecine ayant cherché jusqu'à présent dans les venins et les poisons les meilleurs moyens de combattre les maladies, elle devait nécessairement approprier à ses besoins l'usage du crapaud; aussi cette médication date-t-elle de la plus haute antiquité.

II

EMPLOI TRADITIONNEL DU CRAPAUD COMMUN DANS LE TRAITEMENT DE QUELQUES MALADIES.

« On dit, rapporte Pline le naturaliste, que portant sur soi crapaud et grenouille à qui on aurait coupé les ongles, ils serviront grandement à guérir de la quarte. Portant aussi le cœur ou le foie d'un crapaud en un drap blanc tirant sur le noir, il guérira de la quarte. Mais pour faire oublier toute amitié à une personne, il lui faut porter sur soi un crapaud enveloppé en peau de mouton. Un crapaud bouilli, et baillé en eau aux pourceaux, sert à toutes les maladies qu'ils pourraient avoir. »

Pline indique contre les effets du venin de ces reptiles, à titre d'antidote, l'Eryngium ou Panicaut, le lait d'une nourrice, les cancre broyés avec le Basilicum, l'armoise et le Phrynon des Grecs.

Dioscoride attribue au crapaud le pouvoir de neutraliser tous les venins en le faisant manger avec son jus cuit dans de l'huile et du sel. Il le recommande contre

les contractures invétérées des muscles. La cendre du crapaud employée en onctions arrête les hémorrhagies.

Paracelse regarde l'emploi du crapaud contre la peste comme un remède admirable. Il recommande de le faire sécher à l'air ou au soleil et de l'appliquer ensuite sur les bubons. Lorsque le crapaud s'est gonflé du poison qu'il a attiré à lui, il faut le renouveler et en réitérer l'application jusqu'à ce qu'il ne se gonfle plus. « *Sic enim malum a malo elicitur.* » (De peste.)

Paracelse l'emploie encore contre la morsure des animaux venimeux, et surtout contre certaine affection de la peau, connue des anciens sous le nom de *Morphea*, affection mal déterminée et qui paraît consister en une tache en corymbe, ou composée de plusieurs petites taches groupées les unes près des autres.

« J'ai vu, dit Van Helmont, l'os du bras d'un crapaud enlever immédiatement une odontalgie au premier contact, et plusieurs os de ce reptile guérir de l'épilepsie et d'autres calamités de ce genre. »

« Les auteurs enseignent quelquefois de provoquer la résolution de l'hydropisie par le flux des urines en attachant des crapauds tout vivants de chaque côté des reins. »

Nous choisissons dans les *Éphémérides des curieux de la nature* les observations qui se rattachent principalement à notre sujet. Nous abrègerons autant que possible.

Exemple de l'étonnante efficacité du crapaud dans la peste et la fièvre quarte, par Jean-Benedict Gründelius.

Un certain paysan, atteint de la peste qui sévit si cruellement en 1680, avait compris autrefois tout l'avantage que l'on pouvait retirer de l'emploi du crapaud dans de semblables maladies, et comme il était désireux de recouvrer la santé, quoiqu'il ignorât comment il fallait employer le crapaud, il le fit digérer, bien sec, avec tous ses intestins, dans du vinaigre, comme il aurait fait d'une tortue, et il mangea le tout. Puis après il but abondamment. Il s'ensuivit une sueur copieuse et un flux d'urine qui dura toute la journée, par où la cause de la peste fut éliminée; peu à peu les forces revinrent et la santé se rétablit complètement.

L'année suivante un de ses voisins est pris de la fièvre quarte et il lui recommande son remède avec les plus grands éloges, lui promettant une guérison certaine s'il consentait à le prendre, puisque son remède avait guéri la peste, qui est une maladie bien plus cruelle. Le pauvre voisin s'exécuta, et comme il n'avait pas de vinaigre, il fit cuire le crapaud dans du lait et le prit en entier avec un égal succès; car la matière morbifique qui entretenait la fièvre quarte fut évacuée par le vomissement, les urines et la sueur, et la guérison fut complète.

Ces deux paysans vivent en parfaite santé; ils vantent jusqu'aux nues leur remède comme le polychreste par excellence, ne faisant aucun cas des meilleurs médicaments.

Guérison d'une hématurie par l'emploi d'un crapaud desséché, par Godefroid-Samuel Polisius.

Le fait étonnant que nous publions a été observé par

Scharlachius, chez la femme d'un certain noble marquis de Sidow. Après les couches de cette dame, il s'était déclaré une abondante hémorrhagie par les voies urinaires. Le sang s'échappait souvent en grumeaux. On avait essayé vainement de tous les moyens connus et la malade était tout à fait affaiblie ; alors on lui attacha à l'épaule droite un crapaud desséché, renfermé dans un morceau de toile, et au bout de trois jours la malade était convalescente.

Scholie. Plusieurs auteurs ont attribué au crapaud la propriété d'arrêter diverses sortes d'hémorrhagies. *D. Emm. Konig* a écrit au sujet de l'épistaxis dans sa pharmacopée, *Règne animal*, p. 139, qu'il n'est pas d'antihémorrhagique préférable à l'application d'un crapaud sur le cou. Nous lisons également dans *Marcellus, De medicam.*, cap. x, que l'on attribue de merveilleuses propriétés, en pareil cas, à une petite partie de crapaud enveloppée dans un morceau de linge et suspendue au cou. Frédéric, duc de Saxe, recommande aussi aux malades, d'après *Conr. Gesner*, lib. II, de tenir dans la main un crapaud enveloppé dans un morceau de linge ; c'est le meilleur remède contre toute espèce d'hémorrhagies, et *Gesner* invoque à ce sujet le témoignage de *Christophe Salvedens*. Il fait aussi l'éloge des os du crapaud pulvérisés et pendus au cou, enveloppés dans un petit sachet de drap rouge, contre la ménorrhagie.

Préservatif contre l'hémorrhagie, par Martin Bernhard de Berniz.

Martin Bernhard de Berniz recommande comme une merveilleuse préparation un mélange dans la compo-

sition duquel la poudre de crâne humain ou la poussière provenant des ossements humains recueillis dans les cimetières, et la poudre de crapaud figurent comme éléments essentiels contre toutes les hémorrhagies du nez, de l'utérus, des hémorroïdes ou consécutives à des blessures.

Insufflation de la poudre de crapaud dans les narines contre l'épistaxis. (Éphémérides D. 11, A. IV, p. 191.)

Ce secret fut connu d'Agricola ; il en parle dans son petit traité de chirurgie.

Effets diurétiques du crapaud, par Dn. Lic. Rosimius Lentilius.

En 1692, une troupe de soldats allemands qui hivernaient dans le château d'Avret, ayant remarqué au commencement du printemps que des paysans se plaisaient à manger des grenouilles qu'ils pêchaient dans les fossés du château, eurent l'idée de faire comme eux, et les voilà aussitôt prenant indifféremment des crapauds et des grenouilles et les préparant comme ils avaient vu faire. Les paysans avaient ri de voir préparer un tel repas et ils s'attendaient à ce que les nouveaux convives fussent tous frappés subitement ; mais ils attendirent en vain, car leur méchant espoir fut complètement déçu. A l'exception d'une légère excoriation des lèvres, du palais, de la langue et de la gorge et d'une sécrétion plus abondante d'urines, ces soldats n'éprouvèrent rien de plus.

Valisnieri a conclu de ce fait que la chair du crapaud n'était pas venimeuse, mais qu'elle abondait en un sel volatil diurétique dont on pouvait tirer parti dans certains cas.

Ophthalmie guérie par le venin du crapaud, par Dn. D. Matthieu Blaun.

Des religieux de l'ordre de Saint-Benoît rencontrent sur leur chemin des crapauds énormes et en nombre considérable. Pendant qu'ils les chassent à coups de pierre, je m'amuse à transpercer les plus gros de mon épée. Je tenais l'un des plus volumineux percé de part en part, lorsqu'il me lance avec beaucoup de force un jet de son venin au visage et dans l'œil droit. J'en éprouvai pendant une demi-heure une vive démangeaison et j'en vins à craindre que mon œil et la vision ne fussent par la suite gravement compromis. Arrivé chez moi, je baignai l'œil affecté avec du vin, et la douleur se dissipa. Bien plus, non-seulement ni l'œil ni la vision n'éprouvèrent le moindre dommage, mais la vue du côté droit fut plus pénétrante et plus nette qu'auparavant. Lorsque je voyageais autrefois par un vent du midi, mes yeux devenaient souvent rouges et la vue s'obscurcissait un peu; depuis cet événement je ne me suis plus senti de rien.

Sur les propriétés absorbantes du crapaud (De singulari animalium volatilium digestionem), par Dn. D. Joh. Georges Sommer.

Un crapaud sec, appliqué sur un charbon pestilentiel (*carbunculo pestilenti*), en altère la nature; il le fait mûrir et s'ouvrir plus vite, comme si cet animal vénéneux en attirait à lui tout le virus par une sorte de pouvoir magnétique.

L'emploi du crapaud desséché donnera les mêmes résultats dans les ulcères de mauvaise nature (*ulceri cacoethico*) ou dans les ulcères brûlants. Non-seule-

ment il en adoucira l'ardeur douloureuse, mais il en calmera la violence. La tumeur destinée à s'ulcérer se résorbera insensiblement, sans arriver à maturité. Elle s'affaissera sur elle-même et toute la maladie disparaîtra comme si la matière virulente était puisée à travers la peau. On dirait, suivant Kircher (*De peste*, sect. III, cap. III), que l'application de ce remède a fait exhaler le poison à travers les pores.

Suppression de l'urine par la pénétration d'un crapaud dans les voies digestives, par Dn. D. Ernest Gott-hold Struvius.

Un paysan dormait tranquillement dans une grange, couché sur du foin. Il est tout à coup tiré de son sommeil par les angoisses d'une sensation d'étranglement. Il lui semblait qu'un corps volumineux s'était introduit dans la gorge. Pensant bien que la cause de ses douleurs était seulement placée dans la gorge, il fit de nombreux efforts de déglutition, et elles disparurent. Il en résulta immédiatement des crampes d'estomac, et, lorsque ces crampes se furent un peu calmées dans la nuit suivante, une suppression complète et douloureuse des urines. Le malade m'envoya consulter; il était persuadé qu'il avait la pierre. Je prescrivis quelques poudres dans la composition desquelles il entraît du cinabre, dans le but de le délivrer de ses crampes d'estomac. La seconde dose était à peine prise, que de violents vomissements arrivent et le malade rejette un crapaud vivant d'une grosseur énorme; c'était lui sans doute qui le jour précédent avait pénétré dans la bouche du dormeur.

Scholie. J'ai pensé que cette observation méritait de fixer l'attention, et j'en conclurai, comme de l'effet à

la cause, du rapprochement de ce symptôme, la suppression des urines à la présence du crapaud dans l'estomac. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré dans les auteurs un cas semblable, si ce n'est la citation que fait Paullinius, d'après le traité de Leonelli Faventi, du fait d'une ardeur d'urine résultant d'un repas qui aurait été fait avec des grenouilles, parmi lesquelles se serait trouvé un crapaud. Je passerai encore sous silence que la poudre de crapaud desséché ou brûlé est considérée comme diurétique par tous les auteurs.

Dysenterie heureusement traitée par l'emploi du crapaud, par D. Joh. Louis Hannemann.

La dysenterie infeste plusieurs contrées du Jutland ; dans l'une d'elles un certain curé traite tous les malades de sa paroisse avec le plus grand succès et dans les cas les plus opiniâtres et les plus contagieux par des baies de morelle (*baccæ Solani*) infusées dans du vin. Non-seulement l'abondance des selles s'arrête, mais les douleurs se calment et la malignité de la maladie se résout par les sueurs. Il en guérit beaucoup aussi avec le crapaud séché au soleil ou réduit en cendres. Les cendres sont administrées dans un véhicule ; elles résolvent la maladie par les sueurs. Ceci m'a été confié par une personne des plus honorables du duché de Brochdorff, où habite ce curé.

Louis Hannemann conclut du fait précédent que les baies de morelle enrayent les fluxions dans leur marche, qu'elles enlèvent les douleurs et guérissent la dysenterie ; seulement il faut prendre garde de donner une dose trop forte. Il se loue aussi de l'emploi du crapaud dans certaines fluxions. Henr. Ab. Heer recommande de

porter la cendre de crapaud dans un sachet pendu au cou contre l'incontinence d'urines. Ses os, d'après Guern. Rolfineius, lib. IX, *Ord. et Meth. med. spec. comment.*, sec. VI, cap. IX (Luc Schrœck. L. F.), seront employés de la même manière contre les règles trop abondantes.

De l'emploi du crapaud en médecine, par D. Joh. Louis Hannemann.

L'auteur cite le cas d'un homme qui fut guéri sur-le-champ par un charlatan d'un délire furieux par l'application d'un crapaud desséché sur le sommet de la tête.

De l'esprit volatil que l'on extrait de la chair du crapaud, par Dn. D. Gerhard Arnold de Vincquedes.

Cet esprit se prépare avec la chair de crapaud desséché. On le donne avec la liqueur prophylactique de Sylvius ou avec toute autre liqueur appropriée comme traitement prophylactique de la peste. Elle convient également pour guérir le cancer occulte du sein; on emploie alors cet esprit non rectifié en application sur la partie affectée. On place un morceau de toile plié en double ou en triple, et suffisamment imprégné, sur la région, et on renouvelle ces applications deux ou trois fois par jour. J'ai vu de mes yeux plusieurs personnes guérir un tel mal par ce moyen, et naguère la femme d'un meunier que l'on devait opérer et qui maintenant par l'usage de cette liqueur se trouve gaie et bien portante.

De l'emploi de la poudre de crapaud dans l'hydrocèle et l'anasarque, par Dn. D. Joh. Georges Hoyer.

Un homme de 25 ans, d'un tempérament lymphatique

tique, après des excès de coït et les fatigues d'un travail plus pénible que de coutume, sentit, au retour d'un voyage, ses forces l'abandonner. Le scrotum se gonfla et il devint si volumineux que le malade ne put marcher; les pieds et le reste du corps commençant à se gonfler aussi, il vint me demander conseil.

L'auteur prescrivit plusieurs remèdes; la guérison ne se fit qu'à partir du moment où il ajouta à la médication des pilules composées avec de la poudre de crapaud, qui provoquèrent une abondante sécrétion d'urine. Le caractère complexe de la médication qui fut employée diminue beaucoup l'importance de cette observation.

Emploi de la poudre de crapaud dans l'hydropisie; rejet de cette poudre par le vomissement, par Jean-Paul Wurffbainius.

L'auteur a employé sans résultat la poudre de crapaud chez une femme hydropique âgée de 48 ans. Le gonflement avait marché des extrémités inférieures jusqu'à la ceinture; le ventre était extrêmement tendu et dur comme la pierre dans la région du foie. La sécrétion urinaire était presque entièrement supprimée; une foule de médicaments avaient été donnés sans succès; il n'obtint pas davantage de la poudre de crapaud, et la femme mourut trois mois après, l'hydropisie ayant gagné les parties supérieures du corps.

Ettmüller (Michel) nous a laissé un résumé complet de toutes les indications que l'emploi du crapaud avait trouvées jusqu'à lui. Voici les passages de ce travail qui nous ont paru mériter le plus d'attention :

« Pris intérieurement, l'os du bras d'un crapaud fait

merveille dans l'épilepsie. Le même petit os, appliqué sur le poulx d'un enfant devenu épileptique à la suite d'une peur ou par le fait de l'humeur irascible (*iracundia*) de la mère pendant la lactation, réussit encore miraculeusement à calmer l'épilepsie (*in sedenda eadem epilepsia*) (1). »

..... « Il n'est pas rare qu'après des tractions maladroites dans le cours d'un accouchement la vessie se trouve déchirée. Il en résulte de l'incontinence d'urine et la malade est constamment mouillée. En pareil cas, la poudre de crapaud desséché ou brûlé, appliquée sur l'épigastre, guérit cette affection. Cela a été confirmé par l'observation du savant Heer et les Anglais l'ont encore expérimenté tout dernièrement. »

.... « On compte beaucoup, dans le traitement du cancer exulcéré, sur l'emploi du crapaud, qu'il soit seul, calciné dans l'huile, ou bien desséché de manière à l'appliquer sur l'ulcération, ou bien encore en topique avec un mélange d'orpiment et de suie pétrie avec la salive. » (Michel Ettmüller, tom. II, p. 252.)

Dans sa curieuse monographie sur le crapaud, Paulinus consacre un chapitre entier à l'emploi de cet animal dans l'hydropisie. Les quatre autres chapitres sont destinés à prouver l'efficacité du crapaud dans les maladies de la tête, de la poitrine, de l'abdomen et dans la peste.

(1) Au sujet de l'emploi du crapaud dans le traitement de l'épilepsie, notre confrère M. le docteur Leboucher nous communique la note suivante : « Dans le nord du Jutland (Danemark), il paraît que les épileptiques sont assez communs, et la tradition populaire affirme que le malade peut être guéri de sa redoutable affection, s'il a le courage de tenir un crapaud dans sa main jusqu'à ce que celui-ci y soit mort. »

Il rappelle au sujet de l'hydropisie le fait dont parle Solenander. Une femme de Rome a le dessein de se débarrasser de son mari, depuis longtemps hydropique. Elle lui fait prendre de la poudre de crapaud, croyant lui donner un breuvage mortel, mais le prétendu poison guérit radicalement la maladie.

Forestus lui fournit le sujet d'une autre observation, l. XIX, obs. 35. Une femme hydropique est abandonnée par les médecins. On lui conseille de faire des frictions avec de l'huile d'olive chaude dans laquelle on aura fait cuire des crapauds. Ces frictions sont pratiquées avec la main depuis l'estomac jusqu'au ventre, de cette région vers les aines et ainsi de suite jusqu'aux pieds. Le gonflement diminue en suivant la même direction, et le troisième jour, sans que l'on ait pu constater la moindre évacuation critique, il a complètement disparu.

Wier et Guillaume Varignana, tract. 11, 24, recommandent l'application d'un crapaud coupé par le ventre, sur les reins ou les lombes. Cardan, Van Helmont et Lazare Rivière composent avec le crapaud une pommade à laquelle ils attribuent une très-grande efficacité dans le traitement de l'hydropisie de cause inconnue. A ces citations, Paullinus ajoute l'observation d'une femme hydropique, chez laquelle il existait en même temps une suppression d'urine opiniâtre; elle répandait à peine une cuillerée d'urine dans l'espace de vingt-quatre heures. D. D. Wursbainius, aux soins duquel elle était confiée, après avoir vainement tenté toutes sortes de médications, lui fit prendre de la poudre de crapaud avec du nitre dulcifié. Il s'ensuivit un vomissement considérable. La malade, qui avait beaucoup souffert,

abandonna la médication. Paullinus condamne à cette occasion l'emploi des cendres du crapaud, et se demande pourquoi on en appelle au secours de médicaments aussi suspects, lorsqu'il en existe de plus sûrs et de plus agréables. Au sujet des maladies de la tête, il cite l'usage de ce reptile dans l'odontalgie d'après Van Helmont et l'application que l'on fait d'un crapaud sur la plante des pieds dans la phrénésie (*in calidis capitis morbis, ex Phrenitide*). Il parle d'un arcane qui jouissait d'une très-grande réputation dans le traitement des fièvres malignes accompagnées de délire, dans la phrénésie en un mot, et qui consistait à employer un crapaud mêlé à plusieurs ingrédients, appliqué sur la plante des pieds. — Henning Rheinschmied, chirurgien distingué, administrait toujours un mélange de thériaque et de poudre de crapaud, dans le traitement des dyssenteries accompagnées de délire, de céphalalgie opiniâtre et d'insomnie. Un autre chirurgien, Vitus Meyer, employait avec succès, dans le traitement de la fièvre de Hongrie, des crapauds desséchés et arrosés de vinaigre, puis renfermés dans un sac, en application sur le vertex et à la plante des pieds. — D'après Marcellus, le crapaud reconforte les nerfs dans la paralysie. On a encore recommandé le crapaud en onctions (*oleum bufon.*) dans le traitement des taches, des pustules, dans le *morphea faciei*, diverses maladies de peau et les ulcères invétérés.

Paullinus rappelle que l'on attribue à l'application d'un crapaud cuit, et posé comme l'on ferait d'un emplâtre, la faculté de guérir l'esquinancie. Mizald prétend qu'un fil qui aurait servi à suspendre un crapaud donne

le même résultat. — Des crapauds et des cancrs réduits en cendres guérissent rapidement le cancer du sein. (*Hic cinis mammas suppuratas et cancrasas et perforatas brevi curat.*) Gesner, l. A, p. 64. Conf. Jonston l. IV, *De quadrup.*, c. L, tit. II, punct. 1, p. 188. B. 2, et D. Gockel, *Com. med.*, xxii, p. 262, ajoutent une taupe à cette préparation, et ils diffèrent l'incinération jusqu'au moment où le soleil entre dans le signe du Cancer. — Paullinus ajoute que l'on a vanté comme un excellent remède contre les scrofules l'huile de crapaud (*oleum buf.*).

■ Nous ne reviendrons pas avec cet auteur et les autorités dont il cite les noms sur ce que nous avons dit de l'emploi du crapaud dans les hémorrhagies, l'épistaxis, le flux hémorrhédaire, etc. Il observe au sujet de la ménorrhagie qu'il a connu une honnête femme d'une province guelfe qui souffrait depuis des années de règles trop abondantes, et qui dut sa guérison à la vapeur d'un crapaud que l'on fit brûler. Rolfincius emploie les os du crapaud contre le flux menstruel trop abondant.

Paullinus signale l'emploi du crapaud pour remédier aux accidents de la parturition qui atteignent la vessie, qu'elle soit simplement blessée ou rompue ; puis dans l'incontinence d'urine provenant d'une déchirure du col vésical. Henricus Ab. Heer et Rommelius ont constaté deux cas dans lesquels le crapaud leur avait été utile dans des lésions consécutives à l'accouchement.

Paullinus cite encore l'emploi du crapaud dans la dysenterie, dans l'accouchement difficile d'après Pline, dans la scrofule, la goutte articulaire, la goutte sciati-

que et la podagre, d'après Aëtius, et dans le traitement des fistules. (*Corium seu pellis ust. fistulas sanat.* (Ici il invoque l'autorité de Gesner, 4, II. *De Quadrup. ovip.*, p. 64, et d'Arnold, 4, III, Breviar. Gesner connaissait un paysan qui guérissait toutes les fistules avec une poudre dans la composition de laquelle entrait la cendre de crapaud.

Après Paullinus il n'a plus rien été écrit, que nous connaissions du moins, sur l'emploi thérapeutique du crapaud. Les auteurs qui en parlent, et parmi eux nous nommerons encore Lieutaud (*Synopsis universæ praxeos medicinæ*) et Lémery (*Pharmacopée universelle*) n'en traitent que pour mémoire. « On met, écrit Lieutaud, au nombre des médicaments la poudre du crapaud desséché. Quelques auteurs la vantent comme un excellent remède diurétique. On dit même qu'elle a souvent produit les plus heureux effets chez les hydropiques que l'on désespérait presque de guérir. Au reste, rien n'empêche de mettre ce médicament en usage, lorsque les autres remèdes ont été employés sans succès. La dose de la poudre de crapaud est depuis un scrupule jusqu'à deux et même plus. Elle se prend dans du vin blanc ou dans toute autre boisson. »

Dans la préface de son traité de thérapeutique et de matière médicale, Giacomini reproche à Lieutaud, sur le ton de la plaisanterie, de recommander la poudre du crapaud, et l'emploi de la poudre de crâne humain. Mais Lieutaud avait prévenu la pensée du critique à cet égard. « Les animaux, dit-il, contribuent aussi à la conservation de l'homme. Le nombre des médicaments qu'ils donnent est à la vérité beaucoup moins

considérable que celui que l'on retire des minéraux et des végétaux, mais leur usage est peut-être plus sûr, et plus analogue à l'économie animale. » (*Préface. Précis de la matière médicale de Lieutaud.*)

Quant à Lemery (*Pharmacopée universelle*), voici en quels termes il résume les *vertus* du crapaud : « On prétend qu'il arrête le saignement de nez, qu'il guérit le flux hémorrhoidal, qu'il attire au dehors la malignité des bubons pestilentiels et vénériens ; qu'il les fait suppurer. On en donne aussi dans l'hydropisie. »

III

EXPÉRIMENTATIONS PURES FAITES AVEC LE VENIN DU CRAPAUD.

Nous devons à M. Mure d'avoir introduit le crapaud dans la matière médicale homœopatique, seulement le venin de l'espèce introduite par l'école de Rio de Janeiro appartient au *Bufo sahytiensis* ; celui dont nous allons nous occuper ici a été tiré du crapaud commun, *Rana Bufo*.

D'après M. le docteur Bourges, ce médicament aurait été recommandé pour la première fois par M. le docteur Laville de la Plaigne. Cet habile observateur aurait expérimenté cinq nouvelles substances, toutes empruntées au règne animal : 1° le crapaud (*Bufo*) ; 2° la salamandre (*triton à queue plate et triton à queue ronde*) ; 3° le diadema aranea (*araignée à croix papale*) ; 4° la fourmi rouge ; 5° la cétoine des roses. Il résulterait de l'expérimentation pure et de l'observation clinique que ces nouveaux médicaments se montreraient

spécifiquement efficaces contre les diverses variétés de l'épilepsie. M. Laville de la Plaigne a promis un travail étendu sur ce sujet. Il est permis de pressentir déjà par les communications intéressantes de M. le docteur Leydet sur *Bufo* et *Salamandra*, combien ces recherches sont dignes de fixer l'attention.

En publiant ce faible aperçu sur les effets pathogénétiques de *Bufo*, nous espérons bien que l'on ne nous supposera pas l'intention de vouloir frustrer notre confrère du mérite et de l'honneur de son utile découverte. Nos premières expérimentations remontent à près d'un an de date, et nous ignorions complètement à cette époque que M. Laville de la Plaigne se fût occupé du même sujet.

D^r DESTERNE.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE.

A monsieur L. Molin, directeur du Journal de la Société Gallicane de médecine homœopathique de Paris et secrétaire général de la même Société.

Monsieur et très-honoré collègue,

Vous avez publié dans le Journal de la Société le résumé de la séance du 6 juin, dans laquelle le traitement du croup qui a été publié dans l'*Homœopathie belge* du mois d'avril 1859 est l'objet de censure de la Société.

Le jugement porté contre ma médication et mes prétendues tendances désastreuses au triple point moral et professionnel, ce jugement me semble avoir été porté par la Société sans une pleine connaissance de la question et avec des formes insolites et peu bienveillantes. Le diagnostic que j'ai donné du croup est condamné par la Société comme n'étant pas un diagnostic positif. Il me semble que dans ce cas il convenait de motiver cette condamnation, c'est la règle de toute bonne procédure ; clairement définir les points essentiels du diagnostic du croup, afin que je puisse voir en quoi le mien avait manqué.

La Société a donc manqué elle-même aux formes essentielles de tout bon jugement. Je suis persuadé en outre que notre collègue M. le docteur Jahr n'assistait pas à la séance qui a condamné à l'unanimité mon diagnostic du croup, autrement il se serait condamné lui-même ; je n'ai en effet indiqué d'autre diagnostic que celui qui est enseigné dans ses ouvrages.

Cette inadvertance de la Société et la confirmation que je trouve de mon traitement du croup dans la *Matière médicale* m'empêchent d'accepter le jugement de la Société. *J'en appelle à Hahnemann.*

Quant à la partie du jugement de la Société qui traite d'immoral et d'acte professionnel mes tendances scientifiques, je ne peux pas l'accepter non plus. On comprendra avec peine qu'un corps savant ait eu le courage de vouloir jeter une sorte d'interdiction sur un homme qui, de votre propre aveu, a donné des gages sérieux à notre doctrine, uniquement parce qu'il a recommandé un traitement du croup qui est généralement employé,

et avec le plus *grand succès*, en Allemagne et en Hollande. Nos collègues les homœopathes allemands ne croient pas enfreindre les règles de la *morale* ni *abaisser la dignité professionnelle* en acceptant avec confiance et en recommandant à leurs clients le traitement du croup du docteur de Bœnninghausen. J'ai cru pouvoir faire comme eux, et je ne m'attendais guère à voir mes collègues de France mettre leur susceptibilité médicale et les préjugés locaux au-dessus de l'amour de l'humanité.

Je suis en outre convaincu que la Société, en portant contre moi une sorte de jugement *ab irato*, a cédé plutôt à des préoccupations qu'aux conseils de la raison et de la justice, et j'attends de sa sagesse une autre appréciation de ma doctrine et de ma conduite.

Il ne m'appartient pas de plaider la cause de l'illustre homœopathe de Munster, il saura mieux que moi se défendre lui-même; mais je ne puis cacher le sentiment pénible que j'ai éprouvé en voyant attaquer, dans des formes presque violentes, un homme dont le talent supérieur a été justement apprécié par le fondateur de l'homœopathie et qui ne cesse de rendre de si éminents services à notre bienfaisante doctrine.

J'attends, mon cher et très-honoré collègue, de votre courtoisie habituelle que vous voudrez bien communiquer cette lettre à la Société Gallicane et que vous la ferez également insérer dans le prochain numéro du Journal de la Société.

Veillez agréer, etc.

PH. DE MOLINARI.

A monsieur le Directeur de l'Homœopathe belge (1).

Les Baigneux, près Saumur, le 24 août 1859.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'avoir recours, du fond de ma retraite, à votre intéressant et loyal journal pour la communication suivante que je désire faire à vos lecteurs à propos du *croup*.

Et d'abord laissez-moi offrir mes sincères remerciements au zèle qui anime les fondateurs et rédacteurs de l'*Homœopathe belge*, qui est venu si à propos combler la lacune qui existait chez vous dans la presse médicale et surtout dans notre noble et intéressante cause.

Cet agréable devoir une fois rempli, j'entre en matière :

Je crois avoir provoqué, par mes instantes prières auprès de mon vénéré maître et ami Bœnninghausen, la propagation qu'il a faite de ses *poudres* pour le *croup*; comme on peut s'en douter déjà par l'allusion qu'il fait dans sa réponse au jugement de la Société Gallicane à la lettre que je lui ai écrite le 24 juin, lui annonçant la mort de deux autres *croups*, *allopathisés* déjà, il est vrai.

Je regrette bien vivement, et je l'écris aujourd'hui même à ce digne maître, qu'il n'ait pas publié les li-

(1) Nous recevons de notre confrère le docteur Pérrussel la lettre suivante, qu'il a cru devoir adresser à l'*Homœopathe belge*, avec prière de la faire insérer dans le *Journal de la Société gallicane de médecine homœopathique*; nous nous empressons de déférer au vœu de notre confrère.

gnes de ma lettre qui suivaient celles qu'il a citées. Je terminais en effet en lui disant : « En face de ce désastre, et au nom de Dieu, le souverain possesseur de toute science et distributeur de toute récompense, je vous en supplie, écrivez toute votre pensée sur cette terrible maladie ; dites-nous *quels remèdes* et *comment* les employer ; de grâce, faites cela au nom de Hahnemann aussi et de l'humanité, et vous serez à nouveau béni de tous. »

Voici à peu près les expressions qui terminaient et rendaient toute ma pensée :

Qu'est-il arrivé depuis ?

Hélas ! je n'ose le répéter, tant je trouve que dans l'intérêt de *notre* cause, qui est encore plus celle de la science et de l'humanité, nous devrions éviter entre nous désormais tout conflit, toute discussion envenimée.

Il a plu à mon illustre ami, fort peu au courant, il faut le dire, des formes et des habitudes françaises, d'adopter un *mode de publicité* que nous ne pouvons accepter ; et qui, au fond, n'apportait à la doctrine de Hahnemann, comme à ses honorables représentants, aucune de ces notions lucides que nous étions habitués à recevoir de nos chefs et directeurs.

Aussi, tout en rendant justice à la pureté des intentions du continuateur de Hahnemann, qui ne peut suspecter mon respect pour lui depuis plus de quinze ans qu'il a bien voulu m'accueillir et me renseigner, permettez-moi, monsieur le rédacteur, de dire ici même ce que ma lettre demandait avec tant d'instance à ce maître bien-aimé.

Entouré, alors, à la campagne, de croups qui tous succombaient par l'*allopathie*, et dont quelques-uns même, abordés trop tard, il est vrai, venaient de succomber aussi malgré *aco.*, *spong.*, *Hepar 200*.

J'aurais voulu que ce maître, si habile en *caractéristiques séméiotiques*, nous eût *illico* donné la *nuance diagnostique* de chaque période avec le *spécifique* correspondant.

Voilà ce que je demandais en juin 1859, trente ans après l'introduction de l'homœopathie en France, et au nom de Hahnemann et de l'humanité. Était-ce trop ?

Notre illustre ami a jugé convenable de prendre une autre voie, qui fait des remèdes désirés une espèce de *secret* et d'*empirisme* dans lequel notre dignité et notre foi ne peuvent rien trouver de scientifique.

Espérons donc que les raisons qui l'ont dirigé dans ce sens ne l'empêcheront pas de répondre à notre premier désir, en nous donnant bientôt les instructions réelles que son esprit comme son cœur peuvent trouver seules dignes de notre cause et de ses véritables amis.

Agréez, monsieur le Directeur,

D^r F. PERRUSSEL.

OBSERVATIONS SUR LES HAUTES PUISSANCES

Par H. C. PRESTON, A. M., M. D. de Saint-Johns (1).

— SCITE ET FIN. —

TROISIÈME OBSERVATION. — Mademoiselle L... C... C..., originaire du Maine, âgée de vingt-neuf ans : tempérament excessivement nerveux, diathèse scrofuleuse; elle a été souffrante depuis l'âge de quatre ans, époque à laquelle elle a eu une ophthalmie scrofuleuse qui l'a rendue presque aveugle pendant longtemps. Après la guérison de cette maladie, elle a toujours présenté quelque manifestation de la diathèse scrofuleuse. Pendant les cinq ou six dernières années, elle a surtout souffert d'une toux spasmodique, revenant à des intervalles plus ou moins longs et durant trois semaines, trois mois, ou même une année. Depuis deux ans, elle avait fait divers traitements sans succès, et était devenue si faible, qu'elle pouvait à peine se lever, on la croyait désespérée. Pendant la dernière année, ses amies, comme dernier espoir, l'avaient confiée aux soins d'une dame des environs de Boston, qui s'intitule spiritualiste, et prétend guérir les maladies par le secours de Galien ou de tout autre esprit. Cette dame, sans aucun médicament et seulement par des passes faites devant la poitrine...., en six mois, lui rendit un certain degré de santé. De

(1) Extrait du *North American Journal of Homœopathy*.

très-émaciée qu'elle était, si faible qu'elle ne pouvait marcher, ne pouvant s'asseoir quelque temps sans être haletante et fatiguée par une toux spasmodique, et tous les autres symptômes annonçant une lésion profonde, elle recouvra ainsi assez de santé pour, ayant repris de l'embonpoint, pouvoir marcher, parler, lire et voyager pendant des journées, et, par ainsi, jouir de la vie.

Dans la dernière moitié de juillet dernier, elle vint, par le steamer de Boston, à Saint-Johns voir sa sœur qui y demeure, et elle put monter à cheval et se promener aussi bien que six ans auparavant. Le 24 août, après une imprudence, elle prit froid, et la toux, qu'elle avait gardée si longtemps, reparut tout à coup et continua sans interruption, excepté trois heures dans la nuit, où elle fut tellement épuisée, qu'elle tomba endormie ; au réveil, la toux la reprit avec la même continuité.

Je la vis le 26 août, et constatai l'état suivant : Excitation vasculaire considérable ; cent pulsations ; extrémités froides ; toux sèche, spasmodique, épuisante, si continue qu'elle ne peut manger ni causer ; il y a perte d'appétit ; sensation de constriction à la poitrine, qui est douloureuse ; quand elle prend une forte inspiration, ce qui ne se fait qu'avec beaucoup de difficulté, on constate un bruit asthmatique. Le moral était bon, et le système nerveux plutôt excité que déprimé ; elle rejette l'idée de prendre aucun médicament, car tous ceux qu'elle a déjà pris ne lui avaient jamais donné de soulagement. Elle dit que la toux persistera deux ou trois semaines, et alors cessera d'elle-même ; elle ajoute qu'elle a été soignée par tous les médecins les plus dis-

tingués, qu'ils ne lui ont jamais apporté aucun soulagement, tandis que les *spiritualistes* l'ont guérie.

Elle consent cependant, pour satisfaire ses amis, à prendre les médicaments que je prescrivis, et, dans l'espace de huit jours, elle prit : *phosph.* 3^e, *bryon.* 3^e, *laches.* 10^e, *ammon. mur.* 3^e et *mosch.* 3^e, sans aucune modification dans les symptômes. Le 28 août, j'administrerai *phosph.* 42^e, la plus haute que je possède, une goutte dans un verre d'eau, en prendre une cuillerée à thé d'heure en heure jusqu'à ce qu'il y eût rémission ; la première cuillerée diminua la toux et changea son caractère ; l'intervalle entre les paroxysmes s'allongea, et quand elle toussait la toux était plus creuse et plus profonde. Elle passa deux jours très-bien, prenant son médicament à longs intervalles, et l'oppression diminuait quand, le troisième jour, les accidents revinrent. Je prescrivis *sulf.* 2000^e, une goutte dans un demi-verre d'eau ; une cuillerée fit cesser la toux pour le reste du jour, mais elle revint la nuit et empêcha le sommeil. Le lendemain *sulf.* parut sans effet, et *phosph.* 42^e fut encore donné avec grand succès, mais la toux ne cessa pas complètement, quoiqu'elle eût changé de caractère comme la première fois, et que l'oppression eût diminué. Craignant le retour de la toux pour la nuit, je laissai *hyoscyam.* 300^e ; elle reparut aussi forte vers neuf heures du soir, une dose d'*hyoscyam.* la fit cesser, et la nuit fut bonne.

Le lendemain elle ne tousse pas, mais elle se plaint de beaucoup d'oppression, les mains et les pieds sont froids, sensation de brûlure dans la poitrine, pour laquelle je prescrivis *arsen.* 8000^e, qui soulage beau-

coup pendant deux jours, et après *china* 30°, qui rapidement la mit en état de s'asseoir, de se lever et de sortir à cheval.

Le 3 septembre, elle se plaint de beaucoup de douleurs dans la poitrine, mais elle est plus forte; *bryon.* 200°, de quatre en quatre heures; elle alla mieux jusqu'au soir, où la toux revint aussi forte qu'avant, aussi ne put-elle dormir.

4 septembre. *Phosph.* 42°, de deux en deux heures, pendant le jour, et *hyoscyam.* 300°, la nuit, si la toux continue. Ces médicaments firent cesser la toux, elle put sortir et s'occuper de ses préparatifs de départ.

5 septembre. Pas de toux, vive oppression, *arsenicum* 8000°; amélioration jusqu'au 8 septembre, où nous fûmes obligés de combattre de nouveau la toux par *phosph.* 42°, le jour, et *hyosciam.* 300° la nuit. Elle déclara qu'aucun médicament n'a eu sur elle un effet aussi immédiat que ce dernier.

8 septembre. Elle se trouve très-bien, pas de toux, mais faible, facilement essoufflée par le moindre exercice. Nous lui remîmes les médicaments qui lui avaient fait du bien, et elle partit par le steamer le jour suivant. Elle a eu pendant son voyage une crise de toux qu'elle a fait cesser avec *hyoscyam.* Depuis son retour parmi ses amis spiritualistes, elle a recouvré complètement la santé.

DU CALENDULA OFFICINALIS

DE SON IMPORTANCE DANS LA PRATIQUE,

Par J. S. TEMPLE, D. M. de Saint-Louis, Mo.

Depuis huit années je me suis servi du *calendula* avec de tels succès, que j'ai pensé qu'il serait utile de donner quelques observations de ma pratique; elles démontreront : que ceux qui ne se sont pas servis de cet agent dans les plaies se sont privés d'un moyen sans lequel elles peuvent souvent se terminer d'une manière fâcheuse.

En février 1850, M. X... chargeait un pistolet avec une baguette en fer surmontée d'une tête en bois, s'adaptant dans la paume de la main; le coup partit, brisa la tête en bois de la baguette, qui vint traverser la main obliquement de bas en haut, entre les os du métacarpe de l'index et du médius et sortit à la face dorsale, à peu près vers l'extrémité inférieure du radius. La douleur fut très-intense pendant une demi-heure. J'administrai *arnica* jusqu'à ce que la douleur fût sensiblement diminuée, ce qui eut lieu après deux heures. Alors j'appliquai le *calendula* sur la blessure, le tenant mouillé nuit et jour. Pendant quatre jours il fut impossible de remuer le moins du monde aucun des doigts sans des douleurs très-vives. La blessure guérit rapidement sans trace de suppuration. Le sixième jour il put remuer un

peu les doigts sans beaucoup de douleur, et de ce moment l'amélioration fut rapide jusqu'au dixième jour, où il put se servir d'un couteau (la blessure avait eu lieu à la main droite) pour dîner, et cela à la grande surprise des assistants. A cette époque (dixième jour) la blessure était entièrement guérie, laissant une cicatrice à peine le sixième de l'ouverture faite par la baguette, il n'y avait aucune trace de suppuration. Dans l'espace de trois mois il recouvra l'usage complet de la main, et n'y a jamais rien senti. Je dois dire qu'en suspendant l'usage de l'arnica je prescrivis *calendula* 3^e puissance à prendre quatre fois par jour jusqu'au sixième, puis ensuite deux fois seulement.

Ulcères de la jambe et du pied. — M. C..., âgé de quarante-deux ans, était atteint, depuis environ cinq ans, d'ulcères à la jambe et au pied droits; ils sont frangés, profonds, douloureux, d'un très-vilain aspect et fournissant une suppuration abondante. Il y avait dans quelques-uns des points noirs et gangréneux.

Il a été traité, pendant cinq années, par divers médecins allopathes et homœopathes, et cela sans succès; il désespérait de toute guérison, mais il demandait à être débarrassé de l'horrible puanteur de cette suppuration et des douleurs violentes qui survenaient de temps en temps. Après avoir employé sans aucun avantage *arsenicum aurum* (je couvrais les plaies de linge mouillé), je me déterminai à appliquer sur les ulcères le *calendula*; il produisit rapidement une modification dans la quantité et la nature de la suppuration; des granulations de bonne nature en furent la conséquence, et ces plaies profondes se remplirent rapidement. Aussitôt que cette améliora-

tion se produisit, je la soutins par l'administration à l'intérieur d'*acide nitr.* 3^e et de quelques doses de *sulfur*. Je crois que cette maladie devait son origine à la syphilis et au mercure, en conséquence j'administrai les médicaments indiqués, qui eurent le meilleur effet.

Troisième obs. — Brûlure produite par « camphire gas » occupant la plus grande partie du bras gauche, une petite portion du cou, de la figure et de l'oreille, une partie de l'épaule et environ dix pouces du côté, tout cela à gauche. Pendant six semaines elle a été traitée allopathiquement. Cette fille avait environ vingt ans, très-robuste et d'une beauté remarquable. Elle était domestique chez un vieux monsieur, qui me fournit les renseignements suivants : « Le médecin vint quelques minutes après l'accident; il continua à voir la patiente deux ou trois fois par jour, mais elle devenait de plus en plus malade; les plaies s'étendaient de plus en plus et la suppuration augmentait toujours. »

État actuel. Pouls cent soixante. Paupières aussi ouvertes que possible; délire, aspect effrayant, langue sèche, rouge et fendillée; la suppuration si abondante, que le lit en était imprégné et avait même coulé sur le plancher; l'atmosphère de la chambre si repoussante, que personne ne pouvait y demeurer. Les plaies étaient couvertes d'un enduit escharotique et la malade ressentait les effets de la morphine, de la quinine et de l'extrait de jusquiame. Je doutais qu'elle pût vivre douze heures; mais cependant je résolus de tenter tout ce qui serait possible.

Traitement. J'enlevai ces emplâtres et la débarrassai de toutes ces saletés, je couvris toutes les surfaces

brûlées avec de la vieille mousseline douce et arrosai celle-ci avec de la teinture de *calendula*. J'administrai à l'intérieur *rhus* et *arsenic* alternativement, et de deux en deux heures. L'effet fut vraiment merveilleux. Dans l'espace de douze heures la suppuration diminua des quatre cinquièmes, et en vingt-quatre heures elle cessa, excepté vers la partie inférieure des brûlures ; dans cette portion, la suppuration était claire et inodore. Douze heures après, le pouls descendit à cent vingt, et après deux heures à cent dix. L'aspect du visage n'était plus aussi effrayant. Après vingt-quatre heures, je dis à son maître qu'elle pouvait être sauvée par une observance rigoureuse des prescriptions. Les brûlures furent entretenues humides nuit et jour avec la teinture de *calendula*. Après vingt-quatre heures, elle reprit connaissance, mais elle était dans un tel état d'affaiblissement, qu'il était difficile de l'en tirer. Je trouvai son bras gauche roide vers la partie inférieure ; le médecin qui la soignait ne lui ayant point recommandé de le bouger pendant ces six semaines. Pendant quatre jours elle ne prit point de nourriture ; elle but seulement de l'eau.

Le cinquième jour elle prit un peu de nourriture, et elle continua pendant quinze jours à en prendre un peu. La langue devint meilleure dès le premier jour, mais ne reprit son état normal qu'après deux semaines. Pendant le traitement, je donnai suivant les indications *Bryonia*, *phosphorus*, *china* et *pulsatilla*, qui, avec les deux médicaments précédemment indiqués, complétèrent la guérison. Dès le troisième jour le *calendula* fut dilué moitié eau moitié teinture.

J'ai choisi seulement ces trois faits pour fournir un exemple de chaque espèce de plaie. (Extrait du *North-American Journal of Homœopathy*).

NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du docteur Petroz, qui a succombé le 29 août. — Tous nos confrères apprécieront la perte cruelle que vient de faire l'homœopathie : ceux qui ont eu le bonheur de le voir de près sauront seuls tout ce que nous perdons. — Dans le prochain numéro, nous donnerons une notice nécrologique.

LE CRAPAUD COMMUN.

RANA BUFO.

RECHERCHES SUR LA VIRULENCE DU CRAPAUD. — EMPLOI TRADITIONNEL DE CE REPTILE DANS LE TRAITEMENT DE QUELQUES MALADIES. — EXPÉRIMENTATION PURE DE CE MÉDICAMENT.

Par le docteur **DESTERNE**.

— SUITE ET FIN. —

IV

PATHOGÉNÉSIE DU CRAPAUD COMMUN (RANA BUFO).

Durée d'action jusqu'à sept et huit semaines.

Phénomènes généraux. Douleurs de reins pendant six ou sept jours, suivies d'un tremblement très-fort des deux jambes à la fois, le matin, et faiblesse des jambes, deux jours de suite, au point de tomber. — Cette faiblesse des jambes persiste plus de huit jours. — La chaleur du feu incommode; — après le déjeuner, défaillance; — le corps se renverse sur un fauteuil, sans mouvement, mais sans perte de connaissance; — l'audition persiste sans que l'on puisse répondre ni faire un mouvement; — étourdissements, surtout le matin, avec faiblesse, comme par l'effet d'une saignée; — sentiment de défaillance à chaque instant; la tête en éprouve le contre-coup; il se passe comme un mouvement d'ivresse; — au milieu du repas, sentiment de

faiblesse générale par tout le corps, sorte d'anéantissement de toutes les forces avec impossibilité de parler de se mouvoir, obscurcissement de la vue et malaise dans la région du cœur; — cet accès dure cinq minutes et se dissipe après sans laisser de traces. — Beaucoup de symptômes apparaissent particulièrement le matin et le soir.

Tout le corps se gonfle (Aëtius); — tout le corps pâlit et se gonfle, comme chez les hydropiques (Sennert); — spasmes et défaillances de cœur, langue noire, balbutiement, regard hideux et de travers, sueurs froides et grands vomissements; gonflement de tout le corps suivi de mort (A. Paré); — syncope (Sennert); — les forces faiblissent peu à peu (U. Standigelius); — amaigrissement progressif jusqu'à la consommation et la mort (A. Brendelius); — convulsions (Paullinus); — soubresauts de tendons (Gavini); — agitation continue de la tête et des bras (Gavini).

Circulation et calorique. Chaleur qui monte au visage; — après les étourdissements la face devient vultueuse; le cœur est comme serré, la poitrine est pressée comme par un étau; — sueur le matin au lit; — sueur plus abondante aux jarrets; — sueur abondante aux cheveux; — toute la tête en est mouillée; — chaleur fiévreuse par tout le corps, si ce n'est aux pieds, qui restent constamment froids jour et nuit, pendant quatre jours; — sentiment de frisson dans les mollets qui précède la douleur crampoïde de cette région.

Pouls régulier, apathie, sorte de stupidité (Gavini). — Fièvre quarte avec chaleur intense et délire violent (A. Brendelius); — sucurs froides (A. Paré); — la fièvre

se déclare, les extrémités deviennent brûlantes (Aëtius, Sennert).

État intellectuel et moral. Agacement moral, excessive irritabilité; — humeur irritable, impatiente; — disposition à la colère; — peu de goût pour le travail.

Envies de mordre (Gavini); — alternatives de plaintes et de cris chez un enfant (Gavini); — apathie, sorte de stupidité (Gavini); — l'enfant court comme un furieux (Gavini); — hurlements, cris continuels (Gavini); — stupeur et impuissance à parler qui persiste depuis deux ans (Gavini).

Sommeil. Envie insurmontable de dormir après le repas; — au réveil, le matin au lit, moiteur générale; — disposition à se coucher sur le côté gauche; on s'y trouve mieux que sur le côté droit; — céphalalgie dans l'après-midi et la nuit, empêchant le sommeil; — réveil à chaque instant; — réveil de trop bonne heure, à trois ou quatre heures du matin; — sentiment de fatigue pendant le sommeil et d'engourdissement dans tous les membres, obligeant à changer souvent de position; — mal de tête dès le réveil, à trois heures du matin, deux jours de suite; — rêves toutes les nuits.

Coma qui persiste deux jours (Gavini); — pandiculations (Gavini).

Peau. Une petite vésicule entourée d'une auréole érythémateuse apparaît près du poignet du côté gauche; cette petite vésicule excite un prurit ardent. Il s'en échappe un peu de sérosité, puis il lui succède un petit abcès sous forme de furoncle avec fièvre et endolorissement de l'avant-bras et du bras correspondant

jusque sous l'aisselle par des élancements; — prurit violent dans l'après-midi, vers quatre ou cinq heures, dans toute la région externe des cuisses et des jambes, pendant huit jours de suite, toujours à la même heure; — le prurit est soulagé par le frottement du linge; il est suivi de cuisson, surtout après y avoir satisfait.

La peau prend une teinte d'une pâleur jaune foncé (Aëtius); — le malade devient jaune (A. Paré, A. Brendelius); — éruption de petits boutons sur la peau, à la suite du contact de la salive ou de l'urine du crapaud (Sennert); — tout le corps entier se couvre de pustules semblables à celles d'une gale de mauvaise nature (Sehelammer); — par suite du contact du venin à la main droite, vive ardeur et gonflement du bras qui prend une teinte livide tirant sur le noir (Paullinus); — le charbon pestilentiel mûrit et s'ouvre plus vite (G. Sommer); — l'ardeur des ulcères brûlants se trouve améliorée (G. Sommer); — la tumeur destinée à s'ulcérer se résorbe insensiblement sans arriver à la maturité, elle s'affaisse sur elle-même et toute la maladie disparaît (G. Sommer, Kircher).

Tête. Étourdissements; la tête est comme entraînée par un mouvement de valse; — après les étourdissements, stupeur, quelquefois pendant une minute, et obligeant à chercher un appui; — les étourdissements apparaissent seulement le matin, trois ou quatre fois, surtout après le repas; — hémicranie du côté droit, se dissipant par un seignement de nez; — mal de tête, le soir, vers les cinq heures, pendant une heure et demie, obligeant à se coucher; — céphalalgie pendant le travail, en étant assis; — les battements de cœur

augmentent les douleurs de tête et semblent y correspondre; — céphalalgie dans l'après-midi, après le déjeuner, se prolongeant la nuit et empêchant le sommeil; — les douleurs de tête occupent la nuque, comme si elle était serrée; — les douleurs de tête augmentent pendant trois ou quatre minutes, puis elles diminuent pendant le même temps; — elles sont moins fortes la nuit; — elles diminuent dans la position couchée; — pesanteur du front et des paupières, trouble de la vue, étincelles devant les yeux, mal de cœur, sueur froide à la tête et dans les cheveux, froid au corps, surtout aux pieds, et coliques lancinantes telles, qu'elles vont jusqu'à provoquer la syncope; — en même temps, soif ardente, vomissements après avoir bu; vomissement des aliments, puis de matières amères et âcres. Le moindre mouvement aggrave le mal de tête et provoque les nausées et le vomissement; — suppression des selles, tout le corps est froid, la tête est brûlante; — mal de tête au front et au vertex avec sensibilité de ces régions au toucher pendant huit jours; sensibilité plus marquée, le soir vers quatre ou cinq heures; — mal de tête, au réveil, vers trois heures du matin; la douleur occupe la tempe gauche et le vertex; ces régions sont sensibles au toucher; — une lumière vive et le bruit augmentent la douleur; — en même temps que ces douleurs de tête, sentiment de fatigue général, nausées et pieds froids; — le mouvement aggrave ces symptômes.

Vertiges (A. Paré, Sennert); — tête lourde (Standigelius); — les cheveux tombent (Sennert).

Yeux. La vue, auparavant faible et troublée par

moments, devient excellente, et cet état persiste pendant dix mois: — il passe comme un voile devant les yeux sur les trois ou quatre heures de la journée, avec cuisson dans les yeux et larmolement.

Perte de la vue (A. Paré); — obscurcissement de la vue (Sennert, Paullinus); — à la suite de la projection du venin dans l'œil, prurit; rougeur, gonflement; obscurcissement de la vue; douleurs lancinantes très-pénibles; fourmillement; ces deux derniers symptômes persistent longtemps (Standigelius); — les yeux s'ouvrent plus largement (Standigelius); — douleurs lancinantes et pulsatives dans l'œil contaminé par le venin (Paullinus); — l'œil est un peu injecté de sang par la pénétration du venin dans l'œil (Gavini); — impuissance à tenir les paupières ouvertes (Gavini); — douleurs spasmodiques de l'œil (Gavini); — yeux injectés de sang avec délire furieux (Gavini); — la vue est plus pénétrante et plus nette (Blaun).

Nez. Mouchement de sang. — Épistaxis. — L'épistaxis dissipe le mal de tête; — coryza le matin, avec éternuments trois ou quatre fois de suite; — mouchement d'eau claire; — à la suite du coryza, croûtes dans le nez; — le coryza disparaît à la suite d'une sueur, le matin au lit; — beaucoup d'éternuments le soir, en se mettant au lit; — sécrétion considérable de mucosités sèches ou molles et d'une extrême fétidité; — la production de ces mucosités, d'une odeur excessivement repoussante, persiste pendant une douzaine de jours; — les narines sont brûlantes; — éternuments fréquents le soir, enchifrènement avec tête et paupières lourdes; — la sécrétion du coryza est de mauvaise odeur.

Visage. Face vultueuse par moments avec chaleur; — à la suite d'un coryza, petits boutons d'herpès à la lèvre supérieure; — un érysipèle, chez une femme sujette à cette affection depuis de longues années, est sur le point d'éclater; il avorte sur-le-champ, dès les premières doses du remède; — plus tard, deux boutons à la tempe droite, du côté où les érysipèles se déclarent le plus fréquemment; ces boutons, du volume d'une petite lentille, se terminent par une tête arrondie; toute la région temporale au milieu de laquelle ils reposent est rouge et gonflée. Cette rougeur se dissipe par la pression du doigt, mais elle se reproduit immédiatement après; toute la tempe est en même temps douloureusement impressionnée par le froid, et la sensation qu'elle fait éprouver est identique à celle qui marque le début de l'érysipèle; — cette éruption persiste pendant sept jours; — elle est accompagnée, à son apparition, deux nuits de suite, d'un sommeil difficile et souvent interrompu; — plus tard, réapparition de boutons aux tempes, avec sensation, à leur début, comme d'un pincement de la peau.

Regard hideux et de travers (A. Paré); — altération de la physionomie (Gavini).

Dents. Douleurs comme si les gencives étaient brûlées; — douleurs térébrantes dans les dents.

Les dents tombent (Sennert : la *Médecine du prophète*).

Bouche. Salive abondante, écumeuse.

Balbutiement (A. Paré); — langue noire (A. Paré); la bouche devient infecte (Aëtius, Sennert).

Gorge. Gorge sèche le matin; — il semble que quel-

que chose descend de la tête dans la gorge; — mucosités descendant des fosses nasales dans la gorge.

Inflammation et sécheresse de la gorge et du gosier (Paullinus).

Appétit. Appétit excellent; — tiraillement d'estomac comme provenant de la faim, mais sans appétit, avec battements de cœur très-forts, bientôt suivis de mal de tête; — le matin goût douceâtre, nauséux, pendant un quart d'heure, avec bouche pâteuse, se prolongeant davantage en restant au lit; — appétit irrégulier, se dissipant à la première bouchée; — désir de pâtisseries et de friandises; — soif vive d'eau sucrée froide; — dégoût des aliments; — sentiment de défaillance comme par besoin de manger, le matin et dans la journée, avant le repas.

Aversion pour le manger et la boisson (Gavini); — hoquets (Aëtius; Paullinus); — horrible dégoût (U. Stendigelius); — renvois fétides (Paullinus).

Estomac. Envie insurmontable de dormir après le repas; — vents et éructations pendant dix jours, surtout après le repas; — crampe d'estomac assez forte et prolongée pendant un quart d'heure avant le déjeuner; — nausées pendant cinq minutes, une demi-heure ou une heure après le repas, trois ou quatre fois, à jours différents; — après avoir bu, vomissement du repas, suivi de deux autres vomissements amers et âcres, pendant la céphalalgie; — rapports dans la journée avec quelques aigreurs; — renvois d'œufs pourris pendant trois ou quatre heures, après avoir mangé du pain tendre et de la pâtisserie; — pendant le repas, sentiment de faiblesse générale par tout le corps; sorte d'anéan-

tissement de toutes les forces avec impossibilité de parler et de se mouvoir ; la vue est troublée ; en même temps, malaise dans la région du cœur ; cet accès dure cinq minutes, puis il se dissipe complètement après, sans laisser trace de son passage.

Incessantes envies de vomir (U. Standigelius) ; — grands vomissements (A. Paré) ; — nausées et vomissements (Sennert) ; — vomissements (Paullinus).

Ventre. Vents ; — émission abondante de flatuosités le matin, précédée de borborygmes avec sensation de vacuité dans l'estomac ; — coliques dans la journée, quatre ou cinq heures après le repas, avec borborygmes, pendant quelques heures et à différents intervalles ; — douleurs pressives dans le ventre ; — coliques lancinantes dont la violence est sur le point de provoquer la syncope, avec soif ardente, sueur froide dans les cheveux, suivies de quatre selles de plus en plus liquides ; — coliques sourdes dans le bas ventre ; — vents infects.

Selles. Selles tous les deux jours ; — envie fréquente d'aller à la garde-robe pendant trois ou quatre jours, et ne produisant chaque jour qu'une selle très-peu abondante ; — à cet état succède, pendant trois ou quatre jours, quatre selles par jour, accompagnées de coliques et de vents ; — selles jaunâtres et liquides ; — cinq garde-robes dans une journée ; — deux le lendemain ; selles jaunâtres, molles, mais liées ; — Frissons après la selle par tout le corps ; — ces derniers phénomènes sont plus marqués le soir ; — selle la nuit, vers deux ou trois heures du matin ; — selles semi-liquides après le repas, pendant trois jours ; une fois ou deux par jour,

matin et soir, sans coliques; — suivies, trois ou quatre jours après, de l'apparition permanente d'une hémorroïde du volume d'une aveline et placée en dehors de la marge de l'anüs; — l'apparition de cette hémorroïde est précédée de cuisson, trois ou quatre jours auparavant; — à la suite d'efforts pour aller à la garde-robe, il s'échappe de l'hémorroïde un jet de sang, dont la quantité peut être évaluée à 150 grammes; — après cette petite hémorrhagie, sentiment de fatigue; — réapparition d'hémorroïdes avec perte de sang d'un rouge clair et sentiment de bien-être, chez une femme hémorroïdaire; — après une selle dure et marronnée, accompagnée de la sortie des hémorroïdes, mal de tête au front, pesanteur des paupières et nausées.

Selles rares (Gavini); — des lombrics se trouvent dans les garde-robes de l'enfant (Gavini); — selles blanchâtres, comme dans l'ictère (A. Brendelius); — dyssenterie (Paullinus).

Urines. Urines claires et selles liquides; — urines rares, épaisses, jaunâtres, déposant sur le fond du vase et répandant une odeur fortement ammoniacale, pendant la constipation; — urines en petite quantité, de couleur jaune d'ocre avec un sédiment jaunâtre, coïncidant avec des douleurs dans les reins; — après les douleurs de reins, urines plus claires et très-abondantes; miction quatre fois dans une nuit; — urines rouges.

Urines fréquentes et abondantes, de couleur naturelle (Gavini); — suppression de l'urine (G. Struvius).

Parties viriles. Impuissance toute la nuit, chez un

homme de trente-deux ans; — écoulement involontaire de sperme (Aëtius: la *Médecine du prophète*, Sennert); — les mains se portent vers les organes génitaux (Gavini).

Règles. Flueurs blanches, sans odeur, sans démangeaison, claires comme de l'eau; — les règles, ordinairement en avance de quatre jours, avancent de huit jours; — les règles n'avancent que de trois jours, chez une femme où elles avancent ordinairement de huit, dix et même douze jours; — les règles avancent de six jours; — elles s'accompagnent de céphalalgie pendant deux jours, mais le siège de la douleur change souvent.

Larynx. Toux provoquée par un fourmillement dans le larynx, à la suite d'un coryza; — la toux apparaît dans la journée, avant le repas et dans l'appartement; — elle cesse pendant la nuit; — il y a peu de soif au repas, pendant la durée de la toux; — petite toux sèche, paraissant améliorée par des évacuations alvines plus fréquentes; — Toux causée par un picotement au larynx, seulement la nuit, et plusieurs nuits de suite, vers une heure ou trois ou quatre heures du matin; — à la suite d'un refroidissement des pieds, picotements dans le larynx excitant à tousser toute la journée et surtout le soir; la toux se continue toute la nuit; — sensation de deux grosseurs à la partie supérieure du sternum, paraissant augmenter de volume en étant au lit, gênant la respiration et causant une douleur pour avaler, même la salive; — le mouvement aggrave la fréquence de la toux, quoiqu'elle se produise également dans le repos; — quatre jours après le refroidissement

mal de cœur à deux heures de la journée; efforts de vomissement, toux et crachats, teints de sang d'un rouge clair; — le lendemain soir, vers huit heures, la toux, les crachats rosés et le mal de cœur se reproduisent; — vers le cinquième jour, la sensation des deux tumeurs disparaît, mais la toux et l'enrouement persistent.

Poitrine. Oppression haletante en montant l'escalier; — oppression dans l'après-midi, deux jours de suite; la poitrine et le cœur sont serrés; — suffocation la nuit, vers trois heures du matin, avec impatience dans tous les membres, tremblement des mains, des jambes et de la tête; il semble que tout remue, même dans la tête; — battements de cœur après le repas, avec des intervalles pendant lesquels il semble que la personne va se trouver mal; — cuisson au tiers supérieur du sternum.

Respiration de plus en plus difficile (Aëtius); — le malade ne peut avoir son haleine et halète comme un chien qui a grandement couru (A. Paré); oppression (Sennert, Paullinus); — palpitations de cœur, par intervalle (Udalric Standigelius).

Tronc. Douleurs de reins tellement violentes, qu'elles empêchent de respirer; elles sont sur le point de provoquer une syncope; — il semble qu'un fer rouge pénètre dans les reins; — le moindre mouvement est impossible par la violence des douleurs; — ce phénomène apparaît le matin, deux jours de suite; — la première fois il dure cinq ou six minutes, et deux ou trois minutes le second jour; — les jours suivants, douleurs sourdes dans les reins, comme par un tour de reins,

empêchant de se lever ou de se baisser; — pendant la durée des douleurs de reins, urines peu abondantes, de couleur jaune d'ocre, épaisses, avec un sédiment jaunâtre; — les douleurs de reins persistent pendant six ou sept jours.

Bras. Mains brûlantes, pendant trois semaines.

Jambes. Crampes violentes dans les jambes qui éveillent en sursaut, vers quatre ou cinq heures du matin; — crampes dans la soirée, vers les quatre ou cinq heures; — tremblement des jambes; — faiblesse des jambes pendant plus de huit jours, au point de tomber. — La faiblesse s'accompagne d'une douleur crampoïde dans le mollet, douleur sensible en agissant et disparaissant dans le repos; — pieds brûlants; — les pieds constamment froids deviennent brûlants.

Les jambes se rétractent chez un enfant au point de toucher les fesses (J. L. Hahnemann).

D^r H. DESTERNE.

CLINIQUE HOMŒOPATHIQUE.

PREMIÈRE OBSERVATION. — Madame B..., veuve, âgée de trente et un ans, teint brun, habituellement d'une bonne santé, fut prise, le 7 avril, de frissons, de fièvre, de douleurs dans la poitrine et de tous les symptômes prémonitoires de la pneumonie. Je fus mandé, le 8, à cinq heures du soir; je la trouvai ayant passé une nuit sans sommeil et souffrant d'une douleur violente depuis vingt-quatre heures, avec fièvre intense, céphal-

algie et tous les symptômes concomitants d'une double pneumonie. Toux fréquente et douloureuse; expectoration claire, rougeâtre et difficile; décubitus dorsal; elle ne peut changer de position sans une grande difficulté. En conséquence, je prescrivis : *aconit* et *bryone* à la 6^e dilution, six gouttes dans deux onces d'eau, à prendre alternativement de deux en deux heures par deux cuillères à thé.

Après dix-huit heures de ce traitement, elle était plus mal; à ma visite, je trouvai tous les symptômes ayant pris plus d'intensité; de plus, il y avait par instants du coma; langue sèche, toux difficile. Je prescrivis *bryone* 3^e et *phosph.* 6^e, préparés comme précédemment et donnés toutes les heures et demie. Vingt-quatre heures après, la malade était beaucoup plus mal; elle semblait devoir s'éteindre. *Tartarus emet.*, 3^e trituration décimale, fut administré à la dose d'un grain alternativement avec *bryone* 3^e, comme dessus. Je continuai à voir la malade pendant vingt-cinq jours, et durant cette période elle fut tantôt mieux, tantôt plus mal. Je lui fis prendre *sulf.*, *arsen.* et tous les médicaments que je pensais pouvoir lui être de quelque utilité, mais ils furent tous prescrits au-dessous de la 18^e et même quelques-uns au-dessous de la 6^e atténuation. A la fin de la sixième semaine, elle s'était assez bien remise pour pouvoir se promener dans sa chambre; mais elle avait conservé une toux très-fatigante, qui demanda encore six semaines de traitement. Je pus donc dire au bout de ces trois mois qu'elle était guérie; mais qu'est-ce qui l'avait guéri? je ne pourrais l'affirmer.

DEUXIÈME OBSERVATION. — M. W. B..., trente-cinq ans, tempérament nerveux, grand et maigre, le 12 avril, à la suite d'un violent accès, ayant été mouillé, fut pris de frissons, de fièvre, de douleur dans le côté, de céphalalgie... Je le vis le 13, et constatai tous les symptômes d'une pneumonie entièrement développée. Ce cas ne présentait rien de remarquable, si ce n'est que l'inflammation semblait avoir envahi tous les viscères de la poitrine, quoique le poumon droit fût le plus pris. Je prescrivis *bryonia* et *phosph.* 6^e atténuation décimale, six gouttes dans deux onces d'eau, deux cuillerées à thé alternativement de deux en deux heures.

Le 14, le malade n'est pas mieux; je laisse les mêmes médicaments, mais seulement à la 3^e atténuation, à prendre comme devant. Le 15, état plus mauvais. *Tartar. emet.* 6^e et *bryonia* 3^e, prescrit *ut supra*; le 16, ce malade n'est pas mieux, et pendant quatre semaines il y eut très-peu d'amélioration, si ce n'est une diminution de la fièvre et de la douleur; il se plaignait d'un grand malaise dans la poitrine, grande prostration, anxiété, état nerveux et insomnie. Hépatisation du poumon droit évidente. Je donnai *phosph.*, *tartar.*, *emet.*, *ars.*, *sulf.*..., suivant les indications. La semaine suivante, il y eut des indications de terminaison par abcès de poumon, car l'expectoration devint purulente.

Les symptômes continuèrent à devenir plus alarmants, et, sept semaines après le début de la maladie, 18 mai, voici quel était l'état du patient : grande émaciation de tout le corps; œdème des pieds; il ne peut se lever à cause de la violence de la toux, la crainte de la

suffocation et de la transpiration fébrile qui lui couvre sans cesse le dos et les reins. Il est à demi couché, soutenu par des coussins. Expectoration purulente et très-abondante, plus d'une pinte dans les vingt-quatre heures; transpiration visqueuse et froide, surtout la nuit, la plus abondante que j'aie vue et qui lui enlevait le reste de ses forces. Toute espérance de rétablissement était abandonnée par ses amis; et vous, lecteur, quel est votre pronostic? pensez-vous qu'il s'en tire?

Pendant toute cette période, je ne prescrivis aucun des médicaments au-dessous de la 12^e, et quelquefois la répétition eut lieu à une distance moindre de deux heures, nuit et jour. Dans ce cas désespéré, ne pouvant appeler aucun consultant, je me décidai à donner *sulf.* et *iodium* 30^e, une dose alternativement de quatre en quatre heures; en moins de vingt-quatre heures, il y eut un changement évident en mieux. On continua la même prescription, et en quelques jours la sueur cessa; la toux devint moins fatigante, et l'expectoration présenta non-seulement un meilleur caractère, mais elle diminua de moitié. J'insistai sur les mêmes médicaments, portant seulement les doses à six heures, huit heures et douze heures, suivant l'amélioration, puis quelques doses de *silice* et de *lycopode* 50^e. En trois ou quatre semaines, l'amélioration fut telle, que le malade put se rendre à son habitation, distante de sept milles. La toux le fatiguait encore, mais l'expectoration avait complètement cessé; il continua son traitement, et, quatre mois après le début de la maladie, il put reprendre ses occupations.

TROISIÈME OBSERVATION. — M. C... trente-trois ans,

santé et constitution habituellement bonnes, est pris de pneumonie, le 29 août; les symptômes ressemblent beaucoup à ceux du malade qui fait le sujet de la deuxième observation. Je le vois le même jour; comme il a une fièvre intense et qu'il se plaint d'une douleur pleurétique vive dans le côté, je prescris *aconit* et *bryone* 3^e atténuation décimale, six gouttes dans deux onces d'eau, deux cuillerées à thé, à prendre alternativement de deux en deux heures. Le 30, aucune amélioration: insister sur les mêmes médicaments. 31, pas encore de mieux; *phosph.* 3^e et *apis* 6^e, en solution comme précédemment. 1^{er} septembre, il va plus mal; *bryone* 1^{re}, *phosph.* 3^e, en solution *ut suprâ*. 2 septembre, le malade est beaucoup plus mal; je le vois trois fois dans la journée et prescris *phosph.* et *bryone* 3^e. On me demande à minuit; délire complet, sueur profuse, loquacité; pouls à 120, faible; je remplace *bryone* par *tartarus emet.* 3 septembre, même état; *bryonia* 3^e et *tartarus emet.* 6^e. 4 septembre, il semble perdu; la nuit a été sans sommeil; transpiration abondante; respiration laborieuse; il ne comprend plus. Je donne *bryonia* 30^e, 6 gouttes dans deux onces d'eau, deux cuillerées à thé, de quatre en quatre heures, et une dose de *sulph.* 30^e entre chaque dose de *bryone*. Six heures après, le malade dit qu'il est mieux. 5 septembre, il est assis sur son lit à prendre un peu de nourriture; il dit avoir dormi presque toute la nuit; *sulph.* et *iode* 30^e, une dose de deux en deux heures. Ce fut ma dernière prescription; et, après quarante-huit heures, il sembla guéri comme par magie.

Après ce cas, je me résolus à ne jamais commencer

le traitement de la pneumonie par les basses atténuations, et je n'ai plus jamais prescrit un médicament au-dessous de la 30^e dans cette maladie, à partir de ce jour.

QUATRIÈME OBSERVATION. — Edwin S..., dix-huit ans, fort et robuste maçon, exposé aux variations de température par sa profession, fut atteint de pneumonie le 7 mars. Je le vis le 8. Ce cas ne me parut rien présenter d'extraordinaire, si ce n'est le retour fréquent des épistaxis et les crachats contenant beaucoup de sang. Je prescrivis *bryonia* 50^e en solution et *phosph.* 50^e sec, à prendre alternativement de deux en deux heures. 9 mars. Mieux. Continuer la prescription. 10 mars. Amendement considérable de tous les symptômes, excepté des épistaxis; *apis* et *bryonia* 50^e. 11 mars. Les saignements de nez beaucoup mieux; la fièvre sensiblement tombée; la toux et l'expectoration diminuées. *Bryone* et *phosph.* toutes les trois heures. Sous l'influence de ce traitement l'amélioration continue, et le 16, c'est-à-dire huit jours après le début de la maladie, il était complètement guéri.

CINQUIÈME OBSERVATION. — M. E..., cinquante ans, brun, sujet à des attaques de pneumonie, fut pris d'une violente attaque de cette maladie le 26 mai. Je le vis le 27. Il ne pouvait rester dans aucune autre position que couché sur le dos, la tête et les épaules remontées; pouls à 120; sensation de vacuité dans la tête; douleurs violentes dans la poitrine; toux arrachante; expectation gluante et de couleur rouge; transpiration profuse; langue très-chargée..... Prescription: *bryonia* 50^e en solution et *phosph.* 50^e sec, à prendre alternativement

de deux en deux heures. 28 mai. Mieux sensible; pouls à 90; tous les autres symptômes sont mieux. Continuer la même prescription. 29 mai. Mieux encore; pouls à 70; la fièvre, la transpiration et la douleur presque complètement disparues. *Bryone* et *phosph.* 30°. Je ne le vis que le 31, parce qu'il demeurait à sept milles de chez moi; je le trouvai levé et se promenant dans sa chambre; il restait encore un peu de toux, pour laquelle je lui donnai *sulph.* et *phosph.* 30°, une dose toutes les trois ou quatre heures. Au bout de douze jours, il fut entièrement débarrassé, et trois jours après il reprenait son emploi. (C. Pearson, M. D. de Mount-Pleasant, Iowa. *North-american Journ. of homœopathy*).

LA MÉDICATION INDIRECTE

DEVANT L'ACADÉMIE ET DEVANT L'HOMŒOPATHIE,

Par le docteur **LEBOUCHER.**

Une question très-importante vient d'être ébauchée à l'Académie à l'occasion d'un mémoire présenté par M. le docteur Labourdette. Il s'agissait de *l'introduction des médicaments dans le lait par assimilation digestive.*

Je n'ai pas besoin de rappeler les noms de ceux qui se sont les premiers occupés de ce genre d'étude, puisque chacun les a lus, soit dans les revues spéciales, soit dans les journaux politiques. Mon but, d'ailleurs, n'est pas de faire l'histoire de cette découverte ni de louer les opinions de l'Académie sur ce point. Je réserve mes éloges pour l'auteur du mémoire, qui pourra, ce-

pendant, prendre un peu sa part des critiques, quoiqu'il ne soit pas obligé de tout savoir comme l'Académie.

C'est un rude métier, de nos jours, que celui d'académicien ! Si, d'une part, on plie sous le poids des honneurs et sous le faix de la multiplicité des emplois, proportionné, d'ailleurs, toujours aux *vraies aptitudes et à la capacité*, n'est-il pas déplorable, d'un autre côté, d'être continuellement en butte à une critique peu indulgente par tempérament, mais toujours prête à saisir aux cheveux toute opinion corporative ou individuelle qui ne cadre pas suffisamment avec l'état des connaissances péremptoirement acquises à l'heure d'une discussion solennelle ?

Nécessité fatale, mais qu'il faut endurer quand même. Tel est le triste sort de toute institution qui a fait son temps.

A l'origine, le respect, les éloges, la confiance, la foi même ; on jure par Jupiter, on croit sur parole. C'est le moment du triomphe, on peut dormir sur des roses.

L'institution représente, en effet, pendant cette période, le *summum* de vérité acquise, d'idées acceptées. Mais, hélas ! rien ne dure toujours ; tout change, au contraire, tout se modifie sans cesse ; c'est la loi du monde tout entier, loi sans exception, quoi qu'on puisse dire. *Mouvement et changement continu dans une stabilité apparente.*

Eh bien, si, à force d'être adulé, à force de dormir sur le duvet de la gloire et des hommages, on oublie que le temps marche, bientôt surgit un fâcheux qui vous secoue plus ou moins rudement et vous rappelle

à l'ordre, qui est la pensée et l'action avançant toujours vers un idéal supérieur.

Que fut un jour le catholicisme sous la forme du Bénédictin? La tête du progrès dans l'ordre intellectuel. Qu'est-il aujourd'hui sous toutes ses variétés de robes?... On ne lui demande plus que de diriger les intérêts du culte et de laisser le champ libre à l'idée.

Que furent un jour les académies? Les héritières des Bénédictins, la représentation à peu près fidèle de ce que l'homme doit avoir de plus précieux, la pensée et ses diverses incarnations dans des formes. Que sont-elles aujourd'hui? Des collections de savants dont l'activité semble tout absorbée dans la momification de l'idée que chacun apporte en entrant au cénacle.

Désormais tout ce qui viendra du dehors et sera capable d'ajouter le moindre relief à la pensée commune, s'il y en a une, ou bien à la pensée de quelqu'un des immortels, qu'il s'appelle Apollon ou Vulcain; on accueille les matériaux, marbres ou cailloux, pierre précieuse ou grain de sable, les chantiers leur sont toujours ouverts, pardon de l'irrévérence, je veux dire les archives. C'est là qu'on peut vraiment dormir en paix.

Mais que quelque tête malavisée s'essaye à concevoir le plan d'un édifice nouveau plus grandiose, plus magnifique, ou bien simplement une petite tourelle d'un ordre architectonique nouveau, vite à la porte l'intrus; si vous préférez, on demande poliment l'ordre du jour; s'il s'agit de l'Académie de médecine, il y a la commission et le carton des remèdes secrets. C'est l'*in pace* de tout ce qui gêne le plan reçu, les lignes arrêtées, l'ordre convenu.

C'est alors qu'on a l'audace de se permettre de penser sans permission, d'être sans octroi de bienvenue, de se mouvoir sans lisières, de grandir sans patronage. On va plus loin; on critique les opinions et les prétendues doctrines de tous ces savants couronnés, si bons sous leur toit, si rogues, si pédants, quelques-uns même si cuistres sous le dôme de la corporation.

Mais que dis-je, on les critique? La besogne serait trop lente; ils se critiquent eux-mêmes; ils suivent le conseil de Boileau, « vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; » mais ce n'est pas dans un but de perfection. Voyez plutôt ce qui reste de chaque question qui passe par l'écumoire académique, chaque académicien comptant ici pour un trou! Qu'est-il resté de la question dite fièvre puerpérale? de la discussion sur les kystes de l'ovaire? de la méthode sous-cutanée? Est-il sorti de ces discussions suffisamment passionnées une méthode générale, un corps de doctrine, un ensemble d'opinions assez caractérisées par l'accord du nombre pour faire autorité?

A défaut de hautes conceptions, le mérite individuel n'a pas manqué, il faut le reconnaître. Mais le trait le plus saillant de ces mémorables tournois a été l'art oratoire, la science des faits, l'habileté à se servir de la technologie. Du reste, à la Faculté comme à l'Académie, l'exemple et l'habitude de poser, de parer et de hausser son individualité sont devenus la routine usuelle. A telle phrase, à tel mot, à tel énoncé d'idée vous reconnaissez un homme.

Celui-ci est un vaste encyclopédiste dans les ouvrages duquel on ne trouve rien que l'arrangement et le style;

celui-là est un fabricant de nomenclatures où il peut y avoir du bon, mais qui a trouvé le moyen de se rendre ridicule; un autre invente périodiquement de petits procédés à sa taille, de petites méthodes à sa portée avec lesquelles il se présente tout armé dans la lice, sûr d'alarmer ses compétiteurs; et pourtant il en sort bien souvent l'oreille basse. Vient ensuite un collectionneur de faits, qui vous en apporte, qui vous en lit, qui vous en raconte des montagnes, assez, enfin, pour servir de bûcher à la science qu'il prétend édifier. Magnifique palais dont il possède tous les cailloux, mais dont il n'aura jamais ni le plan, ni l'ensemble, ni les ornements.

A la Faculté on n'enseigne ni une doctrine ni une science; on professe ses opinions; à l'Académie on n'apporte pas sa pierre toute taillée pour servir à l'édification d'un monument; on y vient avec ses petits bouts de théories, quand on en a, pour ruiner celles des autres quand on peut; avec ses idées bien rarement on n'y en reçoit pas; avec ses faits, toujours c'est l'arme offensive ou défensive, on en a toujours plein ses poches comme les enfants ont des marrons, des pommes et quelquefois des pierres; on en fait le même usage. On ne va là que pour faire parade de l'habileté d'un de ses sens, quelquefois d'un instrument d'une forme ou d'une matière quelconque.

Peut-être y aura-t-il des lecteurs qui croiront que je plaisante : ils n'ont qu'à lire et réfléchir. Ils me diront, après constatation, ce que c'est que la vraie science, c'est-à-dire cet ensemble qui se compose d'idées coordonnées, de faits reliés entre eux par des rapports na-

turels, de théories rattachant les faits aux idées et servant à leur diffusion, comme les tranchées servent à répandre les eaux d'un fleuve pour porter partout la fécondité, pour relier entre eux les différents points d'une vaste contrée.

Au lieu de cette noble ambition au service d'une idée commune, vous ne trouvez que l'orgueil des individualismes. Chacun travaille à s'ériger un petit monument avec ce qu'il croit volontiers les ruines de ses collègues. Il y a beaucoup de ruines, en effet; le curieux ne rencontre là que quartiers de sciences, fragments d'idées, morceaux de théories, éclats de méthodes, brindilles de systèmes, poussière de procédés.

Suivez leurs travaux, méditez leurs discussions, les académiciens sont d'illustres et de vigoureux dévastateurs. Quand ils ont pris une question à partie, il n'en reste bientôt que des lambeaux. Tel est le triste sort de toutes celles qui se sont produites à la barre de l'Académie depuis trois ans. Elle dévaste tout son patrimoine, mais elle ne permet pas, elle ne veut pas que d'autres construisent à côté de son enclos désolé.

La critique s'abat sur ces vieilles institutions sans trop de vergogne, j'en conviens; mais comment agir autrement, puisque elles-mêmes lui donnent l'exemple; puisque elles-mêmes trouvent plaisant de se déchirer les entrailles?

C'est la loi de toutes les créations; elles naissent, croissent, vieillissent et meurent. Il n'y a pas à cet égard d'immunité, même pour les Académies. Elles pourraient, il est vrai, se transformer, mais il leur faudrait, pour cela, un nouveau principe de vie qu'elles

repoussent de toute la force de leurs mains débiles. Entêtées comme les vieillards habitués à prendre la tradition et surtout leur propre expérience pour le dernier mot des choses, elles meurent persuadées qu'elles laissent au monde les plus grandes vérités et les seules bases sur lesquelles, désormais, les sciences puissent vivre et fructifier. Si on les critique, ce n'est pas du tout par esprit de loyale rivalité au profit du juste et du vrai, disent-elles; non; c'est par le fait de passions basses telles que l'envie, l'esprit de dénigrement, la jalousie : enfin tout ce qui n'est pas elles n'est que du charlatanisme. Pour en acquérir la preuve, ne remontons pas plus loin qu'à la dernière question qui ait un peu agité nos immortels de la rue des Saints-Pères. C'est celle que nous avons énoncée en commençant cette critique.

Dans cette question, appelée aussi *traitement indirect*, la première préoccupation de la docte assemblée, c'est de savoir ce que contient le lait de la femme ou de l'animal qui sert d'intermédiaire à la transmission du médicament. La chimie leur apprend qu'il contient des quantités notables des substances ingérées. Dès lors le matérialisme est sauvé; il y a là une vérité. Dès lors, aussi, c'est une nouvelle méthode de traitement bonne à accueillir jusqu'à certain point. Puisque le lait contient le médicament en substance, il peut sans doute produire ses effets sur ceux qui feront usage du lait; car il est reçu dans cette école que partout où la chimie ne montre rien il n'y a rien. La physique dit bien, il est vrai : La matière est divisible jusqu'à l'infini; mais la physique est encore une utopiste que

la prudente chimie n'est pas obligée de croire toujours.

Puisque c'est la chimie seule qui mesure le plus ou le moins de probabilité curative de la substance cherchée dans le lait, voyons les objections qui se présentent, et, pour cela, il nous suffit de laisser parler le journal la *France médicale et pharmaceutique* du 30 avril 1859 :

« Mais à quel état se trouvent ces agents dans le lait (iode, mercure, arsenic)? dans quelles proportions les contient-il? S'y retrouvent-ils à l'état d'iodures, de chlorures, d'arsenites ou d'arséniates, ou bien à l'état d'iode, de mercure, d'arsenic engagés dans une combinaison organique? et quelle est cette combinaison? Sont-ils en dissolution dans le sérum ou assimilés aux éléments organiques du beurre, ou de la lactine, ou de la caséine, ou de l'albumine? Quel est celui de tous ces principes immédiats qui s'est approprié, assimilé ces agents?

« On s'est livré à des espérances problématiques, à de véritables illusions lorsqu'on a songé à fonder une méthode thérapeutique nouvelle et générale sur l'emploi du lait chargé de médicaments par assimilation digestive. Rien ne prouve jusqu'ici que les médicaments introduits dans le lait des animaux par les voies digestives s'y trouvent dans un état spécial et qui en augmente l'efficacité, et la saveur salée que l'on peut communiquer au lait en mêlant le sel marin à la nourriture des vaches semble autoriser à penser que l'iodure de potassium peut y passer aussi en nature. Mais, à supposer même que le lait puisse contenir l'iode, le

brome, à l'état de combinaison organique, il ne représenterait qu'un médicament analogue à celui que la nature a réalisé dans des conditions beaucoup plus favorables dans les huiles de foie de raie et de morue. »

Au point de vue des idées thérapeutiques dominantes toutes ces réflexions sont justes. Puisqu'on veut tout expliquer dans l'organisme par la chimie, il faut bien savoir quelles transformations elle opère sur les substances qui traversent les organes et se mêlent aux diverses humeurs. Car on sait très-bien que le mode d'action d'un médicament simple diffère du mode d'action de ses composés; il en diffère même beaucoup plus encore qu'on ne le croit dans l'ancienne médecine. Même au seul point de vue allopathique, il n'est donc pas indifférent de savoir si un médicament, en traversant l'organisme, y est seulement divisé à l'infini ou bien s'il y subit l'action des affinités chimiques.

Dans le premier cas il conservera ses propriétés propres et sera mieux approprié à l'état des organismes malades; dans le second cas, on peut croire que l'action produite ne sera pas celle qu'on attend. Toutefois, il y aurait toujours un grand avantage à faire passer les médicaments au travers d'un organisme sain avant de les livrer à certains organismes malades, surtout aux enfants, car l'état de plus grande divisibilité favorise l'action des médicaments; ensuite, les doses prises ainsi étant moins considérables, moins massives, causent moins de troubles, agissent plus doucement et plus sûrement. Ce n'est pas là certes une circonstance à dédaigner. Si les médicaments sortant de l'organisme auquel ils ont été livrés se trouvent à l'état de combinaison

organique, il y aurait encore avantage. Mais je ne partage pas du tout l'opinion de l'auteur des lignes que je viens de citer, qui trouve que cette condition réalisée dans les huiles de foie de raie et de morue les rend beaucoup plus favorables ; à mon sens, c'est tout le contraire qu'il faudrait dire. Car il n'est pas indifférent qu'un médicament puisse être pris ou non sans dégoût, et tout le monde n'a pas le palais réjoui par la saveur des huiles en question.

Pour beaucoup de médecins allopathes, il y a encore, dans cette méthode indirecte, la question de proportion, de quantité de médicament introduit. Laissons M. Trousseau répondre à cette préoccupation.

Il trouve que M. Boudet a tort de croire que les doses des médicaments administrés ont toujours une importance très-considérable. M. Boudet, dit-il, croit aussi beaucoup trop à la nécessité que le médicament lui-même, en nature, soit mis au contact de l'économie pour produire les effets qu'on attend.

« La question de l'action directe des médicaments et de leurs doses, continue M. Trousseau, sont deux questions qui se touchent et se confondent. Pour ma part, je ne suis pas convaincu que ce soit le médicament lui-même qui soit, par une influence toute directe, l'agent thérapeutique : je ne crois pas, par conséquent, que la quantité de substance administrée soit de la plus haute importance. Ceci, je le comprends, a besoin d'une explication. Prenons pour exemple le traitement ferrugineux dans la chloro-anémie. On a cru pendant longtemps que le fer n'avait d'efficacité dans cette affection que parce qu'il s'introduisait en nature dans le sang, pour

y reconstituer la matière colorante des globules. On supposait que les minimes parties de fer qui manquaient dans le sang d'une femme chlorotique étaient remplacées par une certaine quantité des doses énormes de fer ingérées. Aujourd'hui, cette théorie de l'action des ferrugineux est à peu près généralement abandonnée. On admet que ce médicament agit d'une certaine façon pour modifier les fonctions, et qu'il dispose en particulier des fonctions assimilatrices de telle manière que de petites quantités de fer soient absorbées, utilisées, très-indépendamment du fer même qui a été administré; c'est-à-dire que l'assimilation porte tout aussi bien sur le fer que contiennent les aliments, quels qu'ils soient, que sur celui qu'on a fait prendre en abondance aux malades. Ce que j'ai dit du fer, je pourrais le répéter pour d'autres médicaments auxquels c'est aujourd'hui une tendance générale d'attribuer une action purement dynamique.

« Mais, pour en revenir à la question principale et pour me résumer, je dirai que je n'oserais pas affirmer, comme M. Boudet, que c'est au médicament contenu dans le lait que sont dus les effets thérapeutiques. »

Après une pareille déclaration faite par un des plus illustres membres de l'Académie, il reste peu de chose à dire à l'école homœopathique.

Mais parce qu'une mer est bleue, s'ensuit-il qu'elle soit sans écueils? On l'a dit souvent : la roche Tarpéienne est bien près du Capitole. Tant pis pour le dynamisme médicamenteux ; le vaillant Piorry écoutait l'éloquent Trousseau.

Comme François I^{er} était toujours aux aguets, préoc-

cupé de l'impertinence des maris de ses maîtresses, de même l'honorable Piorry, qui lui ressemble beaucoup au physique, est toujours soucieux à l'endroit de sa marotte, que le dynamisme vient de temps en temps regarder de trop près. L'homœopathie est son cauchemar. Mais, non moins brave que son quasi Sosie, il est toujours sur la brèche prêt à frapper si le besoin commande. Peut-être un jour succombera-t-il avec ce cri qui appartient toujours à un Français : *Tout est perdu, fors l'honneur !*

Citons cependant sa réplique à M. Trousseau ; elle est bonne à noter.

« Chacun, même dans les sciences, suit la voie que lui tracent ses penchants. Les uns, esprits positifs, exacts, s'attachent aux faits et à l'observation ; les autres, se plaçant sur le terrain vague des théories, s'écartent de la marche si simple et si naturelle des premiers, pour aller tantôt à droite, tantôt à gauche, rarement en avant, et parfois en arrière, et préfèrent les hypothèses aux expériences positives.

« Ceux-ci, s'il s'agit, par exemple, de la chlorose, ne feront pas ce raisonnement très-simple : Il y a moins de fer dans le sang des chlorotiques que dans le sang normal ; après un traitement ferrugineux, la proportion de fer a augmenté : le traitement a donc introduit du fer dans le sang des chlorotiques. Cette explication n'est pas de leur goût ; ils aiment mieux invoquer je ne sais quel dynamisme spécial, au risque de donner sur ce point la main aux homœopathes. »

Aux raisonnements simples du bon académicien, opposons des raisonnements simples. Il donne du fer à

des chlorotiques, et, au bout d'un certain temps, il trouve plus de fer dans leur sang. Donc le sang s'est approprié une certaine quantité de fer. C'est une explication de laboratoire de chimie, c'est logique, c'est simple, c'est vrai. Autre raisonnement simple : Du fer ajouté au sang et guérissant la chlorose, que faut-il conclure ? Que la chlorose est une maladie qui consiste dans l'abaissement relatif des proportions du fer dans le sang. C'est une théorie organicienne qui satisfait complètement l'esprit du professeur. C'est simple, cela va droit à l'esprit des plus simples écoliers.

Autre simplicité ; celle-ci sera peut-être moins du goût de l'honorable académicien, mais elle satisfait le mien. Chacun en prend à la mesure de son génie. C'est « la voie que me tracent mes penchants. » Je vais m'attacher du reste « aux faits et à l'observation. » Eh bien, les faits et l'observation apprennent que le fer échoue bien souvent dans la mission qui lui est confiée. Demandez plutôt à M. le docteur Hannon, qui propose, comme succédanés du fer, dans le traitement de la chlorose, le *manganèse*, le *plomb*, le *cuiivre*, le *bismuth*, et qui donne l'explication chimique de leur mode d'action, en cas de succès (1).

Cette explication de laboratoire de chimie rentre, il est vrai, dans l'esprit des théories qui font concourir directement et matériellement les globules de fer à la reconstitution de l'hématine par le fait du dégagement des particules de fer contenues dans les composés alimentaires qui ont à subir dans le tube digestif une suc-

(1) V. le troisième volume du *Journal de la Société gallicane de médecine homœopathique*, p. 220 : la Chimiâtrie en suspision auprès des siens

cession de transformations chimiques. Mais ces transformations sont-elles bien prouvées? Il ne manque pas de médecins, même allopathes, qui n'y croient guère.

Les homœopathes, mais pardon de prononcer un nom si impie en m'occupant de la docte Académie, les homœopathes ont bien aussi quelques succès dans le traitement de la chloro-anémie, et, la plupart du temps, ils ne donnent ni fer, ni manganèse, ni plomb, ni cuivre, ni bismuth. Et quand même ils en feraient prendre, les doses auxquelles ils administrent leurs médicaments ne comportent plus d'explications chimiques. Les homœopathes ont le malheur de penser un peu comme M. Trousseau, « qui n'est pas bien sûr que ce soit le médicament même qui soit, par une influence toute directe, l'agent thérapeutique. »

Que M. Piorry, du reste, se rassure, M. Trousseau ne le fera pas encore, pour autant « *nager en pleine homœopathie.* »

Donc pour que « le raisonnement très-simple » de M. Piorry fût aussi invulnérable qu'il a la bonté de le croire, il faudrait tout naturellement que toujours le fer vînt à bout de la chlorose. Mais M. Piorry, qui est « un esprit positif, exact, s'attachant aux faits et à l'observation, » a dû voir bien souvent qu'il est loin d'en être toujours ainsi. Pourquoi, dès lors, se révolte-t-il tant contre ce qu'il appelle des hypothèses?

Encore une autre simplicité que je demande la permission de commettre. J'accorde volontiers que la proportion de fer a augmenté dans le sang après un traitement ferrugineux quand, par ce moyen, la chlorose a guéri; mais, lorsque cette forme morbide n'a point

cessé malgré l'ingestion des masses considérables de fer pendant un très-long temps, quelqu'un a-t-il affirmé que, dans ce cas, la proportion de fer a augmenté dans le sang? M. Piorry lui-même l'affirmerait-il? Quelqu'un l'a-t-il cherché? l'a-t-on jamais démontré? Je demande bien pardon de me poser ainsi en questionneur en face d'illustrations incontestées; je n'ai aucune intention irrévérente et, si la forme trahit quelquefois le respect dû à tant d'augustes personnages, je les prie d'avoir égard à ma faiblesse et à ma conviction profonde que le libre examen, en toute question, est un devoir inhérent aux droits et à la dignité de tout homme. Voilà mon excuse. Je ne doute pas qu'elle soit prise en considération; c'est pourquoi je continue.

L'argumentation de M. Piorry, nous dirions peut-être plus exactement la contradiction, semble vouloir dire ceci : un fait est un fait, ne dépassons pas sa limite. S'il s'agissait simplement de prudence, on pourrait donner la palme à notre savant. Un pays inconnu est une chimère ou un danger; ne dépassez jamais les sentiers battus, les routes frayées et ne vous laissez jamais emporter au delà par je ne sais quel esprit, quel besoin de découvertes; si vous alliez vous perdre dans quelque désert aride ou nager en pleine sauvagerie! Voilà une application de la logique des partisans quand même du fait tout sec et tout brut.

Si, pendant un accès de fièvre intermittente tierce, la rate se gonfle, voilà un fait, pour suivre la logique du savant professeur, on devrait s'en tenir là. Tel est le fait constaté; il y a hypersplénotropie pendant l'accès de fièvre intermittente tierce. Tenons-nous-en là à per-

pétuité. Mais pas du tout ; pour être le philosophe du fait, M. Piorry n'oublie pas qu'il est aussi organicien ; C'est pourquoi, faisant un prodigieux effort d'induction, au risque de donner une entorse au bon sens, il conclut que la cause de la fièvre intermittente gît dans la rate.

Avant de jurer sur l'évangile du savant professeur, je voudrais pourtant bien savoir s'il n'y a jamais eu de rate *hypersplénotrophiee*, sans fièvre intermittente. Je voudrais encore savoir quelle est l'influence de l'*hypersplénotrophie* sur la variété des types intermittents. Pourquoi la rate gonfle-t-elle ici tous les jours, là tous les deux jours, ailleurs tous les trois jours, quelquefois deux fois dans un même jour ? Voilà certes autant de curiosités que ne résout aucunement la théorie *simple* de l'*hypersplénotrophie*. Le professeur pourrait, il est vrai, répondre aux curieux : La rate change ainsi parce qu'elle est capricieuse. Il aurait par là du moins créé un nouveau proverbe, car on dirait désormais : *Capricieuse comme une rate!*

Le valeureux académicien ne courrait certes pas grand risque à faire une pareille réponse, vu que l'immense majorité des hommes se contente souvent de beaucoup moins, même dans des questions plus importantes. Mais il a la liberté du choix ; il peut nous en donner d'autres.

J'ai bien encore sur la conscience un petit *desideratum*, que je demande la faveur de lui soumettre ; le voici : dans ses simplicités théoriques, M. Piorry trouve plus commode et plus vrai de dire : Il y avait moins de fer dans le sang des chloro-anémiques avant l'administration du fer ; il y en a davantage après, donc l'excé-

dant du fer a été fourni par le fer administré. » Je me garderai bien de contester le fait ; mais, dans ma curiosité naïve, je me demande si M. Trousseau a donc complètement tort lorsqu'il suppose que le fer modifie les fonctions assimilatrices de telle manière que de petites quantités de fer soient absorbées, utilisées, très-indépendamment du fer même qui a été administré.

Pour M. Piorry, voilà de l'hypothèse ; ce qu'il prétend tombe bien plus sous le bon sens. Mais je le prie d'admettre, pour un instant, que je n'ai pas ce genre de bon sens, que je sais tout simplement un peu calculer. Donc, pour me convaincre et pour me rallier à la théorie du bon sens, il faudrait que je connusse exactement le poids du fer ingéré en nature, celui du fer contenu dans les aliments pris, et que la défalcation fût faite après coup, pour me montrer que tout le fer des aliments est resté intact, ou que tout le fer qui leur est étranger n'a rien perdu. A ces conditions seulement je me rallierais à l'honorable académicien et j'abandonnerais la cause de M. Trousseau.

Malheureusement ce travail n'est pas fait et, de plus, est à peu près impossible. Il me faut donc, pour vivre en paix avec moi-même, m'en rapporter aux enseignements de l'homœopathie, qui me semble avoir prêté quelque chose aux opinions de l'éloquent professeur Trousseau.

Excepté les catégories des académiciens dormeurs, des académiciens muets et des académiciens outrés, tels que MM. Piorry et Bouillaud, il n'est presque aucun des songeurs qui ne doive déjà sa petite bribe à l'homœopathie. C'est ainsi que la pauvrette pénétrera dans le sanctuaire par pièces, par morceaux, grâce à une mul-

titude d'importateurs. Il faut bien avouer aussi qu'elle était trop grande pour y pénétrer tout d'une pièce.

Des torrents d'éloquence avaient donc coulé dans l'enceinte quand M. Chatin, l'un des botanistes de la docte assemblée, s'est levé gravement pour jeter sur le débat des fleurs de rhétorique. « Quoi, messieurs, ne serait-il pas convenable, pour adoucir l'amertume de vos potions, de leur faire traverser d'abord des organismes de verdure? Vous sèmeriez à pleines mains l'arsenic, le cuivre, le mercure, l'iode, si cher à M. Boinet, l'or, l'argent, le platine même, et tous les métaux anti-syphilitiques sur les prairies; elles pousseraient alors une foule de végétaux antivénériens, anti une foule de maladies; vous les feriez paître à vos vaches, à vos chèvres, à vos brebis pharmacotèques, et vous auriez, dès lors, un lait propre à guérir une multitude de cacochymies. » Ainsi, ou à peu près, parlait M. Chatin, quand un fâcheux, sous le nom de M. Bouley, s'écrie d'un ton virgilien : « *Sat prata biberunt!* M. Rothschild se ruinerait à une pareille entreprise! »

L'argument était vrai; seulement il tombait à faux.

Si M. Bouley, au lieu d'écouter seulement M. Chatin, eût regardé sa lèvre voltairienne, il eût compris que son observation était superflue. Beaucoup d'autres ne s'y sont pas trompés; ils ont bien vu que M. Chatin, habitué à manier les étamines, passait ses collègues à celle de la plaisanterie.

Le sage Bouchardat, qui n'aime pas courir des bordées folles, propose de s'en tenir à l'ancien dosage et aux modes usuels d'administration des médicaments. « Le lait contenant du mercure guérit-il mieux que le mer-

cure pris tout seul? C'est ce qu'on ne sait pas encore, et là est toute la question. »

Vous tous, mortels allopathes, qui jurez encore sur la foi des académies, vous avez lu ou entendu de beaux discours! quel profit en tirez-vous? quelle moralité en ferez-vous jaillir? Celle-ci, bien certainement, pour les plus sages d'entre vous? Oh! la belle tête, mais de cervelle, point!

Après de si profonds déboires, ne déchirez pas encore vos vêtements, ne coupez pas votre barbe (ceux qui en ont) et ne vous couvrez pas de cendres; une consolation peut encore vous être offerte, à vous du moins qui voulez bien être consolés, parce que vous savez bien que la douleur ne peut pas et ne doit pas être éternelle. Quant à ceux qui veulent mourir de leur douleur dans leur douleur, qu'ils gémissent en silence et que notre respect leur soit agréable!

Aux autres, nous offrons les consolations de l'homœopathie. Ils y trouveront deux garanties dans la question qui les préoccupe : celle de pouvoir toujours administrer n'importe quel médicament aux animaux qui donnent leur lait aux petits malades, ou bien aux nourrices, sans le moindre dommage pour les unes ou pour les autres; ensuite celle de pouvoir toujours guérir sûrement, promptement et agréablement les petits malades.

Il n'est ici besoin ni d'animaux empoisonnés, ni de prairies empoisonnées, ni de dépenses ruineuses, ni de *statu quo*, ni de tout ce que veut ou craint l'Académie, pour conclure à rien. Il ne faut que du bon vouloir et de l'observation pour être certain de ce qu'on

fait et souhaiter à l'Académie des jours plus heureux.

Mais il est parmi les savants, comme chez les oiseaux, des espèces qui ont horreur du soleil et qui ferment les yeux pour ne pas le voir. Il n'y a rien à dire à ceux-là, il faut se contenter de les plaindre de leur tempérament. Vis-à-vis des autres il ne faut pas craindre de se répéter. Les mots, à force de frapper leur oreille, finissent par trouver le chemin de leur intelligence. Il faut même leur montrer des exemples. Ainsi nous croyons bien faire en présentant à ceux-là l'honorable M. Trousseau qui n'a pas craint de proclamer en pleine Académie le principe tout homœopathique du *dynamisme médicamenteux*.

Nous leur citerons encore un autre savant d'une haute valeur, M. le docteur Marchal, de Calvi, qui a voulu rendre un hommage public à Hahnemann, dans ses conférences sur l'hygiène, professées cet hiver au *Cercle agricole* (rue de Beaune). Nous allons rapporter le passage tout entier, extrait de l'*Ami des Sciences*, du 15 mai 1859, p. 311.

« Mais de toutes les diathèses, la plus commune, la plus générale, est celle que le professeur (Marchal) appelle *diathèse herpétique*, ou substantivement *herpétisme*; c'est, plus crûment, la *diathèse dartreuse*, si générale, en effet, que M. Marchal a osé dire qu'il ne connaissait guère de famille qui en fût complètement exempte. Seulement les signes ou *manifestations* de cette diathèse sont très-divers et très-insidieux; quand la manifestation herpétique a lieu à la peau, rien de plus simple; mais quand elle se produit dans l'estomac, sous forme de gastralgie ou de dyspepsie; dans

l'intestin, où elle occasionne des troubles divers de la digestion ; dans la gorge, où elle donne lieu à une angine très-commune ; dans le larynx, où elle produit le catarrhe laryngien avec enrouement ou même extinction de voix, épouvantail des chanteurs, etc. ; dans tous ces cas, on a peine à reconnaître l'influence de la cause générale ou diathésique. Un homme, pourtant, a mesuré le domaine immense de la diathèse herpétique, à laquelle il a donné le nom de *psore* ; cet homme, qui a eu là une vue de génie, c'est Hahnemann ; le professeur se plaît à lui rendre cette justice, lui qui, en dehors de cette grande vue, n'a rien de commun avec l'homœopathie. »

Il nous semble, pour quelques motifs particuliers, que l'auteur du compte rendu du cours de M. Marchal ne sait pas le dernier mot de la pensée de ce médecin éminent sur l'homœopathie. Mais, qu'importe, M. Marchal s'arrêtât-il en si beau chemin, nous applaudissons au peu qu'il a dit, et, le rapprochant de ce que M. Trousseau a proclamé dans une autre enceinte, cela forme déjà un tout assez complet en faveur du génie méconnu et vilipendé de Hahnemann.

Nous engageons cependant l'auteur du compte rendu à être un peu moins explicite une autre fois dans ses réserves, car nous sommes convaincu qu'il ne trouvera pas M. Marchal hostile à l'idée et au fait de l'expérimentation pure des médicaments. Troisième point capital après lequel, une fois accepté, on peut bien ne pas s'avouer homœopathe, on peut même protester contre le mot, mais on n'échappe pas à la chose.

D^r LÉBOUCHER.

NÉCROLOGIE.

ANTOINE PÉTROZ.

M. Pétriz, Antoine, est né à Montmeillan (Savoie), le 2 juillet 1781, d'une famille bourgeoise. Attiré de bonne heure par l'étude des sciences naturelles, il fait ses études médicales à Lyon, où il est nommé interne de l'Hôtel-Dieu. C'est là qu'il fait la connaissance d'un médecin distingué, Sainte-Marie, dont les préceptes et les conseils devaient exercer sur toute sa carrière une influence considérable. M. Pétriz, tout en poursuivant le cours de ses études, se livre avec ardeur à l'enseignement particulier de la botanique et de l'anatomie. — Il laisse à Lyon une telle réputation de savoir que, quelques années plus tard, après sa réception au doctorat, plusieurs administrateurs des hospices, se trouvant à Paris, le prient de vouloir bien venir exercer la médecine dans la seconde ville du royaume, avec la certitude que son mérite lui assurerait au concours la place de médecin en chef de l'Hôtel-Dieu.

Reçu docteur à la Faculté de Paris en 1808, M. Pétriz s'était immédiatement livré à la pratique, et, sûr de l'avenir brillant qui l'attendait, bien décidé à surmonter tous les obstacles, il refuse ces offres avantageuses. Il se lie bientôt avec les médecins les plus illustres du commencement de ce siècle : Hallé, Corvisart, Antoine Dubois, Landré-Beauvais, Esparron, etc.

Il travaille à la rédaction du *Grand dictionnaire des sciences médicales*, et ne tarde pas à acquérir une grande réputation, sous le triple rapport de la sûreté de son diagnostic, de la certitude de ses prévisions et de son habileté en thérapeutique.

M. Pétroz s'était marié avec la sœur de son ami, le docteur Esparron. En 1818, il eut la douleur de perdre son beau-frère, enlevé en quelques jours par le typhus des prisons, qu'il avait contracté dans une mission médicale à la maison centrale de Melun, où régnait cette épidémie. La mémoire de cet homme de bien, de ce médecin non moins éminent que désintéressé, a toujours été un culte pour M. Pétroz.

Ce n'est pas ici le lieu de venger la mémoire d'Esparron du silence de ses contemporains. Le médecin qui a assisté Bichat dans sa dernière maladie, Bichat dont il était l'ami, le condisciple et presque le compatriote; le médecin de plusieurs établissements de bienfaisance, et qui, au moment où il venait d'être placé à la tête d'un grand service à l'hôpital des Enfants, est tombé victime de son dévouement et de son courage, le martyr de la science et du devoir, Esparron, n'a pas même été honoré d'une mention sommaire dans les diverses biographies publiées depuis quarante ans!

En quelques années la clientèle de M. Pétroz était devenue considérable. Il avait débuté bien modestement, sous le patronage du curé de Saint-Eustache, auquel un de ses oncles, vieil oratorien, avait recommandé le jeune médecin. Le curé de Saint-Eustache s'était fait le premier client de M. Pétroz, en lui offrant cinquante francs par an. C'est dans ce quartier popu-

leux que M. Pétroz, à force de zèle et de désintéressement, jeta les bases de cette réputation qui devait s'étendre incessamment et le placer au premier rang des célébrités européennes.

Quelles difficultés n'eut-il pas à surmonter ! Il vivait modestement dans la rue des Prouvaires, soigné par une vieille servante, nommée Vénienne, qui subvenait aux besoins de chaque jour avec une somme plus que modique. Plus tard il vint habiter la rue du Bouloi, où est né son fils ; ensuite la rue des Vieux-Augustins, puis la rue de Grammont, la rue des Trois-Frères et enfin l'hôtel qu'il s'est fait construire, en 1855, rue Larochefoucault.

En 1852, madame Pétroz fut atteinte subitement d'un mal inconnu, une douleur violente dans les phalanges de la main gauche, gagnant de proche en proche la main, le poignet, l'avant-bras, le coude, le bras, l'épaule, et laissant inertes, mortes les parties qu'elle abandonnait. Les illustrations chirurgicales furent appelées. Boyer, Roux, Delpech (de Montpellier), de passage à Paris, ne virent d'autre ressource que l'amputation, et madame Pétroz succomba avant d'y avoir consenti.

Cette même année le choléra vint épuiser les forces de M. Pétroz et le frapper d'une manière violente au terme de l'épidémie. M. Pétroz n'échappa à la mort qu'en se prescrivant lui-même deux doses d'émétine brune. Ce résultat fut pour lui un trait de lumière. Il avait entendu parler de l'homœopathie. Il l'avait étudiée dans le silence de son cabinet. La grande loi de cette nouvelle doctrine venait de recevoir sur lui-même une éclatante confirmation. Frappé cruellement dans ses

affections, désespéré de l'insuccès des moyens qu'il avait employés pour sauver une épouse chérie, se rappelant les avis de son premier maître Sainte-Marie, rassemblant ses souvenirs et y trouvant la démonstration de l'action d'un grand nombre de médicaments à très-petites doses; il se demande si la vérité ne serait pas dans la méthode nouvelle. Dans un voyage qu'il fait en Savoie, il s'arrête à Genève et à Lyon, où ses anciens condisciples, Dufrène et Desaix, pratiquant déjà l'homœopathie, entraînent sa conviction par les faits nombreux dont ils le rendent témoin. Il revient à Paris, et, au risque de compromettre une position magnifique si laborieusement conquise, au risque de rompre avec ses anciennes relations, il embrasse franchement la réforme thérapeutique. Bientôt il la fait pénétrer dans les classes pauvres par la fondation d'un dispensaire auquel il consacre une grande partie de son temps; il l'introduit dans les classes élevées, qui composent sa clientèle; il la répand parmi les médecins, au moyen des publications auxquelles il s'associe, soit comme fondateur, soit comme collaborateur: *Journal de la Société homœopathique*; *Revue rétrospective de matière médicale*; *Clinique médicale homœopathique*, par Beauvais de Saint-Gratien (9 vol. in-8°). La première traduction du *Manuel de médecine homœopathique de Jahr*; le *Journal de la Société gallicane de médecine homœopathique*, etc.

L'un de ces premiers travaux (*Lettres à un médecin de province*) est excessivement remarquable par la vigueur et la modération dans la critique, la clarté et la concision du style, la netteté et la méthode dans l'exposition. C'est un petit chef-d'œuvre que

Voltaire, médecin, n'eût pas dédaigné de signer.

M. Pétroz était trop haut placé dans l'opinion publique, ses relations étaient trop considérables dans le monde, sa dignité et sa probité scientifiques trop incontestables, pour que les attaques banales dirigées contre l'homœopathie et les homœopathes pussent l'atteindre. Ses adversaires eux-mêmes rendaient hommage à sa supériorité, tout en déplorant son éloignement de ce qu'ils appellent la *médecine traditionnelle*. Bien des fois Marjolin, son ancien ami, s'est plu à signaler les guérisons extraordinaires obtenues par M. Pétroz par les moyens les plus simples ou par l'administration prudente des poisons les plus énergiques.

« C'est singulier, disait-il dans son cours, en parlant de M. Pétroz, comme cet homme sait manier les poisons. »

Arrivé à une clientèle de premier ordre, malgré son goût pour la retraite, pour l'isolement, pour le silence, M. Pétroz n'a pu se soustraire aux honneurs qui lui ont été constamment déférés par ses confrères. Il était le président de la Société homœopathique, de la commission centrale homœopathique, de toutes les réunions importantes, qui se tiennent périodiquement. La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui a été décernée en 1853, en récompense de ses éminents services. Elle est venue littéralement le surprendre. Sa nomination était depuis plusieurs jours au *Moniteur* qu'il l'ignorait encore, et il ne l'a apprise que par son fils. Déjà en 1845, en récompense des services rendus à plusieurs membres de la famille royale de Sardaigne et à un grand nombre de sujets sardes, M. Pétroz avait été décoré de l'ordre des

Saints-Maurice-et-Lazare par le roi Charles-Albert.

Depuis longtemps parvenu à une grande aisance, mais n'ayant rien changé à ses goûts modestes, M. Pétroz s'était créé au Plessy-Bouchard, entre Franconville et Saint-Leu, une charmante maison de campagne, où il allait se délasser de ses travaux, par la culture de ses plantes et de ses arbres fruitiers.

Dans les dernières années de sa vie, il avait réduit ses consultations dans son cabinet à deux par semaine. Il faisait encore quelques visites à des clients anciens et particulièrement affectionnés, et assistait ses confrères plus jeunes dans des cas graves. Le mardi 9 août, il a encore noblement rempli cette triple tâche, et le mercredi 10, surpris par la pluie dans sa propriété du Plessy, il ressentit les premières atteintes du mal qui nous l'a enlevé. Il revint à Paris le jeudi 11. La dysenterie se déclara dans la nuit du jeudi au vendredi avec une violence inusitée. Dès le dimanche 14, épuisé par plus de trois cents garde-robes, il était dans un état désespéré. Néanmoins il continuait à diriger son traitement avec la plus grande lucidité. Impatient, comme tous les malades, il demandait incessamment à un nouveau médicament l'amélioration qu'il n'avait pas obtenue du précédent. Ce fut en vain qu'il fit appel à toutes les ressources de son immense savoir et de sa vaste expérience. Le mardi, 23 août, il sentit ses forces l'abandonner complètement et sa fin approcher. Il prit ses dispositions dernières, fit ses recommandations à son fils et n'eut plus qu'une pensée : mourir. Malheureusement, sa puissante constitution luttait contre la mort ; son cerveau, sa poitrine, son cœur restaient intacts, tan-

dis que l'appareil digestif cédait peu à peu à une lente destruction. Son calme ne se démentit pas un seul instant ; ses traits ne s'altérèrent point. Son visage et son esprit conservèrent la même sérénité. Ce fut une longue agonie de six jours, dont il calculait les progrès avec la même précision que s'il se fût agi de tout autre que de lui. Enfin, le dimanche 28, vers onze heures du soir, il fut pris d'une grande agitation. La respiration s'embarassa, et vers les trois heures du matin il prononça ses dernières paroles. A partir de ce moment il fut plus calme en raison de la plus grande faiblesse. La suffocation devint moins anxieuse et, à huit heures et demie du matin du lundi, il rendit le dernier soupir.

Je ne saurais rendre dignement toute la grandeur d'âme, la puissance intellectuelle, la force de volonté, la résignation sainte, la patience admirable que M. Pétroz a montrées dans ces six derniers jours. — Depuis la mort de Socrate, je ne pense pas que la mort d'aucun homme ait donné un plus grand exemple et un plus salutaire enseignement.

M. Pétroz a été inhumé dans le caveau où reposent les restes de son beau-frère, le docteur Esparron, et de madame Pétroz, sa première femme et la mère de ses enfants. Un nombre considérable de personnes sont venues lui rendre les derniers devoirs et l'accompagner à sa dernière demeure, de l'expression bien vive de leurs regrets et de leur douleur.

Sur le monument modeste élevé à son beau-frère, et destiné à le recevoir lui-même plus tard, M. Pétroz avait retracé toute la vie d'Esparron, dans cette simple inscription : « Nul n'a fait plus de bien. » Il n'y a rien à

changer, rien à ajouter à cette épitaphe, aujourd'hui que le même tombeau réunit dans le même repos ceux que la même pensée a animés pendant la vie.

Je n'entreprendraï point aujourd'hui d'apprécier la carrière scientifique de M. Pétroz ; ses écrits seront réunis et publiés par les soins de son fils et de son dernier disciple, son collaborateur pendant dix années.

Cette publication démontrera qu'il n'est pas nécessaire d'être un écrivain fécond pour exercer sur le mouvement scientifique une influence considérable. M. Pétroz réunissait toutes les qualités du grand maître. Sobriété du langage, concision dans les préceptes, réserve prudente dans la théorie ; fermeté, décision dans la pratique sans téméraire hardiesse ; exclusion du préjugé, amour sincère du progrès, examen, sans parti pris, des idées nouvelles ; méfiance salutaire de l'hypothèse, confiance inébranlable dans la méthode expérimentale ; c'était plus qu'il ne fallait pour faire de M. Pétroz, en médecine, ce que les Fernel et les Sydenham ont été avant lui, ce que Dupuytren a été, de notre temps, en chirurgie.

Dans sa vie privée, dans ses relations professionnelles, dans le monde, M. Pétroz a donné l'exemple de toutes les vertus : charité inépuisable, dévouement désintéressé, dignité bienveillante, rehaussée encore par la modestie et par toutes les qualités du galant homme.

Philosophe chrétien, fils du dix-huitième siècle, contemporain des plus grandes illustrations scientifiques, M. Pétroz, comme le philosophe antique, se connaissait. Il savait sa valeur sans se l'exagérer. Il en avait la conscience sans pour cela en tirer vanité. Il en avait

l'amour-propre, mais il n'en avait pas l'orgueil. Il s'en honorait, comme il s'honorait de ne devoir rien qu'à lui-même, à ses propres forces, à sa persévérance, à son activité.

Un soir nous nous promenions dans son jardin du Plessy. C'était une belle soirée d'automne. « Vous devez être content, lui dis-je, vous avez, réunies autour de vous, toutes les satisfactions que vous avez pu souhaiter ; car vous n'avez jamais été ambitieux. Vous êtes entouré de respect et de considération ; vous avez l'aisance qui suffit à vos goûts si purs et si modestes ; longtemps encore vous verrez vos enfants heureux ! Vous avez ici une retraite charmante, à votre choix la villa de Cicéron ou la maison de Socrate, arrosée volontairement de vos sueurs, embellie par vos soins, fécondée de vos mains. Vous y trouvez la santé qui vous permet de continuer vos travaux, de vous prodiguer encore à la souffrance, d'ajouter même chaque jour à vos connaissances par l'étude, de reculer enfin les limites de la science. N'est-ce pas que vous n'avez jamais rêvé une vieillesse plus calme, plus honorée, plus glorieuse ?

— Oui, me dit-il, je suis satisfait ; j'ai parcouru une longue carrière ; j'ai cherché à faire le bien, à éviter le mal. Si je n'y ai pas toujours réussi, cela n'a jamais été volontairement. Mon but est atteint. Je peux mourir content. »

Et l'un de ses derniers jours, il disait à son fils : « Ce n'est rien de mourir, si ceux que l'on quitte sont heureux. »

Voilà l'homme que nous avons perdu. Il était digne de Plutarque.

D^r A. CRETIN.

L'HOMŒOPATHIE

PROFESSÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

I

La Faculté de médecine de Paris a toujours eu le glorieux privilège de fixer l'attention du monde. Il s'est toujours trouvé au sein de l'École quelque grand génie qui a fait rejaillir sur elle l'éclat de sa renommée.

Mais, chose triste à dire ! chaque illustre maître, en venant sur la scène, y a apporté un système nouveau qui, après avoir brillé d'un éclat éphémère, s'est bientôt éclipié.

Depuis le commencement de ce siècle, combien de systèmes déjà ont succédé aux systèmes !

C'est d'abord le vénérable *Pinel* qui apparaît. Avec lui règne la philosophie en médecine, mais la philosophie matérialiste. Le célèbre novateur fit de la médecine comme on fait de la botanique ; il décrit les maladies comme un sujet d'histoire naturelle, il les classa par genres, par espèces, dans un cadre nosographique.

On en était là quand s'élève tout à coup le fougueux *Broussais*, qui abat l'édifice lézardé et vermoulu, et proclame sa nouvelle doctrine soi-disant physiologique ; pour lui, point de spécificité ni dans les maladies, ni dans les causes, ni dans les médicaments ; toute maladie est le cri d'un organe souffrant qu'il faut découvrir ;

presque toutes les maladies sont inflammatoires ; de là saignées, sangsues, diète.

Cette doctrine, qui fit tant de bruit, ne dura pas. Bientôt le colosse aux pieds d'argile s'affaissa. Et l'on vit alors M. *Louis* fonder l'école numérique, qui ne tire ses déductions que de la statistique, qui ne veut que des sens et non de la raison pour observer, qui ne fait que nombrer combien de fois sur cent tel ou tel symptôme s'est montré, combien de guérisons sur cent par tel ou tel traitement, et de là déduit les moyennes. Médecine d'arithmétique qui a encore des partisans...

II

Depuis quelques années une nouvelle gloire resplendit au sein du docte corps enseignant. M. *Trousseau* s'est posé à l'Hôtel-Dieu avec de nouvelles doctrines, avec une thérapeutique nouvelle, et l'éloquent professeur, attirant à lui par les charmes de ses discours et l'originalité de ses enseignements, s'est vu bientôt entouré d'une nombreuse jeunesse qui lui demande le pain de la vérité médicale.

M. *Trousseau* professe le cours de clinique médicale de la Faculté depuis 1855. Il devient donc facile de coordonner les diverses parties de son enseignement et d'en former un corps de doctrine.

Son œuvre aura-t-elle plus de durée que celle de ses prédécesseurs ? On ne saurait dire. Mais ce qui est un gage de confiance, c'est que le célèbre professeur tente d'immenses efforts vers une régénération médicale ; déjà il a adopté les idées fondamentales du plus hardi

réformateur des temps modernes ; de plus en plus il tend à s'appuyer sur les principes de cette grande révolution qui doit enfanter tant de progrès.

Si l'on examine l'ensemble du monument que M. Trousseau s'efforce d'édifier, on reconnaît, non sans surprise, qu'il rappelle, dans ses détails et dans son tout, celui qui a été fondé, il y a un demi-siècle, par le grand *Hahnemann*, le père de l'homœopathie. On y retrouve les mêmes bases, le même genre d'édification, les mêmes détails d'ornementation.

L'un évidemment a servi de modèle à l'autre.

C'est là ce que je veux démontrer, et la chose sera facile. Nous verrons que le célèbre clinicien de l'Hôtel-Dieu s'est emparé de la même loi fondamentale, de la loi de similitude, qu'il la proclame souvent dans son enseignement ; nous montrerons, par des faits cliniques nombreux, que c'est elle qui le guide dans l'application des moyens thérapeutiques ; puis nous nous arrêterons aux détails de doctrine, aux théories diverses qui respirent l'esprit hahnemannien ; enfin nous terminerons en faisant remarquer qu'après avoir donné la sanction de sa haute autorité au dogme homœopathique, M. Trousseau a été jusqu'à proclamer sa foi en l'action curative des doses les plus minimales des médicaments.

III

Élève de M. Bretonneau, le professeur de clinique de la Faculté a continué et essayé de compléter l'œuvre naissante du vénérable médecin de Tours : le *spécificisme*

en pathologie et en thérapeutique, voilà le drapeau arboré par cette nouvelle école.

Déjà, dans ses écrits, M. Trousseau avait proclamé cette doctrine d'une manière formelle.

Elle est exposée dans son *Traité de thérapeutique et de matière médicale*, fait en collaboration avec M. Pidoux. En effet, sur la couverture du livre, comme épigraphe, les auteurs ont répété ce fameux aphorisme d'Hippocrate : *Naturam morborum curationes ostendunt.*

C'est cette pensée qui a inspiré leurs recherches. « C'est par l'application et le développement de cette idée qu'il leur a été permis, disent-ils eux-mêmes (*Introd.*, p. cii), d'étendre le champ du diagnostic par la voix de la thérapeutique. »

Ils ont admis, en effet, la spécialité des maladies basées sur les différences des traitements et sur la spécificité d'action de ceux-ci.

On lit dans l'*Introduction*, même page :

« L'idée de la spécialité des médicaments, que M. Bretonneau avait appliquée à certains agents envisagés dans leurs rapports avec certaines affections, nous l'avons étendue à tous. Mais pour qu'il y eût en pathologie une idée correspondante, nous avons également transporté l'idée de la spécificité, l'idée de la diathèse des maladies *avec matière*, où elle avait été rétablie par Laënnec et M. Bretonneau, aux maladies *sans matière*, aux névroses, aux névralgies, aux fluxions, aux hémorrhagies, où elle n'avait pas encore pénétré. »

Et encore :

« L'idée de la spécialité domine donc la matière mé-

dicale comme elle domine la nosologie. » (*Introd.*, p. xx.)

Plus tard, dans ses leçons cliniques, dans ses discours académiques, le professeur a développé ces mêmes idées.

Or cette doctrine du spécificisme, que M. Trousseau nous présente comme base de la thérapeutique, dérive évidemment de la doctrine homœopathique. C'est l'application de la *loi des semblables*, mais une application mal comprise, exagérée, poussée au delà des limites du vrai.

J'ouvre Jahr. (*Notions sur l'homœopathie.*) Cet auteur définit l'homœopathie : « L'art de guérir les maladies au moyen de spécifiques déterminés *à priori*. »

C'est qu'en effet l'usage de la loi des semblables conduit à l'emploi des médicaments spécifiques. Comment, par la méthode homœopathique, trouve-t-on le médicament propre à un cas morbide ? Connaissant les effets purs des médicaments sur l'homme sain, le médecin, guidé par la loi du *simile*, choisit le remède dont l'action pathogénétique est le plus analogue avec les symptômes de la maladie à combattre. Ce médicament, de la sorte choisi, devient, pour ainsi dire, le spécifique du cas morbide ; c'est le plus propre à le guérir radicalement et promptement.

Mais il ne faut pas confondre le spécifique d'un cas morbide particulier avec le spécifique d'une espèce morbide. Pour les espèces morbides, l'homœopathie n'en a pas, car il n'en existe pas. Les rechercher, c'est rechercher la pierre philosophale. La méthode d'Hahnemann veut qu'on individualise le cas pathologique,

qu'on détermine les indications particulières : ce sont elles qui seules peuvent faire choisir, dans une même maladie, tel médicament spécial préférablement à tel autre.

L'école *spécificiste* ne s'est pas tenue à ces sages préceptes ; elle a voulu *opposer à la maladie pathologique la maladie médicamenteuse, et, par cette substitution, détruire la première par la seconde.* Elle a été trop loin, elle est tombée dans l'erreur.

Voilà comment M. Trousseau s'est emparé de cette partie de la doctrine d'Hahnemann. En l'interprétant, il l'a défigurée, il l'a travestie ; il a cherché à faire de cette magnifique loi des semblables une mesquine méthode de substitution.

En voulant y ajouter, y mettre du sien, il a poussé jusqu'à l'exagération outrée la portée de la réforme homœopathique.

Le célèbre clinicien de l'Hôtel-Dieu a voulu être plus homœopathe que les homœopathes eux-mêmes.

IV

L'homœopathie recherche les médicaments spéciaux pour chaque cas individuel de maladie, car elle sait bien que chaque maladie a une forme différente, une allure différente, des complications diverses chez chaque individu. M. Trousseau recherche, lui, des médications spécifiques pour les espèces morbides, ce qui est plus difficile, on pourrait dire impossible.

Pour trouver ses traitements, l'homœopathie a commencé par faire une étude approfondie des effets purs

des substances médicamenteuses. Pour cela, elle a observé l'action spéciale de chacune d'elles sur l'organisme sain. Par des milliers d'expérimentations faites sur l'homme en santé, elle s'est composé une matière médicale qui sera plus tard mieux appréciée et deviendra un des plus beaux titres de gloire des premiers disciples d'Hahnemann.

Comment l'honorable professeur de la Faculté trouve-t-il ses médicaments spécifiques? car, nous le verrons plus loin, la science officielle lui doit déjà bon nombre de médications nouvelles. Nous ne le savons. Pourrait-il se faire que ce soient les heureux caprices du hasard, les découvertes inattendues de l'empirisme ou de lumineuses inspirations qui lui fassent trouver des trésors inconnus?

Nous serions plutôt porté à croire que M. Trousseau, qui connaît à fond la matière médicale hahnemannienne, puise, probablement sans y penser, dans cette mine féconde. Il le fait, mais c'est bien malgré lui, je suppose. Que voulez-vous? Trop d'érudition gêne quelquefois : vous pensez avoir trouvé quelque chose de nouveau, et ce n'est qu'une réminiscence.

Cependant le savant professeur saisit bien souvent, et il l'avoue quelquefois, le rapport de similitude qui existe entre le médicament et la maladie. Ainsi nous le voyons confirmer le fait primordial qui a frappé l'attention d'Hahnemann, et qui a donné l'éveil à son génie, savoir : que le quinquina, médicament spécifique pour certains cas de fièvre intermittente, a la propriété de donner la fièvre à l'homme en santé. Seulement M. Trousseau, en approuvant et en citant la description

de la *fièvre quinique* donnée par M. Bretonneau, lui fait honneur de cette découverte.

On lit dans le *Traité de thérapeutique et de matière médicale*, II^e vol., p. 336 :

« L'observation de chaque jour, dit M. Bretonneau, prouve que le quinquina donné à haute dose détermine chez un grand nombre de sujets un mouvement fébrile très-marqué. Le caractère de cette fièvre et l'époque à laquelle elle se manifeste varient selon les individus. Le plus souvent, des tintements d'oreille, la surdité et une ivresse précèdent l'invasion de cette fièvre. Un léger frisson s'y joint, une chaleur sèche, accompagnée de céphalalgie, succède à ces premiers symptômes, s'éteint graduellement et se termine par de la moiteur. Loin de céder à de nouvelles et à de plus fortes doses de ce médicament, la fièvre causée par l'absorption du principe actif du quinquina ne manque pas d'être exaspérée. »

Dans un autre passage du même ouvrage, MM. Trousseau et Pidoux ont reconnu qu'un grand nombre de maladies se guérissaient par l'application des médicaments d'après la loi des semblables.

« *L'expérience a prouvé*, ont-ils écrit dans leur TRAITÉ, t. II, p. 70, art. BELL., *qu'une multitude de maladies étaient guéries par des agents thérapeutiques qui semblent agir dans le même sens que la cause du mal auquel on les oppose.* »

Peut-on demander plus qu'un pareil aveu ? ne montre-t-il pas la valeur que l'on accorde à la loi des semblables ?

V

J'ai hâte d'arriver aux faits pratiques. Il me tarde de faire voir l'application fréquente que fait M. Trousseau de la loi homœopathique au lit des malades.

Écoutons quelques leçons de clinique.

Depuis plusieurs années, ce professeur emploie le *calorique comme antiphlogistique* pour combattre les inflammations. Ainsi il prescrit les compresses d'eau chaude sur la tête dans la fièvre cérébrale, les sachets de sable chaud à quarante degrés dans les céphalées accompagnées de congestion sanguine, encore ces mêmes sachets dans l'arthrite aiguë.

Dès 1853, M. Trousseau a exposé ses idées à ce sujet dans une leçon à l'occasion d'une jeune femme atteinte de métrorrhagie, suite d'avortement. Il avait ordonné le seigle ergoté, médicament homœopathique dans ce cas, et les injections d'eau chaude.

En recommandant les injections d'eau chaude pour arrêter les hémorrhagies utérines, M. Trousseau donne les raisons suivantes :

« Si l'on trempe ses mains pendant quelques minutes, l'une dans l'eau à 40°, l'autre dans l'eau à 0°, et qu'on les retire au bout d'un certain temps, on pourra constater qu'elles ont subi une réaction en sens opposé : celle qui a été plongée dans l'eau froide est devenue chaude, le contraire ayant eu lieu pour celle qui a été plongée dans l'eau chaude. Il en est de même pour l'utérus, où l'hémorrhagie pourra être arrêtée pendant un certain espace de temps par l'application du froid, mais qui

reparaîtra bientôt sous l'influence de réactions favorables à sa reproduction. Par l'application du calorique, on favorise bien, il est vrai, la congestion hémorrhagique ; mais au bout d'un certain temps cette excitation en vertu de laquelle se produit l'hémorrhagie diminue, et celle-ci cesse faute de mouvement fluxionnaire. » (*Gaz. des hôpit.*, 1855, p. 135.)

Dans une autre leçon, faite en 1856, sur l'impuissance, le professeur préconise les bains de siège chauds, ou des sachets de sable très-chaud sur les reins et le périnée, afin de combattre la congestion inflammatoire.

« Je ne connais pas, dit-il, d'*antiphlogistique plus énergique que le calorique* et d'*irritant plus sévère que le froid*. Lorsque le calorique est appliqué pendant quelque temps sur une partie du corps, il donne lieu à une réaction en sens inverse.

« De même, les bains de mer sont des moyens puissants pour porter la congestion vers la peau, et les bains chauds répétés ne sont que des agents susceptibles d'en éteindre la sensibilité exagérée. Les médecins spéciaux des affections cutanées attaquent un eczéma du visage par des douches chaudes répétées pendant deux mois. Ils mettent du calorique en contact avec la face.

« *L'action du calorique est coercitive, antiphlogistique ; l'action du froid est phlogistique et fluxionnaire.* Le pâtissier, le boulanger et le cuisinier, qui passent plusieurs heures par jour devant des fours chauffés à 70°, ont-ils la figure rouge ? Oui, lorsqu'ils sont en présence du feu ; mais le matin et le soir, voyez-les comme ils sont pâles et blêmes. C'est qu'à la fluxion

succède la défluxion.» (*Gaz. des hôpit.*, 1856, p. 226.)

Que direz-vous de ces idées, vous médecins qui pratiquez la médecine des contraires, qui appliquez le froid contre l'inflammation, la chaleur contre l'asthénie ? Réfléchissez, et vous reconnaîtrez que ces idées sont justes. Vous y trouverez une nouvelle démonstration de la loi des semblables, une démonstration pratique, palpable.

Il nous est permis de croire que M. Trousseau, après avoir posé de si sages principes, les suit dans toute occasion. Il doit traiter homœopathiquement les inflammations, et en particulier les brûlures, non par les émoullients et les adoucissants, mais par les irritants. Au reste, il ne ferait qu'imiter en cela quelques médecins célèbres qui, avant Hahnemann, avaient trouvé ce traitement homœopathique vraiment efficace. Fernel, Hunter, rappellent les graves inconvénients de l'eau froide dans les brûlures, et préfèrent de beaucoup la méthode d'approcher les parties du feu. Sydenham dit que les applications d'alcool sont préférables à tout autre moyen ; B. Bell s'exprime de même.

Il serait d'accord avec un de ses collègues à la Faculté, avec M. Velpeau, qui emploie l'alcool concentré pour faire avorter les petits furoncles et arrêter les accidents inflammatoires qui les accompagnent. (Voir *Gaz. des hôpit.*, 1855, p. 386.)

VI

Le traitement d'une phlegmasie aiguë par un médicament irritant, ce n'est pas là une anomalie qui sur-

prenne dans le service clinique du professeur de l'Hôtel-Dieu. Le fait est assez fréquent ; nous pourrions en citer bien des exemples, en voici un qui est remarquable :

« La phlegmasie de l'intestin, caractérisée par une diarrhée rebelle, amène souvent, dit M. Trousseau (*Gaz. des hôpit.*, 1858, p. 218), une hypertrophie du foie par le mouvement congestif qu'elle occasionne dans cet appareil, par l'activité qu'elle lui imprime.

« Le premier moyen à employer contre les accidents aigus, la diarrhée et l'affection hépatique, ce sont les *mercuriaux*. Les mercuriaux ont, en effet, une action *spéciale* sur la sécrétion hépatique, et ce fait n'échappe à personne de ceux qui ont l'habitude d'administrer ces médicaments. Personne n'ignore l'action du calomel sur les garde-robes, qui, sous son influence, se colorent d'une manière si caractéristique.

« Quelle est cette action ? Je ne saurais dire. Est-ce une irritation ? Je l'ignore encore ; mais à coup sûr l'irritation pathologique que l'on veut combattre par les mercuriaux n'en est pas exagérée, elle diminue au contraire. La sécrétion biliaire est modifiée, et le calomel agit encore plus énergiquement dans les maladies du foie que dans la pleurésie.

« Mais, ajoute-t-il, il faut le donner à très-petites doses, 25 milligrammes en dix paquets ; sans quoi il aggraverait violemment la maladie et déterminerait de graves accidents. »

Les trois principes fondamentaux de l'homœopathie sont reconnus et mis en pratique dans cette remarquable leçon. M. Trousseau s'est attaché à saisir l'action

spéciale des mercuriaux ; il nous dit qu'ils exercent une irritation sur le foie et l'intestin en augmentant les sécrétions de ces organes. Il a fait l'application de la loi des semblables ; la substance déterminant une irritation sur une partie des voies digestives est employée pour en guérir l'inflammation. Enfin il recommande de très-petites doses de médicament.

Les médecins homœopathes ne peuvent faire autrement ; ils donnent le mercure doux dans les mêmes conditions. Jahr le conseille et le trouve souvent indiqué dans l'hépatite, dans l'ictère, dans les affections gastrico-muqueuses et bilieuses avec diarrhée, dans l'entérite aiguë.

Etcela, d'après les effets pathogénétiques sur l'homme en santé, qui sont :

« Couleur jaune de la peau avec transpiration qui colore le linge en jaune. — Sensibilité douloureuse de la région hépatique avec douleurs lancinantes, brûlantes, augmentées par tout mouvement du corps et des parties affectées. — Gonflement et dureté du foie. — Ictère complet. — Ventre dur et ballonné avec endolorissement au toucher. — Coliques violentes, selles diarrhéiques et dysentériques avec coliques et besoin pressant d'expulser les matières, ténésme et brûlement à l'anus. — Selles muqueuses ou bilieuses, ou putrides, de couleur verdâtre ou jaunâtre. » (Jahr, *Manuel de médecine homœopathique*, I^e partie, p. 473.)

— Dans une autre maladie éminemment inflammatoire et des plus graves, dans la péritonite, le célèbre professeur de l'Hôtel-Dieu vante encore le calomel à doses fractionnées (0,025). Ce traitement est souvent

indiqué par la loi de similitude, et le médecin homœopathe l'emploie lorsqu'il y a les indications suivantes, répondant aux effets propres de la substance thérapeutique :

« Nausées et envie de vomir excessives, avec douleurs incisives et pressives dans l'estomac, le ventre; vomissements de matières muqueuses amères ou de bile; ventre dur, ballonné, avec endolorissement au toucher; diarrhée, etc., etc. » (Jahr, *loc. cit.*, p. 473.)

— Mais une médication qui rend de grands services dans la péritonite, c'est la belladone, que la loi des semblables fait employer dans les cas suivants :

« Ballonnement, météorisme du ventre, avec coliques violentes, spasmodiques, sensibilité du ventre au toucher. — Frissons dans quelques parties avec chaleur simultanée dans d'autres; chaleur ardente sur la tête, au visage, avec face et yeux rouges, céphalalgie, avec battement des carotides, langue sèche, rouge, soif, dysphagie, délire, constipation ou selles diarrhéiques muqueuses. » (Jahr, *loc. cit.*, II^e partie, p. 671.)

M. Trousseau ordonne aussi la belladone et la précocise hautement dans la péritonite. Je trouve, *Gazette des hôpitaux*, 1855, p. 185, une leçon de clinique où est rapportée l'observation d'une jeune fille atteinte de péritonite aiguë guérie par l'application de cette plante en topique sur le ventre.

Comme la dose du médicament employé était trop forte, elle a occasionné une rétention d'urine. Le clinicien de l'Hôtel-Dieu a vu là se confirmer un fait depuis longtemps consigné dans la matière médicale hahne-

mannienne : la paralysie de la vessie par l'action de la belladone.

Jahr signale, en effet, ce résultat pathogénétique, 1^{re} partie, p. 122, *Paralysie du col de la vessie*.

M. Trousseau, qui semble l'ignorer, attribue la découverte de cette propriété de la belladone à un médecin de l'Algérie.

VII

Continuons. Nous verrons toujours que les médications nouvelles inventées par l'éminent professeur de la Faculté ont toutes le cachet hahnemannien.

Voici le traitement du catarrhe intestinal institué par M. Trousseau :

« S'il y a nausées, vomissements, état saburral des premières voies, il faut recourir à l'ipécacuanha.

« Si l'embarras gastrique n'existe pas, le remède par excellence, on ne saurait trop le répéter, est le sulfate de soude.

« Dans les diarrhées rebelles, l'arsénite de potasse fait merveille. » (*Gaz. des hôpit.*, 1855, p. 304.)

Il est rapporté à l'appui de cette dernière médication l'observation d'une jeune nourrice qui avait une diarrhée très-rebelle et qui fut guérie en deux jours par une toute petite dose d'arsénite de potasse.

Je ne parle pas du sulfate de soude, purgatif que M. Trousseau emploie pour guérir la diarrhée. Mais je revendique, comme homœopathique, l'ipéca ainsi que l'arsénite de potasse, et cela, à cause de leurs effets pathogénétiques suivants :

Ipéca. « Langue chargée d'un enduit blanc ou jaunâtre; — goût fade ou pâteux ou amer; — grande répugnance ou dégoût pour les aliments; — nausées, vomissements de boissons et des aliments ingérés, ou bien de matières bilieuses, verdâtres; — selles diarrhéiques, verdâtres ou jaune-citron, ou bilieuses ou muqueuses. (Jahr, I^{re} partie, p. 381.)

Arsenic. « Nausées fréquentes, vomissements des aliments, des boissons; — diarrhées violentes avec selles fréquentes, coliques, brûlement dans le ventre; — selles muqueuses ou séreuses, brûlantes et corrosives; — renouvellement de la diarrhée après avoir bu ou mangé. » (Jahr, *loc. cit.*, p. 86.)

— Pour combattre les vomissements incoercibles de la grossesse, M. Trousseau se sert également de médicaments homœopathiques.

C'est quelquefois la belladone appliquée en topique sur l'estomac.

« Quand ce moyen échoue, dit le professeur, je n'hésite pas à recourir à un moyen qui a été déjà préconisé d'ailleurs, et qui rappelle assez bien l'un des principes de la doctrine homœopathique, c'est l'usage des vomitifs. On a vu ces *vomissements incoercibles* céder sous l'influence de l'administration d'un ou plusieurs *vomitifs*. » (*Gaz. des hôpit.*, 1853, p. 368).

Dans cette occasion, le célèbre clinicien est plein de bon vouloir : il avoue la source où il a puisé. Nous l'en félicitons.

— Pour en finir avec les traitements mis en usage contre les affections gastro-intestinales, il nous reste à examiner ceux qui sont conseillés dans les dyspepsies.

M. Trousseau a fait quelques belles leçons sur ce sujet. On remarque que, s'étant inspiré probablement de l'esprit hahnemannien, le professeur a individualisé les cas différents de gastroses et a appliqué le traitement selon les diverses indications. Écoutez :

« De même que l'ophtalmie chronique, le coryza chronique se traite par les agents substituteurs, de même, dans les maladies de l'estomac, les modificateurs peuvent être mis en usage. Si la phlegmasie est subaiguë, les vomitifs sont les agents les plus puissants de la médication substitutive : ipéca, tartre stibié, veratrum : vous substituez à la phlegmasie de la membrane muqueuse gastrique une autre phlegmasie, mais cette dernière est plus aiguë, plus passagère et cède spontanément. » (*Gaz. des hôpit.*, 1858, p. 50.)

Voilà une excellente manière de pratiquer et de professer l'homœopathie sans qu'on ait rien à reprendre. C'est, à vrai dire, une ingénieuse invention. Au lieu de loi des semblables, parlez de substitution, et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Vous pouvez employer un médicament qui ait une action propre analogue aux symptômes de la maladie, mais gardez-vous de reconnaître le rapport de similitude entre le cas morbide et l'agent thérapeutique. Avec un peu d'esprit, on se tire d'embarras : on invente un mot, une explication, ainsi que nous le remarquons encore dans le passage suivant :

« La noix vomique est ordonnée par le savant professeur dans les dyspepsies pour rétablir l'activité des fonctions digestives, surtout lorsqu'il y a constipation. »

Elle n'agit plus par substitution, c'est une autre explication.

« Elle excite la contractibilité des fibres musculaires de l'appareil digestif. »

Croyez-le, si vous voulez, mais M. Trousseau affirme que c'est pour cela qu'elle fait mieux digérer.

Eh bien, là encore, il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder. La noix vomique est le médicament par excellence employé par l'homœopathie dans un grand nombre de cas de dyspepsie, surtout lorsqu'il y a :

« Douleurs contractives, crampoïdes à l'estomac, aggravation des douleurs après le repas, par le café, ainsi que la nuit, vers le matin; — nausées, vomissements, accumulation d'eau dans la bouche, flatulence, borborrygmes fréquents, constipation; — humeur hypocondriaque, etc. » (Jahr, *loc. cit.*, I^{re} part., p. 524.)

Une malade est venue dernièrement de Lille à l'Hôtel-Dieu pour se faire traiter d'une tympanite hystérique avec constipation présentant tous les symptômes sus-énoncés. M. Trousseau lui a donné la noix vomique. (*Gaz. des hôpit.*, 1859, p. 36.) La loi des semblables n'était-elle pas encore bien appliquée dans ce cas ?

Dans la dyspepsie avec diarrhée, on doit, selon M. Trousseau, employer la belladone.

« Le fait, dit le professeur, vous semblera peut-être en opposition avec ce que vous savez de ce médicament qui, dans les circonstances ordinaires, produit un effet opposé à celui que vous voulez obtenir (car dans une autre occasion, M. Trousseau l'a ordonné dans la constipation), déterminant, comme toutes les solanées, le relâchement du ventre... Mais ce serait un tort qu'on

en négligerait l'emploi dans les diarrhées dépendant d'une excitabilité exagérée de la fibre musculaire stomacale. » (*Gaz. des hôpit.*, 1858, p. 50.)

Ainsi, la belladone détermine chez l'homme sain des douleurs gastralgiques accompagnées de diarrhée, comme le constate la matière médicale pure d'Hahnemann. Donnez la belladone dans ces cas, professe M. Trousseau.

Dans les dyspepsies avec sécrétion trop abondante d'acides, le célèbre clinicien se trouve très-bien, dit-il (*Gaz. des hôpit. loc. cit.*), de l'emploi des acides, surtout de l'acide chlorhydrique, de une à trois gouttes dans un verre d'eau après le repas. Il cite quelques observations de guérisons remarquables par ce moyen homœopathique.

On connaît les bons effets des alcalins dans certains cas de dyspepsies avec éructations acides. M. Trousseau donne de leur action une explication que l'on n'est pas habitué d'entendre dans l'École de Paris :

« Les alcalins et les eaux minérales alcalines de Vichy, de Contrexeville, de Carlsbad, de Vals, n'agissent pas *chimiquement* pour neutraliser les acides, — mais *leur action est toute vitale*. — Ce sont des modificateurs puissants qui impriment à l'économie une modalité en vertu de laquelle les sécrétions cessent d'être trop acides. » (*Gaz. des hôpit.*, 1858, p. 78.)

Poursuivant ses considérations sur la médication alcaline, l'honorable professeur proclame une fois de plus, et haut et clair, l'efficacité des médicaments employés d'après la loi des semblables :

« Chez les individus, ayant eu de longues et opiniâ-

tres fièvres intermittentes, qui sont anémiques, ont des engorgements viscéraux, spléniques, hépatiques, qui sont atteints de cachexie, la médication thermale alcaline produit de rapides guérisons.

« Est-il cependant quelque chose de plus anormal et de plus contraire aux théories chimiques que de donner aux individus dont le sang est dans un tel état de dissolution que souvent il occasionne des hydropisies, le médicament regardé comme le dissolvant par excellence du sang? Les bons effets des eaux bicarbonatées sont, vous le voyez, en contradiction flagrante avec ce que les chimistes ont prétendu établir relativement à l'action des alcalins. Tenez-vous en garde contre la chimiâtrie; dans ses applications à la thérapeutique, elle conduit à l'erreur. » (*Gaz. des hôpit.*, 1852, p. 78.)

Oui, savant maître, comme vous, nous déplorons le tort immense que la chimiâtrie est venue faire à la thérapeutique et aux autres sciences médicales. Cela vient, vous le savez, de ce que la philosophie de l'École s'est faite matérialiste. Le corps ayant été considéré comme une machine ingénieusement arrangée, on a cherché à expliquer toutes les fonctions physiologiques, tous les phénomènes pathologiques, toutes les actions thérapeutiques par les lois de la mécanique, de la physique, de la chimie. De la vie, on ne s'en occupait guère. Heureusement, nous revenons à de meilleures idées, et vous vous en faites le vaillant champion. Grâce vous en soient rendues!

- Mais, honoré professeur, permettez-moi de vous faire observer que l'action curative des alcalins dans les affections cachectiques condamne, non-seulement la

théorie des chimistes, mais encore la médecine des contraires : l'une comme l'autre conduit facilement à l'erreur.

VIII

Les convulsions, les spasmes épileptiformes, l'épilepsie elle-même, sont traités par M. Trousseau au moyen de la belladone. Il donne pendant un mois 1 centigramme de poudre de belladone par jour, 2 centigrammes le second mois. La clinique du professeur a fourni plusieurs cas de guérison. (*Gaz. des hôpit.*, 1858 p. 70.) M. Blondeau, un des élèves distingués du service, rapporte aussi une guérison obtenue par cette méthode thérapeutique.

Il est facile de constater que cette médication ne doit son efficacité qu'à l'application de la loi des semblables.

Voici les symptômes pathogénétiques de la belladone :

« Crampes, spasmes et mouvements convulsifs et contorsion violente des membres. — Accès de convulsion, avec cris et perte de connaissance, convulsions épileptiques. — Accès d'immobilité et de roideur spasmodique du corps et de quelques membres, quelquefois avec insensibilité, gonflement des veines, bouffissure et rougeur du visage, battement des carotides, » etc. (*Jahr, loc. cit.*, I^e partie, p. 115.)

— Autre traitement homœopathique.

Le professeur de la Faculté a institué le traitement de la chorée, ou danse de Saint-Guy, par la strychnine. Il emploie ce médicament à petites doses jusqu'à ce qu'il survienne de la roideur dans les mâchoires et des se-

cousses dans les membres, ce qui lui indique que l'action thérapeutique est suffisante.

Or tous les médecins connaissent les effets pathogénétiques de la strychnine; son action élective sur le système nerveux, et de là sur le système musculaire, les secousses tétaniques, les mouvements convulsifs qu'elle produit, phénomènes analogues aux symptômes de la chorée.

— Le traitement des hémorrhagies par le quinquina peut aussi être revendiqué par l'école d'Hahnemann.

En parlant des bons effets de la belladone contre la coqueluche (encore une rencontre homœopathique), le savant clinicien préconise le quinquina contre les hémorrhagies nasales qui compliquent quelquefois la coqueluche.

« Le quinquina, dit-il, a la propriété d'agir sur les hémorrhagies nasales ou utérines, comme prophylactique et comme agent curatif. — N'allez pas croire que cette propriété du quinquina soit due à la faible dose de tannin qu'il contient; car, si vous donnez du cachou qui en renferme également, vous ne modérez, vous ne guérissez quoi que ce soit; mais il y a, paraît-il, quelque chose dans l'écorce du quinquina que nous ne connaissons pas très-bien. » (*Gaz. des hôpit.*, 1857, p. 3.)

Ce qu'il y a dans le quinquina, — les médecins homœopathes le connaissent bien, — c'est une action spéciale sur le *molimen hemorrhagicum*. Le quinquina a la propriété de produire sur l'homme en santé des épistaxis abondantes, des métrorrhagies utérines. Donc il doit les guérir : *Similia similibus*.

— A propos de traitement des hémorrhagies, je dois

en signaler un nouveau. Il paraît que la manière de faire de M. Trousseau gagne, gagne peu à peu. Un de ses collègues des hôpitaux, M. Beau, vient d'utiliser les propriétés emménagogues bien connues de la rue et de la sabine. Et pourquoi? Pour arrêter précisément les pertes utérines. Il prescrit la sabine ou la rue à petites doses, 5 centigrammes de poudre, pour arrêter les hémorrhagies, suites d'avortement. Le succès, là encore, a confirmé la loi des semblables.

« Il faut admettre de toute nécessité, dit la *France médicale et pharmaceutique* (3 janvier 1856), qui publie ces observations, une action élective de la sabine et de la rue sur l'utérus, une sorte d'action homœopathique. »

M. Beau fait bien : il s'empare de tout, loi de similitude et posologie.

— Quelques mots encore. C'est du traitement de l'asthme que je veux parler. M. Trousseau recommande, comme d'autres pathologistes, les solanées vireuses, le *datura stramonium*, la belladone, pour combattre les accès. Mais, chose à remarquer, il a voulu faire plus : il a institué un traitement curatif. Le voici :

Chaque mois, pendant les dix premiers jours, chaque soir, une dose de belladone ; pendant les dix autres, une cuillerée de sirop de térébenthine ; les dix jours suivants, fumigations arsenicales.

« Depuis quinze ans que j'emploie ce traitement, ajoute en terminant M. Trousseau, j'ai eu à m'en applaudir chez un bon nombre de malades. » (*Gaz. des hôpit.*, 1858, p. 477.)

Il n'y a pas lieu d'en être étonné, car la belladone et l'arsenic sont les médicaments employés souvent par

l'homœopathie pour guérir cette affection; ils donnent de beaux résultats.

IX

— Voilà assez de faits pratiques qui démontrent à l'évidence les emprunts fréquents, emprunts tantôt cachés, tantôt avoués, faits à la méthode homœopathique. C'est ainsi de toutes les médications nouvelles préconisées par M. Trousseau.

Pourquoi donc, illustre maître, afin d'autoriser l'emploi de tel ou tel médicament, chercher des explications plus ou moins ingénieuses, des hypothèses plus ou moins hasardées? Pourquoi, dans d'autres cas, vous enfermant dans un trop modeste horizon, vous écrier : je ne sais? Oui, oui, vous savez; vous avez vu briller l'astre nouveau qui doit illuminer le chaos de la thérapeutique actuelle; vous avez reconnu la loi des semblables proclamée par le grand réformateur allemand.

Que faire maintenant?... Arborer hardiment l'étendard de la réforme thérapeutique. N'ayez pas de crainte, il sera salué par une foule enthousiaste, fière de marcher avec vous. Eh quoi? Ne connaissez-vous pas le malaise immense qui travaille le corps médical? N'entendez-vous pas de tous côtés ces plaintes du découragement, ces cris de détresse, ces blasphèmes du doute et du scepticisme, ces angoisses du désespoir? Ne voyez-vous pas cette confusion, ce désordre, ce chaos qui encombrent toutes les voies de l'art de guérir? Les chefs eux-mêmes sont tombés, découragés à l'œuvre. Ici, c'est M. Malgaigne qui lance de la tribune académique

cette triste vérité : « *Absence de doctrines scientifiques, absence de principes dans l'art, empirisme partout, voilà l'état de la médecine.* » (Séance du 8 janvier 1856.) Là, M. Bouchardat, qui écrit : « *La science n'est pas faite ; elle est pour ainsi dire toute à édifier.* » (Manuel, p. 3, 1856.) Ailleurs, M. A. Latour, qui trace ces lignes dans l'*Union médicale* (4 janvier 1854) : « *La thérapeutique reste stationnaire, nous arrivons à posséder toutes les sciences, excepté celle qui apprend à guérir les malades.* » Et encore un autre professeur qui ouvre son cours en disant : « *Depuis deux mille ans, la thérapeutique n'a fait aucun pas, elle n'est pas même à l'état d'embryon, elle ne contient aucun germe de vie, et tant qu'une nouvelle thérapeutique basée sur d'autres fondements ne l'aura pas remplacée, elle restera enfouie dans ses langes.* »

En avant donc. L'heure de la régénération est venue. La réforme ! la réforme ! Ne vaudrait-il pas mieux franchir d'un pas ferme et décidé la barrière qui sépare le champ de l'ancienne thérapeutique, ce champ aride, stérile, dévasté, pour entrer dans les plaines luxuriantes du nouvel Éden, où de riches et plantureuses moissons peuvent être recueillies ? Maître, vous prenez ici pour transplanter là ; mais les semences que vous jetez ne produiront rien, l'ivraie les étouffera. Travail vain ! efforts inutiles ! Venez plutôt vous mettre à l'œuvre avec nous ; tout de suite vous serez par votre génie, votre érudition, votre haute position, à la tête du glorieux mouvement, vous nous dirigerez vers le progrès.

X

Nous n'avons vu l'enseignement de M. Trousseau que sous une face. Nous devons montrer que l'habile professeur a adoptée, non-seulement la partie pratique, mais aussi la partie théorique de la réforme hahnemannienne.

On sait toute l'importance que le fondateur de l'homœopathie a attaché aux maladies de la peau, qu'il enveloppe presque en entier sous le nom générique de *psore*.

1° Hahnemann regarde la diathèse psorique ou dartreuse comme la cause la plus fréquente des maladies chroniques.

2° Il signale le danger de la rétrocession brusque des éruptions cutanées, soit que cette rétrocession ait été occasionnée par un traitement mal dirigé ou qu'elle se soit opérée d'une manière spontanée.

3° Il montre que souvent la diathèse, changeant de place dans ses manifestations, se rejette de la peau sur un organe interne et donne naissance à une maladie chronique, — angine, catarrhe, gastrose, entérite, leucorrhée, asthme, goutte, gravelle, maladies cérébrales, affections organiques, dégénérescences.

4° Selon lui, ce n'est qu'en s'attaquant à la diathèse psorique que le traitement de ces affections chroniques, de cette psore interne, sera efficace et vraiment curatif; de là la nécessité d'employer des traitements généraux; il regarde le soufre comme le remède par excellence dans ce cas (1).

(1) Voyez *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, tome I, *passim*, p. 10 à 120.

Voilà quelques idées générales d'Hahnemann que M. Trousseau a trouvées justes, puisqu'il les a complètement adoptées et qu'il les a développées d'une manière vraiment remarquable dans une lumineuse leçon clinique (*Gaz. des hôpit.*, 1857, p. 550), où il est question des *exanthèmes cutanés et des exanthèmes des membranes muqueuses*.

Il est toutefois regrettable que l'honorable professeur n'ait pas rendu hommage à l'auteur de ces larges conceptions.

Je laisse la parole à M. Trousseau :

« De même que la diathèse herpétique, la diathèse syphilitique, la diathèse strumeuse se manifestent par des lésions cutanées ; de même ces diathèses se traduisent par des lésions des membranes muqueuses.

« Pour la diathèse syphilitique, c'est chose parfaitement connue, il serait superflu d'y insister ici. Pour la diathèse dartreuse, ne voit-on pas tous les jours l'affection se manifester de la manière la plus évidente vers les organes internes ; d'abord sur ceux qui sont les plus voisins de la peau, comme pour montrer la transition et faire voir que ce qui se produira plus tard sur les organes les plus profonds a absolument la même cause et la même origine. Ne voyez-vous pas tous les jours des dartreux présentant un eczéma de la lèvre et de l'orifice du nez, avoir plus tard un coryza chronique ou un ozène qui en sera la conséquence, et qui n'est évidemment autre chose que l'eczéma porté dans toutes les anfractuosités des fosses nasales ; après le coryza peut venir une angine qui prend le caractère granuleux, et qui, évidemment, est une angine herpétique.

« Or, lorsque vous voyez les fosses nasales, la gorge, la membrane muqueuse du vagin se prendre d'une affection herpétique et que vous ne doutez pas de sa nature, pourquoi douteriez-vous, si le vagin se prend, que l'utérus peut se prendre de même? Ces femmes qui portent ces catarrhes utérins que rien ne peut débarrasser, sont prises de dartres utérines ou d'un eczéma chronique de l'utérus, comme d'autres l'ont à la peau. Et du moment que vous l'admettez pour l'utérus, pourquoi vous refuseriez-vous à reconnaître des manifestations semblables dans les organes profonds, dans les bronches, par exemple, ou dans la membrane muqueuse gastro-intestinale? Pourquoi ne pas voir que c'est toujours la même manifestation, que c'est l'émonction diathésique qui, au lieu de se faire à la peau, se fait sur la membrane muqueuse, seulement en se traduisant par des troubles fonctionnels inhérents à l'organe atteint?

« Combien de fois ne voit-on pas un sujet herpétique, cessant d'avoir cette affection du côté de la peau, présenter bientôt des désordres de l'estomac, des intestins, des bronches, une dyspepsie, une diarrhée ou une bronchite chronique?...

« Nous avons donc dans les organes intérieurs des accidents diathésiques et des manifestations exanthémateuses d'une nature particulière, comme celles que l'on voit sur la peau; cela ne saurait être douteux. » — (*Gaz. des hôpit.*, 1857, p. 550.)

Rien ne manquera. M. Trousseau adopte tout, jusqu'au traitement qui est le même que celui du fondateur de l'homœopathie. Laissons-le poursuivre :

« Eh bien ! c'est là un fait de la plus haute importance et qui conduit à des applications thérapeutiques d'un usage journalier. Que de fois des affections herpétiques ont amené de graves désordres du côté de la poitrine ! Que de fois les eaux minérales sulfureuses, si puissantes dans le traitement des catarrhes bronchiques, des catarrhes utérins, ne guérissent ces affections que parce qu'elles s'adressent à la diathèse herpétique ! Vous en voyez à Cauterets, à Bagnères, à Luchon, à Aix-la-Chapelle, à Enghien, des malades atteints de catarrhes chroniques. Vous voulez toujours ne voir là que des catarrhes, sans vous occuper de la cause ; informez-vous, et vous apprendrez que le plus souvent ces malades ont eu dans leur jeunesse, ou même pendant une grande partie de leur vie, des manifestations herpétiques graves. Ils vous disent que lorsque ces manifestations herpétiques se reproduisent sur la peau, ils n'ont plus rien du côté des organes internes. » (*Gaz. des hôpit.*, 1857, p. 551.)

M. Trousseau reconnaît aussi avec Hahnemann que la maladie psorique interne ou la diathèse peut exister dans l'économie sans se manifester ; elle est en puissance dans l'organisme ; elle sommeille et se réveillera au bout d'un temps plus ou moins long. Je cite les paroles du professeur de la Faculté :

« Un sujet dartreux n'a pas de dartre aujourd'hui nécessairement ; un sujet scrofuleux n'a pas de scrofules ; la diathèse dartreuse ou la diathèse scrofuleuse est en puissance ; elle ne se manifestera que dans un, cinq, dix, vingt, quarante ans, mais elle n'en existe pas moins au sein de l'économie : si bien qu'un sujet

né de parents dartreux, empreint de la constitution dartreuse, c'est-à-dire portant la ressemblance organique de ses parents, comme il en porte la ressemblance physique, n'aura de manifestations extérieures de la diathèse originelle qu'à dix, quinze, vingt, quarante ans. » (*Gaz. des hôpit.*, 1858, p. 550.)

Peut-on entrer mieux dans la pensée d'Hahnemann ? Ne semble-t-il pas que ce soit le grand réformateur lui-même qui parle ?

Cette vérité reconnue, il en découle d'importantes déductions pour la pratique. Elle prouve que l'on peut et que l'on doit chercher à déraciner le germe des diathèses originelles données avec le sang par des parents infectés. Il faut traiter avant qu'il y ait manifestation évidente. De là la nécessité du traitement prophylactique des affections diathésiques. Le soufre guérit la diathèse herpétique, il est rationnel de l'employer comme prophylactique pour empêcher le mal de se produire.

Il y a déjà quelques années que l'homœopathie a proclamé cette bienfaisante doctrine, qu'elle a indiqué cette admirable voie d'amélioration et de régénération pour la race humaine. M. le docteur Gastier a publié un livre excellent sur le traitement prophylactique des maladies diathésiques. M. Trousseau doit fortement appuyer cette publication, car elle rentre complètement dans ses idées.

— Hahnemann a avancé que quand la psore était en puissance, quand elle sommeillait au sein de l'organisme, s'il survenait une maladie quelconque, elle se manifestait alors en venant compliquer et dominer

l'affection morbide elle-même. (*Doctrine et traitement des maladies chroniques*, p. 71, 72.)

Écoutons M. Trousseau, dans une leçon intitulée : *Des éléments morbides et des complications dans les maladies* :

« Il faut prendre l'habitude de bien reconnaître les éléments d'une maladie, si l'on veut combattre avec succès ses complications. Éléments et complications sont deux choses très-différentes. Voici par exemple une maladie traversée dans son cours par des accidents quelconques ; ils agiront sur elle comme complications, mais ils n'en changeront nullement la nature. Qu'un élément morbide vienne au contraire à se manifester, non-seulement il compliquera la maladie, mais encore il la dominera.

« Un individu est sous l'empire d'une diathèse herpétique, il est dartreux, il n'a pas de dartre aujourd'hui ; mais qu'il prenne froid, qu'il contracte une angine, et aussitôt l'élément herpétique pourra entrer en action, dominer la scène pathologique et donner naissance à une angine dartreuse.

« Chez le goutteux, l'expression diathésique surviendra à propos d'un léger effort qui aura porté sur une articulation. Le premier venu eût été quitte pour une entorse, mais ici cette entorse, compliquée de l'élément goutteux *in actu*, sert de prétexte à un accès de goutte qui se localisera vers l'articulation endolorie.

« Un individu est né de parents scrofuleux. Rien n'indique chez lui la scrofule. Il a un rhumatisme articulaire qui dégénère en tumeur blanche. » (*Gaz. des hôpit.*, 1856, p. 220.)

Dans ces circonstances, on comprend que c'est à l'élément diathésique qu'il faut s'attaquer pour obtenir la guérison ; il faut recourir à un traitement général. C'est ce qu'Hahnemann a prescrit formellement ; c'est ce que le professeur de la Faculté a aussi exprimé dans ces termes :

« Or, lorsque nos moyens thérapeutiques peuvent lutter contre l'expression de la diathèse, qui si souvent se jette à la traverse d'une affection aiguë ou chronique, ils détruisent la complication. »

XI

Un dernier trait de ressemblance entre les idées professées à l'Hôtel-Dieu et celles d'Hahnemann : c'est le précepte de s'abstenir des émissions sanguines dans l'apoplexie, comme nuisibles.

Nous lisons, *Gazette des hôpitaux*, 1857, p. 332 :

« En général, M. Trousseau ne fait rien dans l'apoplexie. Il ne fait rien, parce qu'il regarde les hémorrhagies cérébrales comme un fait accompli dès le moment où l'on est appelé à les constater, et qu'il ne voit pas quelle est la médication qui pourrait être utile, lorsqu'il existe un noyau hémorrhagique dans un coin du cerveau. Il se demande ce que peuvent faire en présence d'un corps étranger, d'un caillot, la saignée, les purgatifs, les ventouses ?

« Au lieu de saigner un homme qui vient de tomber d'apoplexie, de le tenir au lit, à la diète, M. Trousseau le fait asseoir, le fait manger et s'abstient de toute médication active. Depuis qu'il a adopté cette manière d'agir,

il est convaincu que ses malades se guérissent mieux et plus vite que lorsqu'il les saignait, les médicamentait et les maintenait couchés. »

Le professeur parle ensuite des dangers de la saignée et cite des faits remarquables où la saignée a déterminé brusquement une apoplexie qui n'était qu'imminente.

Le danger des saignées dans l'apoplexie, leur influence fâcheuse avaient déjà été signalés par d'autres professeurs de la Faculté. Ainsi, M. Cuveilhier, dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, p. 259, a écrit :

« J'ai vu beaucoup d'attaques d'apoplexie sur lesquelles les saignées n'ont eu aucune espèce d'influence... Il semblait même que *souvent le mal croissait en proportion de la saignée.* »

Et M. Andral, dans sa *Clinique médicale*, t. IV, p. 499 :

« Quelquefois, sous l'influence de la saignée, les simples signes de congestions cérébrales se transforment en ceux d'une attaque d'apoplexie. »

Ce qui a fait dire à MM. Ch. Robin et Béraud : « qu'on était menacé d'apoplexie par une forte saignée. »

Dans l'état actuel de la science officielle de l'enseignement, ce n'est pas seulement dans l'apoplexie qu'on s'abstient de la saignée comme nuisible, c'est aussi dans les maladies inflammatoires, dans les phlegmasies les plus franches.

On sait qu'Hahnemann, il y a plus d'un demi-siècle, a proscrit la saignée de la thérapeutique ; on sait que les médecins homœopathes ne saignent jamais.

Eh bien ! maintenant seulement les professeurs de l'École commencent à leur donner raison. Depuis les travaux de MM. Andral, Gavarret, Becquerel, Rodier, on ne regarde plus les inflammations comme le résultat de la richesse du sang ou de la plasticité du sang. C'est tout le contraire ; on est arrivé à adopter ces idées :

« Que les phlegmasies ne sévissaient que chez les individus affaiblis ;

« Qu'un certain degré de faiblesse ou d'anémie globulaire était une cause prédisposante de phlegmasie ;

« Qu'à mesure que les individus s'affaiblissaient et perdaient du sang, on voyait croître chez eux la disposition aux inflammations ;

« Que, par conséquent, les saignées étaient nuisibles dans les phlegmasies, qu'elles empêchaient ou retardaient la guérison ;

« Qu'on obtenait beaucoup plus de guérisons dans les phlegmasies en s'abstenant des émissions sanguines. »

On trouvera ces idées nouvelles parfaitement développées dans une récente leçon clinique de M. Beau, faite à l'hôpital de la Charité. (*Gazette des Hôpitaux*, 1859, 6 septembre.)

XII

Il nous reste encore un point de pratique médicale à examiner ; il est relatif à l'emploi des petites doses des médicaments.

Nous avons eu dernièrement la bonne fortune de

connaître la pensée de M. Trousseau sur ce sujet important.

C'était dans une séance remarquable de l'Académie de médecine, la séance du 26 avril 1859. Les princes de la science s'occupaient d'un travail de M. le docteur Labourdette, qui avait pour objet de démontrer l'avantage de l'usage thérapeutique du lait d'animaux, chargé de médicaments par assimilation digestive. M. Labourdette a voulu, lui aussi, prendre quelque chose à la pratique hahnemannienne : son mode doux, agréable de médication par l'emploi des petites doses médicamenteuses. Au lieu de diluer le médicament dans l'eau ou l'alcool, M. Labourdette a eu recours à un moyen plus compliqué, mais fort ingénieux. Ce moyen, le voici : faire prendre à une vache ou à une chèvre le médicament qu'on désire administrer au malade, et le malade fait usage du lait médicamenteux de l'animal.

L'Académie a voté des éloges à cette méthode nouvelle. Il semble que la docte compagnie se soit laissée entraîner, car, en sanctionnant cette pratique, n'était-ce pas approuver l'emploi des petites doses hahnemanniennes? N'y a-t-il pas la plus grande analogie entre la méthode Labourdette et la pharmacodynamie homœopathique? Dans le lait des vaches soumises à la médication, à peine retrouve-t-on traces des substances administrées.

A cette occasion, M. le professeur Trousseau est venu proclamer hautement l'action dynamique des médicaments, il a essayé de démontrer que les médicaments peuvent agir aux plus petites doses, que la quantité, la

dose de l'agent thérapeutique n'est pas de grande importance, qu'il n'est pas nécessaire que le médicament soit pris en nature et qu'il soit mis au contact de l'économie pour produire les effets qu'on en attend.

Je cite le discours :

« La question de l'action directe des médicaments et celle de leurs doses sont deux questions qui se touchent et se confondent. Pour ma part, je ne suis pas convaincu que ce soit le médicament lui-même qui soit, par une influence toute directe, l'agent thérapeutique ; je ne crois pas, par conséquent, que la quantité de substance administrée soit de la plus haute importance.

« Ceci, je le comprends, a besoin d'explication. Prenons, par exemple, le traitement de la chloro-anémie. On a cru pendant longtemps que le fer n'avait d'efficacité dans cette affection que parce qu'il s'introduisait en nature dans le sang pour y reconstituer la matière colorante des globules. On supposait que les minimes parties de fer qui manquaient dans le sang d'une femme chlorotique étaient remplacées par une certaine quantité de doses énormes de fer ingérées. Aujourd'hui cette théorie de l'action des ferrugineux est à peu près généralement abandonnée. On admet que ce médicament agit d'une certaine façon pour modifier les fonctions, et qu'il dispose en particulier les fonctions assimilatrices de telle manière que de petites quantités de fer soient absorbées, utilisées, indépendamment du fer qui a été administré ; c'est-à-dire que l'assimilation porte tout aussi bien sur le fer que contiennent les aliments, quels qu'ils soient, que sur celui qu'on a fait prendre en abondance aux malades.

« Ce que je dis du fer, je pourrais le répéter pour d'autres médicaments auxquels c'est aujourd'hui une tendance générale d'attribuer *une action purement dynamique*.

« Le mercure, par exemple, n'agit pas autrement. Personne ne s'imagine que le contact direct du mercure dans chaque particule vivante soit nécessaire pour neutraliser sur place et dans tous les points de l'organisme le virus syphilitique. Si cela était, il est évident que le lait d'une vache soumise au régime mercuriel devrait, pour être efficace contre la syphilis, contenir des quantités de mercure bien plus considérables que celles qu'on y découvre. Mais je suis convaincu que ce lait, indépendamment du mercure qu'il contient, agit encore en vertu des propriétés que lui donne l'état général déterminé chez l'animal par le régime mercuriel. Tous les jours nous soumettons les nourrices à un traitement mercuriel destiné à agir médiatement sur l'enfant infecté, et bien que la dose de mercure administrée à ces femmes ne soit pas comparable à celle que l'on fait prendre aux animaux ; bien que, par conséquent, le lait des nourrices doive contenir encore moins de mercure que celui des vaches, il n'en est pas moins vrai que la santé du nourrisson se rétablit.

« Le mercure agit, dans ce cas, non parce qu'il est contenu en nature dans le lait de la nourrice, mais en vertu d'une certaine *propriété dynamique* communiquée à ce lait, et qui est la conséquence de la modification générale imprimée à l'économie de la nourrice par l'action du médicament.

« Il en est de même de l'action de l'iode...

« Ce n'est donc pas toujours, présume M. Trousseau, par l'action directe que les médicaments agissent sur l'économie, mais souvent par action indirecte, dynamique, en vertu d'une modification spéciale imprimée à l'organisme. » (*Gazette des Hôpitaux*, 1859, p. 199.)

Cette manière d'envisager l'action du médicament est combattue, on le pense bien, par plusieurs membres. M. Boudet trouve là une doctrine homœopathique : « Il faut être homœopathe, dit-il, pour admettre une semblable doctrine. » M. Piorry s'écrie qu'en admettant ce dynamisme spécial on court risque de donner la main aux homœopathes. Cependant M. Chatin se rallie à l'idée émise par M. Trousseau d'une action dynamique qui ne serait pas en rapport avec la quantité de substance médicamenteuse ingérée ; il croit à l'efficacité de très-petites doses, pourvu qu'elles soient appréciables. L'orateur cite des cas de goître guéris par l'administration de végétaux iodés quand le traitement par l'iode en nature et à haute dose avait échoué. L'efficacité des petites doses est prouvée par les résultats de l'administration des eaux minérales dans lesquelles les substances médicamenteuses existent en si petite quantité et dont l'action thérapeutique est cependant si supérieure à celle des produits pharmaceutiques. (*Gazette des hôpitaux*, 1859, p. 199.)

XIII

J'ai fini ma tâche.

Il est démontré, ce me semble, que l'homœopathie est professée à la Faculté de Paris. Ce n'est pas, il est

vrai, l'homœopathie dans toute sa pureté, dans toute sa beauté. On voit qu'il y a contrainte, dissimulation : les emprunts sont voilés. Mais enfin les principes fondamentaux sont admis ; la loi de similitude devient un phare lumineux qui guide dans la pratique, la théorie d'Hahnemann sur les maladies chroniques est en partie reconnue, l'action dynamique des médicaments est proclamée hautement.

Maintenant, puisque l'homœopathie a ses représentants au sein de l'École et de l'Académie, pourquoi la rejeter de l'École ? Pourquoi lui fermer les portes de l'Académie et lui défendre l'entrée des hôpitaux ?

Oh ! quand la découverte, le progrès ne part pas de l'Académie, de la Faculté, qu'il lui est difficile de pénétrer dans leur sein ! On le comprend ; ces princes de la science ont à conserver l'héritage du passé, auquel ils ont ajouté ; ils ont à maintenir leur célébrité qui s'est fondée par des travaux, par des doctrines. Peuvent-ils admettre des idées nouvelles qui viennent détruire ces travaux, bouleverser ces doctrines, anéantir leurs titres de gloire ? Non ! et ils résistent.

Tant mieux pour l'homœopathie. Plus elle passera par les peines, les labeurs, les tribulations, plus elle se vivifiera, plus elle se fortifiera. Le feu n'épure-t-il pas le fer ? Ne craignons rien, ils ne se décourageront pas, ces généreux athlètes qui combattent pour le progrès ; ils savent bien que, pour marcher en avant dans les routes non frayées, il faut passer sur les ronces et sur les épines, qu'importe ? Ce ne sont ni les sourdes persécutions, ni l'odieuse conspiration du silence, ni les dédains de l'envie, ni les injures de la calomnie qui

peuvent étouffer la puissance expansive de la vérité régénératrice. La vérité marche et s'étend comme la flamme; une fois l'étincelle lancée, elle embrase tout, le feu gagne et se propage.

Il en sera ainsi de l'homœopathie; aussi nous en appelons du jugement de l'Académie et de la Faculté à un autre jugement de l'Académie et de la Faculté mieux informées.

X. BOURGEOIS,
De Tourcoing.

QUESTION DE PRIORITÉ

On lit ce qui suit dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale* du 1^{er} novembre 1858 :

Des effets encore inconnus des vapeurs phosphoriques sur l'économie animale.

« Dans une séance du Cercle de la presse scientifique, M. l'abbé Moigno, dissertant sur les dangers qu'entraîne pour les ouvriers la fabrication des allumettes chimiques au phosphore blanc, a signalé incidemment deux faits qui nous ont semblé nouveaux et dignes de figurer dans la pathogénésie d'un poison chargé déjà de tant de propriétés malfaisantes.

« D'après ce savant, les femmes enceintes qui respirent l'air imprégné d'émanations phosphoriques, dans les lieux où se fabriquent les allumettes, ne tardent pas à avorter, et cet accident serait si fréquent et si bien connu, que, dans les localités, — comme Pantin, ban-

lieue de Paris, — où cette industrie occupe de nombreux ouvriers, des malheureuses le mettraient à profit pour se débarrasser du produit de la conception. Un ecclésiastique, a dit le savant abbé, l'aurait mis sur la voie de cette observation, dont il garantit personnellement l'authenticité. Quant aux hommes soumis aux mêmes conditions, les vapeurs de phosphore auraient pour résultat d'amener chez eux, après un certain temps, une excitation véhémement du sens gènesiaque. »

Le titre que je donne à cet article n'est au fond qu'un prétexte. C'est en réalité bien moins une question de priorité que j'ai voulu soulever qu'une occasion dont je devais profiter pour montrer une fois de plus le tort que se font à eux-mêmes beaucoup de savants qui se croient bien sûrs de leur fait en niant l'homœopathie sans la connaître, quelques-uns même en la vilipendant de bonne foi. Deux faits concernant le phosphore, retranchés du domaine scientifique de l'illustre abbé Moigno, ne peuvent appauvrir sa juste renommée. De même reportés à leur véritable auteur, ils augmenteront de bien peu la gloire qui couvre le génie de Hahnemann.

Mon véritable but est de prouver une fois de plus que chaque jour la vraie science d'observation vient confirmer les assertions de l'homœopathie. Ainsi du phosphore.

Voici ce qu'en dit Hahnemann dans son ouvrage intitulé : *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, deuxième édition, III^e volume, p. 553 :

« Excitation extraordinaire dans les parties génitales.

« L'appétit vénérien est plus excité que de coutume, le matin.

« Vive excitation de l'appétit vénérien.

« Propension extraordinaire, irrésistible au coït.

« Quelques érections chez un homme âgé pendant les sept premiers jours, puis du vingt-neuvième au quarante-troisième.

« Érections jour et nuit.

« Violentes érections le matin, etc. »

Est-ce clair? Et aux ennemis quand même de l'homœopathie, après la communication de l'abbé Moigno, je demande : Est-ce vrai?

Confirmation clinique :

Il y a deux ans environ, je fus appelé par un malade qui occupe dans la science un rang assez distingué. Il se plaignait d'embarras dans la tête, souvent à l'occiput, d'une chaleur vive à la tête et à la face, celle-ci était d'un rouge vif, avec les yeux brillants. La nuit, et plus souvent le matin, il était réveillé par des érections fatigantes qui revenaient même assez souvent dans le jour. Il avait l'esprit distrait, inquiet, préoccupé; le caractère plus sombre, plus irritable; l'appétit dérangé.

Guidé par la symptomatologie du phosphore et trouvant une analogie frappante entre les différents symptômes fournis par celui-ci et ceux que me racontait le malade, je lui prescrivis trois globules de la 50^e atténuation de ce médicament dans une potion, à prendre par cuillerée matin et soir, pendant six jours. Huit

jours après, je revis mon malade parfaitement calme, ayant recouvré son degré de gaieté habituelle et toute sa liberté d'esprit.

Si ce fait était connu de l'ancienne médecine, elle aurait bientôt fait de déconsidérer le phosphore, car elle ne manquerait pas d'en vouloir faire la panacée de tous les satyriasis et de toutes les formes d'excitation vénérienne. Elle l'emploierait indistinctement chez l'homme, chez la femme, pour tous les tempéraments, pour toutes les conditions de la vie. Elle ne manque pourtant pas de recommander qu'il faut tenir grand compte de l'âge, du sexe, du tempérament, etc. C'est la formule de la science ; mais dans la pratique, excepté en ce qui concerne la dose, on ne s'aperçoit guère qu'il soit tenu compte des principes. Elle ferait plus ; lorsque l'excitation vénérienne se présenterait comme complication dans un état maladif plus ou moins grave, elle ajouterait une petite quantité de phosphore, à titre d'adjuvant, dans une potion plus ou moins compliquée et s'en irait fort contente de son savoir et de son tact. Elle abuserait du phosphore comme elle abuse insciemment du musc partout où elle croit reconnaître l'élément spasmodique. Et voilà un beau médicament qui ne manquerait pas de tomber ainsi bientôt en désuétude avec force sarcasmes, non contre l'ignorance qui l'aurait mutilé, mais bien contre l'homœopathie qui l'aurait enseigné.

C'est pourquoi nous ne cessons de recommander à notre puissante et redoutable rivale de tenir toujours grand compte des principes qu'elle enseigne si gravement, à savoir : qu'il faut toujours avoir égard à l'âge,

au sexe, au tempérament, aux conditions sociales du malade. Qui moins que l'ancienne école tient compte de ses propres enseignements dans la thérapeutique? Qui plus que l'homœopathie se garde de violer ces principes? Et c'est cependant sur nous qu'on crie haro, sur nous qui sommes les seuls à appliquer rigoureusement, disons religieusement, les préceptes de notre furieuse antagoniste. Furieuse n'est pas un mot trop fort; on se souvient du vote qui ferma aux confrères l'entrée du Cercle de la presse scientifique, pour cause d'homœopathie. Cependant s'il y eût eu là quelqu'un de ses représentants lors de la communication du savant abbé, celle-ci eût été immédiatement confirmée par les notes que je viens d'écrire, et, j'en suis sûr, à la satisfaction du bon abbé.

Pour en revenir au fait particulier d'excitation vénérienne, je veux indiquer ici quelques-uns des médicaments à consulter pour les différents cas, afin que, si jamais l'allopathie faisait fausse route, comme je l'ai indiqué, elle ne pût, en aucune façon, venir accuser l'homœopathie ou se plaindre de ses affirmations.

Je n'ai pas besoin d'apprendre à l'ancienne école la différence qui existe entre le priapisme, le satyriasis, la lascivité, etc.; mais je dois lui dire que le phosphore ne remplit pas à lui tout seul les diverses indications de ces différentes formes de l'excitation vénérienne, et que pour être sûr de son fait, il faut consulter parmi les médicaments connus : les cantharides, la coloquinte, le graphite, le natrum carbonicum, le natrum muriaticum, la noix vomique, le phosphore, le platine, la pulsatille, le rhus toxicodendron, la silice et d'autres

encore, sans compter ceux que l'avenir révélera. C'est de cette façon qu'on courra moins le risque de se tromper, qu'on ne mettra pas le phosphore dans le cas de ne donner lieu qu'à un insuccès, et qu'on arrivera mieux à comprendre que l'idée de spécifique n'est qu'une vieille utopie avec laquelle il faut rompre bon gré, mal gré.

Quand il s'agira des femmes, on consultera de préférence : arsenic, belladone, china, café, gratiolo, noix vomique, platine, veratrum, murex purpurea, etc.

Pour le second fait signalé par l'éminent publiciste, c'est-à-dire le cas d'avortement, l'homœopathie serait injuste de ne pas convenir qu'elle l'ignorait comme fait positif; mais elle doit dire qu'elle avait de fortes raisons pour le présumer, et voici quelques-unes de ces raisons : elle sait que le phosphore a une action très-énergique sur les fonctions de l'utérus, ce qu'indiquent suffisamment les symptômes suivants :

« Les règles avancent de neuf jours.

« Les règles, qui manquaient depuis longtemps, apparaissent.

« Les règles, qui avaient manqué pendant sept semaines, reparaissent.

« Après dix-huit mois de cessation des règles, chez une femme de cinquante-un ans, elles reparaissent avec violence, pendant cinq jours, et le sang a une mauvaise odeur, etc., etc. » (*Loc. cit.*, p. 254.)

Pour prévenir une objection qui pourrait m'être faite, que les deux faits rapportés par M. l'abbé Moigno appartiennent à l'acide phosphorique et non au phosphore, je ne puis faire mieux que de rapporter ce que

l'expérimentation sur l'homme sain a pu apprendre sur les propriétés de l'acide phosphorique :

« Érection sans cause aucune.

« Tendance à l'érection, le matin, en se tenant debout.

« Violente érection sans désirs.

« Les règles qui n'avaient pas paru depuis plusieurs mois se rétablissent. » (*Loc. cit.*, p. 502.)

J'espère que ceci suffira pour satisfaire même les plus difficiles.

Un autre fait encore du même genre, puisque nous sommes sur ce chapitre. Depuis deux ans, plusieurs médecins ont publié des travaux remarquables sur l'insalubrité du sulfure de carbone et sur les accidents qu'il cause aux ouvriers qui l'emploient. Eh bien, ici encore l'étude de ce médicament sur l'homme sain avait devancé ces observateurs, et elle confirme de tout point ce qu'ils ont avancé dans leurs Mémoires. Entre autres accidents, les auteurs insistaient sur un fait mis en vers heureux par M. L. Chambord, chimiste à la manufacture d'amorces des bruyères de Sèvres.

« Défiez-vous de ce liquide
Formé de soufre et de charbon ;
Car, outre son odeur fétide,
Il rend neutre le plus fécond. »

Voici maintenant ce qu'en disait l'expérimentation pure :

« Flaccidité des parties génitales, symptôme constant pendant toute l'expérimentation. » (*Gazette homœopathique de Paris*, p. 508, année 1850.)

Ces données, avec beaucoup d'autres que le temps

me permettra de mettre en évidence à mesure que l'occasion s'en présentera, suffiront, j'espère, à prouver que l'homœopathie vaut mieux que la réputation que sa sœur aînée s'obstine à lui faire. On finira par voir clairement, sans doute, que la matière médicale et la thérapeutique homœopathiques peuvent bien, sans manque d'égards, prendre le pas sur la matière médicale et sur la thérapeutique allopathiques. Patience, patience, Cendrillon deviendra princesse.

D^r LÉBOUCHER.

VARIÉTÉS.

L'HOMŒOPATHIE EN AUSTRALIE (1).

On nous écrit de Melbourne, Australie (16 avril 1859,) qu'un grand *meeting* vient d'être tenu dans cette ville, par des médecins, des membres du clergé, et des personnes influentes de la colonie, dans le but d'établir un Dispensaire pour le traitement des malades pauvres, d'après les principes homœopathiques. M. Heales, M. L. A. président, déclare que le temps est venu où l'homœopathie doit occuper dans la société le rang qui lui est dû, et que la Législature est disposée à prendre les mesures nécessaires pour assurer ce résultat.

Le dean (doyen) de Melbourne partage cette opinion : il avoue que, comme beaucoup d'autres, il a commencé par avoir peu ou point de foi dans la science homœo-

(1) Extrait de l'*Homoïon*.

pathique, mais qu'ayant été guéri d'une maladie, réputée incurable depuis dix ans, par un traitement homœopathique, il a maintenant la plus inébranlable foi dans cette science, dont il a observé depuis les merveilleux succès.... Il termine en déclarant que l'adoption générale de cette doctrine sera un véritable bienfait pour la société.

Le docteur Mackern, membre du Collège Royal des chirurgiens de Londres, chirurgien de l'hôpital homœopathique de Londres, en parlant de la puissance curative de la médecine des Analogues, exprime la conviction qu'une grande partie des morts, parmi les enfants, pourrait être évitée par la prompt application de cette médecine. Il raconte que pendant le terrible choléra de 1854, à Londres, les morts, à leur hôpital, n'ont jamais dépassé *let tiers* du nombre des décès constatés dans les autres hôpitaux. Aussi le docteur M^c Culloch, inspecteur des hôpitaux, disait-il, après une inspection de l'hôpital homœopathique, que, s'il était attaqué du choléra, bien qu'il soit allopathe, il se ferait traiter par l'homœopathie.

Plusieurs orateurs succèdent au docteur Mackern. Faut-il dire que la motion principale, but du meeting, ainsi que les résolutions y ayant trait, a été votée unanimement ; qu'un Comité a été nommé pour procéder à l'exécution et que l'union la plus cordiale et l'entente la plus parfaite n'ont cessé de régner ? A quoi bon ?.... Ce n'est que parmi les disciples de la doctrine des contraires qu'on voit des conventions se séparer, au moment même de leur réunion, faute de pouvoir s'entendre. :

DE L'ASSOCIATION MÉDICALE

Par le docteur **CRETIN.**

Plusieurs de nos confrères ignorent peut-être encore, à l'heure qu'il est, qu'il existe depuis plusieurs mois une *Société de secours mutuels et de prévoyance des médecins de France*. Rien n'est plus vrai pourtant. Cette Société, ou plutôt sa commission organisatrice, a tenu sa première séance le dimanche 31 octobre dernier.

A ce propos, nous avons cru utile de faire connaître l'origine de cette Société, les principes qui ont présidé à sa constitution, la tendance logique, fatale, qu'elle doit suivre dans ses développements.

Son origine remonte à 1845. Qui se souvient aujourd'hui de 1845 et du Congrès médical, et des promesses de M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique? Cependant, en 1845, sur la proposition d'un médecin journaliste, et avec l'autorisation du gouvernement, les médecins de France sont convoqués, à Paris, en un congrès général. Sur vingt mille médecins, deux ou trois mille au plus répondent à cet appel par leurs adhésions, douze à quinze cents par leur présence.

Il s'agissait pour cette assemblée, « non-seulement de provoquer une législation plus en harmonie avec les besoins et la dignité du corps médical, avec les intérêts de la société tout entière livrée *sans défense* aux ignobles trafics du plus honteux charlatanisme; il s'a-

gissait encore et surtout de constituer en France le corps médical, de lui donner des liens de confraternité, de l'unir scientifiquement dans une association bienfaisante et morale. » (Lisez moralisatrice.) (*Actes du congrès médical*, page 19.)

Tel est le programme accepté par le congrès. Depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, le thème n'a pas plus varié que la thérapeutique. Ce sont toujours les mêmes doléances, les mêmes accusations, les mêmes aspirations : abaissement scientifique, dégradation morale, angoisses poignantes de la misère ! Comme causes, l'encombrement des médecins dans les villes et dans les campagnes, la concurrence effrénée, les envahissements du charlatanisme, les progrès incessants des fausses doctrines, des *doctrines excentriques*, comme on appelle aujourd'hui les doctrines nouvelles, notamment l'homœopathie ! Contre tous ces maux enfin, toujours le même remède : la *corporation*, l'*association*.

Aussi le congrès ne sort-il pas de ce cercle étroit ; il réclame pour le corps médical une plus large part au budget, par la mise à la retraite des professeurs de Faculté, par la limitation des fonctions de médecins dans les hôpitaux à un certain temps, par la création de chaires nouvelles et de fonctions de toutes sortes rétribuées par l'État, les départements ou les communes, et distribuées au concours : médecins cantonaux, médecins des épidémies, médecins vaccinateurs, médecins des administrations publiques, médecins des prisons, médecins hydrologues, médecins hydropathes, que sais-je encore ? De plus, il émet les vœux suivants :

1° La création, dans chaque arrondissement, d'un

collège médical, chargé de signaler aux procureurs du roi les individus qui exercent illégalement la médecine, et d'en presser la poursuite;

2° La création d'un conseil de discipline, nommé par le collège médical, et pouvant prononcer contre chacun de ses membres l'admonition, la réprimande, la censure, la radiation temporaire du tableau du collège, et même la radiation absolue, qui sera également déterminée par les peines afflictives et infamantes pour les délits autres que les délits politiques;

3° La formation, dans toutes les parties de la France, de sociétés médicales libres, ayant pour double but la *science* et la bienfaisance, et rattachées à un centre commun séant à Paris.

Avant de se séparer, le congrès nomme une commission de quinze membres dite commission permanente, chargée de présenter à M. le ministre de l'instruction publique, à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés, les vœux émis par le congrès, et d'en poursuivre la réalisation, notamment en ce qui concerne l'association générale.

Quelques-unes de ces propositions sont accueillies avec bienveillance par M. de Salvandy. Il promet d'en faire l'objet d'un sérieux examen. A l'égard de quelques autres, la répression de l'exercice illégal de la médecine, par exemple, il se déclare incompetent. En ce qui touche à l'association, il se garde bien d'encourager, de son autorité, des espérances chimériques. L'homme d'État se renferme, sur cette utopie, dans un silence absolu.

A supposer que la commission permanente ne se fût pas condamnée elle-même à l'inertie et au mutisme dont elle ne s'est pas départie depuis treize ans, le projet de l'association eût été bientôt oublié, et il n'était besoin de l'expérience de 1848 pour lui porter le dernier coup.

Il reste donc à l'état de lettre morte, et personne n'en pensait la résurrection possible, lorsque, en 1857, des médecins de Bordeaux, M. Jeandel, je crois, en tête, le reprennent où l'avait laissé le congrès, et réclament l'affiliation des sociétés locales à la Société de prévoyance des médecins de la Seine. Celle-ci, constituée depuis longtemps, et, de toutes, la plus opulente, se tient sur ses gardes. Son conseil général accueille plus que froidement la demande des médecins de Bordeaux. Une assemblée générale est convoquée et réunie sous la présidence de M. le baron Paul Dubois. La proposition des médecins de Bordeaux, présentée et appuyée par M. Ricord, est repoussée à une immense majorité. Les médecins de Bordeaux ne se tiennent pas pour battus : ils s'adressent à M. Rayer, membre de l'Académie des sciences, et médecin ordinaire de l'Empereur; ils lui confient le mandat de préparer l'organisation d'une association générale, indépendante de la Société de prévoyance de la Seine. M. Rayer s'adjoint un certain nombre de ses collègues. Réunis sous le titre de commission d'organisation, ils rédigent un projet de statuts. Ce projet est soumis à l'administration supérieure, amendé par le ministre, puis annexé au décret qui constitue l'association sous le nom de *Société générale de secours mutuels et de prévoyance des médecins de France*.

Aux termes des statuts, cette société se compose d'une société centrale et de toutes les sociétés locales de département ou d'arrondissement, qui adhéreront aux statuts. La société centrale est formée de tous les membres ne faisant pas partie d'une société locale et adhérant aux statuts. Le conseil général, nommé pour la première fois par l'Empereur, est élu chaque année par l'assemblée générale. Celle-ci est constituée par les présidents de toutes les sociétés locales.

Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations des membres de la société centrale, s'élevant annuellement et pour chacun à un minimum de douze francs ; 2° du dixième du revenu annuel de chaque société locale ; 3° enfin des dons dus à la générosité de l'État et des particuliers.

Le conseil général statue sur les demandes d'admission à la société centrale, comme aussi sur les demandes de secours et de pensions faites soit par les sociétés locales, soit par les sociétaires ou leurs ayants droit. Enfin chaque société locale, comme la société centrale, se donne un règlement comprenant les conditions d'admission, mais ne pouvant renfermer aucune disposition contraire aux statuts de la société générale.

Telle est l'économie de la nouvelle institution. — Je ne discuterai ici ni son opportunité, ni son utilité ; elles ont été également reconnues par M. le ministre de l'intérieur.

Comment fonctionnera cette organisation compliquée ? Quelle garantie assure-t-elle à chaque sociétaire, dans le présent et dans l'avenir, contre le besoin, au conseil général contre toute chance d'erreur ? Comment,

dans l'éloignement et avec les lenteurs inhérentes à une telle centralisation, les décisions de ce conseil répondront-elles aux exigences immédiates et impérieuses de l'infortune? Le lien social sera-t-il plus fort que l'antagonisme des éléments hétérogènes, les rivalités professionnelles, les oppositions locales, et résistera-t-il à toutes ces causes de dissolution? Je laisse au sens commun et à l'expérience le soin de résoudre ces questions. La solution ne se fera pas attendre.

Je n'examinerai pas si, grâce à un article des statuts et aux règlements futurs des sociétés départementales, nous n'aurons pas bientôt, en médecine comme en religion, les *bons* et les *mauvais sujets*, comme en politique, les *bien pensants* et les *mal pensants*, l'oppression de la minorité dissidente par la majorité orthodoxe, un véritable despotisme scientifique, et le pire de tous, parce qu'il est en même temps la négation du progrès et de la justice.

Ce sont les faits seuls que je veux invoquer, et présenter au public et aux médecins comme un enseignement. C'est contre la tendance qu'ils accusent que je viens protester de toute mon énergie, certain d'être en ceci l'interprète de l'immense majorité du corps médical.

En 1857, la Société des médecins du Rhône a pris, aux applaudissements des patrons de la nouvelle société générale, une mesure réglementaire qui a soulevé dans la presse médicale une vive indignation et une réprobation méritée. Aux termes de ses statuts, chacun de ses membres est tenu de signaler à la justice les faits d'exercice illégal de la médecine qu'il aura

surpris, constatés directement ou indirectement, et d'en poursuivre les auteurs en se portant partie civile. — Le congrès avait posé en principe la dénonciation et la poursuite collectives. La Société du Rhône a été plus logique, elle n'a pas vu plus d'immoralité dans la délation individuelle que dans la délation anonyme d'un comité.

La Société des médecins de Rennes vient d'arrêter un tarif, variable selon les *classes* de malades, pour les visites, les consultations orales ou écrites, les opérations, etc. C'est une véritable coalition, ayant pour objet de faire enchérir les travaux (art. 415 du Code pén.). Celui-là s'exposerait à la prison et à l'amende qui conseillerait une coalition du même genre, mais dans un but opposé, aux consommateurs, c'est-à-dire aux pauvres patients, obligés, s'ils ne se rebiffent, de passer sous les fourches caudines de ces messieurs.

Ainsi les sociétés locales, selon l'idée qu'elles se font de la médecine, sacerdoce ou industrie, demandent protection à la police correctionnelle contre l'usurpation du titre ou de la fonction, au tribunal civil contre la parcimonie du client, ses retards ou son mauvais vouloir à s'acquitter. Ici, garantie du privilège; là, garantie de l'exploitation : partout un danger pour les médecins, une menace pour le public!

Et, au fond de tout ceci, pas un mot du problème scientifique et moral, encore moins du problème économique. — Pas un de ces honorables confrères qui songe à se faire chimiste, industriel, maçon même, plutôt que de rester médecin en disponibilité ou insuffisamment rétribué.

Eh ! mes amis, si les malades désertent la méthode orthodoxe pour la pratique *excentrique* ou *illégal*e, n'est-ce pas que l'orthodoxie, aussi arriérée sous le rapport du *pronostic* qu'au point de vue de la thérapeutique, n'est pas moins impuissante à guérir la plupart des maladies qu'à distinguer celles qui sont curables de celles qui ne le sont pas ? De quel droit exigeriez-vous de vos clients plus de lumières que vous n'en avez vous-mêmes ? Après tout, le malade ne s'adresse, de guerre lasse, aux médicastres qu'avec le peu d'argent laissé par vous au fond de sa bourse, avec le peu de vie et de forces conservées en dépit de vos prescriptions inutiles, trop souvent dangereuses. Et ne voyez-vous pas que l'orthodoxie, de sa nature, est essentiellement stationnaire, par conséquent rétrograde ; que la médecine, à peine de disparaître, doit incessamment secouer le joug de l'autorité, sortir des ornières de la routine, se dégager de l'influence des préjugés, des hypothèses et des intérêts, se constituer enfin scientifiquement par la méthode ; que, dès lors, plus elle progressera, plus elle se vulgarisera, plus elle se confondra avec l'hygiène, plus elle se réduira à la prophylaxie, et moins elle exigera de praticiens ?

Personne qui fasse ces simples réflexions ! Personne qui se demande si la valeur des soins et des conseils médicaux est assimilable à celle des produits et des services industriels ; si l'*honoraire* dû au médecin pour une application féconde de la science n'est pas, au contraire, essentiellement différent du prix des marchandises ; comment, ne pouvant être l'objet ni d'un échange ni d'une opération de comptabilité, il sera

cependant appréciable ; s'il ne sera plus sujet à l'offre et à la demande, proportionnel aux frais du médecin, à la position du client, au temps employé, aux résultats obtenus ; si enfin, en dehors de ces éléments purement économiques, il ne faut pas encore et surtout tenir compte de l'élément moral : relations diverses, complaisances, affections, bon voisinage, etc.? Vous voyez qu'ici tout se tient . question scientifique, question morale, question économique !

Les deux premières sont tranchées par ce dilemme : si vous guérissez vos malades, ils ne vous quitteront pas ; si vous ne les guérissez pas et qu'ils réclament d'autres soins, de quel droit prétendriez-vous les retenir ? Pouviez-vous les guérir ? Si oui, ne l'ayant pas fait, vous leur devez des dommages-intérêts ; si non, vous devez vous estimer heureux d'en être débarrassé.

Bien loin que l'association générale de SECOURS MUTUELS et de prévoyance fasse faire un pas à la question économique, elle ne fait que reculer la difficulté ; elle ne sera qu'un palliatif, et le pire de tous. C'est le contrepied de l'assurance telle que l'entend M. de Girardin, puisqu'il n'est ici question ni de proportionnalité ni de garantie du risque. C'est de la charité chrétienne, je le veux bien ; c'est de la philanthropie, j'y consens ; mais comme on en fait partout, sans s'apercevoir que le mal se perpétue en paraissant atténué. C'est le repos et le calme assurés à quelques-uns dans leur opulence, moyennant une obole si minime, qu'elle en est ridicule. C'est le plus grand nombre enfin, prélevant sur le nécessaire la prime impuissante à protéger chacun contre le dénûment !

N'est-ce pas, en petit, ce qui se passe en grand dans la société? Et qu'espérer pour celle-ci, qu'attendre de l'avenir, si les médecins, l'élite intellectuelle du pays, en arrivent à de pareilles extrémités?

Eh! mes chers confrères, la solution que vous cherchez, c'est la SCIENCE, c'est la LIBERTÉ, c'est la JUSTICE! Le jour où vous aurez appris au public tout ce qu'il peut savoir de la médecine; le jour où chacun saura distinguer le médecin consciencieux, éclairé, studieux, actif, méthodique, progressif, du médecin cupide, ignorant, intrigant, indifférent, empirique, routinier; le jour où les jeunes gens verront la carrière médicale telle qu'elle est, hérissée de difficultés, peu lucrative, laborieuse, ne laissant à l'esclave du devoir ni jour ni nuit, ni trêve ni repos, et ne l'embrasseront par conséquent qu'en suite d'une vocation très-décidée; le jour où, chacun honorant le médecin d'une manière convenable, la générosité d'un petit nombre de riches ne sera plus une trop faible compensation des soins donnés gratuitement à toute une population pauvre; ce jour-là, il n'y aura plus ni accaparement par le savoir-faire au détriment du vrai savoir, ni exploitation par le charlatanisme, ni encombrement dans les villes et dans les campagnes, ni exagération de la concurrence; il n'y aura plus de clientèles à cent mille francs, mais aussi il n'y aura plus de médecins indigents.

Pourquoi hésiterais-je à le dire? Ces associations de médecins entre eux et *contre le public*, ces projets de tarifs, cette abdication de toute individualité et de toute responsabilité personnelle, cet appel aux largesses des donateurs et du budget, ce recours aux tribunaux,

cette absence de tout principe scientifique, moral, économique, m'ont profondément affligé. Je me suis senti atteint dans ma dignité... La mutualité, la réciprocité entre les médecins ! Conçoit-on un pareil renversement d'idées ? C'est entre les médecins et le public qu'il doit y avoir réciprocité de services et d'estime, sympathies communes, affectueux intérêt, relations de famille, condescendance mutuelle ! Hors de là, vous retombez dans l'exploitation.

Que la Société de SECOURS MUTUELS puisse rendre des services, je ne le conteste pas. Qu'elle devienne féconde en bonnes œuvres, c'est ce que je souhaite. Mais qu'elle soit la solution du problème posé par elle, c'est ce que je nie. Sans le progrès scientifique, sans le progrès moral, point de progrès économique, partant point d'améliorations matérielles. Un jour, si j'en ai le loisir, je développerai ce théorème dans une publication spéciale, et je me fais fort de démontrer que si le médecin peut encore étendre son autorité, faire respecter ses droits, maintenir son rang dans le monde, c'est à la condition de n'être ni prêtre, ni industriel, ni fonctionnaire.

D^r A. CRETIN.

CORRESPONDANCE.

Messieurs,

Je profite du temps que j'ai ici de disponible pour

vous envoyer le traitement de la fièvre jaune tel que je l'ai employé au Brésil lors de la première invasion de cette maladie dans ce pays. Si le traitement de cette maladie est déjà connu en Europe, ce petit travail aura au moins le mérite de vous prouver ma bonne volonté d'être utile à l'homœopathie.

TRAITEMENT DE LA FIÈVRE JAUNE

Dans la première période de la fièvre jaune, on trouve indiqué : *Acon.*, *bry.*, *bell.* et *nux vom.*

Aconit, quand il y a fatigue générale; brisement comme de courbature dans les membres et dans la région des reins; frisson suivi de forte chaleur sèche; pouls plein, fort et accéléré; face rouge; langue blanche, humide et épaisse; peau sèche et brûlante; peur de la mort; douleur, par la pression, au creux de l'estomac, ou absence de douleur.

On donne ce médicament dans une solution aqueuse, par cuillerée, d'heure en heure, de deux en deux et de trois en trois heures, suivant la gravité du cas ou l'amélioration des symptômes.

Ordinairement, après trente-six ou quarante-huit heures de l'usage de ce médicament, il survient une forte transpiration, et la santé remplace la maladie. Mais si, après quarante-huit heures de l'invasion de la maladie, il n'y a pas d'amélioration, il faut, sans tarder davantage, recourir à *bryonia*, qui fera disparaître dans les premières douze ou vingt-quatre heures tout ce qui reste de la maladie.

Belladonna ne manque jamais d'opérer la guérison

sans avoir besoin de recourir à d'autre médicament, quand aux symptômes qui indiquent l'*aconit* il se joint forte céphalalgie avec yeux rouges, et surtout langue blanche avec bords et extrémité rouges.

Nux vom. est le médicament spécifique quand, au début de la maladie, il y a nausées et vomissements jaunes ou verdâtres ; douleur, par la pression, au creux de l'estomac, et fièvre peu intense. Dans ces cas, il est rare que cinq ou six cuillerées d'une solution aqueuse de ce médicament n'aient fait disparaître, dans les premières vingt-quatre heures, tous les symptômes de la maladie.

Nux vom., alterné avec *bryon.* ou *bell.*, est encore le principal médicament lorsque la maladie apparaît avec les symptômes d'une fièvre nerveuse, et qu'il y a pouls intermittent avec délire et agitation sans beaucoup de chaleur ni rougeur de la peau. Lorsque, dans les fièvres qui ont ce caractère, à la suite d'un traitement mal entendu ou d'un traitement allopathique, les symptômes nerveux sont très-prononcés avec yeux hagards, visions, carphologie, le malade tire continuellement les couvertures vers lui et se retourne dans tous les sens, ou reste immobile ne remuant que les mains, *nux vom.* est encore le principal médicament.

Bryonia, médicament le plus important dans le traitement de la fièvre jaune. Au commencement de l'épidémie, je l'ai employé presque exclusivement. Ce médicament guérit presque à lui seul tous les cas qui peuvent l'être par les médicaments que nous venons d'indiquer, et peut au besoin les remplacer tous. Mais

aucun autre médicament ne peut le remplacer dans les cas les plus graves. L'on doit donc commencer le traitement par *bryon.* toutes les fois que la fièvre jaune attaque les étrangers non acclimatés, les marins, les personnes robustes d'un tempérament sanguin, et quand la fièvre débute avec un caractère inflammatoire très-prononcé, ou bien quand elle s'annonce par une grande faiblesse et courbature dans tous les membres; douleur de meurtrissure dans le dos et la région des reins; légers frissons alternant avec chaleur, ou frisson, puis chaleur continue; pouls plein et lent, ou petit, accéléré et irrégulier; face pâle, avec ou sans taches jaunâtres; taches jaunâtres sur la poitrine, avec peau sèche et pâle; sensation de vide, plénitude et douleur, par la pression, au creux de l'estomac; langue blanche, épaisse et humide, ou brune et sèche, ou rugueuse et couleur de pain grillé; soif ou absence de soif. Dans ces cas, *bryon.* doit être donné, dans une solution aqueuse, de quart d'heure en quart d'heure, et espacer les doses avec l'amélioration des symptômes. Si cependant quelques nouveaux symptômes réclament l'emploi de *bell.*, *rhus*, *ars.*, ou de tout autre médicament, l'on ne doit pas hésiter de le donner. Le plus souvent, après l'usage de *bryon.*, on trouve indiqué *ars.*, *chin.* ou *verat.*

Arsenicum surtout, quand les douleurs d'estomac augmentent avec brûlement et rongement dans cette partie; vomissements verdâtres avec nausées continues qui annoncent que le vomissement noir va se déclarer. *Arsenicum* arrête presque toujours les progrès de la maladie, et, lorsque ces vomissements ont cessé,

quelques doses de *china* enlèvent le peu de fièvre qui reste.

Lorsque, malgré les soins donnés au malade, le vomissement noir se déclare, l'on a employé *ars.*, *bryon.*, *chin.*, *verat.*, *rhus*, *arg.-nit.* et même *cham.*, mais avec peu de succès, surtout chez les adultes. Beaucoup d'enfants ont été guéris du vomissement noir, et c'est toujours *bryon.* et *ars.* qui ont produit le plus d'amélioration. Quoi qu'il en soit, dans cette période la fièvre jaune est toujours d'un pronostic très-grave; car, lorsque le vomissement noir cesse, soit par l'usage des médicaments, soit spontanément, il apparaît aussitôt les symptômes putrides, les hémorrhagies et le délire, ou la congestion cérébrale. Quoique beaucoup de médicaments aient été employés et essayés dans cette dernière période de la fièvre jaune, aucun n'a été reconnu efficace.

Si, quand la fièvre tend à disparaître, il survient de fortes hémorrhagies des gencives, *arn.* et *chin.* ont toujours réussi.

Les fièvres intermittentes, qui restent à la suite de la maladie, cèdent toujours à *chin.* pris de douze heures en douze heures.

Lachesis est le médicament spécifique pour guérir l'ictère à la suite de la fièvre jaune. L'ictère disparaît toujours sous l'influence de ce médicament pris de douze heures en douze heures. Il est très-rare que cette maladie se prolonge au delà de quatre à cinq jours.

Quand pendant le cours de la maladie, avant qu'il y ait eu de vomissements noirs, elle tend à se transformer en fièvre putride avec diarrhée et douleurs abdo-

minales, *mercurius* est toujours le médicament le plus efficace.

L'espace de temps que met ordinairement la fièvre jaune à parcourir ses diverses périodes varie entre quatre et sept jours ; mais il y a des cas très-violents dans lesquels la maladie se déclare, parcourt toutes ses périodes et donne la mort en six heures.

Suivant le tempérament ou la disposition à telle ou telle autre maladie des individus qui en sont atteints, la fièvre jaune prend la forme inflammatoire, gastrique, nerveuse ou putride. Dans la forme nerveuse, il n'y a pas de vomissements noirs, symptôme qui accompagne toujours toutes les autres formes quand on laisse arriver la maladie à sa seconde période.

Le commencement de la deuxième période de la fièvre jaune s'annonce souvent par une diminution sensible de la force du pouls et par une sensation de bien-être que le malade accuse, avec désir d'aliments. Comme c'est aussi entre le deuxième et le troisième jour que s'opère la guérison, l'on ne doit pas confondre cet état avec la vraie amélioration, qui se reconnaît toujours à la diminution du nombre des pulsations.

Je serai très-heureux, messieurs, que vous puissiez trouver dans ce travail quelque chose d'utile pour les progrès de l'homœopathie.

M. PORTE.

LE SIMPLE ET LE COMPLIQUÉ

Par le docteur **LEBOUCHER.**

SIROP DE CAFÉ COMPOSÉ CONTRE LA COQUELUCHE

C'est sans doute une énigme que le sphinx allopathique nous propose sous le titre énoncé. Il paraît qu'il affectionne ces petits jeux innocents ; prêtons-nous à ces fantaisies de l'âge mûr avec toute la déférence que mérite un passé glorieux. Puisqu'il ne trouve que l'homœopathie digne de faire sa partie, faisons-la donc de bonne grâce et tâchons de lui expliquer couramment toutes les petites malices qu'il nous jette ainsi à l'improviste.

Voici la plus récente. C'est la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale* du 1^{er} novembre 1858 qui veut bien nous la transmettre. Elle est du docteur Courbassier.

« Lorsque la coqueluche a résisté aux agents le plus ordinairement mis en œuvre, le sirop suivant, qui n'est que la formule donnée par M. Delahaye, légèrement modifiée, sera employé avec un plein succès. Nous l'avons expérimenté bien souvent, dit le docteur Courbassier, dans des localités où la coqueluche apparaît chaque année avec un caractère épidémique, et il nous a rarement fait défaut. Voici son mode de préparation :

« Prenez 250 grammes de café moka ou Martinique

peu torréfié, en poudre ; traitez par déplacement au moyen de l'eau bouillante de manière à obtenir :

« Infusé. 500 grammes.

« Faites dissoudre dans ce liquide :

« Extrait alcoolique de belladone. 5 —

« Extrait alcoolique d'ipécacuanha. 5 —

« Extrait alcoolique de quinquina. 2 —

« Ajoutez :

« Sucre. 500 —

« Traitez au bain-marie et filtrez.

« La dose pour les enfants de trois à cinq années est de 15 grammes, répétée trois fois dans la journée, le matin, à midi et le soir, au moment du coucher. Au-dessous de cet âge, on diminue la dose de moitié. »

Ceci nous est encore une preuve qu'il ne faut pas juger de la valeur des choses par leur apparence. Assurément cette formule n'est pas bien effrayante au premier abord, du moins par la quantité des ingrédients. Nous en avons vu d'autres si pompeuses, si magistrales, si terribles, qu'elles rappellent les monstres dont les Chinois décoient leurs remparts pour atterrir l'ennemi ! Celle-ci, au contraire, est presque toute petite, assez confite en douceur. C'est comme ces physionomies tant gracieuses, demi-souriantes, demi-placides, d'une harmonie presque délicieuse, si bonnes à l'apparence, si méchantes pourtant à l'occasion.

Telle la *formulette* du docteur Courbassier. Sous un aspect à la faire croquer, elle est remplie d'imprévu ; c'est vraiment une petite boîte à surprises. Comment

venir à bout de résoudre toutes les difficultés qu'elle renferme. Nous exposerons simplement les faits ; le lecteur jugera suivant sa sagacité.

D'abord au bout de combien de temps la guérison est-elle obtenue? Le sirop ne le laisse pas deviner.

Quel est celui des ingrédients qui guérit? Le café n'en sait rien, la belladone ne le dit pas, l'ipécacuanha le soupçonne peut-être; mais le quinquina serait bien fâché de le savoir.

Est-ce la réunion de tous ensemble qui dompte la maladie? La formule toute seule ne pourra jamais le dire.

Avant de renvoyer la difficulté à notre confrère M. Courbassier pour qu'il veuille bien nous aider à résoudre un problème dont lui seul doit posséder le secret, nous allons dire notre mot sur la chose.

Nous savons par expérience combien la coqueluche est difficile à guérir; nous nous étonnons d'autant moins qu'on cherche toujours un moyen plus sûr et plus expéditif. Il reste à savoir si la petite composition ci-dessus remplit efficacement ces conditions. Nous ne disons pas non; mais nous ne le croyons pas trop. Voyons d'abord ce que chacun des ingrédients sait faire pour son propre compte.

Le café :

Toux courte, saccadée, sèche, avec forte excitation dans le larynx et jactations anxieuses, accès de suffocation.

La belladone :

Plusieurs jours de suite, vers midi, toux violente,

avec écoulement d'une grande quantité de salive visqueuse.

Accès de toux suivi de chaleur.

Toux la nuit, qui réveille souvent, mais après laquelle elle se rendort de suite.

(Avant midi.) Violente toux sèche, comme si un corps étranger était entré dans la trachée-artère, avec coryza.

Le matin, en toussant, expectoration de mucus sanguinolent.

Violente toux pendant le sommeil, avec grincements de dents.

(Avant chaque accès de toux, l'enfant était tranquille, mais il pleurait aussitôt avant l'apparition de la toux.)

(Les accès de toux se terminent par l'éternument.)

(En toussant, l'estomac se soulève comme pour vomir, même à jeun.)

Resserrement de poitrine.

Difficulté de respirer.

L'ipécacuanha :

Toux qui coupe la respiration jusqu'à la suffocation.

Toux suffocante, pendant laquelle l'enfant devient roide, avec la figure bleue.

La toux provoque des envies de vomir, sans nausées.

Bruit stertoreux dans les bronches, en respirant.

Le quinquina :

La nuit, vers deux et vers quatre heures, toux suffocante pendant un demi-quart d'heure (une sorte de coqueluche); en même temps elle crie, mais seulement après avoir déjà toussé une couple de fois.

Violente toux aussitôt après avoir mangé.

Sifflement dans la trachée-artère pendant la respiration.

Ces différents symptômes sont extraits des trois volumes du *Traité de matière médicale ou de l'action pure des médicaments homœopathiques*, par Samuel Hahnemann.

Ceux qui sont relatifs au café sont extraits du *Manuel de médecine homœopathique*, de Jahr, cinquième édition.

On voit ici que, le café excepté, chacun des éléments du composé représente quelque chose de la coqueluche, mais aussi que leur réunion en une seule formule est loin de représenter en entier cette affection, du moins si l'on se contente d'additionner les valeurs individuelles en une seule. Peut-être aussi ce mélange incongru, par rapport à nos connaissances actuelles allopathiques et homœopathiques, acquiert-il par son association flottante au milieu du sucre et du café, une valeur et des propriétés qu'on ne peut maintenant ni soupçonner, ni affirmer, ni discuter. Ceci, toutefois, nous place vis-à-vis de l'allopathie dans une condition exceptionnelle ; car, bien que nous ignorions comme elle le pouvoir de cette association, nous savons mieux qu'elle celui des éléments constitutifs, et c'est là une base qui nous permet de discuter avec un avantage certain. Aussi disons-nous, jusqu'à preuve du contraire, que la valeur de la nouvelle association, nous ne disons pas combinaison et pour cause, est loin de représenter dans son entier l'individualité morbide appelée coqueluche, soit dans ses différentes périodes, soit dans les nuances et les accidents propres à chaque

tempérament. Y eût-on même joint l'aconit, l'arnica, la bryone, le cina, le mercure soluble, la noix vomique, le ledum, la drosera, le soufre, etc..., que, représentant chacune de ces individualités, comme nous l'avons fait pour celles de la formule du sirop, nous dirions encore tout n'est pas là.

Cependant chacun des médicaments que nous venons d'ajouter a bien autant de valeur, individuellement pris, en face de la coqueluche, que chacun de ceux enfermés dans le sirop. On verrait même facilement que quelques-uns en ont davantage.

On peut soupçonner par l'énoncé que je viens de faire combien l'homœopathie est riche comparative-ment à sa rivale en face de la coqueluche ; il faut cependant avouer que, malgré cela, il y a encore quelques *desiderata*. Seront-ils comblés par des associations de médicaments ? Nous le demandons en même temps aux deux écoles antagonistes. Il y a un moyen commun de résoudre la question, c'est de commencer par soumettre à l'expérimentation pure, c'est-à-dire sur des individualités en santé, d'abord le sirop du docteur Courbassier. Suivant les symptômes qu'il aura produits, comparés à ceux de chaque ingrédient pris isolément, il sera possible alors de prévoir, même d'affirmer la valeur du sirop. Dès que le composé aura prouvé plus de valeur que chacun de ses éléments, il sera en droit de se produire comme un remède tout-puissant contre la coqueluche, et, s'il laisse encore à désirer, l'homœopathie est parfaitement en mesure de fournir les éléments d'un second sirop qui ne manquera pas certainement d'avoir même plus de valeur relative, quoique

différente. Il restera seulement à soumettre celui-ci à la même expérience que le premier.

De cette manière, l'homœopathie et l'allopathie seront d'accord et triompheront peut-être plus aisément de cette affection, tant et avec si juste raison redoutée des mères.

Jusque-là, qu'on veuille bien nous faire grâce des affirmations gratuites, des inventions de hasard, des prétentions ridicules du positivisme, des entassements de faits dénués de valeur à leur base, des vanteries de spécifique; tout cela n'est qu'illusion tant qu'on ne sait pas d'abord le mot de l'expérimentation. C'est elle qui tuera l'allopathie, parce que hors d'elle il n'y a pas de science possible.

D^r LÉBOUCHER.

EMPOISONNEMENT VOLONTAIRE

PAR LE SUBLIMÉ CORROSIF, SUIVI DE MORT LE DOUZIÈME
JOUR (1),

Par M. VIGLA,

Médecin de la Maison municipale de Santé,

OBSERVATION RECUEILLIE PAR M. FÉRON, INTERNE DE
LA MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ.

M. le docteur Vigla vient de publier dans le numéro du *Journal de pharmacie* une observation d'empoison-

(1) Extrait du *Moniteur des sciences médicales et pharmaceutiques*.

nement par le sublimé corrosif. Les cas de ce genre sont assez rares pour qu'il y ait intérêt à les recueillir avec soin. L'observation de M. Vigla, quoique laissant quelque chose à désirer sur certains points de détails, n'en sera pas moins fort utile pour l'histoire des empoisonnements par le sublimé.

Le malade qui fait le sujet de cette observation, âgé de vingt-sept ans, entra dans le service de M. Vigla le 24 mai, après avoir, dans le but de s'empoisonner, avalé une certaine quantité de sublimé corrosif délayé dans un verre d'eau ; ce poison, qui lui avait été délivré pour être versé dans un bain, avait, nous dit le malade, environ le volume d'une noisette, et on peut évaluer son poids à trois ou quatre grammes.

Après l'ingestion du poison, il ressentit un goût métallique intense et une odeur très-prononcée qui déterminèrent presque aussitôt des nausées, puis des vomissements répétés avec sensation de constriction à la gorge, tremblement des pieds, sans douleurs vives de l'œsophage ni de l'estomac. Les vomissements étaient formés de matières alimentaires d'abord, puis séreuses ; ils cessèrent au bout de quelques heures, après l'administration d'un émétique prescrit par un médecin qu'on appela, et le malade entra le jour même de l'empoisonnement à la maison de santé, où l'on prescrivit du lait et de l'eau albumineuse.

Dès le lendemain de l'accident, la constriction du pharynx se changea en vive douleur, accompagnée de chatouillement incommode, et se manifestant, sous forme d'accès de peu de durée, quelques secondes seulement, pendant lesquelles se développait de la toux

convulsive, s'accompagnant d'une vive angoisse, toux pharyngienne, semblable à celle que fait naître la présence du doigt porté dans l'arrière-bouche. Ces secousses convulsives de toux sont suivies de l'expectoration d'un mucus sanguinolent, et il semble au malade, quand ces accès le prennent, qu'il va étouffer; il est alors en proie à une vive anxiété.

Ces crises se répètent à de courts intervalles.

26 mai. Il s'est développé dans la journée des symptômes d'entérite caractérisés par des coliques assez vives, du ténesme rectal et des évacuations fréquentes (vingt au moins en vingt-quatre heures) de matières muqueuses mélangées à une assez forte proportion de sang. Ces excréctions sont douloureuses et arrachent des gémissements. Néanmoins, il n'y a pas de ballonnement du ventre.

Quant aux urines, l'excrétion n'offre rien de remarquable.

Le pouls est peu fréquent, quatre-vingt six pulsations seulement.

L'inspection de la bouche montre les lésions suivantes :

Rougeur très-marquée des gencives, des parois buccales et du pharynx, annonçant une inflammation intense de ces parties; elles exhalent une odeur nauséabonde; les gencives, légèrement tuméfiées, rouges, sécrètent, au niveau du collet des dents, une matière pultacée, jaunâtre. Tuméfaction prononcée des parois buccales, au niveau surtout des dernières molaires; du côté gauche, on constate un noyau induré, fort douloureux au toucher, et résultant du développement à ce

niveau d'une inflammation qui a gagné le tissu cellulaire.

Au niveau des piliers du voile du palais, les signes d'inflammation sont surtout prononcés ; la luette, œdémateuse, est allongée ; les piliers tuméfiés d'un rouge sombre ; dans la loge amygdalienne, sur les bords des piliers, on aperçoit des productions grisâtres, molles, assez étendues, et qui ont l'aspect ou d'escarres, ou de fausses membranes. Sur les parois buccales, il s'est formé, par places, des dépôts de matière pultacée, comme pseudo-membraneuse, là où l'inflammation a le plus d'intensité.

Le gonflement des piliers et de la luette bouche presque l'entrée du pharynx. La sécrétion de la salive est naturellement augmentée, ce qu'on doit plutôt rapporter à l'inflammation et à l'irritation locales qu'à l'absorption du poison.

En résumé, glossite intense, avec production de pseudo-membranes, au niveau de l'isthme du pharynx, gonflement général, déglutition très-douloureuse, accès de toux et de suffocation : l'intelligence paraît légèrement atteinte, et il y a un peu de stupeur.

30 mai. Aujourd'hui, soixante-douze à soixante-seize pulsations, un peu de ptyalisme ; le malade souffre moins ; il y a encore des gardes-robes sanguinolentes, mais moins nombreuses.

2 juin. L'inflammation de la bouche se limite et diminue ; les surfaces grisâtres se détachent ; elles occupent encore l'intervalle des piliers du voile du palais, et s'amincissent ; il y a toujours de la difficulté dans la

déglutition ; la face devient pâle ; le sang a cessé presque complètement dans les gardes-robres.

4 juin. Le malade est beaucoup mieux ; l'inflammation locale a beaucoup diminué ; il n'y a plus de diarrhée sanglante ; depuis plusieurs jours on fait prendre au malade une potion avec quatre grammes de chlorate de potasse ; pouls à quatre-vingt-quatre environ ; le malade se lève et descend au jardin ; il est toujours pâle.

5-6 juin. Même état ; l'affaiblissement augmente.

7 juin. Pouls à quatre-vingt-huit, grand affaiblissement et pâleur avec prostration ; état de cachexie mercurielle qui s'est développé rapidement. Hier, il y a eu six selles ; elles viennent après le repas, sans renfermer de sang ; elles sont liquides et jaunâtres ; le sous-nitrate de bismuth, donné hier pour la première fois, a été vomi en grande partie.

Hier, dans l'après-midi, il s'est développé une éruption de taches d'aspect ecchymotique, très-nombreuses, répandues sur le tronc et les membres, ne disparaissant pas sous la pression du doigt, surtout abondantes aux reins, arrondies, assez larges, d'un gris rougeâtre ; il n'y en a pas sur la surface. Les urines rendues hier offrent une teinte noirâtre ; examinées par la chaleur, elles donnent de l'albumine ; sensibilité exagérée de tout le corps, pâleur générale ; bruit du souffle à la base du cœur, au premier temps ; le malade est pris de hoquets quand il remue ou se lève. Rien dans le thorax. Bouillon et potage.

8 juin. La cachexie est des plus prononcées ; à la visite, nous trouvons le malade dans la prostration, couché sur le côté, muet ; l'éruption a considérablement

pâli ; une heure après la visite, le malade s'éteint sans convulsions, sans agonie.

BIBLIOGRAPHIE.

L'AVENIR DE L'HOMOEOPATHIE.

LETTRES A M. LE DOCTEUR BRETONNEAU.

Sous ce titre, M. le docteur N. M. Chauvet rappelle respectueusement à l'illustre praticien de Tours que ni son grand âge ni sa gloire ne sauraient le dispenser de mettre de l'honnêteté dans ses jugements. C'est d'ailleurs l'exigence du temps, mais c'est avant tout le devoir de la conscience et de la justice.

Si l'honorable vieillard consent à lire les lettres qui lui sont adressées, il se convaincra facilement que la légèreté de son jugement, ou plutôt et plus exactement de son trop méprisant dédain pour l'homœopathie, pourrait bien jeter une grande ombre sur son passé glorieux et justement honoré.

Depuis quand donc la science et le vrai mérite se grandissent-ils, s'honorent-ils en se posant en barricade en face d'un génie novateur ?

Devons-nous appeler cela faire preuve de courage ? non, ce n'est que de la témérité.

C'est moins encore, c'est de la faiblesse.

De la part d'un homme sans nom et sans moyen de s'en faire un, ce peut être du courage motivé par une

foi aveugle, mais jusqu'à certain point respectable, parce qu'elle ne soupçonne pas l'erreur, et que, la soupçonnât-elle, le contrôle ne lui est pas possible.

Telle ne peut être, à aucun point de vue, l'excuse de M. Bretonneau !

Quand il dit de l'homœopathie : « *Je professe pour cette dame le plus profond mépris !* » M. Bretonneau me produit, dans ce cas, l'effet d'un esprit fatigué qui veut fermer la porte de son intelligence, et dire comme certain roi : « *Après moi le déluge.* »

J'aime mieux croire à cette excuse que d'être forcé de soupçonner un sentiment mesquin de jalousie, de honteuse vanité blessée, par l'apparition glorieuse d'un nom plus grand, d'un génie de premier ordre.

L'illustre Broussais était bien d'une autre trempe, mais il était aussi beaucoup plus jeune, quand, après une honorable résistance, il se rangea respectueusement pour laisser passer l'homœopathie, et lui jeta même des lauriers.

Le jour où M. Bretonneau a cru et voulu injurier l'homœopathie, le vieillard a porté lui-même une main sacrilège sur la gloire qui ornait son propre front ; il a voulu lui-même sceller la pierre de son sépulcre. Qu'il y repose en paix !

C'est donc à son ombre que s'adresse M. le docteur Chauvet, et cette ombre puisse-t-elle servir d'exemple à d'autres illustrations que le temps emportera tantôt !

L'auteur des lettres dont nous parlons montre, avec tout l'entrain d'une conviction profonde, comment Galien, en s'emparant du principe allopathique, a dépouillé l'autre fille d'Hippocrate, c'est-à-dire le prin-

cipe des semblables. Tout l'immense fatras dit galénique a servi de titres et de parchemins à la spoliatrice. Mais l'injustice ne peut durer toujours, et le temps, qui défait tant de choses qu'on se plaît à croire merveilleusement assises, a fait surgir un souverain revendicateur. Hahnemann est venu opposer le droit et les faits à la brillante logomachie de Galien et de ses successeurs.

Et c'est précisément l'école qui se drape le plus fièrement dans la souveraineté du fait qui vient se poser le plus carrément en antagoniste. Il serait pourtant curieux de lui montrer que jamais école ne se paya de mots sonores autant qu'elle-même le fait depuis tant de siècles.

Après avoir lu cette longue et pourtant incomplète énumération des progrès de la doctrine homœopathique, la qualité de ceux qui la propagent ou qui l'acceptent, il faut croire, ou bien qu'il y a là une grande vérité, ou bien que les hommes les plus savants et les plus intelligents sont en même temps les plus illogiques et les moins clairvoyants. Nous laissons le soin d'en décider aux adversaires de l'homœopathie.

La première série des lettres de M. le docteur Chauvet nous fait très-bien augurer de la suite. S'il a besoin de quelque sympathie pour le soutenir dans son labeur, il peut être assuré de la nôtre.

Il serait à désirer que ces lettres fussent dans les mains de quiconque sait lire; le public n'aurait pas perdu son temps.

Nous croyons que l'intention de notre estimable confrère est de porter la cause de l'homœopathie devant le tribunal du public. Cela semble résulter des conclusions

d'un épisode de son livre. Nous ne pouvons que l'approuver et le fortifier dans cette résolution, puisque nous avons nous-mêmes, il y a bientôt un an, fait une tentative dans ce sens et que nous y avons rallié quelques hommes d'élite.

D^r LÉBOUCHER.

REMARQUES SUR LA DIPHTHÉRITE.

Par le docteur BLACK.

PREMIÈRE OBSERVATION. — 4 janvier 1859. M., âgée de vingt-huit ans, porteur d'un acné rosacea, mais autrement d'une bonne santé, se plaignait depuis plusieurs jours d'un grand malaise et de coryza. *Ars.* 3°.

5 janvier. Pendant la nuit elle eut une forte fièvre et un peu de délire; elle se plaignait d'un peu de douleur en avalant, les ganglions sous-maxillaires étaient gonflés, la gorge rouge; une production plastique existait sur une amygdale, deux ou trois petits points semblables se remarquaient sur celle de l'autre côté; de plus, une apparence membraneuse sur le pharynx; pouls petit et fréquent; peau chaude; prostration extrême et douleur dans les reins. *Iod. merc.*, deux grains de deux en deux heures et *iod. m. A.*, application sur la gorge deux fois; gargarisme avec glycérine.

6 janvier. La nuit a été meilleure, l'exsudation moindre; la fièvre a continué. Même prescription.

7 janvier. L'exudation a disparu; la gorge était couverte de points d'un rouge sale. *Bellad.* 1^{re} et *iod. m.* 1^{re}

alternativement; diète ordinaire, pas de stimulants.

8 janvier. Gorge bien, mais elle se sentait très-faible. *China*, A. Alors le retour des forces fut rapide.

DEUXIÈME OBSERVATION. — M..., âgé de huit ans, enfant délicat et fils de la malade précédente, se plaignait depuis plusieurs jours d'une indisposition générale et de froid. Maintenant, 4 janvier 1859, douleur en avalant; il y a gonflement des glandes sous-maxillaires, moins de celles de la région cervicale, et douleur du cou; l'amygdale droite, qui est gonflée, présente une exsudation blanchâtre, s'étendant en arrière sur le pharynx. *Iod. m.*, 1^{re}, 1/2 grain de deux en deux heures; glycérine appliquée localement, y joindre accidentellement l'*iod. merc.*

5 janvier. Nuit agitée; les deux amygdales sont couvertes d'exsudation; cou moins gonflé; pouls à 90; il semble mieux; urine normale. Continuer la médication de trois en trois heures.

6 janvier. Une amygdale est libre, l'autre est moins couverte; l'aspect général s'amende; écoulement abondant par le nez. Continuer et lui donner du thé de bœuf.

7 janvier. Seulement un point pultacé sur l'amygdale droite; il a le dévoiement et est très-affaibli. Continuer *Iod. m.* de huit en huit heures. Bouillon de poulet.

8 janvier. Contre mon avis on a donné une tranche de mouton; il a eu la fièvre la nuit; pouls à 100: douleurs abdominales et sensibilité du ventre au toucher;

diarrhée légère; langue rouge sur les bords. La gorge est bien; il se sent faible. Quelques doses d'aconit 3°, puis Kal. bich 3°, diète.

La maladie prit tous les caractères d'une fièvre rémittente, accompagnée de plus ou moins de diarrhée; sensibilité du ventre à la pression et langue couverte d'un enduit sale. Quoique la faiblesse fût grande, l'enfant ne prit qu'une nourriture farineuse. *Ipecac.* 1^{re}, n'ayant pas fait cesser la fièvre après trois jours de son usage, j'administrai *Arsen.* 3° avec le plus grand succès. Alors le régime fut rendu plus nutritif et les forces revinrent promptement.

TROISIÈME OBSERVATION. — Petite fille âgée de cinq ans, ayant un gonflement chronique des amygdales, éprouva pendant plusieurs jours les symptômes d'un refroidissement, ils allèrent en augmentant jusqu'au 23 avril 1859. — Le 24, fièvre; légère douleur dans la gorge en avalant, mais sans beaucoup de rougeur ni de gonflement; un peu d'oppression; les glandes sous-maxillaires sont gonflées. *Merc.* 3° et un bain chaud.

26 avril. La petite malade est assise sur son lit, désire se lever, se dit tout à fait bien. Pas de fièvre; la peau fraîche; la respiration encore un peu embarrassée; les deux amygdales sont couvertes d'une exsudation d'un jaune pâle, que l'on ne peut détacher; pas de douleur pendant la déglutition, encore du gonflement des glandes. *Iod. m.* 1^{re}, un grain de deux en deux heures, puis *Iode m. A*, deux applications; glycérine à appliquer de temps en temps.

Soir. La production de l'exsudation est bornée, même elle a diminué sur une amygdale. L'haleine est plus mauvaise. Continuer.

27 avril. Les glandes sous-maxillaires et cervicales des deux côtés sont très-gonflées; l'exsudation, moindre du côté droit, s'étend à gauche du voile du palais à la luette. Il est impossible de voir le pharynx; déglutition facile; respiration naturelle, la voix est rude et la toux croupale; pouls à 110. *Iod.* 1^{re}, deux gouttes de deux en deux heures. Je fus mandé à trois heures trente minutes du matin, et je trouvai l'enfant dans l'état suivant :

Respiration stridulente, pénible, anxieuse; voix rude, mais elle peut parler; aspect anxieux avec yeux fixes; gonflement extérieur considérable de la gorge; peau chaude, pouls faible. *Bain chaud partiel de quinze minutes, puis pendant deux heures un bain de vapeurs humides sur son lit, aconit 1^{re} une goutte de quart en quart d'heure, pendant une heure; alors iod. 1^{re}, une goutte de demi-heure en demi-heure.*

Quatre heures. Les symptômes les plus alarmants ont disparu et la voix est claire; à onze heures tout signe de croup a disparu.

Pendant la journée l'exsudation s'est étendue et couvre presque toute l'amygdale droite, il y a une odeur infecte qui se répand dans toute la maison. Écoulement puant par le nez et ulcération; cou gonflé, pouls à 100. *Kal. bichr.* 2^e, 1 2 grain chaque heure.

Répandre dans la maison une solution de chlorure de zinc, renouveler l'air et prendre les plus grandes précautions hygiéniques.

Il est évident, dans l'après-midi, que toutes les puissances vitales baissent; la figure devient hébétée et livide; lèvres bleues; mains froides, ongles bleus; pouls rapide et faible; respiration libre, si ce n'est par instants où elle devient laborieuse comme dans la fièvre typhoïde. Le bouillon de poulet et un peu de vin, donnés de temps en temps, sont facilement avalés. Pas d'augmentation, mais plutôt un peu de diminution dans l'exsudation; moins de gonflement des glandes et du cou; toucher deux fois la gorge avec *acid. mur.* A, et donner de fréquentes doses de *mur.-acid.* 1^{re}. Trois heures après, il n'y avait point d'amélioration; odeur plus forte. *Am. carb.* A, de quart d'heure en quart d'heure. A sept heures du soir, le docteur Cochrane voit l'enfant avec moi; il y avait eu une petite évacuation mêlée de matière grumuleuse. *Ars.* 5^e. Environ une heure après, l'enfant perd la vue; de temps en temps, elle veut s'asseoir sur son lit comme pour saisir quelque chose; insensibilité partielle; vomissements fréquents de matières semblables à du marc de café; grande oppression; écoulement ichoreux par les narines. A dix heures, mort.

QUATRIÈME OBSERVATION. — E..., âgé de six ans, frère de la précédente, enfant d'un aspect délicat, affecté d'un gonflement chronique des amygdales, se plaint d'un léger mal de gorge et tombe malade le 23 avril. Il y avait deux ou trois points d'aspect douteux sur l'amygdale. *La gorge fut légèrement touchée deux fois avec une solution d'acide muriatique.*

29. Mal de gorge et légère douleur en avalant; l'a-

mygdale gauche est couverte d'un morceau d'exsudation de la grandeur d'un schelling; léger gonflement externe sous la mâchoire inférieure; haleine non fétide. *Application d'une solution d'acide muriatique.* Vers midi, l'exsudation semble s'être étendue. *Iod. merc. A. en applications, et iod. merc. 1^{re}, deux grains de deux en deux heures.*

30. Comme pendant la nuit les symptômes du croup menaçaient, la nourrice a remplacé *iod. merc.* par *iod. 1^{re}.* Pendant la journée du 29 il jouait, mais aujourd'hui il est endormi et languissant; l'exsudation s'étend légèrement et le gonflement externe a augmenté. *Dil. mur. ac. en application, et mur. ac. 1^{re} à donner alternativement.*

Soir. Il semble mieux. Il a rejeté un grand morceau d'exsudation blanche et consistante, semblable à un morceau de macaroni. *Continuer.* Bouillon de poulet et soupe.

1^{er} mai. Il a passé une bonne nuit et a rejeté plusieurs morceaux de fausses membranes. La région cervicale est plus gonflée; il y a dans la gorge, qu'il est difficile d'examiner, un bruit de gargouillement; il y a des fausses membranes dans les fosses nasales desquelles s'écoule un ichor fétide. *Trit. mur. fer., applications sur la gorge, puis, deux heures après, prendre kal. bichr. de deux en deux heures.* Régime nourrissant; jus d'orange à volonté.

Quatre heures du soir. Il est plus accablé; il a rendu une forte portion de fausse membrane; la luette et l'amygdale droite ne sont plus couvertes de fausses membranes, la gauche est encore recouverte; les glandes

sous-maxillaires et cervicales du côté gauche sont plus gonflées; pouls à cent trente. *Un verre de moselle chaque heure jusqu'à ce que le pouls soit meilleur. Continuer kal. bichr. 2^e.*

Six heures du soir. Il est mieux.

Vers le milieu de la nuit, les signes de l'extension de l'exsudation au larynx se montrent et rendent urgent l'inhalation et l'administration alternative de *iod. 1^{re}*; l'emploi pendant deux heures ne donne aucun résultat; *brom. 1^{re}* à l'intérieur et une solution de *brom.* pour inhalation donnent un bon résultat après trois heures.

2. État stationnaire; respiration et déglutition libres. Continuer à nourrir et donner un peu de vin. *Trit. mur. fer.* en application. *Mes notes n'indiquent pas les médicaments, mais je crois que c'est kal. carb.*

3. Il est mieux jusqu'à midi, où, étant assis sur son lit, il est pris d'un accès d'étranglement. A une heure, je donne *tart. emet. A.* à doses répétées dans le but de provoquer le vomissement. Après un quart d'heure, n'ayant obtenu aucun effet, la suffocation augmentant, il se jette hors du lit et me saisit; je lui introduis mon doigt dans la gorge pour détacher les fausses membranes de l'épiglotte. Cette opération provoque l'expulsion d'une fausse membrane de deux pouces de long, ce qui amène un soulagement immédiat. Ensuite il s'assit sur le lit et s'amusa. — Le gonflement du cou est toujours très-fort. Dans l'après-midi, il se plaint de douleurs violentes dans le ventre et rend une garde-robe mélangée de fausses membranes. — A une heure du matin, les symptômes d'obstruction laryngienne

montrent et sont dissipés par *brom.* 1^{re} à l'intérieur et en inhalations. Au jour, il est mieux ; pouls bon ; respiration facile ; quelques paroxysmes de toux croupale.

A huit heures du matin, après avoir causé avec la nourrice, étant assis sur son lit, il replaça la tête sur l'oreiller et mourut.

CINQUIÈME OBSERVATION. — La mère de ces enfants (1^{re}, 2^{me}) pendant qu'elle les nourrissait, se plaint de douleur dans la gorge et de coryza léger. Le 5, elle eut des frissons, un tintement de fatigue dans les jambes, de la céphalalgie ; la douleur de la gorge augmenta et quelques points blancs parurent sur les amygdales. *Tr. mur. fir.* en application matin et soir, puis *mur. ac.* A à prendre dans l'intervalle. Régime nourrissant.

4. Elle se plaint de plus de douleurs provoquées par l'application de *tr. mur. fir.* L'exsudation augmente et existe sur les deux amygdales ; gonflement externe du cou ; l'apparence générale est cependant meilleure. *Mur. ac. dill.* en application et à l'intérieur. — Viande et vin.

6. Mieux sensible ; presque plus d'exsudation.

7. Continuation. L'exsudation a disparu. A prendre *mur. ac.* encore pendant un jour, puis *china* A et partir pour la campagne.

SIXIÈME OBSERVATION. — Le père était fréquemment dans la chambre des malades ; il eut un malaise général, une éruption vésiculaire dans la gorge et de l'irritation des narines. Son séjour à la campagne et l'usage de *kali. b.* firent disparaître ces symptômes.

SEPTIÈME OBSERVATION. — Le fils le plus âgé, qui était absent de la maison quand la maladie se déclara, souffrit de gonflement, de sécheresse et de rougeur de la gorge, et y eut quelques petites ulcérations. — Il guérit promptement en prenant *nitr. ac.* 1^{re} et en faisant quelques applications de *nitr. ac.* A.

Une domestique eut vers la même époque mal à la gorge, mais sans apparence de fausses membranes. — Moi-même je souffris, presque pendant quatorze jours après ces divers traitements, d'une grande irritation de la membrane de Schneider et d'un malaise général.

HUITIÈME OBSERVATION. — Une jeune dame, d'une complexion délicate, qui voyageait, arriva à Clifton se plaignant de froid, de faiblesse et de douleur à la gorge. Je la vis le troisième jour de ce malaise, 29 avril 1859.

L'exsudation était étendue sur une amygdale, une rougeur noirâtre de la gorge l'accompagnait, ainsi qu'un aspect fongueux des gencives; pouls faible, prostration extrême. *Murc. acid. en application et à l'intérieur; alimentation substantielle.* En quelques semaines elle fut guérie, mais il resta une très-grande faiblesse.

NEUVIÈME OBSERVATION. — Une dame, âgée de trente-huit ans, de constitution très-délicate, étant à peine remise d'une diphthérite grave, qui avait aussi frappé quatre autres membres de sa famille, arriva à Clifton; elle tomba malade en Écosse, et aussitôt qu'elle fut transportable on la fit partir. — Le 14 mai 1859, je constatai l'état suivant: Elle est très-épuisée; pouls très-faible, de 55 à 60; perte de la voix; douleurs cuisantes et brûlantes dans la trachée. Il y a à peine dix

jours qu'elle a encore rendu une fausse membrane, longue de presque six pouces; toux continuelle; expectoration muqueuse. Murmure respiratoire très-faible; râles muqueux très-abondants; incapable de se lever; sensation de froid des pieds et jusqu'aux genoux; perte d'appétit; constipation; douleurs à l'hypogastre; prostration générale excessive.

Iod. 3^e enleva promptement les douleurs de la gorge et ramena un peu de voix. Quand l'amélioration fut stationnaire, *ars.* fut donné, mais sans avantage; alors *tart. emet.* 2^me fut choisi, et sous son influence les accidents bronchiques disparurent et le pouls reprit de la force. Alors on donna une alimentation plus réparatrice et *ferrum*. Mais ce ne fut que vers la fin de juillet que la malade put se dire guérie. (Extrait du *British Journal of homœopathy*.)

DES EFFETS PHYSIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DU PHOSPHATE DE CHAUX

Par le docteur **BENEKE**,

Médecin résidant de l'hôpital homœopathique allemand, Londres.

Je vais joindre à mes propres observations quelques-unes de celles faites à Bremen par mon malheureux collègue le docteur Schmidt; elles sont pleinement confirmatives des miennes.

Mary Struve, six ans, pâle, lymphatique, enfant cachectique, a eu une conjonctivite scrofuleuse, puis un ulcère de la cornée qui a persisté pendant longtemps.

Après s'être bien portée pendant six mois, elle fut de nouveau reprise et se présente actuellement avec une conjonctivite scrofuleuse et un ulcère plus étendu de la cornée, les vaisseaux, fortement injectés en partent et convergent vers l'angle externe de l'œil ; il y a photophobie et larmolement considérable ; le nez est gonflé, les deux narines présentent des ulcérations scrofuleuses ; peu d'appétit, moral déprimé et pleureur. Je prescris (16 septembre) cinq grains de phosphate de chaux à prendre chaque jour, après déjeuner et dîner, dans de l'eau. Le 23, l'ulcération de la cornée a diminué ainsi que la congestion et la photophobie ; le nez est mieux et l'apparence générale de l'enfant meilleur ; plus d'appétit, et il y a du contentement. Le 28, mieux encore ; les narines sont presque à leur état normal ; la complexion s'amende et le caractère a tellement changé, que la mère, suivant sa propre expression, en est toute confondue. En suivant ce traitement, elle fut entièrement guérie le 25 octobre, et il ne restait pas trace de l'ulcération.

— Martin Roober, sept ans, yeux bleus, petit pour son âge, de mauvaise apparence, chairs molles, tête grosse, figure rouge et bouffie, présente tout l'aspect d'un scrofuleux ; depuis trois ans et demi il a surtout un catarrhe constant, des glandes engorgées et ulcérées sous la mâchoire et au cou, les ailes du nez gonflées et les yeux chassieux. Il a pris l'huile de foie de morue, l'iode pendant trois années consécutives, et cela sans aucune espèce d'avantage. Le 7 septembre, il a douze points ulcérés et de nombreux engorgements dans les endroits mentionnés. Vingt-quatre doses de phosphate

de chaux de cinq grains ont été administrés jusqu'au 25 octobre; tous les ulcères sont alors cicatrisés, quelques-uns seulement sont couverts d'une croûte comme dans *Lepra Alphosa*. Les glandes engorgées étaient plus molles et évidemment l'enfant était dans de bien meilleures conditions.

— Mademoiselle P., quarante-six ans, a été sujette pendant plusieurs années à des gonflements lymphatiques des joues, du cou, du creux de l'aisselle, du coude, des genoux. Quelques-uns de ces engorgements ont suppuré et donné lieu à des ulcérations indéfinies. Phosphate de chaux, huit grains, deux doses par jour, amena des douleurs vives dans le ventre qui persistèrent jusqu'à ce que l'on ne donna plus qu'une demi-dose. J'ai dû cesser l'expérience, après dix-huit jours passés sans aucune modification.

— Deux enfants, ayant un écoulement par les oreilles, des excoriations à la partie externe de cet organe, guérissent promptement sous l'influence de ce médicament.

— Louisa B. souffrait de gonflement scrofuleux du nez, de catarrhe, de douleurs dans le nez et d'une ophthalmie légère. Ayant pris le phosphate de chaux pendant huit semaines, tous les symptômes disparurent et la santé générale était beaucoup meilleure qu'antérieurement. J'ai noté aussi, dans ce cas, que des douleurs abdominales suivirent l'emploi des médicaments. Nous avons à rechercher ce point important, à savoir, si le phosphate de chaux agit en provoquant la formation celluleuse, ou s'il exerce une action spécifique sur la dyscrasie scrofuleuse. Les observations suivantes serviront à élucider ce point.

— Priscilla W., âgée de seize ans, de constitution scrofuleuse, a eu des conjonctivites. Pendant trois semaines, le traitement consista dans l'usage de compresses d'eau froide, des purgatifs salins, saignée à la nuque, et amena de l'amélioration. Deux mois après, cette fille fut de nouveau malade; la lèvre supérieure était fortement gonflée, les paupières gonflées et engorgées et la conjonctive enflammée, tandis qu'une éruption impétigineuse se montrait sur différents points de la figure. Deux grains de phosphate de chaux, mélangés avec du sucre, furent prescrits à prendre trois fois par jour. Sous l'influence de ce traitement, toute trace de maladie disparut rapidement.

Mary G., vingt-cinq ans, dont le frère était scrofuleux et dont deux sœurs sont mortes phthisiques, se plaignait depuis longtemps de gonflement des glandes cervicales et de trois ou quatre plaies sur le sternum et les clavicules; elle accusait une grande faiblesse; son aspect était anémique; elle a pris l'huile de foie de morue sans aucun avantage. On prescrit le phosphate de chaux; le huitième jour, l'ulcère supérieur du sternum était beaucoup plus petit, et le pus, qui était comme de l'eau, est devenu crémeux et louable. La continuation du médicament fut suivie, en moins de trois semaines, de la guérison des ulcères, la force revint, mais le gonflement des glandes persista.

— Daniel Sharp, quatre ans et demi, vivant dans de mauvaises conditions hygiéniques, a depuis huit semaines perdu la faculté de marcher; il est très-émacié; la complexion est pâle et terreuse; les veines superficielles se voient facilement, et on pourrait tracer le ré-

seau veineux à travers la peau ; il y a des points rouges sur les joues ; pouls petit et très-faible ; céphalalgie ; il a des frayeurs. Il s'écoule abondamment de l'oreille droite une grande quantité d'un liquide ichoreux corrosif ; le nerf facial est probablement comprimé dans son trajet à travers l'aqueduc de Fallope, ou a été détruit, car tous les muscles du côté droit de la face dans lesquels il se distribue sont paralysés ; il y a aussi un peu d'écoulement par l'oreille gauche. L'appareil digestif présente les phénomènes d'une ulcération intestinale commençante ; trois ou quatre selles liquides par jour, grand appétit, ventre distendu. Comme le phosphate de chaux n'était pas prêt, le malade prit d'abord de l'huile froide et de l'eau de chaux une cuiller à bouche trois fois par jour ; mais le 29 mars, ayant du phosphate de chaux, on lui en donna deux grains trois fois par jour. 5 avril. L'écoulement par l'oreille gauche a cessé, celui de l'oreille droite a diminué et la qualité en est meilleure. La diarrhée a cessé et la fièvre est tombée. Le 12 avril l'enfant a retrouvé l'usage de ses jambes ; la couleur et son aspect général sont de beaucoup meilleurs ; il y a encore écoulement par l'oreille droite d'un pus crémeux. 30 avril. Il y a encore du mieux, et le 24 mai la cure est complète.

Ce fait est certainement un des plus encourageants que je connaisse et dans lequel on ne peut nier les bons effets du phosphate de chaux.

Mon ami le docteur Brandes employa ce sel dans trois cas, et voici ce qu'il en dit : « Dans un cas j'administrai le médicament pour des gonflements scrofuleux des glandes du cou, accompagnés d'ophtalmie scro-

fuleuse chronique ; dans un autre pour un gonflement des glandes et une suppuration chronique de la parotide et des glandes sous-maxillaires. Les malades avaient quatre et dix-neuf ans et présentaient la diathèse scrofuleuse la mieux caractérisée. Après quatre ou cinq semaines de l'usage du phosphate de chaux, je n'avais pu encore constater aucun effet. Le troisième cas est un impétigo scrofuleux chez un enfant, qui disparut en six semaines par le phosphate ; mais l'éruption reparut après deux mois et subsiste encore. »

J'ai aussi employé cette substance dans des cas de scrofules sans ulcération, mais je ne puis lui assigner aucun effet marqué sur la dyscrasie, et ordinairement le gonflement des glandes n'est point influencé.

Il me paraît plus que probable, si ce n'est pas tout à fait certain, d'après mes propres expériences, que le phosphate de chaux ne peut faire disparaître la dyscrasie scrofuleuse en totalité, mais qu'il est très-efficace contre la formation cellulaire défectueuse procédant de cette diathèse.

Maintenant je vais examiner l'action du phosphate sur les ulcérations qui ne sont point de nature scrofuleuse. Je me suis convaincu complètement de son influence marquée sur la formation des cellules dans ces cas. Il est nécessaire cependant de raisonner d'après les prémisses exactement notées. Quand un malade est atteint d'ulcères nommés variqueux, les varices donnent naissance à des exsudations dans le tissu cellulaire, et la présence de celles-ci amenant la formation d'ulcères, on ne doit pas attendre d'enlever par le phosphate de chaux les conditions mécaniques qui ont donné naissance à

l'ulcère. D'autre part, les succès du phosphate de chaux en modifiant la nutrition dans les ulcérations syphilitiques secondaires, qu'il guérit promptement, apporte le plus grand encouragement pour faire des essais dans ces cas.

27 mars. Peter W., trente-quatre ans, entra à l'hôpital présentant les symptômes d'un abcès du psoas du côté droit. Une tumeur, bientôt formée, se présente dans la région vertébrale lombaire; aussitôt que la fluctuation put être perçue, une incision fut pratiquée, et il s'écoula une grande quantité de matière, qui continua à s'écouler pendant quelques jours; la sonde pénétrait de quatre centimètres en bas et de cinq en haut. Le malade devint de jour en jour plus faible, il avait des sueurs abondantes, une fièvre forte, perdait une grande quantité de matière; le pronostic était très-grave.

17 mai. *Calcareâ phosphorica* fut prescrit avec le plus grand succès; la suppuration diminua graduellement, les sueurs disparurent, le malade reprit de la chair et des forces, et le 26 juin la large ouverture fistulaire s'était remplie de granulations et cicatrisée.

Le docteur Beneke donne ensuite des détails sur une demi-douzaine de cas d'ulcères guéris par ce remède, mais que le défaut de place ne nous permet pas de transcrire.

J'ai seulement traité trois cas d'ulcérations syphilitiques secondaires par le phosphate de chaux; mais les résultats furent si remarquables qu'ils me permettent de conclure avec assurance que ce sel a une influence marquée dans ces affections.

La disparition de la dyscrasie syphilitique n'est point

en cause ; mais bien ces accidents secondaires et tertiaires, dans lesquels il y a altération des parties constitutives du sang et par suite trouble dans la nutrition ; ce serait là le point de conversion avec le phosphate de chaux qui agit sur les parties constituantes du sang et sur la formation cellulaire.

Dans ce cas, je pus me référer aux observations précédentes de guérison d'ulcères dans lesquels, comme toujours, il y a une formation anormale de cellules, la matière normale manquant. Je dois prévenir le lecteur que dans l'émaciation qui accompagne la formation de ces ulcères il y a plutôt obstacle à la formation cellulaire.

Enfin je veux faire comprendre qu'il existe une action intime du phosphate et de la syphilis sur le système osseux.

Élisabeth M., vingt-quatre ans, couturière, entra à l'hôpital le 6 août. Elle est affectée de syphilis qui n'a jamais été traitée. Il y a cinq mois qu'elle a été infectée, depuis ce temps elle perd ses forces et son embonpoint, elle a eu divers troubles des fonctions digestives et a pâli. Quelques larges ulcérations ont paru aux coudes, au front, au cou et à la tête. La malade est si faible qu'il lui est impossible de marcher. En raison de l'urgence du cas, j'associâi à l'usage journalier du phosphate de chaux un quart de grain d'iodure de mercure. Le 13, l'amélioration commence à se montrer dans les ulcères du coude et la malade sent ses forces revenir. Le 15 octobre la cure était complète sous tous les rapports.

Il est remarquable que cette malade ne fut point réglée pendant le traitement, quoique antérieurement cette fonction fût régulière. J'ai également noté ce fait chez

deux jeunes dames qui prenaient le phosphate de chaux avec grand avantage pour le retour de leurs forces, et je suis enclin à attribuer ce fait à l'emploi exagéré des matériaux de nutrition pour la reproduction de la structure organisée.

Deux jeunes gens me consultèrent pour des ulcères, résultat de bubons suppurés. L'un, dont les ulcérations étaient très-grandes, fut promptement guéri, les bourgeons charnus s'étant formés avec une grande rapidité; dans le second cas, la dyscrasie fut plus tenace, ce que pouvait faire prévoir le long temps pendant lequel l'ulcère était resté induré. Ce fait fut surtout intéressant par la marche des différentes parties de l'ulcère. Certaines parties, qui étaient couvertes de pus, le malade étant couché, semblaient être empoisonnées par la présence de ce liquide, tandis que les autres portions étaient couvertes de bourgeons luxuriants. A la fin, quand toute apparence d'induration de l'ulcère primitif annonça la disparition de la dyscrasie, l'ulcère disparut complètement.

Je dois maintenant rapporter quelques observations chez des individus phthisiques, l'emploi du phosphate de chaux chez eux m'ayant été suggéré par sa grande utilité chez les scrofuleux; car si la scrofule et la tuberculose ne sont pas de la même nature, il ne peut y avoir aucun doute sur leur rapport.

(La suite au prochain numéro.)

DE LA PROBITÉ SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE.

Par le docteur **CRETIN.**

I

Il y a quelques mois, je me suis engagé à publier une réfutation *in extenso* des attaques dirigées contre l'homœopathie, par M. Béhier. D'ajournement en ajournement, ma réponse arrive un an, jour pour jour, après la publication du fameux RAPPORT lu par M. Béhier, au mois d'août 1858, à la société médicale du 2^e arrondissement, cité par M^e Andral, au mois de novembre suivant, à l'audience de la 1^{re} chambre, communiqué en épreuves à M^e Ollivier quelques jours seulement avant sa brillante réplique; — imprimé après le jugement qui, par une fin de non-recevoir, nous a déboutés de notre demande; offert à l'Académie de médecine, dans sa séance du 7 décembre, par l'intermédiaire de M. Trousseau, mis immédiatement à l'ordre du jour par M. Bouillaud, sans lecture préalable, etc., etc.

Jamais brochure n'eut un pareil succès. Aujourd'hui que les passions se sont calmées, que l'enthousiasme s'est dissipé, que, d'autre part, notre indignation a fait place à l'indifférence, pour ne pas dire au dédain; à quoi bon ranimer la lutte par une discussion non moins inopportune que tardive?

Le temps a fait son œuvre. Le silence a succédé au bruit. Les feuilles mortes couvrent la terre comme un linceul... Dieu me garde de troubler ce repos!

Je ne viens donc point exhumer la brochure de M. Béhier et la soumettre au scalpel de l'analyse. Je me contenterai, comme au jour d'un anniversaire, de confondre dans un triple souvenir et le rapport de M. Béhier et la catilinaire de M. Bouillaud, et une leçon déjà presque oubliée de M. Beau. Les morts vont si vite!

Ce sont ces honorables adversaires qui vont eux-mêmes poser les questions et les résoudre en se donnant la réplique.

II

Toute l'argumentation de M. Béhier peut se résumer ainsi :

1° La loi des *semblabies*, telle que l'entendent et Hahnemann et ses disciples, n'est ni générale, ni applicable à certains cas, ni conforme au sens que, depuis Hippocrate jusqu'à M. Trousseau, on a attaché à ces expressions dans la médecine traditionnelle;

2° Les doses infinitésimales n'agissent pas sur l'homme sain; et la preuve, c'est que M. Béhier a avalé environ cent cinquante globules d'aconit, sans en ressentir le moindre effet. Sur l'homme malade, entre les mains de M. Andral, sous les yeux de M. Bailly, elles ont été inefficaces. Entre les mains des homœopathes, c'est bien pis : elles sont dangereuses, prolongent les maladies, accroissent la mortalité.

De ce que M. Béhier nie l'action des doses infinitésimales sur l'homme sain et sur l'homme malade, tandis que tous les homœopathes l'affirment sur l'homme malade, quelques-uns sur l'homme sain, M. Béhier conclut que les homœopathes se trompent, et que leurs adversaires, M. Béhier en tête bien entendu, ont seuls raison ;

5° Mais l'erreur des homœopathes ne serait rien aux yeux de M. Béhier, les vérités scientifiques étant l'objet de contestations incessantes, d'oppositions passionnées, et les savants *sujets à se tromper*, — l'erreur des homœopathes ne serait rien aux yeux de M. Béhier, si ces malheureux homœopathes apportaient dans leur erreur la même loyauté que leurs adversaires.

Ce qui choque M. Béhier, ce n'est pas la *doctrine*, c'est la *médecine* homœopathique. Ce qui excite son mépris, c'est la conduite des homœopathes, attendu qu'ils font métier d'une opinion excentrique. — Ce qui l'empêche de les estimer, c'est que, devant les faits de chaque jour, il ne peut malheureusement pas croire toujours à la sincérité des convictions chez les homœopathes.

Done les sociétés médicales ont raison d'exclure de leur sein ceux qui se rendent coupables d'homœopathie, fussent-ils anciens internes des hôpitaux, lauréats de la Faculté et de l'Académie, honorés de distinctions par ces sociétés mêmes qui les frappent d'ostracisme ; fussent-ils, en qualité de médecins des hôpitaux, les collègues de M. Béhier et chefs de service comme lui. Donc le premier venu a le droit, sinon le devoir, d'accabler les homœopathes des épithètes et du patois que

vous savez. La récompense ne se fera pas attendre.

Salus, honor et argentum.
Atque bonum appetitum.

Je laisse de côté la partie scientifique de la discussion. Les homœopathes affirment des faits qui, tous les jours, se reproduisent et peuvent être vérifiés, qui ont été entrevus ou constatés par Hippocrate, Fernel, Stahl, et de nos jours, par MM. Bretonneau, Trousseau, Pidoux, etc. M. Béhier nie ces faits ou leur donne une autre signification.

De quel côté est l'erreur ?

Si c'est du côté de M. Béhier, elle est aussi invincible qu'involontaire. M. Béhier est sincère, loyal, convaincu, indépendant. Il pousse l'attachement à ses opinions scientifiques jusqu'à l'abnégation, jusqu'au sacrifice. Il subirait pour elles la persécution, et même je n'en doute pas, plutôt que de les renier, il braverait la misère, le seul martyre de notre temps. Si, contre toute probabilité, une nouvelle étude de l'homœopathie changeait ses opinions, il brûlerait les dieux qu'il a adorés, et adorerait les dieux qu'il a brûlés avec la même ferveur ; il combattrait ses anciens amis devenus ses adversaires du lendemain, avec la même énergie que ses adversaires de la veille ; il se proclamerait loyalement homœopathe et donnerait non moins loyalement sa démission de toutes les fonctions qu'il occupe. — A bon entendeur, salut !

Telle est l'idée que M. Béhier nous donne, dans son mémoire, de sa personne et de son caractère. *Magister pinxit*. Portrait peint par l'auteur. A première vue et à

distance, la physionomie est vraiment séduisante. De près, et si l'on examine les détails, c'est un peu différent. Il n'est besoin de la loupe de la critique pour y découvrir les faux traits, les taches, les aspérités, les rides, que tous les efforts de l'art réunis n'eussent pu dissimuler sans compromettre la ressemblance.

La loyauté, qui implique la confiance, grimace, dans le tableau, sous le strabisme du soupçon ; la sincérité, qui demande et fait la lumière, est masquée par les éphélides du préjugé et du parti pris ; le désintéressement se crispe sous la double verrue de la satisfaction que procure une position acquise, et de l'ambition légitime d'honneurs longtemps convoités ; l'indépendance, qui appelle la réciprocité et ne subsiste que par la justice, disparaît dans l'énorme patte d'oie d'une autocratie prétentieuse jusqu'à l'infailibilité scientifique et au monopole de la vertu.

De là vient que, loyal, sincère, désintéressé, convaincu, indépendant, l'honorable M. Béhier n'admet chez nous autres homœopathes ni loyauté, ni sincérité, ni désintéressement, ni conviction, ni indépendance.

Grâce à Dieu ! si nous dépendons de quelqu'un, ce n'est pas de M. Béhier. Voyez un peu quel sort nous serait réservé.

M. Béhier nous refuse jusqu'au droit de nous tromper et même d'abjurer l'erreur reconnue. Ce droit, M. Béhier le revendique exclusivement pour lui et pour ses amis. Ils peuvent même devenir homœopathes, sans que personne ose se permettre de suspecter leur loyauté, leur sincérité, leur désintéressement, leur indépendance. Mais nous, c'est autre chose, nous n'avons pu

devenir homœopathes, sans être atteints et convaincus de fourberie, de duplicité, de cupidité, d'abdication de toute dignité et de toute personnalité. Si jamais une aberration de nos facultés intellectuelles nous faisait renier l'homœopathie comme une fausseté et proclamer l'allopathie comme la vérité, nous aurions beau n'être que de pauvres fous, de misérables illuminés, notre conversion n'en passerait pas moins pour une trahison, un mensonge, une spéculation, le tout entaché du plus odieux servilisme. Ce qui reviendrait à dire que, devenus allopathes, nous serions d'odieux charlatans. Tandis qu'au contraire M. Béhier et ses amis, transformés par hypothèse en homœopathes, resteraient loyaux, sincères, convaincus, indépendants, comme devant.

Ce n'est pas la doctrine qui nous corrompt. C'est nous qui communiquons à la doctrine notre propre corruption et notre originelle perversité. Ce ne sont pas nos erreurs scientifiques que l'on poursuit, puisqu'on ne nous reconnaît ni principes ni bonne foi; c'est notre caractère que l'on flétrit, c'est notre moralité qu'on incrimine, ce sont nos personnes que l'on désigne à la vindicte publique.

Telles sont les conséquences forcées, logiques, fatales, des prémisses de M. Béhier. S'il ne les a pas aussi nettement et aussi sévèrement indiquées, c'est qu'il appartient à cette école d'empirisme et d'éclectisme arbitraire qui se contente d'à peu près, qui discute et ne conclut pas, qui accumule les faits sans en saisir les rapports; qui en est encore, en philosophie, au syllogisme et à l'induction; qui, en thérapeutique, s'appuie tantôt sur les faits, tantôt sur le raisonnement, en

faisant abstraction des faits, sans jamais rien formuler; qui, enfin, réunit sous son drapeau, selon l'expression si juste et si pittoresque de Broussais, *tous ceux dont l'étude rend le cerveau douloureux*.

Ainsi s'explique, ajoutée à tant d'autres, cette contradiction entre l'indignation de M. Béhier, au début de son mémoire, et toutes les concessions que nous a faites son indulgence.

Quoi! nous sommes des imposteurs, nous ne croyons pas à l'homœopathie que nous pratiquons, nous spéculons sur la crédulité publique, nous faisons métier d'une opinion excentrique,... et M. Béhier discute avec nous! et il se contente de nous refuser son estime! Oh! pour le coup, son éclectisme dépasse de beaucoup ma charité chrétienne. Je ne combats, moi qui discute avec tant de gens, je ne combats que ceux que je crois dignes de moi par leur loyauté et leur indépendance. Je tiens à honneur d'honorer mes adversaires. Je rougirais de me commettre avec ceux qui, à ma connaissance, font un indigne trafic de la première de toutes les professions, fissent-ils métier d'une opinion *concentrique* comme l'allopathie. On n'a pas à leur refuser l'estime, puisqu'il ne saurait être question de la leur accorder. On n'a pas même à déverser sur leurs personnes la honte et le mépris qu'elles méritent. De tels individus sont justiciables de la police correctionnelle et de la cour d'assises. C'est servir leurs intérêts que de constater qu'ils existent en flétrissant leurs coupables manœuvres. Le silence est, en ce cas, la meilleure, la plus énergique, la seule digne protestation.

Que M. Béhier veuille bien jeter les yeux sur la qua-

trième page des journaux, qu'il prenne la peine de regarder autour de lui, tout près de lui, et il verra combien l'homœopathie aurait beau jeu contre l'allopathie, sur le terrain des personnalités et des récriminations. Mais, nous autres homœopathes sans loyauté, sans sincérité, sans désintéressement, sans indépendance, nous poussons la perversité jusqu'à fuir de telles discussions, chaque jour plus rares, sous les piliers des halles et dans l'atmosphère enfumée des estaminets, grâce au progrès de l'éducation ! Nous poussons l'indiscrétion jusqu'à nous interdire de pénétrer dans la vie privée, ce qui n'appartient à personne, et de sonder les cœurs et les reins, ce qui n'appartient qu'à Dieu.

Je n'ai l'honneur ni d'être connu de M. Béhier, ni de le connaître. Cependant je suis, j'ai tout lieu de le croire du moins, un de ceux auxquels il refuse son estime. J'en suis aussi affligé qu'étonné. Qu'y puis-je faire ? J'ai bien, pour me consoler, l'exemple de M. Guizot, un des plus anciens protecteurs de M. Béhier, de M. Guizot, dis-je, à qui, un beau jour, en 1839, le *Journal des Débats* fit cette solennelle déclaration : « Vous pourrez encore avoir notre appui, mais jamais notre estime. »

On sait comment le *Journal des Débats* a tenu son serment. Il est vrai que M. Bertin était un politique habile, M. Guizot un homme d'État éminent. Mais M. Béhier, médecin des hôpitaux, agrégé à la Faculté, chevalier de la Légion d'honneur, n'est jusqu'ici, après tout, connu que comme médecin ; et moi, pauvre médecin inconnu, je le dis en toute humilité, sans honte, comme sans regret ni convoitise, je n'ai pour

toute fortune qu'un diplôme de docteur, titre nu ! Je suis bien sûr de n'avoir jamais l'appui de M. Béhier ; j'ai bien peur de n'avoir jamais son estime.

Eh bien ! mes chers confrères, qui partagez avec moi mon mécompte et mes craintes, fruits secs, — comme nous appelle dédaigneusement M. Béhier, — fruits secs de la *médecine traditionnelle*, qui ne produit plus que des fruits verts ou des fruits trop mûrs, tous tant que nous sommes, vous brillants, de l'aveu de M. Béhier, moi obscur, il faut en prendre notre parti et gaiement. M. Béhier a dépensé tout son fonds d'estime pour ses amis et peut-être pour lui-même. Lui en restât-il un tout petit brin, que, certes, ni vous ni moi ne voudrions à aucun prix l'en priver.

En dehors même de notre conscience, nous trouverons d'amples compensations.

III

Parbleu, dit le meunier, est bien fou du cerveau,
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

M. Béhier ne nous estime pas ; il doute de notre loyauté, de notre sincérité, de notre désintéressement, de notre indépendance. Mais voici que M. Bouillaud, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie impériale de médecine, ancien doyen de la Faculté sous la République, médecin consultant de l'Empereur, officier de la Légion d'honneur, etc., etc., M. Bouillaud, aujourd'hui le Caton l'ancien de l'Académie, ce maître austère qui imposait à notre jeunesse, cet orateur qui nous passionnait, cet esprit méthodique

qui entraînait nos convictions, ce caractère rigide qui sympathisait avec la fierté de nos âmes, ce savant qui, non moins radical qu'inflexible dans ses principes, réalisait les prétentions non moins absolues qu'audacieuses de notre raison, M. Bouillaud proclame hautement que, s'il attaque l'homœopathie, son intention la plus formelle est de respecter les homœopathes sous tous les autres rapports, c'est-à-dire dans leur loyauté, leur sincérité, leur désintéressement et leur indépendance. Cette déclaration a pour nous une valeur d'autant plus grande qu'elle a été insérée dans le bulletin de l'Académie (31 décembre 1858) plus d'un mois après la publication du mémoire de M. Béhier.

M. Bouillaud nous croit dans l'erreur ; il nous considère comme les victimes d'une ridicule superstition ; il nous plaint ; il cherche à nous désabuser ; mais il se garde bien de contester « notre naïve bonne foi, la sincérité de nos croyances homœopathiques, qui se montrent trop peu exigeantes. »

Les homœopathes ne méritent aucune estime, dit M. Béhier. Les homœopathes sont dignes de respect, affirme M. Bouillaud. Voilà pour l'unité morale dans la médecine traditionnelle.

Passons à l'unité scientifique.

« L'homœopathie tout entière, dit M. Bouillaud, repose, on le sait, sur ce double fondement, savoir : 1° qu'au principe hippocratique *Contraria contrariis curantur*, il faut substituer le principe *similia similibus curantur* ; 2° que, pour exercer leur pouvoir thérapeutique, les médicaments doivent être donnés dans un état de division infinitésimale, ou à des doses infinitésimales.

« De l'aveu universel de tous ceux pour qui la logique en général, et la logique médicale en particulier, n'est pas un mot vide de sens, les deux principes *cardinaux* de l'homœopathie sont réellement deux palpables *contre-vérités*. Le premier ne mériterait pas, en conscience, les honneurs d'une discussion sérieuse. Quoi ! c'est par leurs semblables qu'il faut combattre les maladies (*similia similibus curantur*) ! Ainsi, pour combattre une hypertrophie, vous prescrirez les moyens propres à augmenter la nutrition des organes, des appareils, des systèmes hypertrophiés ! et réciproquement, s'il s'agit d'une *atrophie*, vous aurez recours aux moyens qui diminuent la nutrition. Pour combattre un rétrécissement d'un organe creux, vous ferez intervenir les moyens propres à produire un rétrécissement ; pour combattre une dilatation, vous mettrez en usage des moyens dilatants. C'est par vos globules *similaires* et *infinitésimaux* que vous remédieriez à ces états *chloro-anémiques*, cause si fréquente et si souvent méconnue des désordres fonctionnels les plus divers. Pour combattre une phlegmasie, vous ordonnerez les agents propres à produire un état inflammatoire, et, au lieu, par exemple, *d'enlever le grain de sable ou autre corps étranger*, qui détermine une conjonctivite, vous en introduirez un second et vous le maintiendrez. Pour combattre les produits des maladies inflammatoires, par exemple un épanchement pleurétique ou péricarditique, vous ordonnerez des moyens propres à provoquer de nouveaux épanchements. Et pour citer particulièrement la maladie à l'occasion de laquelle je suis monté à cette tribune, pour *guérir la fausse membrane croupale*, vous ne man-

querez pas d'administrer des remèdes propres à opérer la production d'une semblable fausse membrane, etc. » (Loc. cit., p. 257.)

Cette exposition faite par M. Bouillaud à l'Académie de médecine me rappelle une anecdote.

Sous Louis-Philippe, un ministre non moins célèbre comme homme d'esprit que comme homme d'État, entre un jour dans un salon. « L'homœopathie est une bien singulière médecine, dit-il d'un air préoccupé. Je viens d'en voir pour la première fois un effet vraiment extraordinaire. Je passais sur la place de la Madeleine. Un rassemblement était formé autour d'une voiture. Je m'approche. Le cocher était là, gisant sur le pavé, la jambe droite fracturée, lui causant d'horribles douleurs. Il avait été précipité de son siège; deux roues avaient passé sur sa jambe et l'avaient brisée. On attendait impatiemment un brancard pour le transporter à l'hôpital. Un homme d'une taille élevée, au port majestueux, au front vaste, à la physionomie intelligente et bonne, écarte la foule; il prend la bride du cheval, qu'un sergent de ville avait peine à contenir, ramène la voiture près du patient, fait passer lentement une des roues sur le membre fracturé, et se retire gravement. Un cri d'horreur et d'indignation s'élève de la foule, bientôt suivi d'un cri de surprise et d'admiration. Le cocher se relève, tâte sa jambe, s'assure qu'elle est bien remise, fait quelques pas avec une aisance parfaite, cherche en vain l'auteur de sa miraculeuse guérison pour le remercier, remonte sur son siège et s'éloigne rapidement. L'étrange médecin, c'était Pétroz, l'homœopathe. »

M. Bouillaud a pris au sérieux la plaisanterie du ministre. Il a pris au propre une figure de rhétorique, une charmante antiphrase. Il l'a amplifiée, commentée, émaillée de termes scientifiques, dérivés du grec et du latin; il en a fait un morceau d'érudition, la pièce de résistance d'un discours prononcé devant l'Académie d'un ton sérieux et dans une circonstance solennelle.

Comprend-on un pareil contre-sens et un tel procédé de la part de M. Bouillaud? Comment! l'illustre professeur dénie toute valeur et toute action aux globules infinitésimaux, et il leur suppose le pouvoir d'hypertrophier, d'atrophier, de rétrécir, de dilater, de reconstituer, d'enflammer, de produire des épanchements, des fausses membranes, etc. ! et il invoque la logique en général et la logique médicale en particulier !

Eh bien ! en bonne logique, cela s'appelle une pétition de principe, un sophisme.

De la doctrine, M. Bouillaud passe à la pratique.

« *L'inanité* de la théorie homœopathique et *l'impuissance* de ses applications sont absolument évidentes. » L'ÉVIDENCE en matière de science expérimentale ! et c'est le chef de l'école *exacte*, l'auteur de l'*essai* sur la philosophie médicale, qui s'exprime ainsi.

« Cette *évidence*, continue M. Bouillaud, ne frappe malheureusement que l'esprit *droit* des médecins suffisamment instruits.

« Il n'en est pas de même des gens du monde, auxquels il est si facile de se tromper dans les questions de médecine. Une dame, très-honorable et très-éclairée, m'a raconté tout récemment le fait suivant : Un jeune

enfant de sa famille avait été considéré comme atteint du croup. Un premier médecin avait porté un pronostic funeste. On en fait venir un autre. Celui-ci annonce que l'enfant ne vivra pas jusqu'au lendemain. Que fait-on alors ? On administre un globule homœopathique, et le lendemain l'enfant va très-bien... Que signifie pour tout médecin un pareil cas ? qu'il ne s'agissait nullement du croup. Mais pour les gens du monde, il signifie qu'un croup a été guéri par un globule homœopathique. » (Loc. cit., p. 268, not.)

Je ne pense pas que cette note ait été lue devant l'Académie. Elle eût été, j'en suis convaincu, accueillie par un immense éclat de rire, ou bien elle eût fait monter le rouge au front à tous les professeurs de la Faculté. Vous demandez ce que signifie un pareil cas, au moment où vous prétendez qu'il ne s'agissait nullement du croup ? Mais, pour tout médecin qui a l'*esprit droit*, pour tout homme du monde qui a le sens commun, il signifie que les deux premiers médecins, médecins allopathes, étaient deux ignorants abjects, deux crétins de la pire espèce, s'ils étaient de bonne foi, et, dans le cas contraire, deux misérables charlatans, deux ignobles coquins, spéculant sur les alarmes d'une famille désolée, aux yeux de laquelle ils se fussent donnés comme ayant guéri la maladie la plus grave, alors qu'ils n'avaient affaire qu'à la plus légère indisposition. Dans la première hypothèse, ils ont surpris leur diplôme à la Faculté, ou l'autorisation d'exercer à l'administration ; dans la seconde, ils sont dignes tout au moins des travaux forcés à temps.

De tels faits ne sont malheureusement que trop fré-

quents. Quelques semaines avant sa mort, M. Pétroz m'a raconté avoir été appelé auprès d'un de ses anciens clients, homme d'un certain âge, atteint d'une indisposition si peu importante qu'elle guérit en quelques jours, M. Pétroz n'ayant prescrit aucune médication. La veille de la visite de M. Pétroz, un médecin allopathe *distingué*, qui ne peut être accusé d'ignorance, avait été mandé en toute hâte par le malade et lui avait dit : « Vous m'avez fait appeler bien tardivement. Quelques heures de plus, et votre affection pouvait devenir des plus graves. Vous avez une fluxion de poitrine très-étendue et très-profonde. Mais, heureusement, me voici ! J'en arrêterai les progrès. » Très-inquiet, le patient voulut avoir l'avis de M. Pétroz, qui, tout indigné, a laissé, en me racontant l'anecdote, échapper le nom de ce médecin. Je me plais à déclarer à M. Bouillaud, qu'il n'appartient pas à l'école exacte. Il appartient à l'école de l'*éclectisme arbitraire*, et, en raison de sa position, il pourrait bien être connu de M. Béhier. Qu'est-ce que cela prouve contre l'allopathie ? Rien. Et contre l'homœopathie ? Pas davantage. Et cependant, si M. Bouillaud le veut bien, avec sa logique nouvelle, il démontrera que l'indisposition ayant guéri d'elle-même, elle n'eût pas guéri, ou du moins se fût aggravée, si M. Pétroz avait prescrit un globule infinitésimal, doué de la propriété d'exciter, à haute dose, l'inflammation.

M. Bouillaud, en sa qualité de chef de l'école exacte, tire parti de tout contre la superstition et l'erreur. Il met à profit les moindres détails. Il ne néglige rien, pas même les cancons comme celui-ci.

« Mon savant confrère, raconte M. Bouillaud, mon

savant confrère, M. le docteur Cazeaux, m'a rapporté un fait qui mérite de trouver place ici. (Dans le bulletin de l'Académie.) Un personnage des plus éminents, dont la femme avait M. Cazeaux pour accoucheur, vint faire à notre collègue la singulière confiance que voici. Il avait un homœopathe pour médecin. Il avait fait part à celui-ci de la difficulté avec laquelle sa femme accouchait, et lui exprimait ses craintes en cas où l'enfant se présenterait dans une position peu favorable. — Le médecin homœopathe lui avait aussitôt répondu qu'il pouvait bannir toute inquiétude, et *qu'il suffirait, pour changer la position* de l'enfant, de faire prendre à sa mère un certain globule homœopathique. En conséquence, le personnage dont nous parlons venait prier M. Cazeaux de ne pas s'opposer, le cas échéant, à l'emploi du moyen homœopathique.

« Croire qu'un globule infinitésimal peut ainsi faire changer la position d'un fœtus !... Qui pourra jamais, en certaines matières, trouver le fond du gouffre de la crédulité humaine ? » (Loc. cit., p. 268.)

Qui ? je vais vous le dire : c'est celui qui trouvera, pour me servir de votre style que je ne reconnais pas plus que votre logique, mon illustre maître ; — c'est celui qui trouvera le fond de ces trois gouffres où s'abîment les plus grands esprits : le préjugé, la routine et l'orgueil.

Si ce commérage ridicule avait été reproduit par tout autre que par M. Bouillaud, je ne le discuterais pas. Il est probable que ce *personnage éminent* dont lui a parlé M. Cazeaux est un de ces hommes du monde auxquels il est si facile de se tromper dans les questions de médecine. Son homœopathe, comme on l'ap-

pelle dédaigneusement, lui aura dit, ce qui est vrai, que, dans un grand nombre de cas, une médication convenable peut influencer sur la grossesse et sur l'accouchement, rendre la première moins pénible, le second plus facile. Et le personnage très-éminent en aura conclu, avec la logique dont on se sert contre l'homœopathie, qu'un globule pouvait changer la position de l'enfant. — Il aura pris le Pirée pour un nom d'homme. — S'il n'en est pas ainsi, si un médecin, se disant homœopathe, a réellement tenu le propos que le personnage très-éminent lui prête, c'est un crétin de plus ou un coquin de plus à ajouter à tous ceux qui déshonoreraient le corps médical, si l'idiotisme comme le crime n'était pas personnel.

On sait le défi que M. Bouillaud a porté à l'homœopathie. On sait que quelques-uns de nos confrères l'ont loyalement et trop naïvement relevé. La grande, la solennelle épreuve comparative, réclamée par M. Bouillaud entre l'homœopathie et quoi? sa méthode probablement? — Il ne saurait être question, pour M. Bouillaud, de comparer l'homœopathie aux médications funestes qu'il a si énergiquement combattues — cette redoutable épreuve est encore attendue... Je me trompe, elle est faite.

« Je crains maintenant une objection, a dit M. Bouillaud en terminant. Supposons, dira-t-on, que l'expérience proposée soit accomplie, qu'elle ait réussi, et qu'il soit bien cliniquement démontré que l'homœopathie n'est qu'un vain mot, que l'action curative de ses globules est exprimée par zéro.

« Que reste-t-il à faire ?

« Une telle question n'est point de ma compétence. C'est une grave question de législation et de responsabilité médicales. » (Loc. cit., p. 267.)

J'en demande bien pardon à mon illustre maître. Cette question n'a rien à faire avec la législation. Sans doute elle touche à la responsabilité médicale, sujet qui paraît avoir échappé aux méditations de tous ceux qui nous attaquent, même de M. Bouillaud.

On dirait vraiment qu'ils ne se sont jamais trompés, qu'ils n'ont jamais douté, jamais hésité au milieu des difficultés et des lacunes de la science, en présence de la douleur, en face du danger.

Ah ! certes, ceux qui ont vu souffrir sans pouvoir soulager ; ceux qui ont vu mourir, non pas seulement leurs proches, leurs amis, mais même des étrangers, des inconnus, dans des conditions qui ne paraissaient pas désespérées ; ceux qui ont vu leurs prévisions favorables déjouées quelquefois par un dénoûment fatal ; ceux qui, après les cruelles déceptions de la science, ont été déchirés par le désespoir, torturés par les angoisses du doute ; ceux qui se sont demandé, ne fût-ce qu'une seule fois, si tel moyen n'a pas été négligé, si telle médication n'eût pas été suivie de succès, tandis que la médication appliquée a été suivie d'une perte irréparable et y a peut-être contribué ; ceux enfin qui, à force de veilles, d'études, d'observation, de méthode, de réflexion et d'énergie, ont échappé aux tentations démoralisatrices du pyrrhonisme ; ceux-là savent qu'ils ont dans leur conscience le tribunal suprême, la loi et la sanction de la responsabilité scientifique et morale,

en attendant le *jugement dernier*, qui n'est pas du ressort de la méthode expérimentale.

Non, ce ne sont pas ceux qui ont traversé de telles épreuves, qui supposeront jamais à un médecin, fût-il le plus misérable industriel, le courage de lutter contre la douleur, à plus forte raison contre la mort, avec des moyens qu'il sait inefficaces. L'intérêt du spéculateur est au moins ici la garantie de sa sincérité.

Quant à l'ignorance, si l'abandon du public n'était pas sa seule légitime punition ; si les médecins ne prenaient pas peine, j'allais dire plaisir, à la démasquer ; si la loi pouvait l'atteindre, la pénalité la plus forte ne devrait pas être pour l'ignorant, mais pour la Faculté qui lui aurait conféré son titre.

J'admets avec M. Bouillaud que la démonstration est faite. Il est prouvé que l'homœopathie n'est qu'un vain mot, que l'action curative de ses globules est exprimée par zéro.

Que reste-t-il à faire ?

La question est si bien de la compétence de l'illustre professeur, qu'il va nous fournir, avec M. Trousseau et M. Beau, les éléments de la solution.

IV

Théorème I^{er}. Il vaut mieux s'en tenir à la diète et aux boissons émoullientes gommeuses, dans le traitement de la maladie dite fièvre typhoïde, que de combattre cette maladie par l'action des purgatifs répétés. — (Bouillaud : *Essai de philosophie médicale*, p. 317.)

Théorème II. Il vaut mieux s'en tenir à la diète et

aux boissons émoullientes gommeuses, c'est-à-dire à la méthode expectante, dans le traitement de la maladie dite fièvre typhoïde, que de combattre cette maladie par les saignées générales et locales, même formulées par M. Bouillaud, et par l'emploi des vésicatoires et des chlorures. (Magendie.)

Remarque : Ces deux théorèmes résultent d'une expérience comparative portant sur un grand nombre de faits. M. Magendie est allé plus loin que M. Bouillaud. Il a osé comparer la méthode expectante à toutes les autres. L'expérience, entre les mains de M. Magendie et des nombreux expérimentateurs qui ont confirmé ses résultats, a donné à la méthode expectante une supériorité incontestable ; elle l'emporte autant sur la méthode antiphlogistique que celle-ci, entre les mains de M. Bouillaud, même aidée des vésicatoires et des chlorures, sur toutes les autres. Pourquoi Magendie n'a-t-il pas eu le courage de comparer la méthode expectante à la méthode homœopathique ?

Scholie général : La méthode expectante est préférable à toutes les méthodes actives dans le traitement de la fièvre typhoïde.

Théorème III. La méthode expectante est supérieure à toutes les méthodes allopathiques dans le traitement du croup en attendant l'indication de la trachéotomie. (Trousseau.)

« Généralement, dit M. Trousseau, on fait vomir les enfants ; on leur applique des sangsues au cou, où la compression est impossible et où l'on ne peut arrêter les hémorrhagies ; on leur fait pis : on leur pose des vésicatoires ; en d'autres termes, on les soumet à la plus pé-

rilleuse, à la plus absurde des médications... Les enfants nous arrivent donc dans des conditions déplorables, les intestins fatigués par les vomitifs, les sangsues, et couverts de fausses membranes partout où les vésicatoires ont été appliqués. L'ABSENCE DE TOUT TRAITEMENT est infiniment préférable, ainsi qu'il résulte de cette lettre que m'a écrite spontanément M. le docteur Lefebvre. (Loc. cit., p. 248.)

Théorème IV. La méthode expectante est supérieure à toutes les méthodes allopathiques dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu. (Gouzée, médecin principal à l'hôpital d'Anvers).

La démonstration expérimentale a été publiée par M. le docteur Dewalsche, dans la *Gazette des Hôpitaux* du 30 juillet 1855, et reproduite le même mois par M. Malgaigne, dans la *Gazette médico-chirurgicale*.

Théorème V. La méthode expectante est supérieure à toutes les méthodes allopathiques, même à la méthode des saignées coup sur coup dans le traitement de la pneumonie. (Magendie, Diel, Bennett, Beau, etc.)

On lit dans le *Journal de Médecine et de chirurgie pratiques* (numéro de septembre 1859, page 396) :

« M. Beau emploie rarement les émissions sanguines dans la pneumonie, et, comme la pneumonie est, en pathologie interne, le type de l'inflammation, il n'est pas sans intérêt d'exposer les motifs sur lesquels ce clinicien s'appuie pour exclure du traitement de cette maladie et de celui des phlegmasies, en général, un moyen considéré pendant si longtemps comme l'anti-phlogistique par excellence.

« Pour les médecins du commencement de ce siècle,

Le temps a fait son œuvre. Le silence a succédé au bruit. Les feuilles mortes couvrent la terre comme un linceul... Dieu me garde de troubler ce repos!

Je ne viens donc point exhumer la brochure de M. Béhier et la soumettre au scalpel de l'analyse. Je me contenterai, comme au jour d'un anniversaire, de confondre dans un triple souvenir et le rapport de M. Béhier et la catilinaire de M. Bouillaud, et une leçon déjà presque oubliée de M. Beau. Les morts vont si vite!

Ce sont ces honorables adversaires qui vont eux-mêmes poser les questions et les résoudre en se donnant la réplique.

II

Toute l'argumentation de M. Béhier peut se résumer ainsi :

1° La loi des *semblables*, telle que l'entendent et Hahnemann et ses disciples, n'est ni générale, ni applicable à certains cas, ni conforme au sens que, depuis Hippocrate jusqu'à M. Trousseau, on a attaché à ces expressions dans la médecine traditionnelle;

2° Les doses infinitésimales n'agissent pas sur l'homme sain; et la preuve, c'est que M. Béhier a avalé environ cent cinquante globules d'aconit, sans en ressentir le moindre effet. Sur l'homme malade, entre les mains de M. Andral, sous les yeux de M. Bailly, elles ont été inefficaces. Entre les mains des homœopathes, c'est bien pis : elles sont dangereuses, prolongent les maladies, accroissent la mortalité.

phlegmasie, vous ne faites qu'accroître et accélérer ce mouvement; vous croyez amoindrir la proportion de la fibrine et vous l'augmentez au préjudice des globules, tant que cette phlegmasie n'est pas arrivée à résolution. M. Beau démontrera plus loin qu'ici la clinique est d'accord avec l'analyse chimique.

« Examinant la question d'âge et de force dans ses rapports avec l'inflammation, ce médecin a refuté l'opinion qui considérait la jeunesse et la vigueur comme particulièrement favorables au développement de cet état pathologique. Les phlegmasies s'observent principalement aux deux extrémités de la vie et chez les individus faibles ou débilités. Il suffit d'avoir vu les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière pour savoir que, chaque année, la pneumonie tue des masses de vieillards : il en est de même chez les enfants. La jeunesse est l'âge des pyrexies; cependant il ne faut pas dire qu'elle échappe toujours à l'inflammation : mais si vous allez au fond des phlegmasies qui l'atteignent, c'est-à-dire au delà du frisson initial, tous les malades interrogés sur l'état antérieur de leur santé vous diront que depuis quinze jours, trois semaines, un mois, deux mois, ils étaient pâles, qu'ils avaient changé, maigri. Ils étaient frappés d'anémie relative, et l'organisme, désarmé chez eux par cette circonstance, n'a pas réagi contre le mal; c'est parce qu'ils étaient débilités qu'à l'exemple des enfants et des vieillards ils ont subi les atteintes de l'inflammation.

« Ainsi nous voilà bien loin de ce qui se dit habituellement et ce n'est pas pure théorie, car M. Claude Bernard a pu produire sur des chiens affaiblis une pleu-

résie purulente par la section des ganglions cervicaux du grand sympathique, alors que la même opération était pratiquée impunément sur les mêmes animaux, jouissant d'une santé parfaite.

« Jusqu'à présent donc, l'anémie, la débilité favorisent le début des phlegmasies; nous allons voir l'influence qu'exercent sur elles les saignées; mais auparavant il importe de constater ce fait que la pneumonie guérit très-fréquemment en sept jours, soit qu'elle ait été abandonnée à elle-même, soit qu'on lui ait opposé des traitements divers. M. Andral, M. Louis, M. Beau et cent autres observateurs ont pu vérifier ce fait qui *explique si bien les prétendus succès de l'homœopathie et légitime l'expectation dans le plus grand nombre des cas.*

« Dès 1750, Quesnay, dans son *Traité des effets de la saignée*, disait que, pour apprécier la valeur de ce moyen curatif, il fallait tenir compte des opérations de la nature et voir si, au lieu de les seconder, la saignée ne les contrariait pas : Quesnay avait raison. M. Louis, en 1828, mit en doute les avantages de la saignée dans la pneumonie. Magendie ne saignait jamais ses pneumoniques. Ces deux médecins, selon M. Beau, étaient dans le vrai; l'expérience ayant prouvé que la saignée n'est qu'exceptionnellement favorable dans cette inflammation.

« Ainsi M. Hugues Bennett, d'Édimbourg, a consigné dans un excellent traité de médecine pratique, publié en 1858, des résultats statistiques qui justifient les doutes de M. Louis et la conduite de Magendie. Sur 648 malades traités par les saignées pour des pneumo-

nies à l'infirmerie royale d'Édimbourg, par les docteurs Reid, Peacock, M'Dougall et Hugues Bennett, depuis le 1^{er} juillet 1839 jusqu'au 1^{er} octobre 1849, il y a eu 588 guérisons, 58 améliorations et 222 morts. Antérieurement à cette période, on avait compté, sur 50 cas traités par le même système, 51 guérisons ou améliorations et 19 morts. (La proportion des morts, observée par M. Louis, était de 52 sur 107.) En regard de ces chiffres, M. Bennett place les relevés significatifs de l'hôpital de la Charité, à Vienne. Le docteur Dietsch a soumis 580 pneumonies à divers traitements, dont voici les résultats : *Saignées*, 85; 68 guérisons, 17 morts; *émétique à haute dose*, 106, 84 guérisons, 22 morts; *régime* : 189; 175 guérisons, 14 morts. Et M. Bennett ajoute que ces 14 morts se rapportent toutes à des cas compliqués, tandis que des 17 cas de mort incombant à la première série, c'est-à-dire au traitement par les saignées, 7 étaient des cas simples.

« Depuis huit ans, M. Bennett a introduit dans sa pratique le système d'expectation qui a si bien réussi au docteur Dietsch. Il se contente de prescrire quelques alcalins pour diminuer la viscosité du sang, et, aussitôt que le pouls est tombé, il donne à ses malades du thé de bœuf, des aliments légers, de quatre à huit onces de vin, s'ils sont faibles, et aux approches de la crise un diurétique pour expulser les urates, à moins que cette crise ne se manifeste par des sueurs ou des garde-robés, cas dans lequel il se garde bien de la troubler. Ce système, appliqué à l'infirmerie royale, a donné à son auteur 65 guérisons sur 65 malades : de pareils chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

« A ces considérations sur l'insuccès des saignées dans la pneumonie et dans les phlegmasies en général, M. Beau a cru devoir ajouter quelques remarques sur les inconvénients et même sur le danger des émissions sanguines. En diminuant la proportion des globules, elles affaiblissent les malades et prolongent les convalescences. En augmentant la proportion de la fibrine, elles deviennent hyperphlogistiques et aggravent l'état douloureux produit par l'extravasation de cette substance dans les tissus, ce qui n'a pas lieu dans l'état congestif où la saignée est indiquée : voilà pour les inconvénients. Quant aux dangers des émissions sanguines ; ils résultent de l'affaiblissement où elles mettent le malade, combiné avec une disposition du sang surchargé de fibrine à enflammer les vaisseaux et à se coaguler. « Ce n'est pas chez les forts, a dit Laennec, que vous trouverez des polypes du cœur. » Dans les services où l'on saigne beaucoup, on voit plus qu'ailleurs des endocardites, des concrétions polypeuses, des embolies. Faut-il conclure de tout ceci que la saignée doit être exclue du traitement de l'inflammation ? Non. Il y a des pneumonies, par exemple, greffées sur un état congestif, qui réclament la saignée. Chez les femmes arrivées à l'époque de la ménopause et qui sont *tourmentées par le sang*, s'il survient une pneumonie, vous *jugulez* cette pneumonie par les saignées ; mais ce résultat est exceptionnel. Dans beaucoup de cas où il y a pléthore, la saignée soulage, c'est incontestable ; mais elle soulage aussi dans la chlorose, dans la chloro-anémie, seulement ce soulagement est temporaire et il aggrave plus qu'il n'améliore l'état principal. Quant à

la saignée *préventive*, les faits qui précèdent en démontrent l'absurdité.

« En résumé, il faut, selon M. Beau, bien distinguer l'inflammation de la congestion; dans cette dernière, la saignée est indiquée; elle peut être utile quoique souvent elle n'agisse qu'à la manière des palliatifs. Dans l'inflammation franche, elle est plus nuisible qu'avantageuse, et son emploi constitue une contradiction flagrante avec les enseignements de la clinique et les notions les plus récentes de l'hématologie. »

Que l'on veuille bien me pardonner cette longue citation en raison de son intérêt. Elle est un nouvel échantillon de la logique usitée dans la médecine traditionnelle. Comment, si l'expectation est légitime dans le plus grand nombre des cas, les succès de l'homœopathie sont-ils de prétendus succès? Ils ne peuvent être de prétendus succès que dans deux cas: s'ils sont identiques ou inférieurs à ceux de la méthode expectante. Mais, s'ils sont inférieurs, les globules infinitésimaux compromettent la santé dans certaines occasions, comme les médications actives. Vous leur reconnaissez donc une action, action funeste il est vrai, mais qui ruine toute votre argumentation contre leur néant.

Avez-vous fait la comparaison entre l'expectation et la méthode homœopathique? Non. Sur quoi donc est fondée votre insinuation?

Il peut y avoir un troisième cas: la supériorité de la médication homœopathique sur l'expectation. La question vaut la peine d'être éclaircie. En présence de votre théorème, elle peut l'être sans danger. Avez-vous peur de la lumière?

Résumons les chiffres officiels cités par M. Beau, dans un tableau, en y joignant ceux fournis par M. Bouillaud lui-même.

Traitement	Perte sur 1000 pneumoniques.
Saignées non formulées. (Édimbourg).	575 000/000
Saignées non formulées. (Louis.). . .	299
Saignées non formulées. (Dietl.). . .	200
Éméétique. (Dietl.).	207
Expectation. (Dietl.).	74
Expectation. (Bennett.).	50
Saignées formulées. (Bouillaud.). . .	92
Éclectisme. (Chomel.).	555
Traitements divers. } (Bertin.).	250
} (Guéneau de Mussy)	420

Il résulte de ce tableau que la méthode expectante a une incontestable supériorité sur toutes les autres, même celle de M. Bouillaud dans le traitement de la pneumonie.

Mais il en résulte bien évidemment aussi que la méthode de M. Bouillaud est très-supérieure à toutes les méthodes actives. Comment M. Beau, loin de faire ressortir ce fait, se plaît-il à signaler les inconvénients et même le danger des émissions sanguines dans la plupart des pneumonies, notamment dans les pneumonies franchement inflammatoires ? Cette insistance n'est-elle pas en flagrante contradiction avec le silence qu'il garde relativement aux inconvénients et au danger des autres médications actives dans cette même maladie ?

Dans la discussion sur la fièvre puerpérale à l'Aca-

démie, M. Bouillaud avait porté à M. Beau le même défi qu'il a porté plus tard à l'homœopathie.

« Je propose, dit M. Bouillaud, à mon honorable collègue, M. Beau, dans les *maladies inflammatoires*, de soumettre à l'épreuve de la clinique la méthode antiphlogistique telle que je l'emploie, et la méthode par le sulfate de quinine, telle que la pratique et la formule M. Beau. S'il accepte, je m'engage à lui montrer, ainsi qu'à tous ceux qui pourront être chargés de suivre l'expérience, que, dans le genre de maladies dont il s'agit, la méthode de traitement par le sulfate de quinine, comparée dans ses résultats à la méthode antiphlogistique appliquée à temps et formulée dans une juste mesure, selon les cas, est une méthode, qu'on me passe ces expressions, qui ne s'adressent qu'à elle, il n'est pas besoin d'en faire la remarque à M. Beau et à l'Académie, une MÉTHODE VRAIMENT MEURTRIÈRE ET HOMICIDE. » (*Communications à l'Académie sur la fièvre puerpérale*, p. 429.)

Telle est l'*unité scientifique* qui règne dans la médecine traditionnelle.

La démonstration est faite. Dans la fièvre typhoïde, dans le croup, dans le rhumatisme articulaire aigu, toutes les médications actives sont intempestives, quand elles ne sont pas funestes à quelques pauvres malades qui, abandonnés aux seules ressources de la nature, eussent été sauvés. Dans la pneumonie, les chiffres sont accablants. A prendre la perte la plus forte de la médecine expectante, il y a, selon les médications, depuis la formule des saignées de M. Bouillaud jusqu'à l'empirisme de M. Guéneau de Mussy, il y a 18, 126, 133, 176, 225, 259, 299, et même 346 malades sur

1000 à qui ces médications enlèvent la vie que la nature leur eût conservée. Snr 100,000 pneumoniques, 34,600 morts victimes de l'empirisme médical ! C'est pire que Solferino !

Et vous demandez ce qu'il y a à faire ? Il y a à faire loyalement, consciencieusement, sincèrement, avec autant d'indépendance que de désintéressement, la comparaison de la médication homœopathique, non pas avec les médications homicides et meurtrières de la médecine traditionnelle, mais avec la méthode expectante. Vous affirmez que les doses infinitésimales sont sans action. Elles ne peuvent pas plus compromettre la santé des malades que l'expectation. Le pire qui puisse arriver, c'est que les doses infinitésimales soient ce que vous dites.

Qu'y aura-t-il à faire alors ?

A vous assurer si des doses plus appréciables telles que la plupart des homœopathes les emploient le plus souvent, dans les maladies aiguës, n'ont pas une action plus marquée, des effets certains, tels que de hâter et de faciliter les solutions naturelles, d'abrégier la durée des maladies et des convalescences, d'arracher même à la mort, ne fût-ce qu'un seul malade, qui, abandonné aux ressources de la nature, eût succombé.

Professeurs de la Faculté, membres de l'Académie de médecine, médecins des hôpitaux, le jour où vous aurez fait cette comparaison, le jour où vous aurez démontré expérimentalement que la médication homœopathique n'est que l'expectation déguisée, vous aurez le droit de nous flétrir si nous persistons dans nos prétentions contraires.

Mais, d'un autre côté, supposons la démonstration faite par vous de la supériorité de la méthode expectante sur toutes les méthodes actives dans le traitement de la fièvre typhoïde, du croup, du rhumatisme articulaire aigu, de la fièvre puerpérale, de la pneumonie, du cancer, supposons, dis-je, cette démonstration étendue, et elle le sera bientôt, à tout le cadre nosologique, qu'y aura-t-il à faire?

Eh mon Dieu ! M. Béhier vous l'a dit : Donner votre démission.

Et lorsque vous serez bien convaincus, vous êtes trop loyaux, trop sincères, trop désintéressés, trop indépendants pour ne pas suivre ce conseil et remplir ce devoir.

D^r A. CRETIN.

DES EFFETS PHYSIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DU PHOSPHATE DE CHAUX

Par le docteur **BENEKE**,

Médecin résidant de l'hôpital homœopathique allemand, Londres.

— SUITE ET FIN. —

Charles H., vingt-six ans, journalier, vint me consulter le 17 février. Pendant son enfance, il a eu des glandes engorgées et présente l'apparence de la diathèse tuberculeuse. Je trouve sous la clavicule droite de la matité par la percussion et le murmure respiratoire indistinct. Il a depuis longtemps une toux sèche et depuis quelques jours il crache du sang. La pâleur de la peau, les frissons constants, la

débilité excessive du malade, surtout dans une chambre chaude, confirment le diagnostic suggéré par les phénomènes extérieurs qui avaient fait penser à une phthisie. Le foie est considérablement augmenté de volume vers la partie inférieure; les fonctions digestives sont perverties; le ventre rétracté; une diarrhée continue tourmente le patient et revient surtout après chaque repas; les évacuations liquides ou en bouillie, toujours accompagnées de mucus et quelquefois de sang. Je conclus à la présence d'ulcères tuberculeux dans les intestins. Il y avait encore une sensation de froid dans le pénis. Ayant été traité par les émulsions huileuses, l'opium, la morphine, l'acétate de plomb, l'état fut momentanément amendé, mais quatre semaines après les accidents revinrent. L'huile de foie de morue fut donnée en vain et même elle augmenta la diarrhée. 19 août, on prescrit le phosphate de chaux à la dose de deux grains deux fois par jour. Tout effort est interdit. Pour faire plaisir au docteur Stokes, on continue l'usage de l'opium dans le but de diminuer le mouvement péristaltique de l'intestin. 30 août, le malade revient et rend un compte favorable de sa santé; il dit qu'il a moins de borborygmes, qu'il se sent plus fort, qu'il transpire rarement la nuit; que ses selles sont plus consistantes et ressemblent à des matières ordinaires, mais qu'il y a encore un peu de liquide séro-purulent; et que dernièrement le froid du pénis a disparu. Ayant continué les médicaments, comme précédemment, pendant le mois de septembre, je pus le renvoyer à la fin du mois. Sa constitution avait été profondément altérée; il devint d'abord plus courageux, il reprit un

air de santé et les joues se colorèrent, il dit que ses amis remarquaient qu'il avait meilleur visage. Il résume son état sans difficulté. Cependant le 16 novembre il revint et me demande encore quelques poudres, car ses intestins le faisaient encore souffrir. Je lui prescrivis quelques doses d'acétate de plomb et d'opium et aussi le phosphate de chaux. Ce traitement dut être continué jusqu'à la fin de décembre, où il dut venir me revoir. Je le rencontrai souvent allant à son travail, et il me semblait bien ; mais je demurai convaincu qu'un peu plus tôt ou plus tard il aurait une nouvelle atteinte de la dyscrasie qui n'était pour sûr qu'éloignée. Cette observation est cependant très-intéressante pour notre sujet. Je crois que les ulcères des intestins étaient guéris ; et si le phosphate de chaux a le pouvoir d'augmenter l'activité de la formation cellulaire et par cela de faire que les ulcères tendent à la guérison, je crois qu'il peut aussi bien le faire sur les muqueuses que sur la peau.

Un jeune homme de vingt-quatre ans, relevant d'une pleurésie, fut atteint d'une pneumonie double des lobes supérieurs. Le diagnostic était évident, et, comme le patient avait toute l'apparence d'un scrofuleux, je craignis vivement de voir l'exsudation prendre un caractère tuberculeux. Mes craintes se confirmèrent ; la fièvre prit peu à peu le caractère d'une fièvre hectique, la matité persista, l'expectoration devint purulente et caractéristique, d'odeur désagréable et très-abondante. En trois semaines, le patient arriva à l'état de squelette ; il était certain qu'il ne devait pas se rétablir ; des attaques irrégulières de diarrhée, une transpiration constante et les signes certains d'une caverne, l'odeur des

extrémités inférieures, ne me laissèrent aucune espérance. Comme expérience cependant, je prescrivis le traitement suivant : pour la toux continuelle et violente, je prescrivis acétate de morphine et extrait d'hyosciamus, puis une infusion de digitale et deux cautères sur le thorax. Le matin, à midi et le soir, il prit du thé de bœuf, préparé suivant la formule de Liebig ; pour déjeuner un œuf à la coque ; à dîner encore un œuf avec un peu de fruit cuit et un peu de viande ; puis trois grains de phosphate de chaux deux fois par jour. Quatre semaines de ce traitement changent complètement le malade ; l'expectoration a diminué, il a repris de l'embonpoint, et après six semaines il quitte son lit, les sueurs et la fièvre ayant entièrement cessé. Ceux qui l'ont vu si malade ne peuvent le reconnaître. Il y a encore de la matité sous les deux clavicules et on peut à peine entendre le murmure respiratoire. La huitième semaine il retourne à son travail, mais en janvier il prit froid, quand le vent d'est souffla ; l'expectoration était mélangée de lambeaux de fausses membranes. La continuation de l'usage du phosphate le rétablit une seconde fois et il sortit en excellente santé.

La dernière série d'observations que j'ai à rapporter est relative à l'atrophie, à la diarrhée qui l'accompagne chez les enfants scrofuleux, et à la diarrhée de la dentition.

J. T., âgé d'un an et demi. Cette petite fille est très-atrophiée ; sa peau pend en larges plis sur ses membres ; elle a un aspect vieux ; le ventre est très-développé, quoique l'on ne puisse constater à travers les téguments la présence d'aucune glande ; il n'y a pas de

diarrhée, mais l'enfant a des lombrics ; grand appétit, elle mange tout le long du jour. Le 20 août, le phosphate de chaux est commencé et continué avec un léger intervalle pendant quatre semaines ; alors la mère dit que l'enfant est beaucoup plus forte et capable de marcher ; la peau s'est remplie. Encore quatre semaines, et l'enfant me semble guérie.

Mary N., un an et demi. Constitution scrofuleuse. Ses lèvres sont enflammées, très-gonflées et couvertes d'incrustations ; peu d'appétit ; les intestins sont relâchés, grandement atrophiés ; les dix ou quinze selles qu'elle a par jour sont remplies de vers. Après l'usage du phosphate de chaux, pendant une semaine, les selles sont seulement au nombre de quatre ou cinq ; il y a plus d'appétit ; les lèvres sont presque naturelles et l'enfant est plus vivante. Huit jours après, la diarrhée a complètement cessé, et quelque temps après je déclare la malade guérie.

Thomas L., un an et demi, souffre d'atrophie. Depuis trois mois il devient à rien ; il est très-grognon et a perdu la force de marcher. Les organes digestifs présentent les symptômes d'un catarrhe ; l'enfant est pâle ; les muscles sont faibles. Quatre semaines de l'usage du phosphate de chaux apportèrent une modification puissante, et peu après tout symptôme fâcheux disparut.

Je pourrais multiplier les observations sur ce sujet, mais je pense que ce que j'ai dit des bons effets de ce médicament doit suffire.

Je dois ajouter un fait, c'est que, chez les personnes ayant un cautère et qui feraient usage du phosphate de chaux pendant quelque temps, il se forme toujours une

exubérance telle de bourgeons charnus, que, quelquefois, le pois est recouvert.

Je vais faire suivre mes observations des conclusions sommaires que, je crois, l'on peut en tirer.

1° Comme, dans le règne végétal et les animaux de l'ordre inférieur, l'action salutaire du phosphate de chaux sur la formation cellulaire a été établie, c'est une probabilité de son action sur la formation cellulaire dans l'organisme humain.

2° Le phosphate de chaux, employé comme remède dans les ulcérations scrofuleuses superficielles, a manifesté sa puissance de provoquer la rénovation des tissus et la cicatrisation.

3° J'ai constaté qu'il exerce une influence semblable sur d'autres ulcérations chroniques, spécialement sur celles qui sont de nature syphilitique ; mais je n'en veux pas conclure que les désordres fondamentaux du sang, qui donnent naissance à ces ulcérations, sont entièrement détruits.

4° Le phosphate de chaux s'est montré utile dans l'atrophie scrofuleuse des enfants et dans ses complications de diarrhée, surtout pendant la période de la dentition.

5° Il n'est pas sans probabilité que ce sel a quelque relation particulière avec la dyscrasie scrofuleuse, et on peut dire, d'après les faits, que les exsudations chez les scrofuleux *sont presque toujours amorphes*, mais on ne semble pas fondé à dire que le phosphate de chaux, employé dans ces cas, a la puissance de détruire cette dyscrasie. Si une telle relation pathologique spéciale, maintenant seulement hypothétique, existe réellement,

elle constitue simplement une caractéristique de la dyscrasie scrofuleuse, une indication d'employer la chaux quand les autres médicaments auront échoué.

ACCIDENTS PRODUITS PAR L'EMPLOI DES VERTS ARSENIC AUX.

Il nous a paru intéressant d'extraire d'un travail de M. le docteur Vernois, publié par les *Annales d'hygiène*, la partie qui a trait aux accidents déterminés par l'emploi des verts arsenicaux; cette étude vient se joindre à plusieurs autres sur le même sujet pour corroborer ce qu'a dit depuis bien longtemps notre illustre maître.

Les accidents déterminés dans la santé des ouvriers fleuristes qui manient les verts arsenicaux sont de plusieurs espèces, selon le travail particulier auquel ils sont astreints; les sels arsenicaux agissent sur eux à l'état de solution liquide ou à l'état humide, ou bien sous forme de poussière ou état sec. Cette différence est assez importante à établir en pratique au point de vue des inconvénients ou des dangers de leur emploi et sous le rapport des prescriptions qui peuvent être conseillées ou ordonnées par l'autorité. Depuis le fabricant d'herbes artificielles jusqu'au moment où l'apprenteur va procéder au séchage de ses pièces d'étoffes, les accidents se ressemblent par la fréquence, par la forme et par le siège; ils sont en presque totalité analogues à ceux déjà si bien et si complètement décrits

dans les travaux de MM. Imbert-Gourbeyre, Follin, de Pietra-Santa et Beauregard ; on peut les distinguer en *externes* et en *internes*. Les premiers se présentent en général sous la forme d'éruptions variables selon la susceptibilité de la peau. Ce sont des érythèmes diffus, des vésicules fines et rapprochées, des papules qui s'aplatissent et s'étendent quand elles sont placées entre deux surfaces plus ou moins adhérentes ; ce sont enfin quelquefois des pustules avec ulcération et gangrène : mais dans la classe ou dans le groupe que je viens de signaler, *ces ulcérations constituent l'exception* et ne s'observent que dans les cas accidentels où l'ouvrier portait à la main quelque écorchure ou quelque plaie non dépendante de sa profession. Le siège de ces altérations a lieu au pli des doigts, du coude, sur les avant-bras, au pourtour des lèvres et des ailes du nez ; au front, le long des bandeaux des cheveux chez les femmes ; au scrotum, et à la partie interne des cuisses chez les hommes ; c'est là, surtout, qu'elles revêtent l'apparence de papules plates et suintantes comme si elles étaient syphilitiques ; on les voit encore sous cette forme aussi entre les doigts des pieds chez les ouvriers qui travaillent dans leur atelier avec des chaussures ou des souliers usés. A ne considérer que la lésion, ulcères à bords taillés à pic, pustules plates et d'apparence muqueuse, il n'est souvent pas possible de les distinguer des lésions véritablement vénériennes. Ce point est digne d'être signalé *en pratique*. En un mot, partout où la poussière arsenicale répandue dans l'air peut librement se déposer, là où cette poussière ou bien la solution liquide est portée directement par le travail ou

accidentellement par les doigts des ouvriers, là se retrouve presque fatalement l'empreinte inévitable du sel arsenical, et *jamais ailleurs*; c'est évidemment au contact direct de cette substance sur la peau ou sur l'orifice des muqueuses qu'est dû le développement de toutes ces altérations, car chez les femmes on n'en remarque pas aux parties génitales, et on en observe au front; ce qui tient aux habitudes particulières à ce sexe. Les diverses éruptions rapportées par quelques auteurs à l'action spéciale de l'absorption interne de l'arsenic ou au *traitement arsenical* n'ont ni le même siège ni la même forme. Quand on arrive, chez les apprêteurs d'étoffes, au *séchage des pièces*, une condition nouvelle et grave d'accidents apparaît : la multiplicité des pointes aiguës fixées sur le bord des cadres de bois devient une cause presque inévitable de piqûres et de blessures multipliées sur la peau des ouvriers; il s'opère à l'instant même une inoculation du sel arsenical tout comme si on la pratiquait expérimentalement. La peau s'irrite et rougit, une vésicule, puis une large pustule recouvrent l'orifice de la piqûre et subissent *in situ* toutes les transformations phlegmasiques qui produisent la suppuration et souvent la gangrène. J'ai vu quelquefois des pustules hémorrhagiques. Au-dessous d'elles, se développe une ulcération profonde et douloureuse, d'autant plus lente à se cicatriser que l'inoculation se renouvelle chaque jour. L'action de l'acide picrique mêlé à la pâte ne peut qu'augmenter et aggraver l'irritation des plaies. Si les ulcérations sont nombreuses, l'ouvrier peut absorber de l'acide arsénieux et être exposé à de sérieux accidents; j'ai vu un certain nombre d'ouvriers

avoir des engorgements glandulaires sous les aisselles, et les mains dans un tel état qu'ils étaient obligés de venir à l'hôpital, où la guérison n'arrivait qu'après un ou plusieurs mois de traitement. L'aspect de la main était alors caractéristique : à la teinte vert jaunâtre de presque toute la peau, et surtout de la face palmaire des mains, à la croûte verdâtre qui remplit la cavité sous-onguëale, se joint presque invariablement la coloration jaune des ongles, produite par le contact répété de l'acide picrique. Que l'on ajoute un érythème vaguement disséminé, puis une série de points noirs ou de pustules enflammées, quelquefois un panaris, et l'on aura la représentation fidèle des accidents avec lesquels se présentent le plus habituellement les apprêteurs d'étoffes pour fleurs artificielles au vert Schweinfurst. Les effets de ces inoculations répétées sont très-comparables à l'action du tartre stibié sur la peau; elles semblent quelquefois se développer sous l'influence de circonstances physiques de la même nature; ainsi, j'ai vu, mais plus rarement, quelques pustules développées sous des plaques épaisses de la pâte arsenicale restées adhérentes à la surface de la peau. Cette disposition représentait assez exactement un emplâtre saupoudré d'émétique. La couche supérieure de ce dépôt faisait l'effet de substance cohibante, s'opposant à l'évaporation de la transpiration insensible, protégeait la combinaison de la pâte avec la transsudation cutanée et déterminait l'éruption. Ces faits ne sont pas tout à fait nouveaux, en clinique au moins. Mon collègue à l'hôpital Necker, M. le docteur Monneret, à propos d'un mémoire sur les formes qu'affecte la fibrine dans l'in-

flammation et l'hémorrhagie, s'est livré, en 1852, à une série d'expériences sur l'action de différents agents chimiques sur la peau; il a inoculé un certain nombre de substances pour étudier, relativement à l'inflammation, la marche successive des vésicules ou des pustules qui étaient la conséquence de son opération. Il est curieux de rapporter ici les notes qu'il a recueillies sur l'inoculation de l'acide arsénieux; elle a produit « une ulcération arrondie, comme faite avec un emporte-pièce et à bords saillants, taillés à pic et élevés au-dessus des parties ambiantes; j'ai vu, dit M. Monneret, cette surface rester grisâtre, molle, fongueuse, puis se recouvrir d'une fausse membrane, et, dans tous les cas, marcher lentement vers la guérison. En résumé, pénétration du sel minéral dans le derme, mortification, pustule d'élimination, escarre, ulcères saignants, fongueux, de mauvaise nature. L'acide arsénieux, mis en poudre sur un emplâtre, a produit les mêmes altérations que le sulfate de cuivre. »

Serait-ce ici le lieu de rappeler l'action si douloureuse produite sur les extrémités des doigts, chez les anatomistes qui manipulent des préparations qui ont macéré dans des solutions d'acide arsénieux, et les cas d'empoisonnement quelquefois suivis de mort, chez les vétérinaires, à la suite de l'absorption traumatique cutanée, en plongeant des animaux dans des bains arsenicaux? Les ouvriers employés, à une certaine époque, à la préparation des bois pour la marine à l'aide de solutions arsenicales, étaient soumis à des accidents analogues d'absorption locale et générale de l'agent toxique.

Il faut ajouter à l'énumération de tous ces accidents locaux une série de phénomènes qui ne sont point encore des accidents intérieurs, mais qui, au même titre que les écorchures ou les ulcérations profondes de la peau, quand elles sont mises en contact avec le sel arsenical, disposent d'une manière semblable, mais plus grave, les ouvriers à l'absorption d'une préparation toxique. C'est ce dépôt mécanique de la poudre arsenicale sur toute la face interne de la muqueuse des voies respiratoires, et la poussière même qui peut être portée directement dans les voies digestives par sa précipitation sur les substances alimentaires dont l'ouvrier se nourrit. Là se trouve la transition ou le passage intermédiaire des accidents externes aux accidents intérieurs.

(La suite au prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

L'Homoïon, organe de la doctrine hahnemannienne, dirigé par le docteur Taxil du collège homœopathique de l'Ouest (Cleveland Ohio). Ce journal paraît le premier de chaque mois depuis le 1^{er} mai 1859. (Nouvelle-Orléans.)

Depuis plusieurs mois déjà la littérature homœopathique s'est enrichie d'un nouveau recueil, *l'Homoïon*, dirigé par le docteur Taxil. Nous aurions donc dû, depuis longtemps, en entretenir nos lecteurs; notre excuse est dans la maladie du docteur Gueyrard, chargé de ce

soin, maladie qui le retint si longtemps loin de nous, pour enfin nous enlever cet excellent confrère, cet homme de bien. Notre ami le docteur Taxil nous pardonnera, nous en sommes convaincu, ce retard bien involontaire.

Quand nous avons vu apparaître un recueil sous la signature de notre vieil ami, nous avons été convaincu de l'importance de ce fait. Car ce savant confrère n'est point un nouveau venu en homœopathie; ce n'est point un nouveau converti, c'est un de ceux qui ont embrassé la réforme hahnemannienne dès son apparition en France. Exerçant l'ancienne médecine d'une manière remarquable, il sacrifia une position officielle pour se vouer exclusivement au culte de ce qui pour lui devint la vérité; son esprit vif et pénétrant eut promptement saisi l'admirable coordination de la doctrine de Hahnemann. Plus tard, entraîné par des questions politiques loin de la mère patrie, il se voua dans ces contrées lointaines à la propagation de l'homœopathie. Doué d'une âme ardente, de cet amour du bien et de cette foi qui font les apôtres, il ne recula devant aucun ennui, aucun sacrifice, aucun danger même pour mener à bien cette grande entreprise. Mais aussi il a trouvé la juste rémunération d'une carrière toute de dévouement dans l'amitié, la considération de tous ceux qui le connaissent. C'est donc un praticien vieilli dans la carrière qui vient aujourd'hui nous apporter tous les enseignements que lui a fournis une nombreuse pratique sous des climats variés. Il a commencé à démontrer par des faits irrécusables la vérité de la doctrine des analogues; puis aujourd'hui il ouvre la lutte avec ses confrères de la vieille

médecine. Il a à son service une érudition extrêmement étendue et variée; il connaît aussi bien l'allopathie que l'homœopathie; aussi peut-il dire à ses adversaires d'aujourd'hui : « Si je vous ai quittés, c'est que je connais parfaitement l'inanité de toutes vos doctrines; mais, plus courageux, j'ai cherché partout la vérité, et, l'ayant trouvée, je veux en faire jouir mes semblables. »

Comme l'indique le titre de son journal, notre illustre ami discute et explique l'homœopathie et définit exactement la science qui pour lui est son *Credo*.

Un article didactique occupe la première partie de chaque numéro, et nous engageons fort les allopathes et même quelques homœopathes à méditer ces articles; je crois qu'ils sont de nature à modifier leur manière d'envisager l'homœopathie.

Dans les numéros publiés jusqu'à ce jour nous avons remarqué aussi un travail intéressant sur la fièvre jaune et quelques observations très-concluantes en faveur du traitement homœopathique. De plus, quelques observations d'hippiatrique qui intéresseront non-seulement le médecin vétérinaire, mais tous ceux qui ont des chevaux.

Ce que je plains, ce sont nos pauvres confrères qui vont être obligés de soutenir une polémique continue avec un tel adversaire; ils ont tout contre eux, la notoriété des faits qu'il cite, la dignité du caractère du rédacteur, son vaste savoir... Espérons que, comprenant leur faiblesse, ils désertent avec armes et bagages, et que nous ferons ainsi de nouvelles conquêtes dues encore à notre infatigable ami.

Nous lui souhaitons toute la réussite que mérite et qu'obtiendra une œuvre aussi consciencieusement entreprise et conduite. Nous lui demandons la permission de puiser dans son recueil et d'y prendre les observations de sa vaste pratique qui nous sembleront utiles pour la défense de notre cause.

D^r L. MOLIN.

DES HOMŒOPATHES ET DE LEURS DROITS, PAR LE
DOCTEUR M. GRANIER.

Kraft im Recht.

Force dans le droit.

(DE METTERNICH.)

Encore un autre bon livre de notre infatigable et inimitable confrère et ami ! Encore un de ces accents prodigieux qui viennent de la tête et du cœur, et qui tonnent dans l'espace comme l'airain qui annonce une bataille ou une victoire !

Vraiment, si une doctrine, une science, parfaitement établie sur ses assises logiques, n'avait plus besoin, pour être constituée légalement, que de faire entendre au peuple assemblé en aréopage, comme à l'arrivée du roi aux états généraux, le mot solennel de son entrée, l'homœopathie française, par l'organe d'un de ses plus nobles chevaliers, vient de proclamer avec la même majesté son royal avènement.

Notre éminent confrère, en effet, regardant, et avec connaissance de cause, notre intéressante doctrine comme solidement assise sur ses principes démontrés,

ne s'occupe plus que de son entrée solennelle dans le sanctuaire de l'Université.

A l'aide d'une logique irréfutable et d'une étude sérieuse, l'auteur fait passer dans l'esprit de chacun la conviction profonde où il est de la *légalité absolue de notre droit*, comme pour tout soldat de la grande armée scientifique, une place au feu, à la lumière, au séjour, dans l'enceinte de l'Université, des écoles et du pouvoir.

S'appuyant, en effet, sur notre qualité propre de *citoyens* de l'empire, aussi bien que nos confrères et tous autres copartenaires.

Il parcourt, à ce propos, tous les droits qui semblent inhérents à la qualité de citoyens comme de médecins, autant que membres patentés de la même nation.

Quelle opposition pourrait résister à de tels arguments? Quelle société scientifique, surtout, pourrait s'établir légalement en dehors d'eux; ou, si elle existait déjà, comment pourrait-elle s'opposer longtemps à la moralité, à l'application de ces droits, et, par contre, repousser une doctrine nouvelle, se présentant à elle fortement armée de ses mêmes titres?

Aussi, pleinement convaincu de cette puissante logique, notre confrère, a-t-il pris pour épigraphe celle que nous lui avons empruntée : *Kraft im Recht*, « force dans le droit, » qui appartient au prince de Metternich.

Aucune idée ne pouvait donc être plus légale et mieux acceptée que celle que venait soutenir et distinguer une pareille devise?

N'a-t-elle pas déjà, comme preuves éclatantes de sa

morale, des exemples nombreux disséminés un peu partout? Qu'est-ce donc, en effet, que cette voix du Créateur, dont chaque rayon de lumière nouvelle nous est un doux et fidèle écho, et qui prononça au-dessus des ténèbres ce *FIAT LUX* qui illumina et vivifia tout à coup les solitudes du monde? sinon la consécration du *DROIT* de vivre, de voir, de rayonner, après avoir reçu déjà celui d'*EXISTER*.

Qu'est-ce donc, pour l'âme déçue, brisée du chrétien, du libre penseur, que cette expansion sublime du *MAGNIFICAT ANIMA MEA*, sinon la plus mélancolique, la plus résignée des convictions dans le *DROIT* à la bonté, à la justice suprême, comme dernier refuge contre la *FORCE* et la *DOULEUR*; sinon la consécration, encore et toujours, de cette morale souveraine qui réside si puissante dans la supériorité, victorieuse partout, de la pensée sur la matière, de la vérité sur l'erreur, du *DROIT* sur la *FORCE*?

Certes c'est là, comme on le voit, un travail sérieux, fondamental; une idée grande, généreuse, qui offriront à chaque lecteur des nuances, des appréciations bien différentes sans doute, mais qui n'exciteront qu'une seule et même opinion entre nous tous, celle d'une profonde admiration et d'une sincère gratitude envers notre honorable et savant ami.

Quant à nous, profondément touché et heureux de son dévouement et de son affection, nous n'essayerons pas ici de lui adresser des éloges au-dessous de son caractère et du nôtre, sur la manière si remarquable avec laquelle il a traité ce sujet difficile; nous croyons trop bien, qu'en fait de n'importe quel ouvrage il n'y

a pas de meilleur compte à rendre que de poser simplement le sujet et le plan de l'œuvre, en laissant ensuite chacun libre de s'impressionner à sa guise et de rendre compte lui-même de son appréciation. N'est-il pas aussi des travaux dont le compte rendu le plus véridique, le plus élogieux même, reste encore de cent coudées au-dessous de l'œuvre même? Or nous plaçons le travail de notre confrère tout à fait dans cette rare exception. Quel est donc l'artiste éminent qui oserait affirmer pouvoir rendre, dans toute son idéalité, un tableau du Corrège ou de Raphaël?

Qu'on lise donc et qu'on relise les pages de ce plaidoyer brûlant de raison et de verve, et on nous dira :

Si vraiment on ne se sent pas fier d'appartenir à une phalange que commandent de tels chefs.

On nous dira :

Si le bonheur de voir ses droits défendus avec tant de fermeté, de noblesse et de mérite, ne donnerait pas à tous le désir d'être persécutés comme nous.

Allons, laissez-moi vous le dire, mais tout à l'opposé du bon mot de Pyrrhus :

« Encore une victoire comme celle-là, et notre cause, grâce à vous, sera bientôt gagnée. »

D^r F. PERRUSSEL.

Bagneux, 15 novembre 1859.

A NOS LECTEURS.

En face du mauvais vouloir toujours croissant du corps médical à l'égard de l'homœopathie, les amis de cette dernière pensaient, depuis longtemps, que tous les médecins homœopathes devaient se réunir en un seul faisceau, pour mieux réprimer ces tendances hostiles et montrer au monde médical ce que peut déjà comme école la nouvelle doctrine. Plus que personne, les membres restés fidèles à notre Société partageaient cette conviction; mais ils cherchaient en vain un moyen qui pût permettre de réaliser ce projet, si vivement souhaité.

Le vide immense laissé par la mort de notre illustre président le vénéré docteur Pétroz leur inspira de faire un appel à leurs confrères; ils demandaient ainsi à la mémoire de celui qui, pendant sa vie, a tout fait pour le progrès de l'homœopathie, de les protéger dans leur entreprise, continuation de ses préoccupations incessantes. C'est guidée par cette pensée que la Société gallicane de médecine homœopathique crut devoir nommer une commission devant étudier cette question. Les commissaires conclurent: 1° à faire un appel à tous les médecins pratiquant à un degré quelconque la doctrine de Hahnemann; 2° à élaborer un règlement que l'on présenterait à cette réunion.

La Société accepta les propositions de ses commissaires, se réserva seulement de les convoquer, de leur

remettre le travail préparé, laissant à la réunion le soin de s'en servir ou de le regarder comme non avenu, suivant son bon plaisir.

Un très-grand nombre de confrères répondirent à notre appel, et une réunion imposante eut lieu dans l'appartement de M. Pétroz ; appartement mis gracieusement à notre disposition par M. Pierre Pétroz, qui avait compris notre désir de nous réunir encore une fois, en quelque sorte, sous la présidence de son vénéré père.

M. Teste, notre vice-président, ouvrit la séance, et, dans une allocution bien sentie et élégante, fit connaître aux médecins présents le motif de la réunion et le but que la Société s'était proposé.

Ensuite il invita le docteur Cretin, rapporteur de la commission, à donner lecture du projet de règlement. Ceci fait, M. le Président annonça que les membres qui avaient pris place au bureau ne l'avaient fait que provisoirement ; que leur tâche étant accomplie, ils demandaient à se retirer, et que pour cela la réunion voulût bien nommer un bureau chargé de diriger la séance.

On ne crut pas devoir se rendre aux vœux exprimés ; on pria ces messieurs de vouloir bien conserver leur place.

Alors cette première question fut posée : Croyez-vous qu'il doive être fondé une réunion pour la défense et la propagation de l'homœopathie ? Cette question fut résolue à l'unanimité. On passa successivement à la discussion et au choix d'un titre, puis à l'examen, article par article, du projet de règlement ; ils furent successivement votés.

La séance fut alors levée sur cette proposition : que ce projet de règlement serait imprimé, envoyé à chacun et que dans la séance suivante, renvoyée à un mois, on pourrait présenter ses observations avant le vote sur l'ensemble.

Il nous paraissait que nous avions pris toutes les précautions désirables pour que, chacun se sentant bien libre, toutes les propositions pussent être faites ; nous avons fait appel à tout le monde ; nous avons demandé à chacun d'éclairer cette question de ses lumières ; le but que nous poursuivons est assez grand et assez noble pour que personne n'ait le droit, quand il a apprécié les avantages de l'homœopathie, de se récuser en semblable occurrence. Le nombre beaucoup moins considérable des membres assistants à cette deuxième séance nous montra combien nous nous étions leurrés d'un vain espoir. Nous ne pouvons que le regretter, nous avons appelé la discussion, nous avons cherché ; il sera facile, pour quelques-uns, de dire que nous n'avons pas fait ce qu'il aurait fallu faire ; à ceux-là nous répondrons : Que ne le disiez-vous ? et, si vous avez par devers vous la vérité, vous êtes bien coupables de ne pas en faire jouir vos coreligionnaires. A ceux qui défendent la doctrine autrement nous dirons : Continuons chacun notre route, l'avenir dira qui de vous ou de nous avait raison. Loin de se décourager en présence de ce résultat, la réunion, faisant la part des impossibilités de toutes espèces, s'est mise à l'œuvre, a complété son règlement et s'est constituée.

Voici ce règlement et le nom des membres qui, jusqu'à ce jour, ont adhéré à cette nouvelle Société :

RÈGLEMENT.

ARTICLE 1^{er}. — Il est fondé à Paris une Société médicale sous le titre de : SOCIÉTÉ MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE DE FRANCE.

ART. 2. — Cette Société a pour but le développement scientifique et la propagation de l'homœopathie.

ART. 3. — Elle admet dans son sein tous les médecins qui, à un titre quelconque, considèrent l'homœopathie comme un progrès en médecine.

ART. 4. — La Société se compose de membres titulaires, et de membres associés, français ou étrangers.

ART. 5. — Pourra être agrégé à la Société, à l'un de ces titres, tout homme de l'art possédant un titre scientifique légal d'une université de France ou de l'étranger, à la condition d'en adresser la demande par écrit.

ART. 6. — Une commission de trois membres sera chargée d'examiner toutes les pièces relatives à une demande d'admission, de faire auprès du candidat toutes les démarches qu'elle jugera nécessaires, et d'en faire un rapport écrit ou verbal dans la séance qui suivra celle où la demande aura été communiquée à la Société.

ART. 7. — Après le rapport des commissaires, la Société votera au scrutin secret sur l'admission du candidat. Celle-ci ne pourra être prononcée que si elle a réuni les suffrages des trois quarts des membres présents.

ART. 8. — Nul ne pourra être admis à aucun titre dans la Société, s'il a, antérieurement, manqué aux devoirs qu'impose à tout médecin le lien de bonne confraternité, ou si, dans sa conduite auprès du malade, il a manqué à l'honneur ou à la dignité de la profession. La publication d'annonces faites dans les journaux, de brochures distribuées à domicile, d'affiches autres que celles annonçant des cours ou des ouvrages scientifiques, sera également considérée comme une condition d'exclusion.

ART. 9. — La radiation pourra être prononcée par la Société

contre l'un de ses membres pour l'un quelconque des motifs relatés dans l'article précédent.

ART. 10. — Le bureau de la Société se compose de :

Un président,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire général,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier,

ART. 11. — Le bureau est renouvelé tous les ans, dans la dernière séance de décembre. Le premier vice-président devient de droit président, le second vice-président premier vice-président. Il est procédé individuellement à l'élection du second vice-président et des autres membres. Le scrutin est secret. L'élection n'est valable que si le candidat réunit la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 12. — Le président sortant ne peut être élu second vice-président qu'une année après sa sortie de fonctions.

ART. 13. — Les délibérations de la Société ne sont valables que si la moitié plus un des membres qui la composent y ont pris part.

ART. 14. — Le président dirige les séances de la Société, veille à l'exécution du règlement, maintient le bon ordre et le respect des convenances dans les discussions, nomme les commissions lorsque la Société ne juge pas devoir les nommer elle-même.

ART. 15. — Le bureau est chargé de représenter la Société, soit auprès de l'autorité, soit auprès des sociétés scientifiques et des académies avec lesquelles la Société pourrait établir des rapports.

ART. 16. — Le secrétaire général et le secrétaire adjoint sont chargés de la rédaction des procès-verbaux et de la correspondance.

ART. 17. — Le trésorier perçoit les fonds, est chargé de la comptabilité, paye les dépenses ordinaires de la Société sans autorisation préalable, mais ne satisfait aux dépenses extraordinaires que sur un visa du président. Le trésorier présente son compte dans la dernière séance annuelle.

ART. 18. — L'archiviste est chargé, sous sa responsabilité, de la conservation des archives. Il rend compte de l'état des archives dans la dernière séance annuelle.

ART. 19. — La Société fait paraître un recueil périodique sous le titre de : BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE DE FRANCE.

ART. 20. — Chaque année, dans la première séance de décembre, une commission sera nommée pour régler tout ce qui est relatif au bulletin pour l'année suivante.

ART. 21. — Cette commission, composée du président, du secrétaire, du trésorier et de deux membres pris en dehors du bureau, fera son rapport dans la séance suivante, et les dispositions ne seront valables qu'après le vote de la Société.

ART. 22. — Les procès-verbaux de la Société seront insérés dans le bulletin, en totalité ou par extraits, selon que la Société en aura décidé.

ART. 23. — Les fonds de la Société se composent : 1° de la cotisation annuelle des membres titulaires ; 2° du produit des abonnements au bulletin ; 3° des produits de l'expédition des diplômes ; 4° des dons qui peuvent lui être faits.

ART. 24. — La cotisation annuelle est fixée à 3 francs par mois pour les membres titulaires.

ART. 25. — Les membres associés sont tenus d'acquitter le prix de l'abonnement annuel au bulletin de la Société.

ART. 26. — Pour les membres titulaires, le montant de l'abonnement est compris dans la cotisation. En conséquence, ils recevront le bulletin, sans augmentation de frais, pourvu que leur cotisation soit payée régulièrement.

ART. 27. — La cotisation des membres titulaires se paye par fractions égales et d'avance à chaque séance de la Société.

ART. 28. — Aucun remboursement, à quelque titre que ce soit, ne peut être réclamé au trésorier par un membre de la Société.

ART. 29. — Le montant du diplôme est fixé à 10 francs pour les membres titulaires et pour les membres associés. Il est versé

entre les mains du trésorier avec la première partie de la cotisation.

ART. 30. — Tout membre titulaire ou associé est tenu d'avoir un diplôme.

ART. 31. — Toute proposition réglementaire doit être écrite, signée par son auteur, et remise, en séance, au président. Si la proposition est prise en considération, une commission sera nommée pour l'examiner et faire un rapport. Le rapport doit être déposé dans la séance suivante, dans laquelle la proposition sera discutée.

ART. 32. — La Société se réunit les premier et troisième lundis de chaque mois.

MM. Bouguié.

Boyer.

Brazier.

Cabarus.

Carrier.

Catellan (Antonin).

Catellan (Charles).

Chancerel père.

Chancerel fils.

Chanet.

Chargé.

Cramoisy.

Cretin.

Davet.

Desermaux.

Desternes.

Doumerc.

Du Planty.

Escallier.

MM. Hureau.

Huvet.

Joly.

Leboucher.

Le Thièrè.

Libert.

Love.

Molin.

Pénoyé.

Pommerais (De la).

Rabel.

Raymond.

Rondet.

Serrand.

Simon (Léon) père.

Simon (Léon) fils.

Teste.

Vautier.

Weber.

Dans cette occurrence, il ne restait plus à la Société

gallicane de médecine homœopathique qu'à se fondre dans cette réunion nouvelle. C'est ce qu'elle a fait, aussi vient-elle aujourd'hui prendre congé de ceux qui ont bien voulu lui prêter leur concours dans sa carrière déjà longue. La Société espère que ses abonnés voudront bien faire comme elle, se rattacher à la Société nouvelle et apporter au Bulletin toutes les forces vives de l'homœopathie.

Un nouvel organe sera publié pour le mois de mai, le premier numéro sera adressé à tous nos abonnés. Nous devons encore, outre les cinq feuilles composant ce numéro, dix feuilles ; comme depuis peu un nouveau volume de matière médicale a été commencé, nous avons pensé qu'il serait plus agréable pour nos confrères de recevoir les dix feuilles restantes en matière médicale, ce qui permettrait de former ainsi un volume. — Au premier jour nous livrerons ces dix feuilles et solderons ainsi les engagements pris par nous.

Le Secrétaire général.

ACCIDENTS PRODUITS PAR L'EMPLOI DES VERTS ARSENICAUX.

— SUITE ET FIN. —

Les *accidents internes* sont plus rares, mais ils sont tout aussi réels ; je ne les ai jamais observés à l'état d'intoxication grave (1), mais ils se reproduisent assez

(1) On m'a cité un cas de mort.

souvent sous les formes suivantes : défaut d'appétit, nausées, coliques souvent fort vives avec diarrhée, *céphalalgie* surtout occupant le front et accompagnée de la sensation du serrement des tempes comme dans un étau. Les ouvrières fleuristes, principalement, offrent un groupe de symptômes rapportés habituellement à la chlorose et à l'anémie, et accompagnés de toutes les bizarreries d'une affection gastralgique; le mal de tête ne *manque jamais*. Les ouvrières portent rarement aux mains la trace de la poudre arsenicale, elles en ont les éruptions, mais l'absence du signe physique spécifique tient à ce qu'elles ont plus que les hommes le soin de se laver les mains, et surtout à ce qu'elles ne pratiquent, ni le trempage, ni le battage, ni le séchage des étoffes, mais seulement le *dédoublage*, quelquefois le *gaufrage* des feuilles et les diverses opérations de leur *montage*. En tout cela, il n'y a que de la poussière qu'elles respirent presque constamment. Je dois faire ici quelques observations de clinique médicale. Tous les médecins placent au premier rang de leurs études la recherche exacte et précise des causes des maladies. Dans bien des cas, il faut l'avouer, cette notion leur fait défaut, et ils sont réduits à soigner des accidents dont l'origine leur est inconnue et qui guériraient peut-être plus rapidement s'ils avaient été mieux renseignés. Averti depuis quelques années par des investigations qui m'étaient propres de la fréquence des accidents qui surviennent chez les ouvrières fleuristes, j'avais interrogé avec soin les malades de mon service qui se trouvaient dans cette catégorie, ce qui veut dire que j'étais entré avec elles dans le détail de la fabrication des

fleurs artificielles. Après une étude attentive, je n'ai pas hésité à rapporter à la manipulation des objets fabriqués avec les verts arsenicaux, la plupart des accidents que j'ai rappelés plus haut; il s'ensuit que, pour les constater à l'avenir, il ne faudra plus se borner à leur demander si elles sont *ouvrières en fleurs*, mais leur faire préciser le travail spécial auquel elles se livrent habituellement. Il en est pour elles comme pour les ouvriers chapeliers, les ouvriers cérusiers, par exemple : il y a dans ces industries *des détails* de fabrication très-insalubres, et qu'il suffit de signaler aux médecins pour qu'ils sachent ensuite les reconnaître et les traiter convenablement. Une question de physiologie pathologique assez curieuse était attachée à ces recherches, c'est l'action des sels arsenicaux sur l'économie. On connaît les travaux qui ont été publiés sur les mangeurs d'arsenic; à ce propos, dans une communication à la Société des médecins des hôpitaux, mon collègue à l'hôpital Saint-Louis, M. le docteur Hardy, a raconté d'après de nombreuses observations, les accidents arsenicaux produits chez les malades qui, pour un certain groupe d'affections de la peau, ont été soumis par lui au traitement par la liqueur de *Fowler*. Dans ce cas, il a noté la tolérance de la substance ou du médicament, l'embonpoint et la fraîcheur des chairs des individus soumis à l'action de l'acide arsénieux; M. Hardy a surtout signalé les démangeaisons à la peau et la céphalalgie. Sur un assez grand nombre de malades que j'ai visités, soit dans des ateliers, soit dans des ménages particuliers, j'avoue que j'ai été frappé de la pâleur générale des ouvriers. Cet état pouvait tenir à plusieurs causes, telles

que l'habitation, l'état stationnaire dans des endroits mal aérés, une alimentation peu réparatrice; aussi n'en tirais-je aucune conclusion; mais j'ai rencontré deux cas d'embonpoint qui me paraissent devoir incontestablement être rapportés à la nature de la profession; seulement, je dois dire que cet avantage était tristement compensé par des migraines fréquentes et douloureuses. Je n'ai pu constater la présence de l'arsenic dans les urines, mais ceci peut venir de la difficulté inhérente à sa recherche et de ce que ce sel ne s'élimine pas habituellement et abondamment par cette voie. Il serait important, le cas échéant, de ne pas oublier d'analyser le foie, si la mort enlevait rapidement, et par suite d'une affection intercurrente, un malade placé dans les conditions que j'ai décrites plus haut.

J'ai voulu également savoir si, comme dans les fabriques de céruse, les émanations pulvérulentes du sel arsenical exerçaient une action sur la santé des animaux domestiques; je n'ai trouvé que deux ateliers où il y eût un chat. Dans l'un, cet animal ne paraissait pas souffrir. Dans l'autre, rue du Faubourg-Saint-Martin, chez un fabricant d'*herbes*, le chat était très-malade et atteint d'une diarrhée constante. Cet animal avait l'habitude de manger une partie des débris de la pâte arsenicale. Mais, chose assez remarquable, beaucoup d'oiseaux d'espèces variées circulaient dans cet atelier, mangeaient les restes desséchés de l'enduit toxique, et n'en ont jamais paru indisposés. Je n'y ai jamais vu de chiens, et presque partout où le sol est imprégné de poussière ou de croûtes arsenicales il n'existe ni souris ni rats.

Je dirai peu de chose des accidents observés chez les consommateurs ou acheteurs des objets fabriqués avec les verts arsenicaux. Ce ne sont en général que des érythèmes et des éruptions de vésicules dont le siège affecte spécialement le front, les oreilles et le col; en un mot, les points où les feuillages des coiffures artificielles sont plus ou moins en contact avec la peau. Il existe un certain nombre d'observations authentiques de ce genre. C'est ici le lieu de signaler de nouveau les faits sur lesquels le Conseil de salubrité de la Seine a été appelé à prononcer. Un certain nombre de couturières, chargées de faire des robes avec une gaze d'invention et de coloration verte nouvelles, furent prises de tous les symptômes d'un empoisonnement aigu; recherches faites, il fut facile de constater que la gaze, que travaillaient ces ouvrières, était un tissu coloré avec une solution très-étendue d'amidon et d'arsénite de cuivre. Le moindre froissement de la gaze produisait une poussière abondante de nature toxique, et l'absorption par les voies respiratoires avait déterminé des accidents qui avaient donné lieu à la plainte. J'ajouterai encore une observation assez curieuse signalée aussi au Conseil de salubrité de la Seine : c'est celle d'une éruption vésiculeuse sur les avant-bras, déterminée par l'application d'un bracelet imitant la malachite et composé avec une pâte à base d'arsénite de cuivre.

Est-ce au *cuivre*, est-ce à l'*arsenic* que sont dus les accidents que je viens de décrire? Les résultats des inoculations pratiquées par M. Monneret, les faits signalés par M. Hardy, faits dans lesquels le *cuivre* ne jouait

aucun rôle, et d'un autre côté l'absence de ces lésions chez les ouvriers exclusivement appliqués au travail du cuivre me portent à penser que l'on doit principalement les attribuer à l'*arsenic*.

Je ne parlerai point ici du traitement médical que j'ai mis en pratique à l'hôpital Necker ou en ville pour combattre les accidents que j'ai décrits; on peut en obtenir la guérison par des moyens divers : de grands bains, des lotions émollientes, etc., etc. L'éloignement des causes du mal amène immédiatement une amélioration notable, mais il faut retenir que la durée des ulcérations est toujours longue, dans le cas surtout où la poudre arsenicale a déterminé des gangrènes partielles. J'ai gardé un malade à l'hôpital pendant plus de six semaines pour des accidents de cette nature. Ce que je dois dire cependant, c'est ce que j'ai fait pour enlever rapidement les traces et les incrustations du sel arsenical de la peau des mains et de celle des avant-bras. Il y a urgence et nécessité d'arriver à ce résultat, chaque jour et dans chaque atelier, pour s'opposer au développement des diverses éruptions cutanées. Après un certain nombre d'essais, je me suis arrêté à la solution suivante : Eau, 900 parties, acide muriatique, 100 parties. Ce liquide dissout complètement l'arsénite de cuivre. On perfectionne encore l'effet avantageux des lotions en lavant ensuite les mains à l'eau de savon. Si l'on avait les mains salies par du collodion au vert arsenical, il suffirait de les laver dans un peu d'éther.

Le nombre des ouvriers employés à la fabrication des fleurs artificielles à Paris dépasse certainement le nombre de quinze mille. Plus de six mille habitent le

quartier de la rue Saint-Denis et des Faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin. Il y a environ neuf cents magasins de vente et débits de fleurs, et beaucoup d'apprêteurs d'étoffes par les verts arsenicaux. La fabrique pour l'exportation occupe le plus grand nombre d'ouvriers; c'est elle qui consomme le plus de feuilles préparées avec le *vert de fantaisie* que donnent les verts arsenicaux. On peut estimer au quart du total des travailleurs le nombre de ceux qui, pour un point ou pour un autre, sont spécialement occupés à la fabrication d'objets faits avec le vert de Schweinfurst. Le travail est habituellement très-divisé. Depuis quelques années, il s'est établi un grand nombre de fabriques d'herbes proprement dites; celles-ci se bornent à cette spécialité; les apprêteurs d'étoffes, au contraire, ajoutent quelquefois à ce métier celui de découpeurs et de monteurs de bouquets. Un grand nombre de petits ménages se livrent, selon des proportions très-variées, à tous les détails de cette industrie; le plus grand nombre, qui ne renferme habituellement que des femmes, se trouve réparti dans les divers ateliers des grands fabricants en gros, pour la France ou pour l'exportation. J'ai déjà dit que le danger le plus grand existait chez les apprêteurs d'étoffes et allait en décroissant chez tous ceux qui maniaient successivement ensuite les étoffes arseniquées. Cet exposé indique d'une manière générale, mais suffisante (car on ne peut arriver à un chiffre précis dans une *industrie libre*), la grande quantité d'individus exposés aux accidents que détermine l'emploi des verts arsenicaux chez les ouvriers fleuristes. Le nombre et l'accroissement rapide que ce métier a pris depuis deux

années surtout peut s'expliquer par la facilité que l'ouvrier trouve à s'y livrer sans avoir besoin de faire un apprentissage. En quelques heures, il peut être au courant de sa besogne. J'ajouterai que les caprices de la mode et les demandes du marché ont contribué surtout à ce résultat. Il ne faut pas oublier d'y joindre le prix élevé de la journée, qui, pour les apprêteurs d'étoffes, surtout où les hommes seuls sont employés, peut s'élever de quatre à six francs par jour. Ces considérations m'ont paru convenables à présenter pour faire comprendre la réserve qui doit être employée dans les prescriptions de police médicale, qui ont pour but de régler cette industrie. Il faut toucher avec précaution à des professions qui font vivre un si grand nombre d'habitants. On verra bientôt ce que l'hygiène et l'administration sont en droit de demander et d'obtenir dans l'intérêt de la santé publique.

Après avoir ainsi exposé la série des opérations dans lesquelles les ouvriers fleuristes manipulent à tous les degrés les verts arsenicaux; après avoir énuméré, rappelé, décrit même les nombreux accidents ou inconvénients attachés fatalement à cet emploi, le moment est venu de décrire le nouveau procédé qui permettra à tout le monde, dans un temps donné, de se servir de ces préparations arsenicales sans aucun danger ni inconvénient pour l'ouvrier et le consommateur.

BIBLIOGRAPHIE.

GUIDE DE L'HOMŒOPATHISTE, PAR PH. DE MOLINARI.

« En cherchant à initier le public à la connaissance des premiers moyens propres à soulager dans les maladies les plus communes et en attendant l'arrivée du médecin, l'auteur n'a eu aucunement l'intention de rendre inutile le ministère de ce dernier. »

PH. DE MOLINARI, *Guide de l'homœopathe*. Préface.

Il m'est agréable de rendre compte de ce livre ; car il est dans les principes rigoureux de l'homœopathie, sans intrusion d'aucun élément hétéroclite. C'est encore un plaisir pour moi d'avoir l'occasion de donner un faible témoignage de reconnaissance à l'auteur qui m'a plus d'une fois honoré de témoignages de sa haute estime.

Je ne dissimulerai pas cependant que c'est une véritable tâche que je vais avoir à remplir, parce que ce qui peut être une vérité en Belgique est généralement regardé comme une erreur en France.

Dans ce dernier pays on n'aime pas les manuels ou les guides à l'usage du public non médecin. On ne les aime pas généralement, et je ne les aime pas non plus.

L'auteur va lui-même fournir les raisons de mon peu de sympathie pour ce genre de livres. « N'est-il

pas étrange, dans un siècle si fécond en perfectionnements de toute sorte, et qui recherche si avidement tout ce qui peut entretenir ou augmenter le bien-être, de voir une si grande insouciance pour tout ce qui se rapporte à la conservation de la santé et de la vie ? Pourquoi des notions élémentaires de médecine et la connaissance des moyens de se soulager dans les maladies les plus ordinaires, et surtout dans ces cas urgents qui réclament des secours immédiats, ne feraient-elles pas partie de l'éducation ? » (Préf., 6, 7.)

C'est justement ce *desideratum* qui est cause de mon peu de sympathie. Comme l'auteur, j'exprime le regret profond que le public ait des notions si nulles sur ce qui concerne sa vie et sa santé, mais plus que l'auteur je déplore qu'il en ait surtout de si fausses et de si préjudiciables à lui-même et au médecin appelé à lui donner des soins.

Il est donc grandement à désirer que notre siècle voie s'accomplir encore un progrès : celui de l'accession du public à quelques notions d'anatomie, de physiologie, d'hygiène surtout, assez de pathologie pour qu'il comprenne bien qu'il y a une immense variété de souffrances et qu'il faut, pour y remédier, une immense variété de moyens.

Et quoniam variant morbi, variabimus artes;
Mille mali species, mille salutis erunt.

Il y a bien loin de la vraie science et de la vraie médecine à cette simplicité de moyens que la plupart du public tient pour si efficaces et croit posséder dans la méthode Raspail, par exemple, la plus en vogue à cette heure.

Quand le public aura acquis ce sommaire de connaissances que je désire pour lui, on l'entendra moins souvent répéter cette sorte de refrains : « J'ai eu exactement la même chose que vous ; un tel a eu le même mal, il a fait telle chose ; croyez-moi, faites cela, et vous verrez que vous vous en trouverez bien. » Quelques-uns même, d'une foi plus robuste encore, ajoutent : « Si vous vous adressez à un médecin, vous ne vous en tirez pas, ou bien vous en aurez pour un temps infini. »

La double ignorance du conseiller et du conseillé fait que souvent le pauvre patient laisse pendant des semaines et des mois le mal si bien s'aggraver, que la prédiction s'accomplit ; il appelle le médecin et, en effet, il ne s'en tire pas. Ce qui est bien certainement la faute du médecin ; *nul n'en saurait douter !*

Les manuels et les guides homœopathiques auraient leur véritable utilité si le public savait seulement ce peu que je demande. Mais, me dira-t-on, ceux que vous appelez le public ne sont pas tous aussi dénués du plus simple bon sens. J'aime à le reconnaître et j'ai eu plus d'une fois à m'en féliciter. C'est même pour cette partie dont l'esprit est plus sain que vous avez écrit, je le sais ; et c'est pourquoi, malgré cette critique trop justifiée, je me plais à rendre hommage à la sagesse du livre dont je m'occupe.

La phrase que j'ai prise pour épigraphe peut amplement servir de justification à l'auteur. Il ne prétend pas faire de médecins avec son livre, il veut seulement que ce soit un supplément utile en l'absence du médecin lorsqu'il y a urgence à ne pas perdre fatalement un temps qui peut être précieux dans bien des circonstances.

« L'auteur n'a pas la prétention de faire un traité complet de médecine homœopathique, mais de réunir dans un cadre restreint les principaux moyens de se soulager soi-même dans les maladies les plus communes et dans les cas qui ne souffrent pas de longs délais. » (Préf., 6.)

L'œuvre qui nous est offerte se recommande surtout par les sources où l'auteur a puisé pour l'édifier, Hahnemann, C. Bonninghausen, Héring, Jahr; mais elle n'est pas moins recommandable par le mérite même de l'auteur qui y a mis le fruit de son expérience personnelle. Nous devons lui tenir bon compte même de l'excessive modestie derrière laquelle il essaye de dissimuler son propre mérite. « L'ouvrage que nous offrons au public n'a donc pas la prétention d'être une œuvre de science transcendante, ni même de viser à la nouveauté; c'est simplement une œuvre de patience, d'expérience; c'est la mise en pratique consciencieuse et exacte des conseils d'Hahnemann et de ses plus illustres disciples. » (Préf., 9.)

Aussi les quelques mots de critique par lesquels j'ai cru devoir débiter n'avaient-ils aucunement pour but de porter le moindre préjudice à l'ouvrage qui m'occupe, mais seulement de faire quelques réserves en faveur d'une opinion que je partage avec beaucoup de mes confrères de France et encore de me débarrasser vite du côté le plus désagréable de ma tâche pour n'avoir plus à m'occuper que du mérite de l'auteur.

Passons de ce préambule nécessaire à la charpente du livre.



L'auteur le divise en trois parties. Il intitule la première :

Traitement des maladies ordinaires.

Cette première partie, comme la seconde, est divisée en cinq chapitres, distribués dans l'ordre suivant : 1^{er}, la *partie anatomique* ; 2^e, les *côtés du corps* ; 3^e, les *sensations* ; 4^e, les *aggravations* ; 5^e, les *améliorations*.

A chaque organe ou à chaque fonction affectée se rattachent deux séries de médicaments. La première est la plus importante, c'est-à-dire celle qui répond le plus sûrement au genre d'affection dont il s'agit ; c'est aussi à celle-là qu'appartiennent les médicaments expérimentés cliniquement par l'auteur, ou bien au dispensaire Hahnemann, de Bruxelles, dirigé par le docteur J. Mouromans.

Le reste du travail, pour le praticien, consiste à rapporter à cette première indication des médicaments répondant à l'organe ou à la fonction ceux qui concordent avec l'un d'eux pour le côté du corps affecté, pour l'espèce de sensation, les conditions d'aggravation ou d'amélioration. Celui qui répond au plus grand nombre de ces conditions sera le médicament choisi.

Comme le dit l'auteur : « C'est, en quelque sorte, la règle de proportions appliquée à la médecine ; plus il y a de termes connus, plus facile est la solution du problème. » (P. 125.)

Cette méthode, qui est certainement la plus sûre, pourra bien paraître à plusieurs trop simple, et sans doute elle fera dire à quelques-uns que la pratique de l'homœopathie a quelque analogie avec le jeu appelé la

mérelle et qu'elle n'est guère plus difficile à apprendre, pourvu qu'on sache lire et qu'on ait un peu de *discernement*.

Ceux-là, satisfaits d'avoir rencontré une fois une idée heureuse, oublieront que c'est là seulement une des solutions du grand problème offert chaque jour à la sagacité et au discernement (je répète le mot à dessein) du médecin. Si le choix du médicament se fait par une méthode machinée pour ainsi dire, qu'importe ? si la méthode est sûre. Et lorsque l'occasion permet d'y ajouter, comme complément, la concordance de certains symptômes concomitants, alors la méthode est parfaite.

Ce procédé conduit à la certitude dans l'application du moyen de guérir, mais n'ôte rien à la science et à la capacité du médecin. Combien ne lui faut-il pas de savoir pour arriver à déterminer l'organe malade, à saisir les véritables indications sur lesquelles doit se baser la thérapeutique. Et quand il a nettement établi son diagnostic, que de précision il lui faut dans le jugement pour formuler un pronostic déduit des considérations de l'organe malade, de la nature de l'affection, de l'âge et de la constitution du malade, des conditions de son milieu, des ressources actuelles de la matière médicale, etc.

Que ceux donc qui seraient tentés de croire que la médecine est si simple à connaître, si facile à pratiquer, veuillent bien s'arrêter un moment et réfléchir. S'ils ont seulement une dose convenable de bon sens, ils suspendront tout jugement et toute critique.

Revenons à notre livre.

La deuxième partie a pour titre :

Traitement de quelques maladies spéciales.

Sous ce titre, l'auteur a réuni ce qui a trait aux maladies particulières à la femme et à l'enfant. Il a créé cette division, assez naturelle d'ailleurs, pour faciliter et pour abrégé les recherches. En Belgique, comme en Angleterre, on apprécie combien le temps est précieux. C'est un principe de haute économie en industrie; mais il est doublement sacré pour le médecin qui doit perdre le moins de temps possible, dans l'intérêt de ses malades d'abord et ensuite dans l'intérêt de ses études qui ne cessent pas avec sa sortie des écoles, mais seulement à sa sortie de ce monde.

Cette partie est naturellement divisée en autant de chapitres qu'il y a pour la femme et pour l'enfant d'états divers dans lesquels le médecin peut être appelé à intervenir.

Sous ce même titre de *maladies spéciales*, l'auteur a réuni les maladies qui dépendent de causes endémiques, épidémiques, diathésiques, contagieuses, ainsi la *grippe*, la *goutte*, le *goître*, etc., etc. C'est aussi sous cette rubrique qu'il faudra chercher ce qui a rapport aux lésions traumatiques, à la nostalgie, aux empoisonnements, aux maladies médicamenteuses, au moral, à l'intelligence.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage a pour titre :

Quelques conseils pour la pratique homœopathique.

Cette dernière partie contient sept chapitres. Les trois premiers ont une haute importance en ce qu'ils répètent ce que tout médecin homœopathe sait assurément.

ment, mais que l'on a trop de tendance généralement à oublier ou à mettre de côté pour simplifier ou généraliser. Ce sont là deux écueils également dangereux en homœopathie; car l'un et l'autre s'écartent continuellement du précepte si profondément pratique, savoir : *l'individualisation de chaque cas morbide*. C'est pour cela que tous les auteurs qui écrivent sur l'homœopathie ne sauraient avoir la crainte des redites de ce genre.

Je serai moins coulant sur le fait de la proscription du nom propre attribué aux maladies. Assurément j'ai le plus profond respect pour les préceptes de Hahnemann et je conçois sans peine que lui chef de doctrine dût être sévère en tout, jusqu'à l'excès même si l'on veut; mais je ne saurais admettre qu'on doive l'imiter si scrupuleusement qu'on aille jusqu'à proscrire toute dénomination attribuée à un cas morbide donné. Une fois admis le précepte de l'individualisation, qu'importe que je dise une *angine*, une *entérite*, une *pneumonie*? Que celle-ci existe à droite ou à gauche, au lobe inférieur ou au lobe moyen..., en sera-t-elle moins une affection aiguë du poumon, connue sous le nom de pneumonie? Ce mot d'ailleurs me dispense-t-il d'individualiser? Non assurément. Il a seulement le mérite de simplifier et de faciliter les expressions et celui de reposer l'esprit sur un point. L'expression est générale, elle ne préjuge en rien ce qui est propre au fait individuel. Je crois donc fermement que ce point doit être abandonné au jugement et aux habitudes de chacun.

Ce n'est pas pour l'auteur précisément que je fais

cette critique. C'est d'ailleurs plutôt une appréciation individuelle que je donne qu'un jugement que je prononce. J'ai certainement trop de sympathie pour les efforts de l'auteur dans l'intérêt de l'homœopathie pour avoir à son égard la moindre intention de récriminer. Mais on peut différer en un point sans cesser pour cela d'être parfaitement d'accord sur le fond.

Les quatre derniers chapitres sont consacrés : à l'*hygiène*, aux *vêtements de flanelle sur la peau*, aux *livrets de santé*, à un *aperçu de l'état de l'homœopathie*.

Les conseils hygiéniques donnés par l'auteur méritent toute approbation ; on ne peut que déplorer qu'il ne soit pas donné à tout le monde de les mettre en pratique. Combien aujourd'hui sont dans l'impossibilité la plus absolue d'observer les règles prescrites pour le logement !

Nous nous unissons de grand cœur à la condamnation portée par notre confrère contre la sotte tyrannie de la mode qui veut aujourd'hui que les enfants soient tenus les jambes nues, même pendant des temps rudes, à la manière écossaise.

Le cinquième chapitre traite de l'usage de la flanelle sur la peau. Ici encore, à l'exemple de Hahnemann, il est inflexible contre la mode et la routine. Il proscrie sans ménagement non-seulement l'abus, mais même l'usage, et il a pour lui plusieurs sommités allopathiques. Mais ici le préjugé et les fausses théories l'emporteront longtemps encore. Il n'y a pas de chiendent qui ait des racines plus tenaces et qui repullule plus obstinément que le préjugé. Chacun le sait, chacun

le dit, et tout le monde s'incline honteusement devant le tyran; même ceux qui se vantent le plus d'avoir du caractère. Si quelques-uns font exception, on peut vraiment dire à leur sujet : *Rari nantes in gurgite vasto*. Plus les préjugés sont enracinés, plus il y a de mérite à les attaquer. Combien d'ailleurs ont cours forcé, quoiqu'ils soient des causes de maladies ! Mais ils ont souvent pour eux le respect, disons même le fanatisme qui s'attache quelquefois à la tradition ! On ne sait pas distinguer la tradition du vrai et la tradition du faux.

Les livrets de santé.

L'auteur veut dire par là que chaque membre d'une famille devrait avoir une sorte de répertoire qui serait comme les archives de la santé de chacun et qui pourrait facilement mettre le médecin au courant de tous les antécédents qui concernent la santé habituelle de celui qu'il doit traiter, ce qui serait infiniment plus sûr que la mémoire du malade si souvent infidèle, ou qui la plupart du temps ignore ce qui s'est passé à son sujet pendant son enfance. Ces sortes d'archives auraient en plus le précieux avantage d'être une utile source de renseignements qui pourraient un jour servir à éclairer les questions d'hérédité.

Mais une habitude pareille suppose ceci : une instruction plus large et plus générale dans la nation ; ensuite un zèle plus grand pour ce qui concerne un intérêt aussi précieux que la santé. Encore ici trouvons-nous en face deux préjugés : l'un excusable, si l'on oublie tout d'abord que le médecin seul est appelé à mettre l'œil dans ces archives, ce sont certaines maladies héréditaires que l'on a un si grand intérêt à ca-

cher ; ensuite une hautaine et ignorante vanité qui fait que certains malades, interrogés sur les antécédents, par exemple sur la question des darters, vous répondent avec une sorte d'indignation : « *On n'a pas de ces choses-là dans notre famille !* »

Peut-être que, si leur famille avait eu l'habitude du livret de santé, ils comprendraient que Dieu, en faisant l'homme sujet aux maladies, n'a pas décrété de privilège ! Enfin l'humanité est sujette à tant de faiblesses ! Nous en aurions trop à dire sur un pareil sujet, mais ce n'est pas une partie obligée de notre travail ; passons.

Le dernier chapitre du livre ne peut pas s'analyser, il doit être lu. Soit qu'on partage les convictions de l'auteur, comme je le fais, soit qu'on s'en éloigne plus ou moins, il y aura toujours profit à en prendre connaissance, parce qu'il ramène l'attention sur des sujets toujours trop peu médités.

Ce livre mérite toute nos sympathies parce qu'il remplit suffisamment le but que s'est proposé l'auteur : Donner quelques secours utiles « *en attendant la visite du médecin.* »

D' LÉBOUCHER.

GUIDE DU MÉDECIN DANS LE CHOIX D'UNE MÉTHODE POUR
GUÉRIR LES MALADIES AIGÜES ET CHRONIQUES, PAR LE
DOCTEUR F. PERRUSSEL.

Il suffirait d'annoncer ce livre pour être sûr de le répandre ; car, indépendamment de son titre qui s'a-

dresse à tous les lecteurs un peu lettrés, il se recommande auprès des médecins homœopathes par le nom de l'auteur. On sait que c'est un des apôtres les plus zélés et les plus infatigables de la nouvelle doctrine.

Je me propose de parler plus amplement de ce volume quand j'aurai eu le temps nécessaire pour en apprécier les détails.

Ce livre satisfera complètement les homœopathes hahnemanniens. Ceux qui sont moins orthodoxes y trouveront l'occasion de critiques toujours utiles; car quiconque critique s'instruit, et, s'il publie ses critiques, il peut instruire les autres. Ceux qui ne sont pas homœopathes et qui ont déjà quelques bonnes raisons pour ne plus être enthousiastes de la vieille école, trouveront leur compte dans quelques critiques substantielles de l'allopathie.

Le public lui-même y trouvera l'occasion de s'instruire par une lecture agréable et de puiser dans cet ouvrage des préceptes d'hygiène toujours utiles à quiconque est désireux de conserver sa santé.

En somme, l'auteur ne nous a pas donné là tout ce qu'il sait ni tout ce qu'il peut, mais il a fait un bon livre.

D^r LÉBOUCHER.

VARIÉTÉS.

Nous devons à l'obligeance du docteur Chargé et nous nous empressons de publier les faits suivants; ils sont

trop honorables pour nos confrères et pour la doctrine, pour que nous ne nous empressions pas de les porter à la connaissance du monde médical. « Le docteur Sollier, fils du docteur Sollier de Marseille, fixé à Saint-Pétersbourg depuis à peine dix-huit mois, vient d'être nommé, en date du 25 décembre 1859 (5 janvier 1860), *médecin honoraire* de la grande-duchesse Alexandra Joséphanna (épouse du grand-duc Constantin), en témoignage de reconnaissance pour le succès qu'il vient d'obtenir auprès de la grande-duchesse qu'il a guérie d'une maladie chronique ayant résisté jusqu'à ce jour à tous les traitements employés.

Ce même jour le docteur Oblomievsky, homœopathe depuis plus de vingt ans et médecin en chef du 1^{er} corps des cadets de la garde impériale, a été élevé par décret impérial aux fonctions de médecin des enfants de l'empereur.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

A

- Accidents produits par l'emploi des verts arsenicaux. 469.
Analyse de quelques observations de fièvre jaune, par le docteur Gueyrard. 54
Association (De l') médicale, par le docteur Cretin. 385.

B

- Benek. 424, 463.
Bibliographie. 58, 122, 169, 412, 474.
Black. 415.
Bourgeois. 337

C

- Calendula officinalis, par le docteur J. S. Temple. 284.
Charlatanisme (Le) et les conseils de discipline, par le docteur Leboucher. 193.
Clinique homœopathique. 158, 301.
Correspondance. 119, 162, 274, 395.
Crapaud commun, par le docteur Desterne. 241, 289.
Cretin. 129, 385, 435.

D

- Desterne. 9, 85, 241, 289.
Diphthérite (Remarques sur la), par le docteur Black. 415.

E

- Eaux minérales de Bondonneau, par Espanet. 65,
Espanet. 65.
Études cliniques sur la clématite, par le docteur Desterne. 9, 85.
Extrait des procès-verbaux. 187.

G

Gueyrard. 54.

H

Homœopathie (L') professée à la Faculté de médecine de Paris, par le docteur Bourgeois. 557.

I

Iodophagie, par le docteur Leboucher. 41, 107.

J

Jahr. 28.

L

Leboucher. 41, 107, 195, 307, 402, 495, 506.

Liste des membres de la Société. 5.

M

Médication indirecte devant l'Académie et devant l'homœopathie, par le docteur Leboucher. 507.

N

Nécrologie. 61, 288, 328.

O

Observations sur les hautes puissances, par H. C. Preston, AM. M. D., de Saint-Johns. 280.

P

Phosphate de chaux, ses effets physiologiques et thérapeutiques, par le docteur Bencke. 454, 463.

Preston. 280.

Principes (De quelques) élémentaires en médecine, par le docteur Cretin. 129.

Probité (De la) scientifique et professionnelle en médecine, par le docteur Cretin. 435.

Q

Question de priorité. 376.

R

Récueil d'observations cliniques et d'études de matière médicale, par le docteur G. H. G. Jahr 23.

S

Simple (Le) et le compliqué, par le docteur Leboucher. 401.

Sublimé corrosif (Empoisonnement volontaire par le), par M. Vigla. 407.

T

Temple. 284.

V

Variétés. 192, 383.

